Institut d'études politiques de Paris

ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Programme doctoral Science politique, mention Relations internationales

Centre de recherche internationales (CERI)

Doctorat en Science politique, spécialité Relations internationales

Diplomatie de parti et diplomatie d'État : le Parti socialiste français et la politique étrangère de la France au Maghreb (1971-2017)

Louis-Simon BOILEAU

Thèse dirigée par Christian LEQUESNE, professeur titulaire, Sciences Po, Paris

soutenue le 6 janvier 2021

Jury :

Mme Carole BACHELOT, professeure des universités en science politique, Université de Lille, Lille (rapporteure)

Mme Dorota DAKOWSKA, professeure des universités en science politique, Université Lumière Lyon 2, Lyon (rapporteure)

M. Marc LAZAR, professeur des universités en histoire et sociologie politique, Sciences Po, Paris

M. Christian LEQUESNE, professeur titulaire en science politique, Sciences Po, Paris

M. Falk OSTERMANN, Assistant Professor in International Relations, Justus-Liebig Universität Gießen, Allemagne

M. Frédéric RAMEL, professeur des universités en science politique, Sciences Po, Paris

« De toute façon, je suis profondément latin, et je reste très attaché à mon pays ; d'autant qu'il n'y a pas de différence entre un Marseillais et un Génois.

Je suis de la figue. Le figuier, c'est mon arbre avec l'olivier... Et l'arbre qui me fait rêver, c'est quand même le palmier, parce-que le palmier, c'est l'Afrique.

Un Méditerranéen aime bien penser à 'l'autre côté' ».

César Baldaccini dit César

Table des matières

Remerciements ***9***

Liste des acronymes ***11***

Introduction ***13***

1. Cadre conceptuel : les partis et la politique étrangère **14**
1.1 Questionnement scientifique et intérêt disciplinaire 14
1.2 Un double cadre théorique 15
1.3 Un objet d'étude : le parti comme acteur de politique étrangère 16

2. Cadre empirique : la diplomatie du Parti socialiste au Maghreb de 1971 à 2007 .... **17**
2.1 Le concept de diplomatie de parti 17
2.2 Le Parti socialiste (1971-2017) 19
2.3 Le Maghreb : un « étranger proche » 21

3. Hypothèses, méthode et plan **23**
3.1 Questions de recherce et hypothèses 23
3.2 Considérations méthodologiques 24
3.3 Organisation des chapitres 28

Chapitre 1- Les partis politiques, acteurs de politique étrangère ***31***

Introduction **31**

1. L'analyse de la politique étrangère en relations internationales **34**
1.1 La politique étrangère dans la théorie des relations internationales 34
1.2 Les trois objets privilégiés de l'APE 39
1.3 Les partis, des acteurs négligés par l'APE 44

2. Le renouvellement paradigmatique de l'APE **47**
2.1 Un objet : la place des idées en politique étrangère 47
2.2 Une méthode : la sociologie de la politique étrangère 52
2.3 Un périmètre : la transnationalisation de la politique étrangère 55

3. Partis politiques et politique étrangère : un cadre d'analyse en trois dimensions **61**
3.1 Les partis, des entrepreneurs idéologiques de politique étrangère 61
3.2 Les partis, des acteurs nationaux de politique étrangère 66
3.3 Les partis, des acteurs transnationaux de politique étrangère 72

Conclusion du chapitre 1 .... **78**

Chapitre 2- Le Parti socialiste et le Maghreb ***79***

Introduction **79**

1. La fabrication de la politique étrangère sous la Ve République **80**
1.1 La politique étrangère, prérogative du pouvoir exécutif 80
1.2 La politique étrangère, prérogative résiduelle du pouvoir législatif 85
1.3 L'importance des entourages dans la fabrication de la politique étrangère 90

2. Le Parti socialiste, acteur de politique étrangère ... 99
2.1 Le Parti socialiste au prisme de la science politique et de l'histoire ... 99
2.2 Le Parti socialsite, acteur transnational de politique étrangère ... 105

3. Le Maghreb comme terrain d'étude ... 114
3.1 Le Maghreb dans la politique étraègnre de la France ... 114
3.2 La densité des liens politique du PS au Maghreb ... 120

Conclusion du chapitre 2 ... 132

Chapitre 3 – La diplomatie du Parti au service de la conquête du pouvoir (1971-1981) ... 135

1. Un nouveau contexte idéel et politique : l'internationalisme tiers-mondiste ... 136
1.1 Le tiers-monde, nouvel horizon des socialistes français…130
1.2 Un contexte national et international propice ... 144
1.3 Une organisation interne rénovée ... 147

2. Les « diplomates » du Parti dans les années 1970 ... 152
2.1 Les « élus » ... 152
2.2 Les experts, diplomates de l'ombre ... 156

3. La pratique diplomatique du PS au Maghreb de 1971 à 1981 ... 162
3.1 Une diplomatie de Parti au service d'un double objectif ... 162
3.2 En Algérie, un rapprochement stratégique avec « le Pouvoir » ... 165
3.3 Au Maroc et en Tunisie : une diplomatie de soutien aux opposants ... 179

Conclusion du chapitre 3 ... 188

Chapitre 4- Le PS : un intermédiaire diplomatique entre la France et le Maghreb (1981-1995) ... 191

1. Le parti au gouvernement : un acteur autonome en interaction avec l'État ... 192
1.1 Un modèle d'intéraction parti-État ... 192
1.2 La diplomatie de parti en situation majoritaire ... 198

2. Le PS, « passeur » diplomatique (1981-1995) ... 202
2.1 Les niveaux d'interactions entre le Parti et l'État ... 202
2.2 Le Parti au service de l'État : une diplomatie parallèle au Maghreb ... 215

3. Les socialistes et le Maghreb : une adaptation à l'exercice du pouvoir…227
3.1 L'autonomie politique du PS à l'épreuve du pouvoir ... 227
3.2 La fin de la « fascination algérienne » ... 233
3.3 Un rééquilibrage des relations avec la monarchie chérifienne ... 242

Conclusion du chapitre 4 ... 248

Chapitre 5 – Des liens qui se relâchent : la marginalisation de la diplomatie de parti (1997 – 2017) ... 249

1. Le PS en cohabitation (1997-2002) : une diplomatie de parti résiduelle ... 251
1.1 Les interactions entre le Parti et l'État en période de cohabitation ... 251
1.2 Une politique étrangère d'équilibre au Maghreb ... 254
1.3 La diplomatie socialiste au Maghreb pendant la cohabitation ... 258

2. L'affaiblissement de la diplomatie du PS (2002-2017) ... 265
2.1 Une diplomatie de parti à visée électorale ... 265
2.2 L'expertise interne : une ressource diluée et externalisée ... 272
2.3 La Méditerranée, exemple d'une idée délaissée ... 279

Conclusion du chapitre 5 ... 286

Conclusion - La diplomatie du PS : une pratique en voie de disparition ... 287

1. La transnationalisation partisane : un enjeu de politique nationale ... 288
1.1 La diplomatie de parti : le produit d'un savoir et savoir-faire militant ... 288
1.2 "Politics (does not always) stop at the water's edge" ... 289
1.3 La diplomatie de parti : une pratique sensible aux évolutions du contexte international ... 292

2. Idées, pratiques et institutions ... 293
2.1 Les idées font les pratiques ... 293
2.2 L'importance des pratiques informelles et des réseaux ... 294
2.3 Les pratiques (dé)font les institutions ... 295

Annexe 1 – Liste des entretiens ... 297
Annexe 2 - Chronologie du Parti socialiste (1971-2017)…………………………………………..291

Bibliographie ... 303

Archives ... 330

Remerciements

« *Et ta thèse, elle en est où ?* »

Tout étudiant s'étant confronté à cet exercice ne peut compter le nombre de fois où cette question lui a été posée. De ces quatre années, je garderai le souvenir d'un apprentissage intense et d'un questionnement permanent.

Je tiens à remercier chaleureusement Christian Lequesne, mon directeur de thèse, dont la bienveillance, l'attention et la justesse de ses conseils auront été inestimables. Dans les moments de doute, sa présence aura constitué le meilleur soutien pour mener à bien ce travail.

Je pense aussi à l'ensemble de la communauté de Sciences Po, mes enseignants, mes camarades de thèse et mes étudiants qui auront façonné, chacun à leur manière, mon esprit critique et ma curiosité.

Au cours de ces quatre années, j'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes formidables des deux côtés de la Méditerranée. Je pense tout particulièrement à Alain Chenal, dont les discussions longues et riches auront grandement contribué à la rédaction de ces pages.

Je ne remercierai jamais assez ma famille, mes parents Geneviève et Charles-Michel qui m'ont apportés le soutien psychologique et l'aide matérielle depuis mes premiers jours à Sciences Po, pour aborder dans les meilleures dispositions la réalisation de mon doctorat.

Enfin, je remercie mes amis qui m'ont épaulés dans les moments d'incertitude, qui ont toujours étés curieux sur l'avancée de mes recherches : Paola, Nicolas, Aurélien, Amélie, Madeleine, Sampieru, Justine, Célia, Rémi, Clémentine, Prune, Pierre-Yves, Arthur et Ruben.

Une thèse est, contrairement aux apparences, un travail collectif et une aventure humaine. C'est aussi un long cheminement personnel et introspectif. Ces modestes pages permettront, je l'espère, d'apporter une pierre à un édifice immense : la quête de connaissance.

Liste des acronymes

AE (Algérie) : Amicale des algériens en Europe
AEMNA : Association des étudiants musulmans nord-africains
AFN : Afrique française du Nord
AKP (Turquie) : Parti de la justice et du développement
CAP : Centre d’analyse et de prévision
CAS : Centre d’archives socialistes
CERES (France) : Centre d’études, de recherches et d’éducation socialiste
CFDT (France) : Confédération française démocratique du travail
CIR (France) : Convention des institutions républicaines
ENA : Etoile nord-africaine
ENA : Ecole nationale d’administration
FARL (Liban) : Fraction armée révolutionnaire libanaise
FDTL (Tunisie) : Forum démocratique pour le travail et les libertés (*Ettakatol)*
FFS (Algérie) : Front des forces socialistes
FIS (Algérie) : Front islamique du salut
FLN (Algérie) : Front de libération nationale
GIA (Algérie) : Groupe islamique armé
HEC : Hautes études de commerce
IRIS : Institut des relations internationales et stratégiques
IS : Internationale socialiste
LDH : Ligue des droits de l'homme
LREM (France) : La République en marche
LTDH (Tunisie) : Ligue tunisienne des droits de l'homme
MDS (Tunisie) : Mouvement des démocrates socialistes
MNA (Algérie) : Mouvement national algérien
MODEM (France) : Mouvement des démocrates
MRG (France) : Mouvement des radicaux de gauche
MRP (France) : Mouvement républicain populaire
MTLD (Algérie) : Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques
MUP (Tunisie) : Mouvement de l'unité populaire
OCI : Organisation communiste internationaliste
OLP (Palestine) : Organisation de libération de la Palestine
OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord
OURS : Office universitaire de recherche socialiste
PAGS (Algérie) : Parti de l'avant-garde socialiste
PCA (Algérie) : Parti communiste algérien
PCF (France) : Parti communiste français
PCUS (URSS) : Parti communiste d'Union soviétique
PPA (Algérie): Parti du peuple algérien
PS (France) : Parti socialiste
PSA (France) : Parti socialiste autonome

PSD (Tunisie) : Parti socialiste destourien
PSE (Europe) : Parti socialiste européen
PSU (France) : Parti socialiste unifié
RCD (Algérie) : Rassemblement pour la culture et la démocratie
RCD (Tunisie) : Rassemblement constitutionnel démocratique
RPR (France) : Rassemblement pour la République
SGAE : Secrétariat général aux affaires européennes
SFIC (France) : Section française de l'Internationale communiste
SFIO (France) : Section française de l'Internationale ouvrière
SN : Secrétaire national
SNI : Secrétaire national à l'internationale
UGTT (Tunisie) : Union générale des travailleurs tunisiens
UNEF (France) : Union nationale des étudiants de France
UNEM (Maroc) : Union nationale des étudiants marocains
UNFP (Maroc) : Union nationale des forces populaires
UMP (France) : Union pour un mouvement populaire
UPM : Union pour la Méditerranée
USFP : Union socialiste des forces populaires

Introduction

Le 26 février 1976, François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste depuis 1971, est reçu par le Président algérien Houari Boumédiène au Palais d'El Mouradia à Alger. Cette visite, amplement médiatisée dans les deux pays[1], est l'occasion pour l'opposant socialiste français de redorer l'image des socialistes français quatorze ans après la fin de la guerre d'Algérie. François Mitterrand, le ministre de la justice qui prononça le 1er décembre 1954 : « *l'Algérie, c'est la France* », cherche à faire connaître un nouveau François Mitterrand capable de créer une nouvelle coopération forte entre les deux pays.

Dans un contexte de tensions diplomatiques avec la France présidée par Valéry Giscard d'Estaing, la réception de l'opposant socialiste par le Président Houari Boumédiène apparait comme un « coup » politique d'Alger et un affront fait à Paris. Alors que la rencontre entre les deux hommes touche à sa fin, le Président Boumédiène déclare devant les caméras de télévisions présentes :

> « *Quand il n'y a plus de rapports d'État à État, il doit y avoir des rapports de peuple à peuple !* ».

Ces paroles ont marqué la rencontre, entraînant par la suite de vives réactions de l'exécutif français, comme étant une intrusion dans le « domaine réservé » présidentiel qu'est la politique étrangère, domaine au sein duquel les oppositions politiques nationales ne doivent pas avoir lieu.

Trente années plus tard, le 10 juillet 2006, dans un parallélisme presque parfait, le premier secrétaire du PS et lui aussi futur Président de la République, François Hollande est reçu à Alger. Il rencontre à cette occasion le Président Abdelaziz Bouteflika. Le contexte de la visite est aussi celui d'un refroidissement des relations entre Paris et Alger, suite à la proposition de loi du 23 février 2005 dont un article porte la mention du caractère « *positif* » de la colonisation[2]. L'opposition publique des socialistes à cette disposition permet à François Hollande de trouver une écoute favorable lors de son déplacement algérien.

---

[1] Voir sur le site de l'INA, les archives du Journal télévisé de 20H d'Antenne 2, 26 février 1976.

[2] Loi nº 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.

A l'occasion de son déplacement, François Hollande déclare :

> « *Nous condamnons le système colonial, qui n'a aucun caractère positif et qui ne peut pas en avoir* (…) *Ce qui unit nos deux pays est plus fort que ce qui les sépare. Une nation qui visite son passé prépare son avenir* ».

Le ton du discours et la mise en scène du déplacement, comme en 1976, correspondent à celui d'un quasi-chef d'État[3]. La réception d'un opposant politique français par le Président de la République algérienne entraîne une réaction négative des autorités françaises. Une nouvelle fois, le dirigeant socialiste utilise la scène internationale pour se construire une image de premier opposant et affirmer une légitimité.

Ces deux exemples illustrent une même pratique des relations internationales : celle de la diplomatie des partis politiques. Cette thèse se propose d'étudier la diplomatie du Parti socialiste (PS) français au Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie) et la façon dont celle-ci participe à la fabrication et la mise en œuvre de la politique étrangère de la France dans les trois pays. Cette recherche prend comme point de départ 1971, année du congrès fondateur d'Epinay du Parti socialiste nouveau et comme point d'arrivée 2017, dernière année du quinquennat du second Président socialiste de la Ve République.

1. Cadre conceptuel : les partis et la politique étrangère

Le cadre conceptuel est explicité en trois temps : le questionnement scientifique et l'intérêt disciplinaire de la thèse (1.1) ; l'exposé du double cadre théorique – transnationalisme et analyse de la politique étrangère - qui structure cette recherche (1.2) ; l'objet d'étude qu'est le parti politique comme acteur de politique étrangère (1.3).

1.1 Questionnement scientifique et intérêt disciplinaire

La première question de recherche concerne le « pourquoi ». Pourquoi un parti politique cherche-t-il à entretenir des relations diplomatiques et des liens d'amitié avec d'autres partis ?

[3] Journal télévisé de 20 de France 2, le 9 juillet 2006.

Quels en sont les effets sur ses positionnements de politique étrangère ? Dans quelle mesure, cette diplomatie de parti peut-elle avoir des incidences sur la politique étrangère d'un État, une fois le parti au pouvoir ?
La seconde question porte sur l'intérêt académique de cette recherche : quels sont les apports théoriques d'une telle recherche pour la discipline des relations internationales et en particulier la sous-discipline de l'analyse de la politique étrangère ?

L'analyse de la politique étrangère a fait peu de cas des partis politiques dans l'étude du processus de fabrication de la politique étrangère en générale, et sous la Ve République en particulier. Elle s'est quasi-exclusivement focalisée sur le Président et son administration, délaissant ainsi d'autres acteurs qui entrent en considération.

Cette étude vise à apporter, notamment au travers de l'étude d'archives, des éléments permettant d'expliquer le fonctionnement de cette pratique diplomatique singulière qu'est la diplomatie de parti.

1.2 Un double cadre théorique : transnationalisme et politique étrangère

Cette thèse vise à réconcilier deux approches théoriques : l'analyse de la politique étrangère (APE) et le transnationalisme. L'APE est une sous-discipline majeure des relations internationales. S'intéressant aux acteurs et aux processus, elle s'est détachée des approches structuralistes et déterministes qui dominaient l'études des relations internationales. En postulant que l'État n'est pas « *une boîte noire* », les théoriciens de l'APE se sont attelés à décortiquer les différents acteurs, les différents mécanismes de décision, les différentes rivalités intérieures qui participent à la fabrication de la politique étrangère.

L'APE est nourrie par les principaux paradigmes de la théorie des relations internationales : le réalisme, le libéralisme et le constructivisme. Les approches réalistes ne constituent pas l'approche privilégiée ici. Ce travail puise dans les réflexions des théoriciens libéraux sur le rôle des préférences en matière de politique étrangère, leur formation et leur expression. Il accorde aussi une place centrale aux idées et aux représentations développées par les constructivistes.

Le principal courant de pensée dans lequel s'insère cette étude est celui du *transnationalisme*.

La remise en cause de la centralité de l'État par les théoriciens du transnationalisme[4] a ouvert de nouveaux agendas de recherche, notamment en APE. Désormais, les acteurs non-étatiques ont leur place dans l'étude de la décision de politique étrangère aux côtés des bureaucraties et des chefs d'État. Firmes transnationales, marchés financiers, ONG, mouvements sociaux transnationaux, entités infra-étatiques, églises, réseaux épistémiques, diasporas : ces acteurs non-étatiques interagissent avec les États, en les concurrençant, en coopérant avec eux ou bien en leur étant subordonnés. Ce travail prend le parti de considérer que les partis politiques sont des acteurs transnationaux de politique étrangère.

1.3 Un objet d'étude : les partis comme acteurs de politique étrangère

Les partis politiques ont rarement été étudiés dans leur dimension internationale. Cette lacune s'explique principalement par la « *division des tâches* » au sein de la science politique entre l'étude de l'interne et l'étude de l'externe. Les partis sont un des objets privilégiés du politiste interniste. La seconde explication tient aux partis eux-mêmes. Ils ne placent pas la politique étrangère au centre de leur agenda de revendications, en tête des discours qu'ils portent, au cœur de leurs campagnes électorales. En d'autres termes, la politique étrangère est reléguée au second plan des priorités partisanes.

Pourtant, les partis politiques sont des *acteurs nationaux de politique étrangère*. D'une part, ils produisent des recommandations de politique étrangère. D'autre part, ils votent au sein des assemblées des politiques publiques internationales. Enfin, ils contribuent à construire un agenda de politique étrangère auprès de l'opinion publique et à façonner les représentations et les visions du monde des décideurs.

Ce sont aussi des *acteurs transnationaux de politique étrangère.* Certains partis ont une capacité de projection en dehors du cadre national, pour tisser des liens avec d'autres partis politiques, gouvernements, acteurs syndicaux et organisations internationales. Pour reprendre une formule employée par Bayless Manning, les partis politiques sont des acteurs « *intermestiques* »[5], à la frontière entre la sphère « internationale » et la sphère « domestique ».

---

[4] James ROSENAU. *Turbulence in World Politics*. Princeton : Princeton University Press, 1990. 504 p.
[5] Bayless MANNING. The Congress, the Executive and Intermestic Affairs: Three Proposals. *Foreign Affairs*, 1977, vol. 55, no. 2, p. 306-324.

Les partis politiques sont l'objet d'un regain d'intérêt de la part des chercheurs en relations internationales. Les travaux de politique comparée sur le rôle du Parlement en matière de politique étrangère a conduit à étudier les comportements des partis dans différents contextes nationaux lors des votes sur des enjeux de politique étrangère. L'objectif est de discerner des tendances entre partis d'opposition et gouvernementaux, des clivages entre partis de gauche et partis de droite, ou la construction de nouvelles lignes d'opposition entre partis modérés et partis extrémistes[6]. L'étude des partis s'inscrit aussi dans la redécouverte de la théorie des rôles nationaux appliqués à la politique étrangère. Les coalitions gouvernementales ont fait l'objet d'une attention toute particulière, afin de mesurer l'effet des partis majoritaires et minoritaires dans la définition des orientations de politique étrangère.

Ce regain d'intérêt coïncide aussi avec les transformations des formes partisanes et l'émergence de forces populistes. Un nouvel agenda de recherche s'intéresse aux effets du populisme en politique étrangère, tant sur le plan du discours que sur le plan institutionnel du rapport des partis populistes à la fabrication de la décision. Ces aspects seront détaillés dans le premier chapitre de cette thèse.

En somme, cette thèse a pour objet d'étudier à la fois *la contribution d'un acteur non-étatique à la fabrication de la politique étrangère d'un État, ainsi que sa propre autonomie diplomatique en tant qu'acteur transnational*.

2. Cadre empirique : la diplomatie du Parti socialiste au Maghreb de 1971 à 2007

Trois éléments constituent le cadre empirique. Le premier est le concept de diplomatie de parti (2.1). Le second est le Parti socialiste, de 1971 à 2007 (2.2). Le troisième est le terrain d'étude du Maghreb, composé de trois pays : Maroc, Algérie et Tunisie (2.3).

2.1 Le concept de diplomatie de parti

La diplomatie de parti ne fait pas l'objet d'une définition précise et construite. En décembre 2014, à l'occasion d'une journée d'étude intitulée « *Partis politiques et relations internationales à l'époque contemporaine : une diplomatie particulière entre enjeux nationaux,*

[6] Wolfgang WAGNER, Anna HERRANZ-SURRALLES, Juliet KAARBO & Falk OSTERMANN. "The party politics of legislative–executive relations in security and defence policy". *West European Politics*, 2017, vol. 40, n. 1, p. 20-41.

internationaux et transnationaux » organisée par l'Université Paris Diderot, le Comité d'histoire parlementaire et politique et la Fondation Jean Jaurès s'était donné comme objectif de « *définir ce qu'est la diplomatie d'un parti politique, objet encore peu pensé* ».

Dans le cadre de cette thèse, la définition retenue adapte la définition de la diplomatie pour l'appliquer aux partis :

> *L'ensemble des pratiques d'information, de représentation et de médiation formelles ou informelles mises en oeuvre par le réseau des dirigeants d'un parti à l'égard d'interlocuteurs étrangers, qu'ils soient étatiques ou non-étatiques, dans le but de promouvoir ou de défendre les intérêts et les idées de la formation partisane.*

Six éléments majeurs composent cette définition.

(1) La diplomatie de parti est une *pratique*. Inspiré de la théorie des pratiques de Pierre Bourdieu, l'approche par la sociologie des pratiques dans l'étude de la diplomatie suppose que « *ce sont toujours les agents qui créent les institutions* »[7]. Cette approche se concentre sur l'autonomie et la capacité d'action des acteurs (*agency*). Les acteurs partisans construisent les normes, les codes et les règles de cette diplomatie.

(2) La diplomatie de parti a des *fonctions* multiples. L'information, la représentation et la médiation permettent au parti d'accéder à un ensemble de *ressources*. Le chapitre 2 définit en détail cinq ressources principales : la légitimation personnelle des dirigeants (et notamment des candidats aux élections présidentielles), l'information et l'expertise collective, la coopération militante, l'identification partisane et la socialisation interpersonnelle des élites politiques.

(3) La diplomatie de parti prend différentes *formes d'interactions*. Celles-ci peuvent être *formelles et publiques*, ou *informelles et privées.*

(4) La diplomatie de parti est mise en œuvre par *le réseau des dirigeants du parti*. Dans une acceptation étroite, les dirigeants du parti sont définis statutairement. Dans une définition plus large retenue ici, elle inclue les parlementaires et les experts-militants, rouages essentiels de la

---

[7] Christian LEQUESNE, Hugo MEIJER. *La politique étrangère : approches disciplinaires*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2018. p. 109.

diplomatie de parti qui tirent leur légitimité non pas de leur position dans l'appareil ou de leur mandat mais de leur connaissance des dossiers internationaux. La notion de *réseau dirigeant* permet de dépasser l'approche statique par les positions et prendre en compte les dynamiques liées aux changements de contexte politique.

(5) La diplomatie de parti s'adresse à des *interlocuteurs étrangers étatiques ou non-étatiques*. Principalement, les interactions se nouent entre « partis frères ». De façon plus exceptionnelle, le parti peut être amené à interagir avec des États, par la voix de chancelleries, de gouvernements ou de chefs d'État.

(6) La diplomatie de parti a des *logiques d'actions différentes.* En sociologie des organisations, le concept de logique d'action permet de saisir à la fois la volonté de l'acteur, individuel ou collectif, et le contexte de l'action. Les logiques d'actions de la diplomatie de parti varient en fonction du contexte politique : en situation d'opposition, le parti minoritaire entend contester la politique étrangère du gouvernement ; en situation majoritaire, le parti majoritaire cherche à défendre la politique étrangère de son gouvernement. Cette distinction majorité-opposition est cependant à nuancer dans deux cas : les cas de cohabitation, les cas de divergences entre le gouvernement et le parti majoritaire, les cas d'alignement entre le gouvernement et le parti majoritaire sur des enjeux de politique étrangère.

2.2 Le Parti socialiste (1971-2017)

La première caractéristique est que le Parti socialiste se définit comme internationaliste. Dans la déclaration de principes des statuts du congrès d'Epinay, il est écrit :

> « *Le Parti socialiste est tout à la fois national et international (…) Il est international parce que la patrie n'est qu'une fraction de l'humanité (…) En conséquence, le Parti socialiste participera à l'élargissement et au renforcement de l'organisation internationale des socialistes* »[8].

Comme pour le Parti communiste français, le militantisme international est constitutif de l'identité socialiste. Il est un fil conducteur de l'engagement des premiers socialistes français

[8] Statuts du Parti socialiste, adoptés lors du Congrès d'Epinay, les 11 au 13 juin 1971. Disponibles en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

du 19e siècle, de la section française de l'internationale ouvrière (SFIO) de 1905 à 1969 et du Parti socialiste d'Epinay depuis 1971. Conformément à l'article deux de ses statuts, le PS est membre de la IIe Internationale, appelée Internationale ouvrière socialiste de 1923 à 1951 et Internationale socialiste (IS) de 1951 à nos jours. Le PS entretient des relations avec un ensemble de partis dits « frères » sur l'ensemble des continents et matérialise ces liens d'amitié lors de déclarations de soutien, de rencontres, d'évènements conjoints et de coopérations politiques et techniques. Cette dimension internationaliste suppose *a priori* qu'une place non négligeable soit consacrée aux questions internationales dans la production interne partisane.

La seconde caractéristique qui justifie le choix du PS comme objet d'étude est qu'il a été à la fois parti d'opposition et parti de gouvernement. La périodisation retenue -1971-2017- permet d'aborder l'objet d'étude sur le temps long. L'année 1971 correspond à la création du « nouveau » Parti socialiste lors du congrès d'Epinay-sur-Seine, au cours duquel François Mitterrand devient le premier secrétaire. Le PS d'Epinay succède à la SFIO, la « Vieille Maison », dont François Mitterrand n'a jamais été membre. Le Parti socialiste est aussi le lieu de convergence de différents partis, clubs et courants de pensée qui se rassemblent en 1971. L'année 2017 marque la fin de mandature du Président socialiste François Hollande et l'écroulement du Parti socialiste aux élections présidentielles et législatives, les divisions internes et les scissions. Cette année 2017 acte la fin d'un cycle qui s'est ouvert à Epinay et qui se referme à l'Elysée.

De 1971 à 2007, le PS a connu trois phases d'opposition (1971-1981 ; 1993-1995 ; 2002-2012), trois phases majoritaires (1981-1986 ; 1988-1993 ; 2012-2017), deux phases de cohabitation minoritaire (1986-1988 ; 1993-1995) et une phase de cohabitation majoritaire (1997-2002). L'alternance de ces différentes configurations politiques permet d'étudier les logiques d'action de la diplomatie de parti. Elle permet de saisir les dynamiques de changement de politique étrangère et de diplomatie du Parti socialiste. Parmi les mécanismes étudiés dans cette recherche, deux apparaissent particulièrement centraux : les effets de la circulation des élites politique entre le parti et l'État, et l'intériorisation de l'exercice du pouvoir dans le discours de politique étrangère et la pratique diplomatique du parti.

La troisième caractéristique est qu'une littérature académique dense existe déjà. Historiens et politistes ont profondément investigué l'appareil socialiste, permettant aux nouvelles

recherches de ne pas partir d'une page blanche et de s'adosser à un corpus scientifique déjà constitué.

2.3 Le Maghreb : un « étranger proche »

Le choix d'étudier les relations avec les partis et gouvernements des trois pays du Maghreb – Maroc, Algérie et Tunisie - repose sur trois justifications.

La première s'explique par le choix d'un terrain extra-européen. Le mouvement socialiste européen a fait l'objet de nombreux travaux académiques[9]. Les relations internationales des socialistes ont aussi été étudiées dans une approche globale, en se portant sur l'étude de l'internationale socialiste[10]. Ce travail vise donc aussi à combler un manque : celui de l'étude à un niveau inférieur, bilatéral, en s'intéressant au mouvement socialiste dans des pays de la périphérie et non du centre.

La seconde justification est l'existence dans chacun des trois pays qui composent le Maghreb d'un parti affilié au mouvement socialiste international. Au Maroc, l'union socialiste des forces populaires (USFP) -héritière du parti du leader tiers-mondiste Mehdi Ben Barka l'union nationale des forces populaires (UNFP), scission du parti de l'indépendance (*Istiqlal*) - a connu la répression dans les années 1960, 1970 et 1980, puis la normalisation et l'accession au gouvernement dans les années 1990, 2000 et 2010. En Algérie, le front des forces socialistes (FFS) est créé en 1963 par la figure de l'indépendance Hocine Aït Ahmed en réaction à la dérive autoritaire du gouvernement Ben Bella et du front de libération nationale (FLN). Enfin en Tunisie, deux forces politiques rivales ont appartenu à l'Internationale socialiste : le parti du Président Ben Ali, le rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), de 1989 à 2011, et un parti d'opposition, le forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL, *Ettakatol*).

La dernière justification tient à la singularité du Maghreb dans l'histoire politique française. Cette singularité est liée au moment colonial et plus particulièrement à la guerre d'Algérie. Dès lors, la France et les pays du Maghreb entretiennent des relations denses, par le haut au niveau

---

[9] Voir Geoffrey PRIDHAM. *Designing Democracy: EU Enlargement and Regime Change in Post-Communist Europe*. Basingtoke: Palgrave Macmillan, 2005. 284 p. ; Pascal DELWIT, Erol KÜLAHCI et Cédric VAN DE WALLE (eds.). *The Europarties Organisation and Influence*. Bruxelles : Edition de l'Université de Bruxelles, 2004. 322 p. ; Jean-Michel DE WAELE. *La démocratisation en Europe centrale*. Paris : L'Harmattan, 1998. 203 p.

[10] Voir Hugues PORTELLI dir. *L'Internationale Socialiste.* Paris: Éditions de l'Atelier, 1983. 188 p. ; Guillaume DEVIN. *L'internationale socialiste*. Paris : Presses de Sciences Po, 1993. 438 p.

des élites et par le bas, au niveau des sociétés. Par le haut, la proximité et les liens affinitaires des élites politiques françaises et maghrébines renforcent les liens diplomatiques. Par le bas, les opinions publiques nationales sont sensibles aux enjeux qui concernent les relations entre la France et le Maghreb (immigration, terrorisme, mémoire, droits de l'homme).

Concernant l'utilisation du nom « Maghreb » pour désigner dans cette étude le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, il convient de considérer que la définition d'une aire culturelle ou géographique est nécessairement le produit d'une construction socio-historique. Comme l'indique Jean-François Bayart, « *la définition d'un ensemble régional ne va jamais de soi. Elle est le fruit d'un raisonnement, en fonction de certains intérêts, ou de certaines conceptions politiques et idéologiques, ou de certaines commodités fonctionnelles* »[11]. Le nom de Maghreb peut recouvrir un périmètre géographique variable en fonction des contextes socioculturels de son emploi. En France, le Maghreb fait traditionnellement référence dans sa compréhension commune à l'Afrique française du Nord (AFN) placée sous domination coloniale française et qui englobe le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Dans les pays d'Afrique du Nord, l'utilisation du nom « Maghreb » fait référence à l'ensemble régional incluant aussi la Mauritanie et la Libye, dont la traduction politique a consisté en la création de l'Union pour le Maghreb Arabe en 1989. C'est à partir de son acceptation française que nous comprenons, par convention, le nom de « Maghreb », le limitant ainsi à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie.

Ce travail ne se veut pas un travail de spécialiste d'une aire culturelle, ni un travail de politique comparée considérant le Maroc, l'Algérie et la Tunisie comme trois cas d'études comparables. Ce sont les pratiques diplomatiques du PS dans ces trois contextes nationaux qui seront au cœur de l'analyse, afin de pouvoir en étudier les acteurs, les modalités et les finalités.

Néanmoins, en choisissant ce terrain étranger, cette thèse souhaite contribuer à la compréhension des relations entre la France et le Maghreb, relations paradoxales car en apparence familières mais en réalité sous-étudiées et délaissées ces dernières années au profit d'autres terrains d'étude comme le Moyen-Orient[12].

---

[11] Jean-François BAYART. « "Dessine-moi un MENA !", ou l'impossible définition des "aires culturelles" ». *Sociétés politiques comparées*, 2016, vol. 38, p. 5.

[12] Pierre VERMEREN. *Misère de l'historiographie du « Maghreb » postcolonial (1962-2012)*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2012. 288 p.

3. Hypothèses, méthode et plan

Il nous faut maintenant détailler la question de recherche et les hypothèses (3.1), la méthode et les différentes sources utilisées (3.2), et enfin l'organisation des chapitres suivants (3.3).

3.1 Question de recherche et hypothèses

En étudiant la contribution d'un acteur non-étatique à la fabrication de la politique étrangère d'un État, cette thèse entend analyser l'influence du PS sur la politique étrangère française au Maghreb entre 1971 et 2017. Elle interroge le rôle de sa diplomatie de parti comme outil militant et politique au service de la conquête et de l'exercice du pouvoir. Cette étude entend aussi apporter des réponses à l'effacement progressif de cette pratique du répertoire d'action militant socialiste : alors qu'elle occupait une place majeure dans les années 1970[13], la diplomatie de parti est devenue un instrument marginalement utilisé par les responsables socialistes dans les années 2010.

Trois variables indépendantes permettent d'expliquer la diplomatie du PS :

(1) L'organisation interne du Parti socialiste
(2) Le contexte politique national
(3) Le contexte politique international

De ces trois variables découlent trois hypothèses. La première hypothèse de notre étude est centrée sur l'évolution interne de l'organisation partisane. L'importance de la diplomatie de parti comme outil politique est fonction de la place de celle-ci dans les priorités politiques des dirigeants du PS, du rôle accordé aux diplomates de parti, et des moyens donnés pour sa réalisation. Les changements internes de l'organisation partisane peuvent être un facteur explicatif de sa marginalisation progressive. Ces changements comprennent : le *leadership* à la tête de l'appareil, la sociologie des dirigeants ou encore la nature des configurations politiques internes.

La seconde hypothèse prend en compte les différents contextes politiques nationaux pour expliquer les effets et l'intensité de la diplomatie du PS depuis 1971. Elle invite à distinguer les

---

[13] Judith BONNIN. *Les voyages de François Mitterrand*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014. 348 p.

périodes d'opposition et les périodes de gouvernement. En situation d'opposition, la diplomatie de parti vise à construire une légitimité internationale pour le *leader* politique et à contester la politique gouvernementale afin de construire un contre-discours de politique étrangère. En situation de gouvernement, elle sert à accompagner la réalisation de la politique étrangère gouvernementale en mettant à disposition sa propre expertise, ses propres canaux et réseaux de relations. L'interaction entre le parti et l'État se caractérise donc par une alternance de phases de contestation et de complémentarité.

La troisième hypothèse postule que les effets et l'intensité de la diplomatie du PS varient en fonction des évolutions du contexte international, et plus particulièrement des situations politiques au Maroc, en Algérie et en Tunisie. L'existence d'un « moment internationaliste » dans les années 1970 et au début des années 1980 pourrait justifier l'essor de cette pratique. A l'inverse, les troubles politiques au Maghreb ainsi que l'érosion des forces socialistes de ces pays pourraient expliquer la baisse d'intensité de cette même diplomatie.

3.2 Considérations méthodologiques

Ce travail se fonde sur la mobilisation de deux sources principales : des entretiens semi-directifs et des archives (a). Une précision méthodologique, explicative de mon rapport à mon objet d'étude, nécessite d'être posée : celle de mon appartenance à l'organisation partisane étudiée (b).

a) Les sources

Deux types de sources ont été principalement utilisés pour la réalisation de cette étude : des entretiens semi-directifs et un traitement d'archives.

i) Les entretiens semi-directifs

Une vingtaine d'entretiens ont été réalisés en France, au Maroc et en Tunisie. Une première série d'entretiens a été réalisé auprès des responsables du Parti socialiste, et plus particulièrement des membres du secteur international du parti. Dans ce groupe, une personne a été interrogée à plusieurs reprises et revient régulièrement dans les pages de cette thèse: il

s'agit d'Alain Chenal, responsable du secteur Maghreb-Moyen Orient pour le PS de 1974 à 2008. Sa connaissance des acteurs et des évènements historiques a constitué une source d'informations extrêmement précieuse. Certaines grandes « figures » du PS n'ont pas souhaité nous accorder des entretiens. C'est le cas du Président de la République François Hollande, du Premier ministre Laurent Fabius et Lionel Jospin, des ministres des affaires étrangères Hubert Védrine. Les Premiers secrétaires Martine Aubry et Jean-Christophe Cambadélis n'ont pas donné suite à nos demandes. Néanmoins, ces difficultés ont été palliées par des entretiens avec les entourages de ces différents responsables politiques et ont permis de répondre à nos interrogations.

Un second vivier de personnes interrogées regroupe des diplomates. Diplomates en postes et membres des cabinets ministériels socialistes ont aussi été interrogés. De plus, des personnalités n'appartenant pas au Parti socialiste mais ayant une expérience et une connaissance des liens politiques et diplomatiques avec le Maghreb ont pu être interrogées.

Enfin, deux déplacements en Tunisie et deux au Maroc ont permis de rencontrer des responsables politiques qui ont entretenu des relations avec le Parti socialiste au cours de la période étudiée.

j) Les archives

Le choix d'étudier le PS de 1971 à 2017 est aussi le fait de considérations méthodologiques d'accessibilité à des fonds d'archives. Le Parti socialiste compte depuis 1969 un centre d'archive et de documentation, l'Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS) qui est aujourd'hui hébergé dans les locaux de la Fondation Jean Jaurès. Depuis 1999, la même Fondation a créé son centre d'archives et de collecte -le centre d'archives socialistes (CAS) - pour conserver la mémoire du mouvement socialiste français.

Trois types de fonds ont été particulièrement étudiés. Le premier est le fonds du secteur international, classé par pays. Il permet de retracer les relations du PS avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie de 1971 jusqu'au début des années 2000. Le second type de fonds est le fonds personnel d'Alain Chenal, qui est le plus dense pour notre objet d'étude. Enfin, plusieurs fonds ont pu être consultés parce qu'ils contiennent des informations intéressantes pour notre travail.

C’est le cas des fonds du Premier secrétaire Lionel Jospin pour comprendre ses interactions avec l’Elysée et le gouvernement.

Les fonds regroupent deux types de documents : des documents à visée privée produits par des membres du Parti (courriers, notes d’analyse) et des documents à visée publique (rapports, articles de journaux, communiqués, discours). Les documents privés ont été les plus riches à analyser, alors que les seconds ont permis de maîtriser les contextes et les enjeux mais aussi la façon dont le PS appréhende ces enjeux.

Deux réserves méthodologiques doivent être faites. Premièrement, les fonds consultés sont très denses pour les années 1970 et 1980, moins fournis pour les années 1990 et quasiment inexistants pour les années 2000. Deux explications peuvent être données a posteriori. Il est possible que certains secrétaires nationaux à l’internationale n’aient pas fait ce travail de conservation et d’archivages des documents de manière aussi méticuleuse que d’autres. Il est aussi tout à fait probable que cette variation de la densité d’archives s’explique par une variation de la densité de l’activité diplomatique du Parti socialiste au Maghreb. Ainsi, les fonds sont plus volumineux lorsque l’on aborde les relations avec l’Algérie, confirmant l’investissement plus important du PS sur ce pays. Les fonds relatifs au Maroc et à la Tunisie sont de dimensions similaires, mais moitié moins volumineux en comparaison des fonds algériens.

Deuxièmement, l’étude des archives a permis de cartographier les différents acteurs qui se saisissent de la diplomatie du parti, d’appréhender les types de rapports qui s’établissent entre le PS et ses interlocuteurs internationaux, et les rapports entre le PS et l’État en situation majoritaire. La principale difficulté a consisté à retracer, au travers des archives, la réelle influence des différents acteurs. Les entretiens ont permis de corriger en grande partie ces interrogations.

b) Se positionner par rapport à son objet

La neutralité axiologique du chercheur est une condition indispensable pour la recherche scientifique. La trop grande proximité du chercheur avec son objet de recherche peut le conduire à adopter des biais et des familiarités avec les personnes étudiées qui peuvent mettre en doute l’impartialité de ses propos.

Ayant été membre du Parti socialiste de 2011 à 2017, et en faisant le choix de l'étudier, j'ai été amené à concilier plusieurs rôles, afin d'éviter les confusions et de réceptionner les témoignages de manière objective. Les personnes interrogées ont pu se sentir plus libres, parce qu'une zone de confiance s'est installée avec eux en révélant mon appartenance au même groupe social ; certains ont pu, de façon très minoritaire, être plus suspicieux, parce que mon appartenance au Parti m'incluait *de facto* dans les jeux de pouvoir partisans internes. Une partie de mon terrain s'est situé pendant la période électorale de 2017, puis lors d'échéances électorales internes au Parti socialiste lors du Congrès de 2018.

L'appartenance à un parti, une association ou un groupe social que l'on se propose d'étudier peut permettre de lever de nombreuses barrières. Comme l'indique Rémi Lefebvre, sociologue du Parti socialiste et militant, l'engagement politique peut être un moyen de réduire le coût d'entrée sur le terrain[14]. La connaissance des rouages, des normes et des codes sociaux du groupe enquêté, facilite la compréhension du discours des personnes interrogées. Par exemple, dans un parti comme le PS, les *courants* (ou tendances) occupent une place centrale. Derrière des faits politiques, des discours ou des alliances, se cachent très souvent des histoires de proximité, d'amitié, d'appartenance à un même courant, de rivalités et d'animosités qui ne peuvent être intelligibles que par la connaissance intime de la culture politique de l'organisation.

Mon appartenance au PS a donc permis d'accéder de manière plus facile et directe à certains interlocuteurs. À plusieurs reprises, je me suis présenté comme « doctorant et membre du Parti socialiste » pour pouvoir instaurer un climat de confiance et faciliter l'entretien. A la fin de nombreux entretiens, un moment de discussion politique s'ouvrait : la distinction enquêteur-enquêté disparaissait pour laisser place à un échange libre. L'appartenance partisane a été encore plus efficace lorsqu'il a fallu faire des entretiens au Maroc et en Tunisie. Être recommandé par des cadres ou anciens cadres du PS et identifié comme « camarade » a permis d'entrer en contact avec des interlocuteurs étrangers plus aisément. En somme, cette double position a été une plus-value pour la réalisation de mon terrain.

[14] Rémi LEFEBVRE. « « Politiste et socialiste ». Une politique d'enquête au PS ». *Revue internationale de politique comparée*, 2010, vol. 17, numéro 4, p. 127-139.

3.3 Organisation des chapitres

La présente thèse se divise en cinq chapitres démonstratifs et un chapitre conclusif

Le chapitre 1 définit le cadre théorique permettant d'analyser les partis politiques comme des acteurs transnationaux de politique étrangère. Trois dimensions sont étudiées : les partis comme entrepreneurs idéologiques, les partis comme acteurs insérés dans le processus de décision interne, et les partis comme acteurs non-étatiques.

Le chapitre 2 applique le cadre théorique retenu au cas empirique du Parti socialiste français et de la politique étrangère de la France au Maghreb. Il revient sur trois aspects. Le premier est le processus de fabrication de la politique étrangère sous la Ve République et l'importance des entourages présidentiels et ministériels au sein desquels se situent des acteurs partisans. Le second est la spécificité du PS à avoir développé en interne une expertise en matière de politique étrangère et des outils diplomatiques. Le troisième est la particularité des liens entre la France et le Maghreb, et plus particulièrement de l'histoire des rapports de la gauche française avec l'Afrique du Nord.

Le chapitre 3 détaille la diplomatie du PS au Maghreb durant la décennie d'opposition de 1971-1981. Il analyse les idées et les hommes qui font que le PS adopte une approche « tiers-mondiste » de la politique internationale. Dans ce chapitre, il est étudié les mécanismes d'une diplomatie de parti contestataire de la politique gouvernementale du Président Giscard d'Estaing.

Le chapitre 4 analyse la place occupée par la diplomatie du Parti durant les deux septennats du Président François Mitterrand (1981-1995). Il met en évidence les interactions qui se nouent entre le Parti et l'État, l'importance des relations interpersonnelles entre cadres du Parti et membres de l'administration. Il démontre comment la vision du Maghreb, au sein du PS, s'adapte à l'exercice du pouvoir et aux changements de contexte international.

Le chapitre 5 traite de la période post-mitterrandienne, de 1995 à 2017. Il revient sur l'alternance entre des périodes de cohabitation (1997-2002), d'opposition (2002-2012) de majorité (2012-2017) pour expliquer l'affaiblissement de la diplomatie de parti et sa marginalisation lors du dernier quinquennat socialiste.

Le chapitre conclusif revient sur les hypothèses initiales, les confronte aux conclusions partielles mises en évidence au cours de cette thèse et détaille les principaux apports de cette recherche à la discipline des relations internationales.

Chapitre 1- Les partis politiques, acteurs de politique étrangère

Introduction

Le concept de politique étrangère n'est plus exclusivement stato-centré. Une pluralité d'acteurs se saisissent des enjeux de politique étrangère et concurrencent le monopole étatique en la matière. Cette constatation empirique remet en cause l'approche théorique et paradigmatique réaliste des relations internationales, et de l'analyse de la politique étrangère (appelée APE ou *Foreign Policy Analysis* en anglais) comme sous-discipline de celle-ci. Pour les tenants du réalisme en théorie des relations internationales, l'État est un acteur rationnel et homogène qui agit sur la scène internationale pour défendre son intérêt national. L'intérêt national est appréhendé comme déterminé, non pas par des préférences intérieures liées à des questions historiques, culturelles, sociales, mais par le jeu de contraintes imposées par le système international.

Dans cette perspective, les premiers théoriciens réalistes de l'APE ont exclu de leurs études les considérations de politique intérieure, les reléguant à des dimensions anecdotiques. L'adage « *Politics stops at the water's edge* »[15] résume parfaitement cette conception. Il a été prononcé par le sénateur républicain Arthur Vendenberg en 1947 et, donnant lieu par la suite à la résolution du même nom, a ouvert la voie à un accord bipartisan pour la réalisation du Traité de l'Atlantique Nord. L'adage illustre l'idée communément admise que les compétitions politiques partisanes trouvent peu de traduction dans le domaine de la politique étrangère. Parce qu'elle est avant tout une affaire de puissance et de sécurité, la politique étrangère est l'expression des intérêts supérieurs de l'État, outrepassant les influences partisanes.

Ce postulat a été rendu caduque par l'évolution disciplinaire de l'analyse de la politique étrangère. Sa progressive autonomisation du champ de la théorie des relations internationales et de l'approche réaliste a ouvert la porte à la compréhension plus fine des mécanismes de fabrication interne de la politique étrangère. En ouvrant « la boîte noire » de l'État, les spécialistes de l'APE ont mis au jour la pluralité des acteurs entrant en interaction, parfois en concurrence, dans la définition et la réalisation de celle-ci.

[15] Howard BLISS, Maurice JOHNSON. *Beyond The Water's Edge: America's Foreign Policy*. Philadelphie: Lippincott, 1975. 272 p.

Il convient, comme le souligne Jean-Frédéric Morin, de noter que la définition même de la politique étrangère ne fait pas l'objet d'un consensus. En reprenant sa propre définition, nous entendons la politique étrangère de façon large – soit non restrictive à sa dimension étatique – comme :

> « *Les actions ou les règles gouvernant les actions d'une autorité politique indépendante déployée dans l'environnement international* »[16].

Cette approche de la diplomatie est aussi partagée par Christopher Hill qui la définit comme :

> « *la somme des relations extérieures officielles conduites par un acteur indépendant (principalement mais pas exclusivement par un État) dans les relations internationales* »[17].

Malgré l'élargissement disciplinaire de l'APE et contrairement à d'autres acteurs aussi divers que les décideurs, les régimes, les bureaucraties, l'opinion publique ou encore les médias et les groupes d'intérêts, les partis politiques restent des acteurs « *négligés* » (*neglected*)[18] et sous-investis par la recherche. L'influence des partis dans le processus de fabrication de la politique étrangère reste mal étudiée.

Ce chapitre démontre que, si les partis ont été mis de côté par la littérature académique, ils demeurent néanmoins des objets d'étude pertinents pour l'APE car ils se situent à l'intersection de trois renouvellements théoriques. Le premier renouvellement est celui interrogeant la place des idées. Initié par les théoriciens constructivistes, les réflexions sur le rôle des idées et des idéologies en politique étrangère trouvent un écho naturel dans la réflexion sur les partis. Ces derniers sont appréhendés comme des *entrepreneurs idéologiques* capables d'influencer l'agenda politique, les discours et les décisions de politique étrangère. Les partis participent de la construction de représentations collectives et façonnent les perceptions individuelles des décideurs. Les « *actions ou les règles gouvernant les actions d'une autorité politique* », que l'APE doit expliciter, sont le produit de normes, d'idéologies et de visions du monde

[16] Jean-Frédéric MORIN. *La politique étrangère : théories, méthodes et références*. Paris : Armand Colin, 2013. p. 12.
[17] Christopher HILL. *Foreign Policy in the Twenty-First Century*. London: Palgrave Macmillan, 2016. p.4.
[18] Chris ALDEN, Ammon ARAN. *Foreign Policy Analysis: New Approaches*. 2nd ed. New York and London: Routledge, 2017. p. 63.

socialement construites. Dans cette perspective, les partis politiques sont des espaces de production privilégiés de sources de politique étrangère.

Le second renouvellement mobilise les apports de l'analyse des politiques publiques pour encourager le développement d'une sociologie de la politique étrangère. Cette approche fait appel aux concepts et méthodes de la sociologie pour permettre de décrire les processus de fabrication de la politique étrangère et d'analyser les faits internationaux comme des faits sociaux[19]. La sociologie de la politique étrangère accorde une attention particulière à l'étude des interactions entre acteurs, à la sociologie des élites et à l'étude des champs de pouvoir au niveau international.

Enfin, le troisième renouvellement concerne l'intégration dans le périmètre de l'APE des réflexions dites transnationalistes. Le tournant transnational a ouvert la voie au questionnement de la dichotomie entre l'interne et l'externe. Les travaux transnationalistes ont permis de mettre en évidence la capacité d'acteurs non-étatiques d'entrer en interactions avec les États, de manière plus ou moins autonome. Les partis, parce qu'ils développent des liens en dehors du cadre national avec d'autres partis ou organisations internationales de partis, peuvent être appréhendés théoriquement comme des *acteurs transnationaux.*

Dans ce chapitre, nous retracerons succinctement l'évolution de l'APE dans l'étude des relations internationales, en mettant l'accent sur le manque de considération apporté aux partis (1). Puis, nous nous focaliserons sur les trois principaux renouvellements théoriques de l'APE qui plaident en faveur d'une meilleure prise en compte des partis (2). Enfin, nous détaillerons le parti pris théorique qui est de considérer les partis politiques comme des acteurs transnationaux de politique étrangère (3).

[19] Guillaume DEVIN. *Sociologie des relations internationales.* Paris : La Découverte, 2018. 131 p.

1. L'analyse de la politique étrangère en relations internationales

L'APE apparaît dans les années 1950 aux États-Unis. Elle s'est progressivement autonomisée de la théorie des relations internationales en développant ses propres outils conceptuels et méthodes (1.1). Elle a particulièrement insisté sur l'analyse de trois figures de la politique étrangère: le décideur, le bureaucrate et le diplomate (1.2). Le professionnel politique, quant à lui, reste beaucoup moins visible dans le champ disciplinaire (1.3).

1.1 La politique étrangère dans la théorie des relations internationales

L'APE est une sous-discipline des relations internationales[20]. Si elle est classiquement entendue comme l'étude des acteurs et déterminants contribuant à la fabrication de la décision de politique étrangère, une définition plus complète, que nous retenons, a été donnée par la politiste constructiviste Vendulka Kubalkova:

> « *L'APE fait référence à un processus multi-niveau complexe, qui consiste à étudier les objectifs qu'un gouvenrement poursuit dans ses relations avec d'autres gouvernements et dans le choix des moyens pour atteindre ces objectifs. Cette analyse comprend les communications compliquées au sein du gouvernement et entre ses divers agents, les perceptions et les mauvaises perceptions des décideurs, les images des autres pays, ainsi que les idéologies et les dispositions personnelles de chaque personne investie dans le processus de fabrication. Une importante part de l'analyse de la politique étrangère a consisté à étudier la nature et l'effet de la politique nationale sur la politique étrangère*. »[21]

Elle s'intéresse au processus de fabrication nationale de la politique étrangère. Elle place la focale sur l'acteur individuel qu'est le décideur, à la différence d'une approche centrée sur le contexte et les déterminants structurels comme variables explicatives des comportements de politique étrangère. Cette dimension est explicitée par Valerie Hudson:

[20] Julie KAARBO. "A Foreign Policy Analysis Perspective on the Domestic Politics Turn in IR Theory". *International Studies Review*. 2015, 17, 2. p. 191.

[21] « *FPA refers to a complex, multilayered process, consisting of the objectives that governments pursue in their relations with other governments and their choice of means to attain these objectives. Thus foreign policy encompasses the complicated communications within governments and amongst its diverse agents, plus the perceptions and misperceptions, the images of other countries, and the ideologies and personal dispositions of everyone involved. An important part of the study of foreign policy has been the nature and impact of domestic politics* », Vendulka KUBALKOVA. *Foreign Policy in a Constructed World*. New York : M.E. Sharpe, 2001. p. 17-18.

« Une insistance sur la spécificité de l'acteur, fondée sur l'argument que tout ce qui advient entre des nations et au-delà des nations est le fait de décideurs humains agissant seuls ou en groupe »[22].

Deux aspects préliminaires doivent être évoqués : la construction du champ disciplinaire de l'APE liée aux théories des relations internationales (a) et l'importance du débat agent-structure en APE (b)

a) La construction du champ disciplinaire de l'APE

Les premiers théoriciens réalistes des relations internationales conçoivent la politique étrangère comme la manifestation des intérêts nationaux et sécuritaires des États au sein du système international. En ce sens, l'APE fait partie de la théorie des relations internationales. Partant de la métaphore de Thomas Hobbes[23] d'un monde anarchique fait d'États-gladiateurs dont l'unique raison d'agir est la préservation de leur souveraineté et la maximisation de leur puissance, les tenants des écoles réaliste et néo-réaliste ont considéré l'État comme un acteur homogène et rationnel. Hans Morgenthau, dans son ouvrage *Politics Among Nations*[24], fait de la compréhension de la politique étrangère une dimension centrale de la théorie de la politique internationale. De même, George Kennan et Henry Kissinger, praticiens influencés par l'école réaliste, ne distinguent pas la compréhension de la politique étrangère des relations internationales.

L'approche réaliste n'est cependant pas homogène. Pour Kenneth Waltz[25], figure de proue des néo-réalistes, il faut établir une distinction entre trois images : les individus, les États et le système international. Ces trois images représentent trois niveaux d'analyse différents. Waltz considère que les deux premières images -l'individu et l'État- sont des déterminants mineurs pour expliquer les causes de la guerre et la politique internationale. En revanche, le déterminant majeur est la contrainte imposée par le système international sur les États. Cette contrainte est

---

[22] "*An actor-specific focus, based upon the argument that all that occurs between nations and across nations is grounded in human decision makers acting singly or in groups*". Valérie HUDSON. "Foreign Policy Analysis: Actor-Specific Theory and the Ground of International Relations". *Foreign Policy Analysis*, mars 2005, volume 1, numéro 1, 18 p.
[23] Thomas HOBBES. *Léviathan*. Paris : Gallimard, 2000. 1024 p.
[24] Hans MORGENTHAU. *Politics Among Nation.* New York : Alfred A. Knopf, 1948. 489 p.
[25] Kenneth N. WALTZ. *Man, the State and War, New York*. New York : Columbia University Press, 1959. 263 p.

faite de considérations matérielles et ordonné par la distribution des capacités de puissance au sein du système international.

Les théoriciens libéraux et néo-libéraux, à la différence des réalistes, ont permis l'émergence d'une sous-discipline autonome des relations internationales. Les libéraux postulent « l'interdépendance complexe »[26]. Ils invitent à scruter les facteurs internes comme les institutions, à distinguer les types de régimes ou encore à mesurer le poids des opinions publiques, comme variables explicatives des relations entre États. Comme le souligne Doyle, « *les libéraux font plus attention aux structures domestiques et aux différences individuelles que le font les réalistes* »[27]. L'approche libérale considère les demandes des groupes et individus (*inputs*) comme déterminant la production (*outputs*) des États en matière de politique étrangère[28].

Une grande théorie de l'approche libérale est celle dite de « *la paix démocratique* ». Cette théorie, fondée sur un empirisme historique, postule que les démocraties ne se font pas, ou rarement, la guerre entre elles. Pour justifier cette théorie, les libéraux placent comme variable déterminante la politique intérieure de l'État, son régime, sa culture, ses institutions et ses normes qui permettent de distinguer une démocratie d'un régime autoritaire[29].

L'institutionnalisme libéral met en avant le concept clé des « préférences étatiques ». L'intérêt national est le fruit d'un marchandage entre les préférences étatiques, et les acteurs non-étatiques agissent sur l'État pour la définition de ces préférences. Ce concept permet de saisir l'importance accordée aux variables politiques internes dans la compréhension de la politique étrangère. Andrew Morvacsik définit les « *préférences étatiques* » comme :

> « *Les préférences étatiques comprennent un ensemble d'intérêts fondamentaux définis au-delà de l'état du monde. Les préférences sont par définition causalement indépendantes des stratégies des autres acteurs et antérieures à des interactions*

[26] Robert KEOHANE, Joseph NYE. *Power and Interdependence : World Politics in Transition*. Bostin : Little Brown, 1977. 273 p.
[27] "*Liberals pay more attention to domestic structures and individual differences than do realists* » Michael DOYLE. Liberalism and Foreign Policy. In Steve SMITH (dir.). *Foreign Policy*. Oxford : Oxford University Press, 2008. p.59.
[28] Andrew MORAVCSIK. "Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics". *International Organizations*, 1997, vol. 51, no. 2, p. 517.
[29] Zeev MAOZ, Bruce RUSSETT. "Normative and Structural Causes of Democratic Peace, 1946-1986". *The American Political Science Review*, 1997, volume 87, numéro 3, p. 624-638.

politiques interétatiques spécifiques, incluant des menaces extérieures, des incitations, des manipulations d'information ou d'autres tactiques »[30]

Ces « *préférences* » se distinguent des « *capacités* » que les théoriciens réalistes associent à la puissance, distribuée au sein du système international. Le concept de « *préférence*s » permet d'étudier les différents acteurs qui, au sein de l'État, façonnent ces préférences, influencent le positionnement et la décision de politique étrangère.

b) Le débat agent-structure au cœur de l'APE

De cette volonté de se détacher de l'analyse systémique réaliste est née l'APE au tournant des années 1950-1960. Fortement imprégnée à son origine par l'approche béhavioriste, trois paradigmes sont au coeur de sa fondation[31].

(1) Le premier est celui de Snyder, Bruck et Sapin[32] qui se focalisent sur l'étude de la décision et de sa fabrication plutôt que sur l'étude du résultat (*outcome*). Pour ce faire, l'APE doit mobiliser un ensemble pluriel de disciplines et porter son regard sur plusieurs acteurs.

(2) Le second paradigme est l'oeuvre de James Rosenau[33]. Il soutient l'idée que la politique étrangère doit être comprise par un travail minutieux d'observation empirique des processus et des acteurs, et qu'elle doit se défaire des « grandes théories » des relations internationales pour construire des théories spécifiques des acteurs (*actor-specific theory*).

(3) Enfin, les travaux de Harold et Margaret Sprout[34] invitent à se focaliser sur ce qu'ils nomment le « psycho-milieu » soit la perception par les décideurs du contexte international et du contexte opérationnel, ouvrant la voie à l'immersion d'approches psychologiques et cognitives dans l'analyse de la politique étrangère

---

[30] « S*tate preferences, as the concept is employed here, comprise a set of fundamental interests defined across "states of the world." Preferences are by definition causally independent of the strategies of other actors and, therefore, prior to specific interstate political interactions, including external threats, incentives, manipulation of information, or other tactics.* » Andrew MORAVCSIK. op. cit. p. 515.

[31] Valerie HUDSON. op. cit. p. 5-6.

[32] Richard SNYDER dir. *Decision Making as an Approach to the Study of International Politics*. New York : Free Press of Glencoe, 1962. 327 p.

[33] James ROSENAU. *Pre-theories and Theories of Foreign Policy*. Ann Arbor : University Press of America, 1999. 176 p.

[34] Margaret SPROUT, Harold SPROUT. *Man–Milieu Relationship Hypotheses in the Context of International Politics*. Princeton : Center for International Studies, 1956. 101 p.

La discipline reste par ailleurs parcourue par le débat « *agent-structure* »[35] à savoir le degré d'influence à accorder aux contraintes de la structure, de l'environnement extérieur dans la politique étrangère par rapport à l'autonomie et au libre-arbitre des acteurs. Comme cela a été explicité précédemment, chez les théoriciens néoréalistes, la structure détermine largement le comportement des agents[36]. On retrouve également cette considération structuraliste au sein de l'école anglaise des relations internationales[37], ou encore chez les théoriciens néo-marxistes comme Immanuel Wallerstein et sa théorie du « *système-monde* »[38]. Du côté des théories constructivistes, certains soutiennent également la primauté de la structure sur les capacités des agents : les structures sont moins matérielles qu'idéelles, mais contraignent le comportement des agents[39].

Dans sa fameuse application de la théorie du « *jeu à double niveau* », Robert Putnam (1988) essaie de réconcilier l'agent et la structure en montrant comment, dans les négociations internationales, l'environnement extérieur et l'environnement intérieur entrent en interaction par l'intermédiaire du diplomate. Chaque négociateur connait son « *ensemble-gagnant* », soit l'ensemble des possibilités acceptables dans son environnement national. La probabilité de réussite d'un accord au niveau international s'accroit à mesure que les « *ensemble-gagnants* » des différents négociateurs s'élargissent et se recoupent.

Walter Carlsnaes propose, quant à lui, un cadre analytique en trois temps, afin d'expliquer les décisions de politique étrangère tout en permettant de réconcilier l'agent et la structure. Il relie ces deux pôles en mettant en exergue une chaîne de liens et d'interactions. Selon lui, il y a trois dimensions dans la décision. La première est *intentionnelle* : elle place l'agent au cœur du processus en cherchant à retracer le mécanisme de décision, les objectifs affichés et les justifications politiques rationnelles sous-entendues. La seconde est *dispositionnelle* : la rationalité pure et parfaite de la décision n'existe pas. Tout acteur est construit par des perceptions, des valeurs, des représentations. Ces dispositions cognitives influencent la réalisation de son action. Enfin, la dernière dimension est *structurelle* : le décideur confronte

---

[35] Walter CARLSNAES. *The agency-structure problem in Foreign Policy Analysis*. Uppsala : Uppsala University, 1992. pp. 245-270.
[36] Kenneth WALTZ. *Theory of International Politics.* Reading : Addison-Wesley Publishing Company, 1979. 251 p.
[37] Hedley BULL. *The Anarchical Society.* New York : Columbia University Press, 1977. 335 p.
[38] Immanuel WALLERSTEIN. *The Capitalist World-Economy.* Londres : Cambridge University Press, 1979. 305 p.
[39] Alexander WENDT. "Anarchy is What States Make of It : The Social Construction of Power Politics". *International Organization,* Printemps 1992, volume 46, numéro 2, p. 391-425.

son choix aux contraintes imposées par la structure, qu'elle soit nationale (régime politique) ou internationale (rapports de forces régionaux, internationaux).

1.2 Les trois objets privilégiés de l'APE: la décision, la bureaucratie et la diplomatie

La grande majorité des travaux de l'APE se sont concentrés sur trois ensembles de questions que l'on peut résumer par trois objets : celle de la décision (le décideur et son entourage) (a); celle du rôle de la structure bureaucratique d'État (le bureaucrate et son administration) (b); celle de la diplomatie (le diplomate et ses pratiques) (c). Nous montrerons comment ces objets privilégiés de l'APE font l'objet de débats académiques majeurs.

a) La rationalité du décideur en question

L'intérêt central porté à la décision place l'analyse du décideur au cœur des préoccupations des théoriciens de l'APE. La première approche, héritée de la théorie des choix rationnels dans la continuité des travaux de Thomas Schelling[40] et de la diffusion de la théorie des jeux, postule que le décideur est un agent rationnel. La décision de politique étrangère est le fruit d'un calcul coût-avantage. Graham T. Allison propose, dans sa célèbre étude sur *l'essence de la décision*[41], une explication de la décision américaine lors de la crise des missiles de Cuba comme le résultat d'un calcul rationnel du Président Kennedy.

Ce postulat de la rationalité du décideur a été fortement remis en question. Pour Harold et Margaret Sprout[42], une décision est prise dans la confrontation entre l'environnement opérationnel (soit la réalité objective) et l'environnement psychologique (soit la réalité subjective propre au décideur). Cet environnement subjectif peut varier en fonction de la définition qui est donnée de la situation[43]. Cette définition peut être sujette à de multiples biais, comme la simplicité, le manque de cohérence, les sous-estimations ou encore l'aversion aux risques[44].

---

[40] Thomas SCHELLING. *The Strategy of Conflict*. Cambridge : Harvard University Press, 1960. 309 p.
[41] Graham T. ALLISON. *Essence of decision: explaining the Cuban missile crisis*. New York : Little Brown, 1971. 338 p.
[42] Herbert SPROUT et Margaret SPROUT. "Environmental Factors in the Study of International Politics". *Journal of Conflict Resolution*, 1957, volume 1, numéro 4, p. 309-328.
[43] Richard SNYDER, H.W BRUCK et Burton SAPIN dir. *Foreign Policy Decision Making (Revisited)*. Basingstoke : Palgrave MacMillan, 2003. 186 p.
[44] Steve SMITH, Amelia HADFIELD et Tim DUNNE dir. *Foreign Policy : Theories, Actors, Cases, 2e .d*. Oxford : Oxford University Press, 2012. 576 p.

L'ouvrage fondamental de Robert Jervis[45] constitue une pierre angulaire de l'APE en confirmant la remise en question de la rationalité du décideur. Selon lui, les décideurs peuvent être influencés par des mauvaises perceptions (*misperceptions*) qui conduisent à prendre des décisions sous-optimales. Ces mauvaises perceptions sont le fruit de contraintes institutionnelles et cognitives. Elles peuvent conduire, par exemple, à vouloir appliquer un raisonnement analogique et ainsi tenter d'appliquer à une situation nouvelle des solutions passées[46].

Le développement de la psychologie et des études cognitives a trouvé une application dans le champ disciplinaire de l'APE. La personnalité du décideur a fait l'objet de multiples travaux, mobilisant des concepts tels que celui de « *code opérationnel* »[47] (*operational code),* de « *visions du monde* » (*world views)* ou encore de « *cartes mentales* » (*mental roadmap*). Un exemple de cette application est la typologie des présidents américains de James Barber. Il distingue les différents présidents en fonction de leur profil psychologique, selon l'investissement personnel dans leur fonction présidentielle et leur degré de satisfaction individuel. Une autre typologie a été proposée par Orbovich et Molnar[48]. Ils distinguent quatre types de *leadership* en fonction de l'importance accordée au contexte et au degré d'attachement à la rationalité dans la prise de décision: le leadership de type « *systémique* » (qui repose sur des considérations rationnelles), le leadership de type « *spéculatif* » (orienté par le contexte), le leadership de type *«judiciaire* » (orienté par l'objectif à atteindre) et le leadership de type « *intuitif* » (qui repose sur des considérations non rationnelles).

Dans la continuité des débats sur la rationalité du décideur, certains théoriciens ont proposé des modèles pour réconcilier rationalité et non rationalité. C'est le cas d'Alex Mintz[49] qui propose un modèle visant à réconcilier les approches béhavioristes et cognitivistes, appelé modèle « *poly-heuristique* ». Selon lui, le processus de décision de la politique étrangère s'établit à deux niveaux. Un premier niveau de décision fait intervenir des considérations qui peuvent être d'ordre non rationnelles. Cette phase dite « dimensionnelle » permet au décideur d'exclure

---

[45] Robert L. JERVIS. *Perception and Misperception in International Politics*. Princeton : Princeton University Press, 1976. 464 p.
[46] Yuen FOONG KHONG. *Analogies at War : Korea, Munich, Dien Bien Phu, and the Vietnam Decisions of 1965*. Princeton : Princeton University Press, 1992. 304 p.
[47] Alexander GEORGE. "The Operational Code : A Neglected Approach to the Study of Political Leaders and Decision-Making". *International Study Quarterly*, juin 1969, volume 13, numéro 2, p. 190-222.
[48] Cynthia ORBOVICH et Richard MOLNAR. Modeling foreign policy advisory processes. In Eric SINGER et Valerie HUDSON dir. *Political Psychology and Foreign Policy*. New York : Routledge, 1992. p. 202.
[49] Alex MINTZ dir. *Integrating Cognitive and Rational Theories of Foreign Policy: The Poliheuristic Theory of Decision*. Basingstoke : Palgrave MacMillan, 2004. 175 p.

certaines options qu'il juge inopérantes ou inefficaces. Dans un second temps, le décideur adopte un comportement proche de ce que les théoriciens du choix rationnel ont mis en évidence. Les options d'action sont proposées, construites puis sélectionnées sur des critères faisant intervenir une prise en considération des contraintes internes et externes.

Les travaux présentés ci-dessus ont porté leur attention uniquement sur la personne du décideur. D'autres travaux ont cherché à étudier les phénomènes de prise de décision non plus individuelle mais collective et à élargir la compréhension de la décision à l'entourage du décideur. C'est le cas en particulier des travaux d'Irving Janis qui développe le concept de « *décision groupale* » (*groupthink*)[50]. Pour cela, il utilise l'exemple historique du débarquement américain dans la Baie des cochons en avril 1961. Il en conclue qu'en situation de décision collective, les différents acteurs tendent à maintenir l'unité du groupe en adoptant une position consensuelle qui consiste à ne pas exprimer d'opinions contradictoires. Par effet de conformisme, un groupe peut donc être amené à sélectionner une option qui, sans être la plus optimale, recueille l'assentiment du plus grand nombre.

À la différence du modèle de « *décision groupale* », le modèle du polythink développé par Mintz et Wayne[51] met en exergue la pluralité des points de vue s'exprimant au sein d'un groupe décisionnel, créant une compétition interne entre les conceptions, définitions et solutions envisageables. Cette compétition des options peut altérer le processus de décision. Enfin, un modèle intermédiaire entre le *groupthink* et le *polythink* appelé « *Con-Div* »[52] pour « convergences-divergences » postule que la dialectique des délibérations au sein d'un groupe de décideurs permet la confrontation des points de vue. Selon Mintz et Wayne, ces dynamiques de délibération sont les plus à même de mener à une décision équilibrée et optimale.

b) Le rôle de l'administration en politique étrangère

L'étude de la bureaucratie a constitué un objet privilégié de la sociologie. De Max Weber à Michel Crozier, la sociologie a démontré que derrière l'apparent « monstre froid » étatique se

[50] Irving JANIS. *Victims of Groupthink: Psychological Studies of Policy Decisions and Fiascos*. Boston : Houghton Mifflin, 1982. 349 p.
[51] Alex MINTZ et Carly WAYNE. *The Polythink Syndrome : U.S. Foreign Policy Decisions on 9/11, Afghanistan, Iraq, Iran, Syria, and ISIS*. Palo Alto : Stanford University Press, 2016. 200 p.
[52] Ibid.

cache de multiples acteurs qui défendent leurs propres intérêts et adoptent leurs propres cultures.

L'étude de la politique étrangère a, dès son origine, accentué l'intérêt des chercheurs pour l'étude de l'appareil bureaucratique. Il s'agit de prendre en considération le poids des structures administratives dans l'analyse de la politique étrangère. Le décideur doit composer avec des contraintes internes, le poids de la bureaucratie en étant une. Pour Morton Halperin, la bureaucratie se définit comme l'ensemble des fonctionnaires civils, des nominations politiques, ainsi que des officiers militaires[53]. Cette perspective a été explicitée par Graham T. Allison dans ses modèles II et III. Dans le modèle III appelé « Model de politique bureaucratique » (« *Bureaucratic Politics Model* »), il démontre que la décision est le fruit d'un processus d'interaction et de concurrence entre différents acteurs de l'administration. Premièrement, le décideur a à sa disposition un certain nombre d'options et de règles à suivre qui ont été proposées par son administration. L'ensemble de ces règles sont appelées « *procédures opérationnelles permanentes* » (POP). Ces procédures conduisent à exclure certaines options de décision *a priori*.

De plus, les acteurs bureaucratiques ne sont pas neutres et partagent des visions et des attitudes. La « *culture organisationnelle* » des différentes administrations influence la décision. Elle est définie par Jean-Frédéric Morin comme:

> « *un système intégré de constructions sociales, incluant des croyances causales, des principes normatifs, des rituels et des discours, propres à une organisation, que cette organisation soit comprise comme un ministère, un corps d'armée, ou même une organisation intergouvernementale* »[54].

L'étude des cultures d'organisation est particulièrement appliquée à l'étude du ministère de la défense et des différents états-majors[55]. Elle est aussi utilisée par les théoriciens de la sociologie

---

[53] Morton HALPERIN, Pricilla CLAPP, Arnold KANTER. *Bureaucratic Politics and Foreign Policy*. Washington DC : Brookings Institution Press, 2006. p.4.
[54] Jean-Frédéric MORIN. op. cit. p. 123.
[55] Gary SNYDER, Paul DIESING. *Conflict Among Nations: Bargaining, Decision Making and System Structure in International Crises*. Princeton : Princeton University Press, 1977. 596 p.

des pratiques diplomatiques qui se sont intéressés aux normes, codes et routines propres aux différents ministères des affaires étrangères[56][57].

La principale aporie du modèle bureaucratique est d'oublier la pluralité des acteurs en dehors de l'administration qui participent de la construction d'une politique étrangère, que ce soient les groupes d'intérêts, les parlements ou encore les acteurs transnationaux.

c) La mise en pratique de la politique étrangère

Au sein de l'administration, un acteur retient naturellement l'intérêt du spécialiste de l'APE. Il s'agit du ministère des affaires étrangères et des diplomates qui le composent.

Pour Paul Sharp, la diplomatie est la « *gestion de la séparation* »[58]. L'étude de la diplomatie invite à prendre en compte la pluralité des outils, pratiques et normes utilisés par les États pour agir sur la scène internationale. Pour Jan Melissen, la politique étrangère est le message et la diplomatie le médium par lequel le message est diffusé[59].

Les *Diplomatic Studies* forment un sous-champ disciplinaire. Alors que l'APE s'est prioritairement attachée à décortiquer les mécanismes nationaux menant à la fabrication de la décision, les spécialistes de la diplomatie ont cherché à rendre compte des moyens mis en œuvre pour sa réalisation, comme le décrit Christian Lequesne :

> « *Si l'étude* de la politique étrangère (on parle en anglais de Foreign policy analysis) *renvoie aux décisions produites par une autorité politique (le plus souvent un État) dans l'environnement international, celle de la diplomatie se concentre sur les mécanismes de représentation, de communication et de négociation au travers desquels cette même autorité politique participe aux relations internationales »*[60].

[56] Iver B. NEUMANN. *At Home with the Diplomats : Inside a European Foreign Ministry*. Cornell : Cornell University press, 2012. 232 p.
[57] Christian LEQUESNE, Jean HEILBRONN. "Senior Diplomats in the French Ministry of Foreign Affairs : When an Entrance Exam Still Determines the Career". *The Hague Journal of Diplomacy*, 2012, volume 7, numéro 3, p. 269-285.
[58] Paul SHARP. *Diplomatic Theory of International Relations*. Cambridge : Cambridge University Press, 2009. 352 p.
[59] Jan MELISSEN dir. *Innovation in Diplomatic Practice*. Basingstoke : Palgrave MacMillan, 1999. 267 p.
[60] Christian LEQUESNE. *Ethnographie du Quai d'Orsay. Les pratiques des diplomates français*. Paris : CNRS Editions, 2017. p. 13.

L'étude de la diplomatie et des diplomates est venue s'immiscer dans le débat agent-structure, en apportant sa propre contribution inspirée de la sociologie des pratiques[61]. Iver Neumann a cherché à appliquer à l'étude de la diplomatie l'analyse des pratiques, dans la continuité des réflexions sociologiques de Pierre Bourdieu en 1972 dans son « *Esquisse d'une théorie de la pratique* ». Il plaide pour la remise en question du monopole de concepts tels que le pouvoir, la souveraineté ou les normes, pour se réorienter vers l'étude de ce que *font* réellement les acteurs de la politique étrangère et ce qu'ils *s'imaginent faire*[62]. Cette perspective s'éloigne fortement du déterminisme structurel pour laisser place à l'autonomie des acteurs. Pour Christian Lequesne et Gilles Riaux, « *la sociologie des pratiques suppose que ce sont toujours les agents qui créent les institutions* »[63]. Cette approche de l'étude de la diplomatie a pu conduire à des travaux sur la formation des diplomates[64] mais aussi sur les pratiques des diplomates à partir d'une démarche ethnographique d'observation des instances de socialisations, des codes partagés au sein du groupe des diplomates, des routines quotidiennes[65].

Le croisement des apports de l'APE et de l'étude de la diplomatie représente un terrain académique fécond, afin de mettre en évidence la boucle d'action et de rétroaction entre la fabrique de la décision, sa mise en œuvre par la diplomatie et les effets de cette mise en œuvre sur la fabrique de la décision future.

1.3 Les partis politiques, des acteurs négligés par l'APE

Entre le décideur, le diplomate et la bureaucratie, l'homme ou la femme politique semble être absent et les partis des acteurs « négligés » par l'APE. Une première explication est d'ordre normative (a), une seconde est d'ordre méthodologique (b).

a) La politique étrangère, un enjeu secondaire pour les partis

[61] Jérémie CORNUT, Vincent POULIOT. "Practice Theory and the Study of Diplomacy : A Research Agenda". *Coopération and Conflict*, 2015, volume 50, numéro 3, p. 297-315.
[62] Iver NEUMANN. "Returning practice to the linguistic turn : the case of diplomacy". *Millenium : Journal of International Studies*, 2002, volume 31, numéro 3, pp. 627-651.
[63] Christian LEQUESNE et Gilles RIAUX. Pour une sociologie des acteurs étatiques de la politique étrangère. In Christian LEQUESNE et Hugo MEIJER. *La politique étrangère : approches disciplinaires*. op. cit. pp. 93-114.
[64] Marie-Christine KESSLER. *Les Ambassadeurs*. Paris : presses de Sciences Po, 2012. 416 p. ; Christian LEQUESNE et Jean HEILBRONN. op. cit.
[65] Iver NEUMANN. op.cit. 2012 ; Christian LEQUESNE. op.cit. 2017

Les partis sont négligés dans l'étude de la politique étrangère parce que les partis eux-mêmes relèguent les enjeux de politique étrangère au second rang de leurs priorités politiques.

Dans un article de 1978, Marcel Merle s'interrogeait sur le lien entre partis politiques et politique étrangère en France. A la question « *Pourquoi les partis politiques n'accordent-ils à la politique étrangère qu'une place réduite dans leurs programmes et dans leurs débats ?* »[66], il propose trois hypothèses. La première concerne « *l'apathie des infrastructures sociales* ». Les enjeux de politique étrangère ne sont pas des déterminants du vote et ne font pas l'objet d'un intérêt prononcé dans l'opinion publique. Les professionnels politiques délaissent ces thématiques lors des campagnes électorales. La seconde hypothèse rappelle le caractère déterminant de la contrainte extérieure dans la conduite des relations internationales. Les décideurs politiques nationaux ne peuvent promettre un projet de changement du système international dans leurs programmes politiques sous peine d'être désavoués. Enfin, la dernière hypothèse plaide pour une volonté délibérée d'occultation par les professionnels politiques, conduisant à une simplification à outrance des problématiques internationales pour les faire concorder avec leur vision du monde. La complexification du monde et les interdépendances complexes entrent en contradiction avec le message politique simple conçu pour les périodes de campagnes électorales.

Ces trois hypothèses doivent être cependant nuancées et mises en perspective dans le contexte actuel. Les opinions publiques ont intériorisé l'importance des enjeux internationaux dans les campagnes électorales. La campagne présidentielle française de 2017 en est un exemple. La question européenne a constitué le principal clivage. L'enjeu migratoire a été aussi déterminant pour positionner les différentes offres électorales. La lutte contre le terrorisme et le positionnement sur le conflit syrien a aussi révélé des différences marquées entre les différentes formations politiques, notamment sur les alliances politiques à mener : d'un côté, plusieurs candidats souhaitaient un rapprochement avec la Russie et le régime Syrien ; de l'autre, certains candidats maintenaient la priorité sur l'alliance avec les États-Unis et l'OTAN. La multiplication des enjeux « transnationaux » appelle une réponse de politiques publiques nationales qui s'étend au-delà du domaine traditionnel de la politique étrangère, à savoir la diplomatie et la guerre.

[66] Marcel MERLE. « Partis politiques et politique étrangère en régime pluraliste ». *Revue internationale des sciences sociales*, 1978, volume 30, numéro 1, p.87.

La seconde et la troisième hypothèses omettent de dire que les enjeux internationaux évoqués dans une campagne ont aussi une fonction de légitimation de la candidature et de la stature internationale du candidat. Les décideurs politiques peuvent trouver un intérêt à afficher un volontarisme en matière internationale pour désigner un objectif commun, mobiliser les électeurs sur le sentiment d'unité patriotique ou encore améliorer l'image nationale à l'étranger.

b) Les partis, des objets d'analyse délicats

Le délaissement des partis par l'APE peut trouver une explication disciplinaire et méthodologique. La « division des tâches » au sein de la science politique entre approches internistes et internationales a conduit à segmenter les objets d'étude, les approches et les méthodes. Les partis restent les objets privilégiés des approches de sociologie électorale.

Une seconde difficulté méthodologique tient à la pluralité des formes partisanes regroupées derrière la dénomination de « parti politique ». Ces dernières peuvent être forts ou faibles, de masses ou de cadres, uniques ou pluralistes, d'opposition ou majoritaires, composés de factions, « attrape-tout » ou fortement idéologisés. Il convient de comprendre le parti comme une organisation dynamique, qui s'adapte au contexte et au changement de contextes politiques ainsi qu'aux transformations sociales et culturelles.

Enfin, une troisième difficulté méthodologique consiste à définir le niveau d'analyse de la variable partisane dans l'étude de la politique étrangère. En partant de la typologie des différents niveaux d'analyse en APE proposée par Valerie Hudson[67], les partis peuvent intervenir en amont dans la socialisation du décideur, et participer à la construction de ses perceptions et visions du monde. Les partis peuvent intervenir pendant la fabrication de la politique étrangère en mettant à l'agenda, en proposant des options de politique étrangère ou encore en votant au sein des institutions parlementaires. Enfin, ils peuvent intervenir en aval dans la construction d'une communication et d'un discours pour légitimer l'action de politique étrangère.

Dans la seconde partie de ce chapitre, nous allons détailler les principaux renouvellements conceptuels au sein de l'APE qui permettent d'insérer l'acteur partisan dans l'étude de la politique étrangère.

---

[67] Valerie HUDSON. *Foreign Policy Analysis: Classic and Contemporary Theory.* Maryland: Rowman & Littlefield Publishers, 2007. p. 34.

2. Le renouvellement paradigmatique de l’APE

Discipline fondée sur l’étude de la décision en politique étrangère, l’APE s’est enrichie des évolutions théoriques et conceptuelles des relations internationales. Le tournant constructiviste a conduit à faire de l’étude des idées et des idéologies des objets d’analyse aussi importants que les intérêts et les institutions (2.1). Les apports de la sociologie, notamment en France, ont permis de renouveler la méthodologie d’enquête, pour faire une place plus grande à la méthode qualitative, aux enquêtes de terrain et à la sociologie des acteurs (2.2). Enfin, les apports de la théorie transnationaliste ont contribué à étendre le périmètre d’étude de l’APE au-delà de l’acteur étatique, en prenant en compte les acteurs non-étatiques (2.3).

2.1 Un objet : la place des idées en politique étrangère

Les idées comptent en politique étrangère. Ce paradigme est le principal apport du constructivisme à la discipline des relations internationales (a). En APE, il trouve un débouché naturel dans la théorie des « rôles nationaux », développée dans les années 1970 et remis au goût du jour à la fin des années 1990 (b).

a) Les apports du constructivisme

La théorie constructivisme représente un tournant important pour le développement de l’APE. Ses théoriciens envisagent la politique étrangère comme une construction sociale faites de valeurs, de normes, d’idées, des idéologies, de perceptions et de rôles.

L’idéologie peut être définie comme un système d’idées, qui misent en ensemble, apportent une compréhension de la réalité et dessinent une vision du monde. Walter Carlsnaes distingue trois usages du mot « idéologie » dans la théorie des relations internationales[68]. La première acception considère la politique étrangère d’un État comme étant essentiellement l’expression d’une idéologie particulière. Dans cette acceptation, la notion d’idéologie se rapproche de celle de culture politique nationale. Cette appréciation rejoint la définition de Ole R. Holsti qui définit la politique étrangère comme *« la manifestation extérieure d’institutions nationales, d’idéologies et d’autres attributs du politique* ». Dans cette conception, l’idéologie participe de

[68] Walter CARLSNAES. *Ideology and Foreign Policy: Problems of Comparative Conceptualization*. Oxford: Basil Blackwell Ltd., 1986. p.70.

la construction et de la définition des intérêts nationaux. Ces intérêts ne sont pas immuables et sont le fruit d'une négociation entre différents acteurs internes, partageant différentes visions du monde. La seconde utilisation est analytique: l'idéologie est utilisée pour expliquer la substance, les sources, le processus et les décisions de politique étrangère. Elle se rapproche, dans cette conception, de la notion de croyances et d'idées. Enfin, la troisième interroge la façon dont les politiques étrangères sont étudiées en utilisant la notion d'idéologie. Celle-ci peut donc être assimilée à un courant de pensée académique ou à une approche théorique particulière.

Une idéologie est donc composée d'un ensemble d'idées, mais aussi de valeurs et de normes. Les théoriciens libéraux Judith Goldstein et Robert Keohane[69] s'intéressent au poids des idées dans la politique étrangère et leurs influences au sein des institutions. Ils distinguent différentes catégories de croyances : les « *visions du monde* », grandes idées et conceptions générales de la politique internationale ; les « *principes* » qui sont des idées normatives permettant au décideur de faire la distinction entre le bien et le mal, le souhaitable et l'inacceptable ; les « *croyances causales* » qui permettent de retracer les liens de causalité et qui servent de guide pour la réalisation d'objectifs de politique étrangère.

Ils distinguent trois mécanismes par lesquels les idées peuvent avoir des effets sur la décision de politique étrangère. Les idées peuvent devenir des « *feuilles de route* » (*road maps*) pour l'action, permettant d'exclure des options et sélectionner les chemins conduisant à une décision de politique étrangère. Elles peuvent servir de mécanisme de coordination en l'absence de solution, en cherchant notamment à maintenir l'unité d'une coalition. Enfin, elles peuvent être institutionnalisées dans des règles et des normes de procédure, et contraindre le décideur.

Si les idées comptent en politique étrangère, celles-ci ne « *flottent pas librement dans l'air* »[70]. Elles sont portées par des acteurs individuels ou collectifs qui cherchent à les traduire en politique étrangère. Le concept utilisé est celui d'« *agency* » qui s'oppose à la « *structure* ». La théorie des rôles nationaux vise à réconcilier l'agent et la structure tout en plaçant la dimension idéelle au cœur de sa réflexion.

[69] Judith GOLDSTEIN et Robert KEOHANE dir. *Ideas and Foreign Policy : Beliefs, Institutions and Political Change*. Ithaca : Cornell University Press, 1993. 308 p.
[70] Thomas RISSE-KAPPEN. "Ideas Do Not Float Freely: Transnational Coalitions, Domestic Structures, and the End of the Cold War". *International Organization,* 1994, volume 48, numéro 2, pp. 185-186.

b) La théorie des rôles nationaux

L'APE s'est particulièrement intéressée à la question des rôles nationaux. Un rôle national peut s'entendre comme « *un ensemble d'attentes partagées relatives aux comportements d'un État, en fonction de sa position sur la scène internationale* »[71]. Elle a été développée pour la première fois en 1970 par Kai Holsti[72]. Il s'inspire directement des travaux de sociologie comportementaliste sur les « rôles » de George H. Mead[73] (1934) et Ralph Linton[74] ou encore Talcot Parsons[75]. À la différence des *statuts* ou des *positions*, les *rôles* sont dynamiques et se construisent au cours d'interactions entre le *moi* et *l'autre*. Les rôles sont *joués* et mouvants, et non *occupés* et figés. Il existe une confrontation entre le rôle *prescrit* et socialement attendu par l'*autre* et le rôle *conçu* et voulu par le *moi*. De cette tension entre le rôle prescrit et le rôle conçu naît le rôle *exécuté* (*performed*).

Les rôles nationaux sont le fruit d'une combinaison entre des rôles prescrits de manière objective (*alter*) et des rôles conçus de manière subjective (*ego*). Holsti définit la conception du rôle comme: « *l'image des orientations ou des fonctions appropriées d'un État vers, ou dans, l'environnement extérieur* »[76].

Les sources de la conception du rôle national (*national role conception* ou *NRC*) par le décideur peuvent trouver leurs racines dans un ensemble de déterminants nationaux matériels, tels que les ressources, les capacités de l'État, les besoins socio-économiques, et immatériels comme les valeurs nationales, la tradition historique, l'idéologie, la personnalité du décideur, le poids de l'opinion publique[77]. La conception des rôles nationaux invite à mobiliser les approches et théories de l'APE. L'étude de Brummer et Thies[78], par exemple, encourage à se focaliser sur les élites politiques et les déclarations des décideurs afin de considérer leurs expressions comme la manifestation de l'action de l'État.

---

[71] Jean-Frédéric MORIN. op.cit. p. 113.
[72] Kai J. HOLSTI. "National Role Conceptions in the Study of Foreign Policy". *International Studies Quarterly*, 1970, volume 14, numéro 3, p. 233-309.
[73] George H. Mead, *Mind, Self, and Society*. Chicago : University of Chicago Press, 1934. 536 p.
[74] Ralph Linton, *The Study of Men : an introduction*. New York : Appelton Century, 1936. 403 p.
[75] Talcott Parson, *The Social System*. Hove : Psychology Press, 1991. 575 p.
[76] « *The image of the appropriate orientations or functions of their state toward, or in, the external environment* " Kai J. HOLSTI. op. cit. p. 246.
[77] Ibid.
[78] Klaus BRUMMER et Cameron THIES. "The Contested Selection of National Role Conceptions". *Foreign Policy Analysis*, 2015, volume 11, numéro 3, p.275.

Les sources de la prescription du rôle national (*national role prescription* ou *NRP*), à l'inverse, sont définies par des facteurs extérieurs qui réduisent la marge de manoeuvre des décideurs. C'est le cas de la structure du système international, des normes internationales, de l'opinion publique internationale. La confrontation de ces deux rôles conduit à la construction d'un *statut national* qui par la suite, est traduit en *performance*, soit l'ensemble des décisions et des actions prises en matière de politique étrangère. Le développement de la recherche sur les rôles nationaux a permis d'identifier différents rôles pouvant être utilisés par les États sur la scène internationale, ainsi que les sources de ces différents rôles[79].

Dans le cas de la France, les principaux travaux ont démontré que le principal rôle national était celui construit par le Président de Gaulle et que celui-ci se perpétuait après lui[80]. Thumerelle et Le Prestre mettent en exergue la continuité de la vision gaullienne du monde dans la politique étrangère mitterrandienne[81]. Ce rôle est construit sur l'universalité de la France, l'indépendance de la puissance, la nécessité de maintenir le rang. Il se manifeste par un activisme en faveur du multilatéralisme, de la construction européenne, de la promotion de l'image du pays des droits de l'homme, du souhait de conserver son siège de membre permanent au siège de l'ONU, sa puissance nucléaire, ses territoires d'outre-mer ou encore via l'influence de la francophonie.

Les travaux de Christian Lequesne[82] permettent de saisir les différentes visions du monde qui se confrontent dans la fabrication de la politique étrangère française. Dans son éthnographie du Quai d'Orsay, il précise l'opposition entre de deux cartes mentales au sein des diplomates : d'un côté les partisans de l'indépendance et de la grandeur de la France, et de l'autre les soutiens d'une lecture « occidentaliste » du monde marquée par le rapprochement avec les États-Unis. Ces deux cartes mentales, si elles sont étudiées dans le cas des membres du corps diplomatique, peuvent s'appliquer aux responsables politiques et être identifiées dans les discours politiques.

Le terme de « gaullo-mitterrandisme » vient qualifier la continuité existante entre les deux Présidents sur les principes de politique étrangère. Attachés à l'indépendance de la France à l'égard des deux blocs, Charles De Gaulle, François Mitterrand, puis Jacques Chirac, partagent

[79] Cameron G. THIES. "Role Theory and Foreign Policy Analysis in Latin America". *Foreign Policy Analysis*, 2017, volume 13, p. 663-664.
[80] Charles THUMERELLE et Philippe LE PRESTRE. France: The Straitjacket of New Freedom. In Le PRESTRE, Philippe dir. *Role Quest in Post Cold War Era*. Montreal : McGill Queen Press, 1999. p. 131.
[81] Ibid.
[82] Christian LEQUESNE. op. cit. 2017.

une ligne diplomatique commune qui reposent sur quatre piliers. Le premier est l'indépendance stratégique, préalable à l'indépendance politique. Elle passe par le maintien de la dissuasion nucléaire et l'entretien d'une armée capable de se projeter sur des théâtres d'opérations extérieures. Le second est l'entretien de relations diplomatiques denses avec les pays du Sud, en particulier avec les anciennes possessions coloniales devenues des États indépendants. Le troisième est la construction européenne par l'affirmation d'un leadership et la proximité avec l'Allemagne. Le quatrième est la défense du multilatéralisme, de la légalité internationale et des droits de l'homme.

Opposés à la vision « gaullo-mitterrandienne », les tenants de « l'occidentalisme » - ou de « l'atlantisme » - se caractérisent par : un attachement à l'alliance avec les États-Unis et la revendication d'appartenance au camp occidental ; l'usage des sanctions et des interventions militaires comme outils privilégiés aux négociations diplomatiques; l'importance des valeurs démocratiques et des droits de l'homme dans le discours et les orientations de politique étrangère. L'« occidentalisme », comme le « gaullo-mitterrandisme », ne recoupe pas le clivage gauche-droite. Il a pu être autant partagé par Président Nicolas Sarkozy que par le Président François Hollande. Les ministres des affaires étrangères Bernard Kouchner (2007 à 2011) et Laurent Fabius (2012-2016) ont successivement incarné ce courant de pensée.

Les travaux de Falk Ostermann confirment cette distinction entre les deux visions du monde des présidents Français[83]. Il démontre une rupture entre la vision du Président Jacques Chirac et celle du Président Nicolas Sarkozy sur la question de la politique de sécurité et de défense. L'identité gaulliste et l'attachement à la « grandeur » de la France ont joué un rôle dans le positionnement de Jacques Chirac à l'égard de l'OTAN et son souhait d'encourager le développement d'une politique de sécurité et de défense commune à l'échelle européenne. A l'inverse, la décision de Nicolas Sarkozy de réintégrer la France dans le commandement militaire unifié de l'OTAN est justifiée par un discours sur l'appartenance de la France à la « *famille occidentale* » et son souhait de la réunifier[84].

Falk Ostermann met en évidence, en conclusion, une certaine continuité entre la vision de Nicolas Sarkozy et celle de François Hollande:

[83] Falk OSTERMANN. *Security, Defense Discourse and Identity in NATO and Europe : How France Changed Foreign Policy*. Abingdon : Routledge, 2018. 216 p.
[84] Ibid. p. 211.

> « *Alors que le conservateur Nicolas Sarkozy a ouvert (sous le feu des critiques de la gauche) un nouveau cadre stratégique intégré dans l'Alliance atlantique et a initié une nouvelle stratégie pragmatique en Europe, le socialiste François Hollande n'a pas rompu avec cet héritage, sur le plan européen et atlantique* »[85].

Cette continuité au-delà des alternances politiques vient nuancer l'importance de la variable partisane et idéologique dans les décisions de politique étrangère. Elle invite à considérer d'autres variables, et notamment l' effet de contexte ou encore la personnalité du décideur, comme des déterminants du choix de politique étrangère.

C'est en utilisant la psychologie des décideurs que Charles Sitzenstuhl explique l'évolution de la position de la France vis-à-vis de l'intégration de la Turquie dans l'Union Européenne[86]. Alors que Jacques Chirac était en soutien de l'intégration turque, Nicolas Sarkozy délaisse cette position. Cela tient principalement à des visions du monde différentes des deux décideurs, des perceptions distinctes des rapports entre les cultures occidentale et moyen-orientale.

2.2 Une méthode : la sociologie de la politique étrangère

Le second apport récent à l'APE est l'adoption de la méthode sociologique et son application à l'étude de la politique étrangère (a). La démarche sociologique permet de décrire finement les acteurs et les processus internes propres à la fabrication de la politique étrangère, notamment dans le cas de l'étude des élites (b).

a) La démarche sociologique appliquée à la politique étrangère

La sociologie de la politique étrangère se veut comme une hybridation théorique féconde entre la sociologie des relations internationales et la sociologie des politiques publiques.

Pour Guillaume Devin, la sociologie des relations internationales entend étudier les faits internationaux comme des faits sociaux pour « *souligner les continuités et les discontinuités*

---

[85] Ibid. p. 212.
[86] Charles SITZENSTUHL, *Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne: pour une approche psychologique de la décision*, Thèse d'État : Relations internationales : Paris : Sciences Po Paris, 2016.

dans les modes d'action, les contraintes et les dynamiques que les acteurs contribuent à créer, mais dans lesquelles ils sont également plus ou moins involontairement pris »[87]. Parce qu'elle dépasse l'unique étude des décideurs, l'étude de la politique étrangère ne peut faire l'économie d'une approche plurielle, mobilisant plusieurs approches disciplinaires. C'est dans cette perspective que s'inscrit la démarche de Christian Lequesne et Hugo Meijer[88]. Partant du constat que l'APE s'est forgée autour d'un certain nombre de théories relatives à la bureaucratie, à la décision groupale ou encore au type de régime, ils invitent les chercheurs à se saisir des apports de la science politique et de la sociologie, ainsi que des différentes disciplines telles que l'histoire, la philosophie, le droit ou encore la psychologie pour ouvrir de nouveaux terrains de recherche.

L'approche sociologie de la politique étrangère nécessite des enquêtes qualitatives, réalisées à partir d'entretiens semi-directifs et d'observations participantes, qui rompent avec l'approche dominante quantitative que Iver Neumann appelle la posture du « *chercheur en chambre* » (*armchair academic*). La démarche sociologique permet de saisir le sens donné à l'action, sens qui permet d'éclairer et de retracer les déterminants de la décision.

L'érosion de la dichotomie entre l'interne et l'externe, la multiplication des acteurs intervenant dans le champ de la politique étrangère invitent à mobiliser une nouvelle définition de le politique étrangère. Pour Franck Petiteville et Andy Smith, il faut parler de « *politiques publiques internationales* ». Celles-ci désignent :

> « *L'ensemble des programmes d'action revendiqués par des autorités publiques ayant pour objet de produire des effets dépassant le cadre d'un territoire stato-national* »[89].

Cette définition de la politique étrangère permet de mobiliser en APE les concepts de l'analyse des politiques publiques. En somme, la sociologie de la politique étrangère est l'étude des interactions entre des politiques étrangères, leurs environnements domestiques et une société mondiale[90].

[87] Guillaume DEVIN. *Sociologie des relations internationales*. p. 2.
[88] Christian LEQUESNE et Hugo MEIJER dir. op. cit. 2018.
[89] Franck PETITEVILLE et Andy SMITH. « Analyser les politiques publiques internationales ». *Revue française de science politique*, 2006, volume 56, numéro 3, p. 35.
[90] Frédéric CHARILLON. *La politique étrangère à l'épreuve du transnational*. Paris : L'Harmattan, 1993. p. 35.

b) La sociologie des élites de politique étrangère

La sociologie des acteurs de la politique étrangère s'est particulièrement nourrie de la sociologie des élites. Les travaux de Marie-Christine Kessler sur les grands corps de l'État[91] et sur les ambassadeurs[92] s'attardent sur l'évolution de la sélection et la formation des diplomates français.

Christian Lequesne et Jean Heilbronn démontrent que la spécificité française des voies différenciées de recrutement – une généraliste, via l'École nationale d'administration (ENA), l'autre spécialisée, via les concours d'Orient- a une incidence sur la carrière des diplomates. Le passage par l'ENA permet d'acquérir un statut et un capital symbolique ouvrant la porte aux postes les plus prestigieux au sein du Quai d'Orsay (comme les postes de direction des affaires stratégiques, de grandes chancelleries et d'organisations multilatérales). Ce mode de recrutement est quasi unique au monde. Christian Lequesne et Gilles Riaux[93] montre que deux autres modes de recrutement constituent la norme : un recrutement via un concours généraliste très sélectif (comme au Royaume-Uni, en Allemagne ou au Brésil) ou bien un recrutement de profils spécialistes en début de carrière (comme aux États-Unis).

Le profil des ministres des affaires étrangères sous la Ve République a aussi évolué. Confié à des diplomates de carrière dans les premières décennies (Maurice Couve de Murville (1958-1968), Louis de Guiringaud (1976-1978), Jean-François Poncet (1978-1981), il n'a été, après 1981, occupé par des diplomates qu'à deux reprises (Hubert Védrine de 1997 à 2002, et Dominique de Villepin de 2002 à 2004).

La sociologie des élites de la politique étrangère concerne aussi les parlementaires membres de la commission des affaires étrangères. Gilles Riaux, dans une enquête qualitative, met en évidence le prestige lié à l'occupation d'une charge de commissaire aux affaires étrangères[94]. Ces commissaires sont plus âgés que la moyenne des députés et ont plus souvent occupé des fonctions ministérielles antérieures. A la différence des autres matières, les affaires étrangères sont considérées comme étant l'apanage des responsables politiques en fin de carrière. Enfin,

---

[91] Marie-Christine KESSLER. *Les grands corps de l'État*. Paris : Presses de Sciences Po, 1986. p. 46.
[92] Marie-Christine KESSLER. *Les Ambassadeurs*. Paris : Presses de Sciences Po, 2012. pp. 104-108.
[93] Christian LEQUESNE et Gilles RIAUX. op. cit. p. 96.
[94] Gilles RIAUX. « Les professionnels de la politique et la politique étrangère : logiques de distinction à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ». *Gouvernement et action publique,* 2014, volume 3, numéro 1, p. 51-73.

un autre ensemble d'acteur constitue le corps des élites de la politique étrangère. Il s'agit des entourages ministériels, dont le recrutement et l'influence dépend du degré de proximité politique et d'expertise technique.

La sociologie des élites de politique étrangère ne se limite pas aux acteurs étatiques. Elle s'intéresse aux différents acteurs qui gravitent autour du décideur pour influencer la décision. C'est le cas notamment des *think tank.* Campbell et Pedersen proposent une étude comparée de la production des idées de politiques publiques en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Danemark[95]. Si leur étude ne porte pas prioritairement sur les idées de politique étrangère, elle éclaire sur les mécanismes institutionnels de production de l'expertise dans ce qu'ils nomment des « *régimes de connaissance* » (*knowledge regimes*)[96]. Chaque régime de connaissances est fonction du degré de différences idéologiques entre les partis, de l'importance de l'exécutif par rapport au législatif, du poids de la bureaucratie, de l'importance des corporatismes au sein de la bureaucratie. Dans le cas français, le « *régime de connaissance* » est historiquement et culturellement caractérisé par le poids prépondérant de l'État et des corps administratifs en son sein. Aux côtés de l'administration et des agences publiques, des acteurs intermédiaires semi-publics tels que des think tank, des fondations ou observatoires se sont développés dans une volonté de la part de l'État de diversifier la production d'idées de politiques publiques.

La spécificité de la France par rapport aux autres régimes étudiés se situe dans la forte densité de réseaux informels interpersonnels qui lient les acteurs privés, les législateurs, les hauts-fonctionnaires et les membres de l'exécutif entre eux. Ces liens se construisent grâce à une éducation et une socialisation des élites au sein du système des grandes écoles (Sciences Po, l'ENA, Polytechnique, HEC)[97]. La forte porosité entre les différentes entités constituant le régime de production d'expertise justifie l'application de la sociologie des élites à l'étude de la décision en politique étrangère.

2.3 Un périmètre : la transnationalisation de la politique étrangère

---

[95] John L. CAMPBELL et Ove K. PEDERSEN. *The National Origins of Policy Ideas : Knowledge regimes in the US, France, Germany and Denmark*. Princeton : Princeton University Press, 2014. 424 p.
[96] Ibid. p. 3.
[97] Ibid. p. 103.

Le tournant *transnationaliste* a contribué à inclure les acteurs non-étatiques dans l'étude de la politique étrangère. En relations internationales, le transnationalisme initié par James Rosenau à la fin des années 1960 a trouvé une consécration au tournant des années 1990 (a). L'approche transnationale de la politique étrangère permet d'insérer les acteurs non-étatiques dans le processus de fabrication de la décision (b). Enfin, il s'agit de mettre en évidence le rôle des acteurs non-étatiques idéologiques en politique étrangère (c).

a) Transnationalisme et relations internationales

Les premiers travaux transnationalistes sont réalisés par James Rosenau en 1969[98]. La théorie du « *lien politique* » (*linkage politics*) met en évidence la façon dont les acteurs non-étatiques issus de la société civile s'insèrent dans des structures nationales et les dépassent pour construire des liens à l'extérieur. C'est par la création de ces liens transnationaux que ces acteurs ont la capacité d'influencer les États. Les cas les plus emblématiques sont les ONG, notamment les ONG humanitaires. Par la suite, les prémisses de la théorie transnationaliste trouvent une traduction dans le concept de « *l'interdépendance complexe* »[99] qui remet en cause le paradigme stato-centré de l'école réaliste.

Dans les années 1990, un regain d'intérêt pour les théories transnationalistes se manifeste. James Rosenau propose dans son ouvrage *Turbulence in World Politics* une tentative de théorisation générale de la politique internationale, faite de la confrontation de deux mondes : un monde *stato-centré* et un monde *multi-centré*:

> *« Plus spécifiquement, par la transnationalisation des affaires internationales, j'entends le processus par lesquels les relations internationales conduites par des gouvernements ont été doublées de relations privées, d'individus, de groupes et de sociétés qui ont des conséquences importantes sur le cours des évènements »*[100].

Thomas Risse-Kappen se propose de définir les relations transnationales comme : « *les interactions régulières au-delà des frontières nationales faisant intervenir au moins un acteur*

[98] James ROSENAU. "Toward the Study of National–International Linkages". In James ROSENAU (dir). *Linkage Politics: Essays on the Convergence of National and International Systems*. New York : The Free Press, 1969. 352 p.
[99] Robert KEOHANE et Joseph NYE. op. cit. 1971.
[100] "*More specifically, by the transnationalization of world affairs I mean the processes whereby international relations conducted by governments have been supplemented by relations among private individuals, groups, and societies that can and do have important consequences for the course of events.* » James ROSENAU. *Turbulence in World Politics*. op. cit. p. 1.

non étatique ou qui n'agit pas sur la demande d'un gouvernement ou d'une organisation internationale »[101].

Le problème réside donc dans la définition de l'acteur non-étatique. Pour Christopher Hill[102], les acteurs transnationaux sont définis comme des

> « *groupes privés ou des individus qui, alors qu'ils dépendent de facilités au sein d'un État, n'ont pas toujours besoin du gouvernement pour mener des relations internationales* ».

Il met en évidence l'autonomie de projection extérieure comme l'élément déterminant dans la définition d'un acteur non-étatique.

Daphnée Josselin et William Wallace proposent quant à eux trois critères pour définir les acteurs non-étatiques[103] :

(1) le degré d'autonomie par rapport au gouvernement;
(2) la capacité à se projeter en dehors du cadre national et à tisser des liens et des réseaux avec d'autres acteurs;
(3) la possibilité d'influencer les choix de politique étrangère des États ou des institutions internationales.

Ces trois critères permettent de considérer, comme nous l'expliciterons par la suite, les partis politiques comme des acteurs non-étatiques.

b) Transnationalisme et politique étrangère

L'approche transnationaliste des relations internationales et l'APE se sont principalement ignorées l'une et l'autre[104]. L'APE semble cependant tout à fait disposée à inclure dans son

---

[101] "*Regular interactions across national boundaries when at least one actor is a non-state agent or does not operate on behalf of a national government or an intergovernmental organization* ». Thomas RISSE-KAPPEN. "Bringing Transnational Relations Back". In Thomas RISSE-KAPPEN (dir.). *Non-State Actors, Domestic Structures and International Institutions*. Cambridge : Cambridge University Press, 1995. p. 3.
[102] Christopher HILL op. cit. p. 199-200.
[103] Daphnée JOSSELIN et William WALLACE. *Non-State Actor in World Politics*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2001. p.3.
[104] Chris ALDEN et Aran AMMON. op. cit. p. 78.

cadre d'étude les acteurs non-étatiques. Parce qu'elle se propose d'ouvrir la « *boîte noire de l'État* », elle donne les clés de compréhension permettant d'analyser les influences de différents acteurs au sein du processus de décision.

Deux dimensions intéressent particulièrement l'APE. La première est la capacité des acteurs non-étatiques à agir de façon autonome des États[105]. Christopher Hill propose un modèle théorique pour caractériser l'interaction entre l'État et les acteurs non-étatiques, fondé sur trois types de relations[106]:

(1) une relation de coopération entre l'État et les acteurs non-étatiques. Cette relation se manifeste dans le cas des partenariats publics-privés, dans certains cas de négociations internationales. C'est le cas en matière climatique où États, ONG et experts construisent les politiques publiques internationales en matière environnementale[107].

(2) une relation de concurrence dans le cadre national et transnational. Cela peut se traduire par des oppositions entre des ONG et des États sur des questions humanitaires, des confrontations entre firmes transnationales et État ou encore une conflictualité militarisée entre groupes terroristes et États;

(3) une relation parallèle et indépendante où États et acteurs non-étatiques n'entrent pas en contact.

La seconde dimension consiste à intégrer les acteurs non-étatiques dans le processus de décision, ce que Baumann et Stengel appellent le « *modèle hybride* » de fabrication de la politique étrangère (*hybrid foreign policy making*)[108]. Il s'agit d'étudier l'influence des acteurs non-étatiques aux différentes étapes du processus de fabrication des politiques publiques (*policy-cycle*). Le principal argument mis en exergue par pour justifier le rôle des acteurs non-étatiques est que :

---

[105] Alan CHONG. "The Post-International Challenge to Foreign Policy: Signposting "Plus Non-State" Politics". *Review of International Studies*, 2002, volume 28, numéro 4, p. 784.
[106] Christopher HILL. op. cit. p. 216.
[107] Stefan C. AYKUT, Amy DAHAN. *Gouverner le climat ?*. Paris : Presses de Sciences Po, 2015. 752 p.
[108] Rainer BAUMANN et Franck STENGEL. "Foreign Policy Analysis, Globalisation and Non-State Actors: State-Centric After All?". *Journal of International Relations and Development*, 2014, volume 17, numéro 4, p. 489-521.

« *Les acteurs non-étatiques sont inclus dans des réseaux de gouvernance car ils sont en capacité d'offrir ce dont des États ont besoin (ressources, informations, accès géographiques, légitimité)* »[109].

Certains acteurs non-étatiques peuvent avoir une influence en amont de la décision, au moment de la définition de l'enjeu et de la mise sur l'agenda. C'est le cas notamment des groupes d'intérêts[110], des réseaux transnationaux de plaidoyer[111] ou encore des médias[112]. Si l'influence au moment de la prise décision est plus délicate à analyser, les acteurs non-étatiques interviennent néanmoins en aval, lors de la mise en application. C'est le cas par exemple des ONG, en zone de conflit ou post-conflit, qui sont chargées de la mise en application d'actions humanitaires ou de politiques d'aide au développement. Le recours aux compagnies privées militaires et de sécurité est un autre exemple d'utilisation par l'État d'acteurs non-étatiques pour la mise en application d'une décision de politique étrangère[113].

c) Transnationalisme, idées et politique étrangère

Au sein de la catégorie hétérogène des acteurs non-étatiques, certains peuvent être distingués par leur fonction de production et de diffusion d'idées, que l'on peut qualifier « *d'entrepreneurs idéologiques* ».

Ces entrepreneurs ont, grâce à leur transnationalisation, la capacité de créer des liens et des coalitions transnationales pour influencer les décideurs nationaux dans le processus internes de fabrication de la décision[114]. L'influence de ces entrepreneurs idéologiques au sein de ce processus est fonction de la structure institutionnelle nationale :

« *La structure institutionnelle nationale d'un pays influence son degrés d'ouverture à des idées portées par des acteurs transnationaux et à la possibilité que ces idées soient transformées en politiques publiques. Un système fortement centralisé, dominé par*

---

[109] "*Actors are included in governance networks because they can offer something that states need (resources, information, geographical access, legitimacy)* » in Rainer BAUMANN et Franck STENGEL. Non States Actors and Foreign Policy. In Cameron THIES. *Oxford Encyclopedia of Foreign Policy Analysis*. Oxford : Oxford University Press, 2017. p. 266-286;

[110] Patrick HANEY et Walt VANDERBUSH. "The Role of Ethnic Interest Groups in U.S. Foreign Policy: The Case of the Cuban American National Foundation". *International Studies Quarterly*, 1999, vol. 43, no. 2, p. 341-61.

[111] Margaret KECH et Kathryn SIKKINK. *Activists beyond Borders: Advocacy Networks in International* Politics. Ithaca : Cornell University Press, 1998. 228 p.

[112] Dan B. WOOD et Jeffrey S. PEAKE. "The Dynamics of Foreign Policy Agenda Setting". *The American Political Science Review*, 1998, vol. 92, no. 1, p. 173–184.

[113] Laura DICKINSON. *Outsourcing War and Peace: Preserving Public Values in a World of Privatized Foreign Affairs*. New Haven : Yale University, 2011. 272 p.

[114] Thomas RISSE-KAPPEN op. cit. 1994. p. 185–86;

l'État ne donnera qu'un accès relatif à des acteurs transnationaux. Mais si leurs propositions trouvent un écho favorable de la part des décideurs, elles peuvent être mise en œuvre de manière effective »[115].

Keith Darden prolonge cette réflexion en démontrant que là où

« *le processus de fabrication de la décision est le plus accessible aux acteurs non-étatiques nationaux ou transnationaux, les préférences étatiques sont les plus à même de refléter les idées de certains de ces acteurs investis dans le processus* »[116].

Une application empirique récente est l'étude de Seckin Kostem sur le rôle des entrepreneurs idéologiques turcs dans la définition de la politique étrangère du gouvernement turc dirigé par l'AKP. Kostem démontre que les entrepreneurs idéologiques comme la confrérie Fetullah Gulen - compris comme des acteurs non-étatiques- peuvent influencer la politique étrangère quand deux conditions sont remplies :

« *Premièrement, lorsqu'un évènement critique, un tournant, pousse les décideurs à rechercher un nouveau cadre pour la politique étrangère et deuxièmement, lorsque les conceptions de l'identité nationale des élites dirigeantes rencontrent celles émises par les entrepreneurs idéologiques* » [117].

Il démontre comment la notion de « *monde turc* » est devenue centrale dans la politique étrangère de l'AKP, via l'influence des réseaux transnationaux panturcs comme la Confrérie. Le besoin de construire une identité de politique étrangère fondée sur l'expansion internationale correspond, à la suite de la victoire du parti islamiste, à un besoin du régime de tourner la page de l'héritage kémaliste pour construire une nouvelle identité.

---

[115] *"a country's domestic structure influences its degree of openness to ideas promoted by transnational actors as well as the extent to which those ideas are implemented as policy. A highly centralized, secretive, state-dominated polity will provide relatively little access to transnational actors, but if their policy proposals do get a favorable hearing from the top leadership, they can be implemented effectively* ». Matthew EVANGELISTA. "The Paradox of State Strength: Transnational Relations, Domestic Structures, and Security Policy in Russia and the Soviet Union". *International Organization.* 1995, vol.49, p. 1–38.

[116] « *where the policymaking process is more accessible to domestic or transnational societal actors, state preferences are more likely to reflect the ideas of some subset of those actors involved in the process ".* Keith A. DARDEN. *Economic Liberalism and Its Rivals: The Formation of International Institutions among the Post-Soviet States.* New York: Cambridge University Press, 2009. p. 146.

[117] « *first, when a critical juncture prompts decision makers to search for a new foreign policy framework and second, when the evolving national identity conceptions of the ruling elite overlap with the general premise of the idea entrepreneurs' proposals »* Seckin KOSTEM. "When Can Idea Entrepreneurs Influence Foreign Policy? Explaining the Rise of the "Turkic World" in Turkish Foreign Policy". *Foreign Policy Analysis,* 2017, vol. 13, no. 2, p. 723.

3. Partis politiques et politique étrangère : un cadre d'analyse en trois dimensions

« Politics does not stop at the water's edge ». Contrairement à l'adage pré-cité, de nouveaux travaux d'APE ont cherché à démontrer l'importance de la variable partisane dans l'élaboration des politiques étrangères. Ces derniers ont principalement concerné deux approches distinctes, comme le souligne le spécialiste de l'étude des partis populistes en politique étrangère, Angelos Chryssogelos :

> « *Il y a deux grands courants de recherche sur les partis politiques en politique étrangère, chacun proposant ses propres questions et implication sur le rôle du populisme en politique étrangère : un courant qui étudie les effets des partis sur la formation de préférences idéologiques spécifiques en politique étrangère, et un courant qui examine le rôle des partis comme un paramètre institutionnel dans le processus de fabrication de la politique étrangère* »[118].

Dans cette partie, nous revenons sur la compréhension du parti comme entrepreneur idéologique (3.1). Puis, nous appréhendons les partis comme des acteurs insérés au processus de décision (3.2). Enfin, nous élargissons l'étude des partis à leur dimension transnationale (3.3)

3.1 Les partis, des entrepreneurs idéologiques de politique étrangère

Deux approches théoriques et méthodologiques ont permis d'analyser l'influence de la variable partisane dans les choix de politique étrangère. La première, empruntée à l'analyse comparée, cherche à distinguer les préférences de politique étrangère en fonction des clivages partisans (a), alors que la deuxième est le prolongement de la théorie des rôles nationaux (b).

a) Partis politiques et préférences de politique étrangère

---

[118] "*There are two broad strands of research on political parties in foreign policy, carrying their own sets of questions and implications for the role of populism in foreign policy: a strand that examines the effect of parties as carriers of specific ideological preferences on foreign policy, and a strand that examines the role of parties as an institutional parameter of foreign policy making.* » Angelos CHRYSSOGELOS. "Populism in Foreign Policy." *Oxford Research Encyclopedia: Politics*. Oxford: Oxford University Press, 2017. p.7.

Inspirée par les travaux pionniers de Stein Rokkan et Seymour Lipset[119], cette approche a constitué à reprendre la théorie des clivages[120] et à les appliquer à la politique étrangère. Les premiers travaux de Brian Rathbun[121] (2004) se penchent sur le positionnement des partis politiques allemands, français et britanniques à l'égard des interventions en Bosnie et au Kosovo dans les années 1990. Il démontre que les gouvernements dirigés par des partis de gauche sont plus enclin à développer des politiques étrangères pacifistes et "inclusives" et à promouvoir la justice sociale. À l'inverse, les gouvernements détenus par des partis de droite développent une politique étrangère plus militariste, fondée sur l'enjeu sécuritaire. Cette distinction a été par la suite à nouveau vérifiée par des analyses empiriques[122].

La pertinence d'appliquer le clivage gauche-droite à la politique étrangère a fait l'objet d'un débat. L'évolution des systèmes de partis et des positionnements idéologiques ont conduit à redéfinir la pertinence de cette échelle horizontale. Hooghe, Marks, et Wilson[123] ont défini l'échelle Gal-Tan pour qualifier deux familles opposées de partis: les partis « Verts-Alternatifs-Libertaires » (*Green-Alternative-Libertarian*) et les partis « Traditionnels-Autoritaires-Nationalistes » (*Traditional-Authoritarian-Nationalist*). Ces deux familles se distinguent moins autour des considérations d'ordre socio-économiques que culturelles et sociétales. Il s'agit en d'autres termes des oppositions entre « ouvert » et « fermé », « gagnant » et « perdant » de la mondialisation qui structurent désormais les paysages politiques des démocraties libérales. Pour Wagner, Herranz-Surralès, Kaarbo, Ostermann[124], l'échelle Gal-Tan est la plus à même d'expliquer le rapport à la construction européenne. Cependant, l'échelle Gal-Tan n'est pas l'indicateur le plus approprié pour expliquer les interventions militaires selon des critères d'appartenance partisane. Le meilleur indicateur explicatif des positions partisanes sur une

---

[119] Seymour Martin LIPSET, Stein ROKKAN (eds). *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*. New York: The Free Press, 1967. p. 1–64.

[120] Bartolini et Mair ont proposé une définition détaillée du clivage comme: « *An empirical element, which identifies the empirical referent of the concept, and which we can define in social-structural terms; a normative element, that is the set of values and beliefs which provides a sense of identity and role to the empirical element, and which reflect the selfconsciousness of the social group(s) involved; and an organizational/behavioral element, that is the set of individual interactions, institutions, and organizations, such as political parties, which develop as part of the cleavage*. » In Stephano BARTOLINI et Peter MAIR. *Identity, Competition, and Electoral Availability: The Stability of European Electorates, 1885-1985*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990. p. 215.

[121] Brian RATHBUN. *Partisan Interventions: European Party Politics and Peace Enforcement in the Balkans.* Ithaca : Cornell University Press, 2004.

[122] Glenn PALMER, Tamar LONDON, Patrick REGAN. "What's Stopping You? The Sources of Political Constraints on International Conflict Behavior in Parliamentary Democracies". *International Interactions*, 2004, vol. 30, no 1, p. 1-24.

[123] Liesbet HOOGHE, Gary MARKS, Carole WILSON. "Doest left/right structure party positions on European integration ?". *Comparative Political Studies*, 2002, vol. 35, no. 8, p. 965-989.

[124] Wolfgang WAGNER, Anna HERRANZ-SURRALLES, Juliet KAARBO & Falk OSTERMANN. "The party politics of legislative–executive relations in security and defence policy". *West European Politics*, 2017, vol. 40, n. 1, p. 20-41.

intervention militaire est le rapport *opposition-majorité* : les partis en situation de majorité acceptent les interventions militaires là où les partis d'opposition les rejettent.

D'autres travaux ont démontré les limites des préférences partisanes dans les cas d'interventions militaires. Etudiant l'invasion américaine en Irak en 2003, Schuster et Maier ont considéré que le positionnement partisan était conditionné à la puissance matérielle de leur État et à la distribution de ses capacités dans le système international[125]. Pour Stahl, les partis n'expriment pas leur identité idéologique, mais répondent aux impératifs identitaires nationaux dominants[126].

D'autres approches cherchent à mettre en exergue l'importance des dynamiques des systèmes de partis comme explicatives du changement de politique étrangère. C'est le cas des travaux de Thérien et Noël qui étudient comment la forme des systèmes de partis peut conditionner les politiques étrangères. Cette approche dynamique du jeu partisan les conduit à conclure que

> « *La domination d'un parti sur une longue période compte probablement plus que la distribution du pouvoir à un moment donné. Les partis peuvent avoir des particularités idéologiques, mais la façon dont ils gouvernent est contingente d'une constellation particulière faite de culture et d'histoire nationale, de certains modèles de représentations sociales, d'influences d'acteurs politiques et de conditions internationales* » [127].

Angelos Chryssogelos se propose de poursuivre cette approche systémique et dynamique. Pour lui, ce sont les dynamiques du système de partis qui influencent les préférences et donc influencent les changements de politique étrangère :

> « *Mon argument est que lors d'un changement des conditions internationales, les pressions de l'environnement international sur l'État doivent être filtrés au travers de dynamiques significatives de changement au niveau du système partisan, pour qu'un changement de politique étrangère intervienne. Ces dynamiques de système partisan*

[125] Jürgen SCHUSTER, Herbert MAIER. "The Rift: Explaining Europe's Divergent Iraq Policies in the Run-up of the American-Led War on Iraq". *Foreign Policy Analysis*, 2006, vol. 2, no. 3, p. 223–44.
[126] Bernhard STAHL. "Understanding the 'Great Split' in the Iraq Crisis. A Comparative Approach of the Member States' Foreign Policy". Paper prepared for presentation at the UACES conference, Zagreb, 4-7 September 2005, p. 1-41.
[127] Jean-Philippe THERIEN et Alain NOËL. « Political Parties and Foreign Aid". *The American Political Science Review*, 2000,vol. 94, no. 1, p. 153

créent différentes combinaisons de préférences, de ressources discursives et d'incitations politiques qui font du changement de politique étrangère une option envisageable, faisable et souhaitable pour les objectifs des acteurs politiques »[128].

Il identifie trois types de dynamiques :

(1) différentes logiques de coalition peuvent conduire à différentes politiques étrangères;
(2) les préférences partisanes étant enracinées dans des clivages sociaux, certains clivages s'affaissent, d'autres émergent, certains s'alignent, d'autres se confondent, contraignant les partis à se positionner et à adapter leur ligne;
(3) la compétition politique s'établie principalement sur deux axes: l'un socio-économique, l'autre sur les valeurs. Ces axes peuvent être réinterprétés en fonction de réalignement de clivages ou de coalitions de partis.

Le changement du système de parti agit comme des « *fenêtres d'opportunité* » pour un changement de politique étrangère. Ces transformations nationales du jeu politique ont aussi un effet sur la conception et la contestation du rôle national.

b) Les partis dans la conception et la contestation du rôle national

La réflexion sur les rôles nationaux, en couplant logiques idéologiques et processus de fabrication de la décision, permet de considérer les partis comme des acteurs participant à la formulation des préférences et à la conception du rôle national (NRC). Jusqu'à présent, les sources de la conception du rôle national restaient assez opaques, le changement de ces conceptions était méconnu et le véritable effet sur le décideur incertain[129].

---

[128] « *The argument is that under changing international conditions, pressures from a state's international environment need to be filtered through significant dynamics of change in the underlying conditions of domestic party politics for foreign policy change to occur. These dynamics of domestic party systems create different combinations of preferences, discursive resources and political incentives that make foreign policy change conceivable, feasible and helpful towards the goals of partisan actors.* » Angelos CHRYSSOGELOS. *Political Parties and Party Systems in World Politics: A Comparative Analysis of Party Based Foreign Policy Contestation and Change*. Thèse : European University Institute : Florence : 2012. p. 22.

[129] Binnur OZKECECI-TANNER. "The Impact of Institutionalized Ideas in Coalition Foreign Policy Making: Turkey as an Example, 1991–2002". *Foreign Policy Analysis*, 2005, vol. 1, p. 251.

Cristian Cantir et Julie Kaarbo ont étudié les logiques de contestation dans la conception du rôle national qui se mettent en place entre les partis ou au sein des coalitions[130]. Ces logiques de concurrence peuvent être *verticales*: les partis servent alors d'interfaces de transmission, d'arènes de rencontre entre les conceptions des élites politiques et celles de l'opinion publique (*elite vs. mass nexus*). La concurrence peut aussi se situer dans un axe *horizontal*, entre des partis au sein d'une même coalition gouvernementale, ou bien entre le gouvernement et l'opposition[131].

Pour Binnur Ozkececi-Tanner, les idées ont un effet sur la décision de politique étrangère, lorsqu'elles sont institutionnalisées (*institutionalized ideas*)[132]. Les idées présentes au sein du corps social, revendiquées ou partagées par des groupes, sont par la suite institutionnalisées par des acteurs politiques. Elle démontre que ces idées institutionnalisées ont un effet causal sur les mécanismes de formation des coalitions gouvernementales (*coalition government politics)* et de fabrication des politiques étrangères (*coalition policymaking)*. En étudiant le cas de la Turquie, Ozkececi-Tanner démontre qu'une pluralité d'idées portées par des acteurs partisans et bureaucratiques entrent en confrontation dans la formulation et la mise en application de la politique étrangère, que ce soient l'internationalisme, le kemalisme, l'islamisme, l'occidentalisme ou encore le nationalisme.

D'autres approches se sont intéressées à l'influence des préférences partisanes sur le décideur. Ivind Bratberg utilise le concept de « *principes directeurs* »[133] entendus comme des idées fondamentales, issues d'une tradition politique, et capables de former un consensus sur les orientations de politique étrangère. Dans son étude comparée des discours de Tony Blair et Jacques Chirac au moment de l'intervention militaire en Irak en 2003, il démontre que les justifications politiques de l'intervention britannique par Tony Blair d'un côté, et de la non-intervention française par Jacques Chirac de l'autre, s'ancrent dans des traditions politiques nationales spécifiques. Le discours de Tony Blair est fortement imprégné par l'impératif d'agir de manière pragmatique et efficace, de soutenir l'alliance avec les États-Unis ainsi qu'une

---

130 Cristian CANTIR et Juliet KAARBO. "Unpacking Ego in Role Theory: Vertical and Horizontal Role Contestation and Foreign Policy" In Cristian CANTIR et Juliet KAARBO (dir.). *Domestic Role Contestation, Foreign Policy, and International Relations*. New York: Routledge, 2016. pp. 1-22.

131 Klaus BRUMMER et Cameron THIES. "The Contested Selection of National Role Conception". *Foreign policy Analysis*, 2015, vol. 11, no. 3, p. 273-293.

132 Binnur OZKECECI-TANNER. op. cit. p. 251.

133 Ivind BRATBERG. "Ideas, tradition and norm entrepreneurs: retracing guiding principles of foreign policy in Blair and Chirac's speeches on Iraq". *Review of International Studies*, 2011, vol. 37, no.1, p. 327–348.

propension marquée à l'unilatéralisme contre le multilatéralisme. A l'inverse, Jacques Chirac perpétue le discours indépendantiste, le soucis de manifester le « rang » de la France et la vision d'un monde fondé sur le droit et le multilatéralisme. La culture partisane distincte entre la France et le Royaume-Uni est une variable explicative selon lui : la France est caractérisée par un fractionnement important des partis politiques, avec des antagonismes idéologiques forts ; à l'inverse le Royaume-Uni connaît une culture politique fondée sur le bipartisme où les antagonismes sont moins prononcés et l'opposition est loyale aux choix du gouvernement.

Que ce soit par le jeu des coalitions gouvernementales, par le biais d'institutions comme le Parlement ou directement au niveau du décideur, les partis politiques contribuent à façonner les décisions de politiques étrangères. La section suivante en détaille les mécanismes.

3.2 Les partis, des acteurs nationaux de politique étrangère

Les partis participent au mécanisme institutionnel de fabrication de la politique étrangère. Ils peuvent être appréhendés dans différentes configurations : en situation de gouvernement, en situation d'opposition ou en situation de campagne électorale.

Cette partie vise à décrire la façon dont les partis sont étudiés dans l'analyse des politiques publiques (a), ainsi que les différentes applications qui en sont déduites en APE, que ce soit au niveau des coalitions gouvernementales (b), du rôle du Parlement (c), ou encore du lien entre stratégie politique et politique étrangère (d).

a) Les partis dans l'analyse des politiques publiques

L'analyse des politiques publiques, « *l'État en action* »[134], offre un cadre théorique et conceptuel pertinent pour étudier l'influence des partis politiques dans la décision de politique étrangère.

Comme le rappelle Carole Bachelot[135], les partis politiques restent un champ d'étude fécond pour les chercheurs en science politique. Alors que de nouveaux agendas de recherche se

---

[134]Bruno JOBERT et Pierre MULLER. *L'État en action: politiques publiques et corporatismes*. Paris : Presses universitaires de France, 1987. 242 p.

[135] Carole BACHELOT. « L'étude des partis politiques : entre permanence et renouveau ». *Pouvoirs,* 2017, vol. 163, no. 4, p. 127-139.

définissent eu égard aux multiples mutations des formations et des systèmes partisans, la participation des partis à la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques reste une dimension sous-étudiée. Cet angle mort de l'étude des partis avait déjà été mis en exergue par Andy Smith et Pierre Hassenteufel[136], et justifié par la partition trop grande entre la sociologie politique et l'analyse de l'action publique.

La littérature de politiques publiques a néanmoins essayé de positionner la variable partisane dans son cadre d'analyse[137]. Pour Simon Perisco, les deux principales théories de « *la neutralité partisane* » des politiques publiques et celle de la « *différenciation partisane* » restent de portée limitée car elles n'envisagent que le « *produit fini* » de politique publique et non le processus de fabrication :

> « *Il semble donc que les relations qui se nouent entre partis et politiques publiques puissent être mieux comprises en s'attachant, d'une part, à restituer plus précisément les préférences partisanes et en se concentrant, d'autre part, sur l'étape du policy-process lors de laquelle l'hypothèse de l'effet partisan est la plus plausible : la mise sur agenda.* ». [138]

L'ouvrage de Jean Blondel et Maurizio Cotta[139] sur l'action des partis au gouvernement propose une typologie pour caractériser l'interaction entre le parti et le gouvernement. Ces interactions sont fonction du type de régime, du système de partis et de la culture politique. Ils en distinguent trois types :

(1) Interactions *inexistantes*: situation d'autonomie entre le parti et le gouvernement (cas des États-Unis);
(2) Interactions *faibles:* le parti est subordonné au gouvernement (cas de la France),
(3) Interactions *fortes:* le gouvernement est subordonné au parti (cas des systèmes de coalition comme en Allemagne).

---

[136] Pierre HASSENTEUFEL et Andy SMITH. « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques "à la française" ». *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52, no. 1, p. 53-73.
[137] Pour un aperçu des travaux , voir Simon PERSICO. Politiques publiques et partis politiques. In Laurie BOUSSAGUET, Sophie JACQUOT, Pauline RAVINET. *Dictionnaire des politiques publiques: 4e édition précédée d'un nouvel avant-propos* Paris: Presses de Sciences Po, 2006. pp. 482-491.
[138] Simon Persico *et al.* « Action publique et partis politiques. L'analyse de l'agenda législatif français entre 1981 et 2009 ». *Gouvernement et action publique*, 2012, vol. 1, n° 1, p. 11-35.
[139] Jean BLONDEL et Maurizio COTTA (dir.). *Party and Government: An Inquiry into the Relationship between Governments and Supporting Parties in Liberal Democracies*. Basingstoke : Macmillan, 1996. 284 p.

En situation de gouvernement, les partis ont deux domaines d'influence : la mise en oeuvre de politiques publiques (*policy-seeking*), les nominations au sein de la bureaucratie de responsables partisans (*office-seeking*).

Concernant le *policy-seeking*, les partis peuvent avoir une influence au début du processus dans la définition du problème de politique étrangère et sa mise à l'agenda. Cette dimension rejoint à la fois la fonction idéologique des partis, la fonction d'agrégation d'intérêts et de formulation, ainsi que la fonction d'intermédiation entre les élites et les masses. L'effet sur la décision et la mise en oeuvre semble plus délicat à mettre en évidence dans les systèmes politiques majoritaires et centralisés. Il faut dans ce cas se pencher sur l'entourage du décideur et la présence ou non de représentants partisans, notamment au sein des cabinets ministériels[140][141]. Pour la mise en oeuvre, certaines décisions peuvent être externalisées par le gouvernement et confiées à des acteurs partisans, notamment concernant la communication publique et la promotion de la politique publique. Enfin, l'évaluation peut être faite par les partis politiques, mis en réseau avec d'autres acteurs et experts comme les think tanks et les fondations.

Concernant l'*office-seeking*, il est important d'analyser la circulation des élites partisanes au sein de l'administration d'État, d'étudier les nominations et les confrontations entre diplomates de carrières et nominations politiques. Enfin, il peut être envisagé d'étudier certains cas particuliers où le parti crée une « *bureaucratie parallèle* » pour se substituer à l'administration ou la concurrencer en période de changement de régime ou de crise gouvernementale notamment.

b) Les effets des coalitions gouvernementales et des factions en politique étrangère

Dans le cas particulier de la politique étrangère, l'influence des partis politiques a été principalement mesurée à partir de cas de coalitions gouvernementales, situation la plus à même de faire intervenir des considérations partisanes dans les décisions gouvernementales.

---

140 Samy COHEN. « Les hommes de l'Elysée ». *Pouvoirs*, 1981, vol. 20, no. 20, p. 87-100.
141 Luc ROUBAN. « Les entourages de l'Elysée et de Mation 1974-1997 ». *Revue administrative*, 1998, no. 302, p. 317-324.

Les travaux de Juliet Kaarbo sur le rôle des partis minoritaires au sein d'une coalition (« *junior party* ») en Allemagne et en Israël[142], puis sur le lien entre coalitions et politiques étrangères « extrêmes »[143], constituent une référence. Premièrement, les « *senior-parties* » ont généralement la main sur le poste de Premier ministre, donnant aux « *junior-parties* » un levier pour négocier une plus grande autonomie ministérielle en contrepartie. On retrouve cette dimension dans les travaux de Kai Oppermann et Klaus Brummer[144] qui distinguent les « *cabinet governments* », comme au Royaume-Uni, caractérisés par une forte homogénéité et solidarité gouvernementale, et les « *ministerial governements* » comme en Allemagne, où la négociation d'une coalition est plus importante et l'autonomie ministérielle plus large. Deuxièmement, les petits partis ont la capacité de peser dans les décisions gouvernementales en menaçant de faire chuter le gouvernement. Enfin, les petits partis sont généralement plus homogènes et cohérents, ce qui peut renforcer les logiques de tension avec les partenaires.

Ces logiques de coalition permettent d'expliquer la nature même des politiques étrangères, et notamment leur caractère « extrême » :

> « *Les coalisations gouvernementales ne sont pas plus enclines à faire la guerre que les gouvernements composés d'un seul parti, mais les coalisations mènent à la fois des politiques étrangères plus aggressives et plus coopératives. En d'autres termes, les coalitions sont plus "extremes" que les gouvernements composés d'un seul parti* ». [145]

L'étude du factionnalisme a permis de mettre en exergue des dynamiques similaires de celles à l'oeuvre dans l'étude des coalitions. Elle oblige à descendre à un niveau encore inférieur et à ouvrir la « *boîte noire des partis* » en mettant en relief les logiques de compétition interne pour l'accès au leadership, les oppositions idéologiques entre les différents courants, les tendances mais aussi les oppositions de générations, et les trajectoires individuelles des élites partisanes. Les factions minoritaires peuvent avoir un poids relativement plus important dans la décision

---

[142] Juliet KAARBO. "Power and Influence in Foreign Policy Decision Making: The Role of Junior Coalition Partners in German and Israeli Foreign Policy". *International Studies Quarterly*, 1996, vol. 40, no. 4, p. 501-530.
[143] Ryan BEASLEY, Juliet KAARBO. "Explaining Extremity in the Foreign Policies of Parliamentary Democracies". *International Studies Quarterly*, 2014, vol. 58, no. 4, p. 729-740.
[144] Kai OPPERMANN et Klaus BRUMMER. « Patterns of Junior Partner Influence on the Foreign Policy of Coalition Governments". *The British Journal of Politics and International Relations*, 2013, vol. 16, no. 4, p. 555-571.
[145] Ryan BEASLEY, Juliet KAARBO. op. cit. p. 730.

interne. C’est ce que démontrent Jeffrey Lantis et Patrick Homan[146]dans leur étude du *Tea Party*. La faction très conservatrice du parti Républicain américain influence la politique étrangère américaine en ayant la capacité de bloquer des décisions. Cette minorité de blocage leur permet de jouer le rôle de « *veto-player* ».

Les logiques de factionnalisme peuvent se coupler avec des dynamiques de coalition. Dans son étude du processus de paix entre Israël et l’autorité Palestinienne de 1992 à 1996[147], Reuven Hazan montre que la position du gouvernement Israélien se joue à un double niveau : entre les partenaires de la coalition gouvernementale, mais aussi au sein du principal partenaire de la coalition, le Parti travailliste. Les divisions internes du Parti travailliste israëlien ont eu des incidences sur la conduite de la politique étrangère israélienne. Il y a, selon lui, une arène « intra-partisane », au sein de laquelle s’opposent les factions, et que cette arène est profondément liée à l’arène extérieure de la politique étrangère.

c) Parlement et politique étrangère

Corollaire de la focalisation disciplinaire sur l’exécutif gouvernemental, le parlement a été longtemps mis de côté dans l’étude de l’APE. Le regain d’intérêt récent pour les parlements dans l’analyse de la politique étrangère a pu recouvrir plusieurs dimensions, et notamment trouver un débouché fécond en politique comparée dans l’analyse des votes de politique étrangère[148].

Pour Hagan[149], l’opposition au sein du parlement est une source importante de politique étrangère à la fois dans des régimes démocratiques et non-démocratiques. Dans un article collectif sur le poids des coalitions et du parlement dans la politique étrangère, Hagan, Everts, Fukui et Stempel expliquent :

---

[146] Jeffrey LANTIS, Patrick HOMAN. “Factionalism and US Foreign Policy: A Social Psychological Model of Minority Influence”. *Foreign Policy Analysis*, 2019, vol. 15, no. 2, p. 157-175.
[147] Reuven HAZAN. “Intraparty Politics and Peacemaking in Democratic Societies: Israel’s Labor Party and the Middle East Peace Process, 1992-96”. *Journal of Peace Research*, 2000, vol. 37, no. 3, p. 363–378.
[148] Taupio RAUNIO et Wolfgang WAGNER. “Towards Parliamentarisation of Foreign and Security Policy”. *West European Politics*, 2017, vol. 40, no. 1, p. 1-19.
[149] Joe HAGAN. *Political Opposition and Foreign Policy in Comparative Perspective*. Boulder : Lynne Rienner. 1993.

« *Le processus de décision de politique étrangère est très fragmenté et centré sur la volonté et la capacité de multiples acteurs politiques autonomes qui cherchent un terrain d'entente pour mettre en œuvre une politique* »[150].

Dans leur étude du parlement turc lors de la guerre en Irak en 2003, Baris Kesgin et Juliet Kaarbo[151] invitent à réfuter l'hypothèse d'une marginalité du parlement, et cela même dans le cas d'un régime centralisé et d'un gouvernement majoritaire formé par un seul parti. Même si le parlement suit les positions de l'exécutif, il devient un acteur incontournable dans la légitimation de l'intervention militaire.

Enfin, le rôle du parlement peut être appréhendé par l'étude des pratiques des parlementaires et le rôle qu'ils s'attribuent en matière de politique étrangère et de défense. Dans le cas du parlement français, Falk Ostermann démontre que depuis 2008, malgré le déséquilibre institutionnel en faveur de l'exécutif, les parlementaires se sont progressivement saisis de leurs prérogatives en matière de politique étrangère et de défense, notamment dans le domaine du contrôle de l'action gouvernementale[152].

d) Stratégies politiques et politique étrangère

Enfin, une dernière démarche consiste à analyser les stratégies partisanes en situation de compétition politique électorale et leurs implications sur les enjeux de politique étrangère. Les premiers travaux ont cherché à appliquer l'approche du choix rationnel aux décisions de politique étrangère. Pour Siverson[153], partant du présupposé que les décideurs cherchent à se maintenir au pouvoir et qu'ils sont animés par la « survie », les choix de politique étrangère visent à maximiser les chances de conserver leur fonction. Ils proposent donc de créer des modèles permettant de décrire de manière rationnelle les différentes stratégies à la disposition des décideurs et de leurs partis pour remporter la compétition. La principale limite de cette approche est d'exclure dans l'étude des stratégies politiques le poids important des biais de

---

[150] « *Foreign policy decision making in these settings is very fragmented and centers on the willingness and ability of multiple, politically autonomous actors to achieve agreement to enact policy* » Joe HAGAN, Philip EVERTS, Haruhiro FUKUI et John. STEMPEL. Foreign Policy by Coalition: Deadlock, Compromise, and Anarchy. In Leaders, Groups and Coalitions: Understanding the People and Processes in Foreign Policymaking. *International Studies Review*, 2001, vol. 3, p. 169.

[151] Baris KESGIN et Juliet KAARBO. "When and How Parliaments Influence Foreign Policy: The Case of Turkey's Iraq Decision". *International Studies Pespectives*, 2010, vol. 11, no. 1, p. 19-36.

[152] Falk OSTERMANN. "France's reluctant parliamentarisation of military deployments: the 2008 constitutional reform in practice". *West European Politics*, 2017, vol. 40, no. 1, p. 101-118.

[153] Randolph SIVERSON (dir.). *Strategic Politicians, Institutions, and Foreign Policy*. Ann Arbor: University of Michigan Press, 1998. 304 p.

perception ainsi que des contextes politiques particuliers qui peuvent conduire à adopter des stratégies sous-optimales.

Douglas Van Belle[154] montre que le décideur peut employer plusieurs tactiques contre ses adversaires politiques: l'ignorance, la confrontation directe, la confrontation indirecte ou le compromis. Ces différentes stratégies peuvent aussi être appliquées par des partis d'opposition dans l'optique de conquérir le pouvoir. Pour un parti en situation d'opposition, deux approches principales se présentent: la conciliation ou la contestation. Les enjeux de politique étrangère peuvent être utilisés comme des moyens de gagner en respectabilité et crédibilité, et d'investir des domaines « régaliens ». Au contraire, le parti d'opposition peut chercher à polariser l'opinion publique sur des questions de politique étrangère en définissant des ennemis et des responsables en dehors du cadre national.

3.3 Les partis, acteurs transnationaux de politique étrangère

Principalement étudiés comme des acteurs nationaux, les partis politiques peuvent aussi être considérés comme des acteurs transnationaux, dans la mesure où ils développent des liens et se projettent de façon autonome en dehors du cadre national, au sein d'arènes multilatérales comme le Parlement européen et les « internationales » de parti, ou encore réalisent des rencontres bilatérales avec des homologues étrangers.

Les partis sont des acteurs « *intermestiques* » : ils font le lien entre l'international et le domestique et peuvent être appréhendés par le prisme de la théorie du *linkage politics* (a). Cette transnationalisation partisane est permise par l'utilisation d'outils, et notamment la « *diplomatie de parti* » (b).

a) Le parti, acteur « intermestique »

Il convient de dépasser la conception première selon laquelle les partis sont essentiellement des organisations nationales et qu'ils n'ont pas de rôle à jouer en dehors des frontières de l'État[155]. Historiquement, l'émergence de la forme partisane moderne au XIXème siècle va de pair avec le développement d'idéologies transnationales telles que le socialisme, le libéralisme ou encore

[154] Douglas VAN BELLE. Domestic Imperatives and Rational Models of Foreign Policy Decision Making. In David SKIDEMORE, Valerie HUDSON dir. *The Limits of State Autonomy* : *Societal Groups and Foreign Policy Formation*. Boulder: Westview, 1993. 326 p.
[155] Julie SMITH. Political Parties in a Global Age. In Daphnée JOSSELIN, William WALLACE dir. op. cit. p. 59

la démocratie-chrétienne. La première Internationale Socialiste fut créée en 1864. Le renouveau des internationales de partis a coïncidé, après la seconde guerre mondiale, avec le mouvement de démocratisation des pays du tiers-monde. Enfin, à la suite de l'élection de représentants au sein du parlement européen, le développement de fédérations transnationales de partis et de groupes parlementaires européens a constitué une nouvelle dimension de ce phénomène de transnationalisation partisane.

Angelos Chryssogelos pointe de façon précise le manque de considération pour l'approche transnationaliste dans l'étude du lien entre partis politiques et politique étrangère :

> « *Alors que ces travaux essaient d'établir un lien entre des positions de partis politiques et des politiques étrangères, ils oublient l'effet institutionnel des systèmes de partis sur l'activité partisane. Principalement, ils se limitent à une argumentation interniste-externiste, échouant à démontrer la boucle de rétroaction de la politique étrangère dans la politique nationale. Et ils manquent l'opportunité de s'inspirer de la littérature transnationalistes sur le besoin d'étudier le rôle des normes et idées internationales et nationales* »[156].

Cette boucle de rétroaction fait écho à la « théorie du linkage » de Rosenau qui cherche à étudier l'influence de l'environnement international sur l'environnement national (*inner-direct linkages*), et inversement de l'influence de l'environnement national sur l'environnement international (*outer-direct linkages*). Les partis sont des acteurs en capacité de connecter l'intérieur et l'extérieur et d'être des vecteurs de diffusion de normes, idées, pratiques, intérêts entre ces deux « mondes »[157].

Cette idée est défendue par Geoffrey Pridham, spécialiste des processus de démocratisation :

> « *Le parti politique est l'acteur qui peut revendiquer avoir au coeur de sa raison d'être la création d'une chaîne de liens, une chaine de connexions qui part de l'électeurs, va jusqu'au candidats et, via le processus électoral, jusqu'au gouvernement officiel. Cet*

[156] « *Where these works try to establish a link between substantive political party positions and foreign policy output, they miss the institutional effect of domestic party systems on partisan activity. Mostly they are confined to an inside-out argumentation, failing to see the feedback loop of foreign policy into domestic politics. And they miss the opportunity to head the call of the literature on transnational relations about the need to include more focus on the role of international and domestic norms and ideas* ». Angelos CHRYSSOGELOS, Thèse. op. cit. p. 6.
[157] James ROSENAU. Toward the Study of National–International Linkages. In James ROSENAU (ed.). *Linkage Politics: Essays on the Convergence of National and International Systems*. New York : The Free Press, 1969. p. 46.

argument peut être prolongé en incluant les liens qu'un parti établit avec d'autres acteurs politiques, économiques, sociétaux, groupes élitaires, de façon transnationale ou au sein d'un même pays »[158].

La transnationalisation partisane est premièrement étudiée comme un vecteur de diffusion de normes démocratiques dans des pays en transition. C'est le cas des travaux de Donald Fraser et John Salzberg[159] et de Wolff Grabendorff sur l'Amérique latine[160]. C'est surtout le cas des travaux de Jean-Michel de Waele[161] et Geoffrey Pridham[162] sur l'Europe de l'Est post-communiste. Ce dernier montre comment les liens interpartisans ont répondu à une demande de formation politique et de transfert d'expertise électorale de la part des forces politiques des pays est-européens. Il lie la construction de ces liens au développement institutionnel de l'intégration européenne.

Robert Ladrech analyse lui aussi la construction de réseaux de partis européens et leur incidence dans l'européanisation et la diffusion de normes[163]. Dans la continuité, les travaux de Pascal Delwitt sur les « euro-partis » ont permis de mettre en évidence le caractère « *réticulaire* »[164] des liens internationaux des partis. Chaque famille politique européenne forme un réseau de relations plus ou moins formelles, de liens tissés entre différents niveaux (européen, national, local) et entre différents pouvoirs de façon horizontale (pouvoir exécutif, législatif, judiciaire). La faible institutionnalisation et l'importante autonomie des partis-membres vis à vis de la fédération partisane européenne font apparaitre des types de relations complexes, dont il convient de saisir l'impact sur le processus européen de décision.

---

158 « *The political party is the one agency that can claim to have as its raison d'être the creation of an entire linkage chain, a chain of connections that runs from the voters through the candidates and the electoral process to the officials goverment. This argument may be taken further by including the linkages that parties establish with other political, economic or social actors or elite groups, although the degree to which this occurs is usually cross-nationally variable but also variable between parties whithin the same country*. Geoffrey PRIDHAM. *Designing Democracy: EU Enlargement and Regime Change in Post-Communist Europe*. Basingtoke: Palgrave Macmillan, 2005. p. 146.

159 Donald FRASER, John SALZBERG. "International Political Parties as a Vehicle for Human Rights". *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1979, vol. 442, p. 63-68.

160 Wolf GRABERNDORFF. International Support for Democracy in Contemporary Latin America: The Role of the Party Internationals. In Laurence WHITEHEAD. *The International Dimensions of Democratization. Europe and the Americas*. Oxford: Oxford University Press, 2001.

161 Jean-Michel DE WAELE. *La démocratisation en Europe centrale*. Paris : L'Harmattan, 1998. 203 p.

162 Geoffrey PRIDHAM. op. cit. p. 164.

163 Robert LADRECH. Political Parties and the Problem of Legitimacy in the European Union. In Thomas BANCHOFF, Mitchell SMITH. *Legitimacy and the European Union. The contested polity*. London: Routledge, 1999. p. 100.

164 Pascal DELWIT, Erol KÜLAHCI & Cédric VAN DE WALLE (eds.). *The Europarties Organisation and Influence*. Bruxelles : Edition de l'Université de Bruxelles, 2004. p. 19.

Dans le cas particulier du mouvement socialiste international, les travaux de Guillaume Devin constituent une référence[165]. Son étude de l'Internationale socialiste (IS) a permis de décrire les logiques d'action transnationales des partis au sein de l'organisation de parti. L'IS fonctionne comme un « foyer de ressources » pour les partis membres. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, l'identification, la légitimation et l'information en constituent les principales ressources.

Cette transnationalisation partisane est permise par une pratique : celle de la diplomatie de parti.

b) La diplomatie de parti

Les études sur la mise en pratique de la diplomatie de parti sont rares. L'élargissement de la politique étrangère « *au-delà de l'État* » oblige à réévaluer le monopole de la conduite de la diplomatie par le diplomate professionnel. Pour Jan Melissen, la diplomatie est le médium et la politique étrangère le message. Paul Sharp propose une autre définition de la diplomatie comme étant la gestion de la différence[166].

La première approche limite la diplomatie à l'État. La seconde permet un élargissement à toutes les pratiques et tous les acteurs qui visent à gérer la conflictualité et la coopération entre deux sociétés et États étrangers.

L'exercice de la diplomatie est étendu à tous les agents mandatés par l'État, qu'ils soient diplomates de carrière ou non[167]. Ces « *diplomates non-officiels* »[168] ont fait l'objet d'investigations notamment en partant du concept de « diplomatie de deuxième voie » (*Track-two diplomacy*)[169]. La « *voie un* » (*track-one*) caractérise les négociations entre représentants étatiques, la « *voie deux* » (*track-two*) décrit les négociations menées par des acteurs non-étatiques (organisations religieuses, politiques, etc.). Enfin, une troisième voie a été définie : il s'agit de la « *voie trois* » (*track-three*) qui concerne les mécanismes de négociation conduits

---

165 Guillaume DEVIN. *L'internationale socialiste*. Paris : Presses de Sciences Po, 1993. 438 p.

166 Paul SHARP. Diplomacy in International Relations Theory and Other Disciplinary Perspectives.In Pauline KERR, Geoffrey WISEMAN. *Diplomacy in a Globalizing World, Theories and Practices,* Oxford : Oxford University Press, 2013. p. 64.

167 Kai HAMILTON, Richard LANGHORNE. *The Practice of Diplomacy – Its Evolution, Theory and Administration*. Londres : Routledge, 1995. 288 p.

168 Maureen BERMAN, Joseph JOHNSON (dir). *Unofficial diplomats*. New York : Columbia University Press, 1977. 268 p.

169 Louise DIAMOND, John MCDONALD. *Multi-Track Diplomacy: A Systems Approach to Peace*, Conn: Kumarian Press, 1996. p.1.

par des acteurs de « terrain » (comme les ONG locales, les représentants de communautés, etc.). Geoffrey Wiseman[170] parle quant à lui de « *diplomatie polylatérale* » pour caractériser la capacité d'un État à pouvoir entretenir des relations à la fois avec des acteurs étatiques mais aussi des acteurs non-étatiques.

Les parlements constituent un sujet d'intérêt pour les analystes de la diplomatie. Alice Pannier inscrit les parlements et les partis dans les « *autres acteurs politiques* » qui concourent aux relations bilatérales, aux côtés des entreprises et de la société civile. Elle met en évidence le rôle des groupes d'amitiés parlementaires qui

> « *est de tisser des liens avec les autres parlementaires mais également de contribuer au rayonnement national et d'influencer, dans la mesure du possible, les politiques menées par les autres États* »[171].

Pour André Malamud et Stelios Stavridis[172], les parlements remplissent trois principales fonctions internationales : influencer la politique étrangère au moment des débats nationaux ; conduire des diplomaties parallèles; mettre en place des parlements supranationaux (échelle régionale). Ils démontrent la limite de la capacité des parlements à développer une diplomatie efficace et influente par manque de ressources humaine, de temps et d'expertise.

D'autres acteurs politique non-étatiques ont développé une forme de diplomatie. C'est le cas des fondations politiques. L'exemple des fondations politiques allemandes est à cet égard très utile pour l'appliquer aux partis[173]. Si elles constituent un cas particulier, à l'intersection entre la diplomatie publique et de la diplomatie partisane, les fondations offrent des clés de compréhension des mécanismes pouvant être à l'oeuvre dans des formations politiques. Dorota Dakowska a démontré comment les fondations politiques développent des réseaux transnationaux et puisent dans le répertoire des pratiques diplomatiques en ayant la capacité de nouer des liens avec des acteurs politiques étrangers. Grâce à leur implantation étrangère, elles sont en mesure de produire des représentations des problèmes à traiter tout en désignant les

---

[170] Geoffrey WISEMAN. 'Polylateralism' and new modes of global dialogue. In Christer JONSSON and Richard LANGHORNE dir. *Diplomacy: Problems and Issues in Contemporary Diplomacy*. Thousand Oaks : Sage, 2004. pp.409–430.
[171] Alice PANNIER. La relation bilatérale. In Thierry BALZAQ, Frédéric CHARILLON, Frédéric RAMEL (dir.). *Manuel de Diplomatie*. Paris : Presses de Sciences Po, 2018. p. 30-31.
[172] Andrés MALAMUD, Stelios STAVRIDIS. Parliaments and parliamentarians as International Actor. In Bob REINALDA (dir). *The Ashgate Research Companion to Non State Actors*. Londres : Asghate Publishing, 2011. p. 101-115.
[173] Dorota DAKOWSKA. *Le pouvoir des fondations. Des acteurs de la politique étrangère allemande*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2014. 216 p.

publics concernés et le choix des moyens à mettre en oeuvre et des ressources à mobiliser. Elles peuvent se voir confier des missions quasi-diplomatiques par le gouvernement[174]. Elle distingue quatre fonctions similaires à la diplomatie étatique que remplissent ces fondations : la représentation, la négociation, l'observation et l'information. Les fondations jouent un rôle de « passeur » entre le gouvernement et des acteurs étrangers non-officiels.

A l'inverse des études sur les partis européens ou sur les fondations de parti, les liens transnationaux des partis politiques n'ont pas fait l'objet de travaux académiques nombreux. Comme nous le détaillerons dans le chapitre 2, dans le cas de la France, ces travaux sont plus le fait d'historiens[175]. Les apports de la science politique et des relations internationales peuvent permettre de combler un vide.

[174] Dorota DAKOWSKA. *Le pouvoir des fondations*, op. cit, 2014
[175] À noter le séminaire sur « Les gauches et l'internationale » en 2018-2019 organisé par Michele DI DONATO, Matthieu FULLA et Bruno SETTIS au Centre d'histoire de Sciences Po, qui traduit un intérêt pour l'objet partisan dans une perspective historique et transnationale.

Conclusion du chapitre 1

Les partis sont des acteurs qui comptent dans la fabrication de la politique étrangère. L'APE a réévalué l'importance des idéologies, des idées et des normes comme déterminants de la politique étrangère. Entendus comme « entrepreneurs idéologiques », les partis véhiculent des visions concurrentes du monde au sein des institutions nationales et auprès de l'opinion publique. Le jeu des coalitions ainsi que les prérogatives plus ou moins importantes du Parlement en matière de politique étrangère renforcent ou affaiblissent l'influence de la variable partisane.

De plus, les partis sont aussi des acteurs avec leur propre autonomie d'action transnationale, en dehors du cadre institutionnel national. Parce qu'ils développent des liens transnationaux avec d'autres partis (au niveau du Parlement européen, de partis européens ou d'Internationales de parti), ils sont en capacité de traduire dans le champ national des idées et des normes importées ; ils mettent en place des logiques de coopération, de représentation et de négociation. Ces différentes pratiques, que l'on nomme dans cette thèse *diplomatie de parti*, constituent le point central de notre étude. La science politique et les relations internationales françaises n'ont pas étudié en profondeur cette dimension, ni d'un point de vue des fonctions partisanes, ni d'un point de vue des logiques transnationales.

Chapitre 2- Le Parti socialiste et le Maghreb

Introduction

Dans ce chapitre, trois dimensions propres à mon objet d'étude sont explicitées. La première tient au contexte particulier de la fabrication de la politique étrangère sous la Ve République (1). La centralité présidentielle et le fait majoritaire, conférés par la Constitution du 4 octobre 1958 et consacrés par la pratique des institutions (1.1), limitent le rôle des partis au sein du gouvernement mais aussi du parlement (1.2). L'influence des partis en matière de politique étrangère se révèlent dans les espaces intersticiels de la prise de décision, notamment dans l'étude des entourages des décideurs constitués de réseaux partisans (1.3).

La seconde dimension est propre au Parti socialiste, tel qu'il existe depuis 1971 (2). Le PS est une organisation politique qui hérite d'une histoire avec ses propres normes, codes et règles internes. Les travaux des historiens et des politistes du PS constituent un socle théorique et empirique solide sur lequel se construit cette étude (2.1). De plus, parce que le Parti socialiste, au même titre que le Parti communiste français, a construit son identité politique sur « l'internationalisme », les questions de politique étrangère occupent une place importante dans les débats internes du Parti. Le PS, en tant qu'acteur transnational de politique étrangère, a mis en œuvre sa propre diplomatie de parti conduite par ses « diplomates », répondant à des logiques d'action propres. Cette diplomatie de parti a pour fonction de capter un ensemble de ressources qui sont ensuite traduites dans le champ politique national (2.2).

Enfin, la troisième dimension de notre cadre empirique concerne le cas particulier des relations entre la France et les trois pays qui composent le Maghreb : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie (3). La relation entre la France et le Maghreb après les indépendance de 1954 et de 1962 s'inscrit dans le mythe gaullien de la politique arabe de la France (3.1). Plus spécifiquement, les relations entre la gauche française et les gauches maghrébines remontent à la période coloniale et trouvent une nouvelle concrétisation après les indépendances (3.2).

1. La fabrication de la politique étrangère sous la Ve République

La fabrication de la politique étrangère depuis 1958 se caractérise, prioritairement, par la prépondérance du pouvoir exécutif, et en particulier par la centralité du Président de la République (1.1). En conséquence, la politique étrangère est une prérogative résiduelle du pouvoir législatif, dont le champ de compétence se borne à une fonction de contrôle et d'information (1.2). Cette forte concentration de la décision dans les mains du Président donne, *de facto*, une influence conséquente aux entourages présidentiels, qu'ils soient officiels ou officieux (1.3).

1.1 La politique étrangère, prérogative du pouvoir exécutif

La politique étrangère est la chasse gardée du Président (a). Cette prérogative est exceptionnellement contestée en période de cohabitation qui voit le couple exécutif rivaliser sur les dossiers de politique étrangère (b).

a) La centralité du Président de la République

La centralisation de la politique étrangère à l'Elysée est une caractéristique de la Ve République par rapport aux régimes de la IIIe République et de la IVe République.

Le rôle international du Président est une coutume républicaine formalisée sous la IIIe République, à l'article 3 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 qui prévoit qu'il dispose des forces armées, nomme aux emplois civils et militaires, préside aux solennités nationales et accrédite auprès de lui les ambassadeurs et les envoyés des puissances étrangères. Le Président Jules Grévy (1879-1887) déclare à cet égard:

> « *Je ne permets à personne de diriger deux choses: la guerre et les affaires extérieures. Pour le reste, je suis très coulant* »[176].

[176] Stéphane RIALS. *La Présidence de la République*. Paris : PUF, 1981. p. 35.

Néanmoins, la présidentialisation du régime de la IIIe est limitée constitutionnellement par la nécessité d'un contreseing de tous les actes du Président par le gouvernement. La pratique parlementaire fait du Président du conseil, le chef du gouvernement et non de l'État, le véritable détenteur de la politique étrangère et de défense.

La constitution du 4 octobre 1958 définit, non sans ambiguïté, la répartition des compétences en matière de politique étrangère et de défense entre le Président de la République et le gouvernement. L'article 5 dispose que le Président est le « *garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités* ». En vertu de cet article, l'article 15 dispose qu'il est le chef des armées, et l'article 16 qu'il a la possibilité de recourir à des « *pouvoirs exceptionnels* » lorsque

> « *les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu* »[177].

Le Président, selon l'article 13, a un pouvoir de nomination, en conseil des ministres, des ambassadeurs et des envoyés extraordinaires. L'article 14 confère au Président le pouvoir d'accréditation des ambassadeurs et des envoyés auprès de puissances étrangères, et de façon réciproque, « *les ambassadeurs et envoyés de puissances étrangères sont accrédités auprès de lui* ».

Concernant les engagements internationaux de la France, le Titre VI place le Président de la République au centre du pouvoir de décision. L'article 52 dispose que le Président de la République « *négocie et ratifie les traités* ». Enfin, l'article 54 l'autorise à saisir le Conseil constitutionnel pour effectuer un contrôle de constitutionnalité d'un engagement international. Comme le note le juriste Laurent Lombart, auteur d'une thèse sur le rôle international du Président de la République sous la Ve République[178], les prérogatives conférées par la Constitution au Président sont faiblement encadrées.

---

177 Article 16 de la constitution du 4 octobre 1958.

178 Laurent LOMBARD. *Le Président de la Ve République Française sur la scène internationale*. Aix en Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille. p. 253.

La Constitution autorise le gouvernement, et notamment le Premier ministre, à se saisir des questions de politique internationale. Le Premier ministre peut revendiquer un rôle en matière de politique étrangère et de défense. Il détient une double légitimité: présidentielle, par sa nomination par le Président en vertu de l'article 8; parlementaire parce qu'il est responsable devant le parlement comme le prévoient les articles 20, 49 et 50. L'article 21 lui attribue la direction du gouvernement, dont la fonction est de déterminer et conduire la politique de la nation selon l'article 20. La politique de la nation ne s'arrêtant pas aux frontières nationales, le gouvernement ne peut uniquement voir son champ d'action se borner à des questions intérieures. Le bicéphalisme de l'exécutif en matière de politique étrangère et de défense est confirmé par l'article 21 qui lui confère la responsabilité de la défense nationale.

Un cas particulier est celui de la politique européenne[179]. Par sa densité et le degré d'interpénétration dans le cadre normatif national, la politique communautaire n'est pas une politique étrangère comme les autres. La coordination technique interministérielle de la position française à Bruxelles est placée dans les mains du Premier ministre qui a l'autorité sur le Secrétariat général des Affaires européennes (SGAE). Le Président de la République conserve quant à lui la représentation politique en siégeant au Conseil européen.

L'interprétation de la constitution laisse la possibilité d'une confrontation entre le Président et le Premier ministre dans le domaine diplomatique et militaire. La pratique des institutions est venue clarifier la répartition des rôles. La notion de « domaine réservé », défini par le président de l'Assemblée nationale Jacques Chaban-Delmas lors du congrès du parti gaulliste le 15 octobre 1959[180], voit le jour sous la présidence du général De Gaulle. Cette pratique s'est par la suite pérennisée, « *sédimentée dans la définition du rôle présidentiel* »[181] comme le souligne Samy Cohen.

Comme l'indique Marie-Christine Kessler, la notion de « domaine réservé » n'est pas une notion de droit[182]. Elle inclut à l'origine, dans la conception de Jacques Chaban-Delmas, « *l'Algérie sans oublier le Sahara, la Communauté franco-africaine, les Affaires étrangères, la*

---

[179] Christian LEQUESNE. *Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France.* Paris : Presses de la FNSP. 1993. 288 p.

[180] Jacques CHABAN-DELMAS, *L'ardeur*. Paris : Stock, 1975. p. 255.

[181] Bastien FRANÇOIS. Le Président - Pontife constitutionnel. In Bernard LACROIX et Jacques LAGROYE dir. *Le Président de la République. Usages et génèse d'une institution*. Paris : Presses Universitaires de Sciences Po, p. 323.

[182] Marie-Christine KESSLER. *La politique étrangère de la France. Acteurs et processus.* op. cit. p. 24.

Défense »[183]. Les frontières du domaine réservé évoluent en fonction des Présidents et des rapports politiques que ceux-ci entretiennent avec leurs premiers ministres et leurs ministres des affaires étrangères.

En définitive, la politique étrangère reste prioritairement et quasi intégralement l'oeuvre du Président. Comme l'indique Samy Cohen :

> « *La décision de politique étrangère est souvent un acte brutal, commis sans débat préalable, sans information des ministres concernés. Souvent conception, réflexion et exécution sont l'oeuvre d'un seul homme* »[184].

Cette domination du Président sur le gouvernement nécessite une nuance dans les cas de cohabitation.

b) Le cas particuliers des cohabitations

Le « *domaine réservé* » présidentiel entre en opposition avec la conception du « *domaine partagé* » avec le gouvernement. Les cas les plus visibles d'un conflit d'interprétation entre le Président et le Premier ministre sont apparus lors des périodes de cohabitation.

Lors de la première cohabitation (1986-1988), le Premier ministre, le gaulliste Jacques Chirac, a cherché dans les premiers mois à s'immiscer dans le domaine réservé du Président François Mitterrand en formant une cellule diplomatique à Matignon, et en interrompant la transmission d'informations diplomatiques vers l'Elysée. Suite à cette crise institutionnelle, Samy Cohen note que se met en place une répartition des dossiers entre Matignon et l'Elysée[185]. Les dossiers relevant prioritairement de la sphère présidentielle comprennent la défense, le désarmement et les relations franco-allemandes. Le Premier ministre et son ministre des affaires étrangères se saisissent des affaires africaines, des questions sécuritaires liées au Proche-Orient (notamment la question des otages) ainsi que des relations économiques et financières avec les pays étrangers. Enfin, une sphère de « *cogestion* » entre l'Elysée et Matignon s'installe et concerne les opérations militaires, la construction européenne et le conflit israélo-arabe.

---

[183] Jacques CHABAN-DELMAS. op. cit. p. 255.
[184] Samy COHEN. *La monarchie nucléaire*. Paris : Hachette, 1986. p. 9.
[185] Samy COHEN. « La politique étrangère entre l'Elysée et Matignon ». *Politique étrangère*, n°3 - 1989 - 54ᵉannée, p. 487-50.

Pendant la seconde cohabitation, de 1993-1995, le Premier ministre issu des rangs de la droite, Edouard Balladur, a lui aussi cherché à faire valoir ses prérogatives diplomatiques. Il l'affirme dans une interview au Figaro, le 30 août 1994, intitulé « *Notre politique étrangère* » où il détaille les actions internationales entreprises par son gouvernement, sans citer le Président de la République. La seconde cohabitation a la particularité d'avoir mis en lumière les tensions entre le gouvernement et le Président, mais aussi au sein du gouvernement entre le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'intérieur. Sur la question de la guerre civile algérienne et de la menace terroriste islamiste du GIA, deux visions se sont notamment opposées : celle d'une action diplomatique de conciliation et de médiation voulue par le chef de la diplomatie Alain Juppé, contre celle d'un soutien au régime algérien des généraux dans sa politique « *d'éradication* » des opposants islamistes portée par Charles Pasqua[186][187].

Lors de la troisième cohabitation, entre 1997 et 2002, le Premier ministre socialiste Lionel Jospin a cherché à s'imposer dans les affaires internationales. Après son voyage en Israël de février 2000 où il qualifie les attaques du Hezbollah de « terroristes », déviant ainsi de la ligne politique de la France sur le conflit israélo-palestinien, il déclare devant l'Assemblée nationale le 29 février 2000 que

> « *le gouvernement, ainsi que le dit l'article 20 de la Constitution détermine et conduit la politique de la nation, et la politique de la nation ne se réduit pas à la politique intérieure mais englobe la politique extérieure* ».

De l'aveu du Président Jacques Chirac, cet évènement constitue le moment de tension paroxysmique de la cohabitation. La bonne relation entre le Président de la République et le ministre des affaires étrangères de l'époque, Hubert Védrine, a permis de maintenir une unité de l'exécutif dans le traitement de la politique étrangère.

En situation majoritaire ou de cohabitation, l'exécutif, et principalement le Président de la République, conserve sa pleine prérogative de décision en matière de politique étrangère. Le pouvoir législatif n'intervient qu'aux marges de la décision.

---

[186] Christophe DUBOIS et Marie-Christine TABET. *Paris Alger: une histoire passionnelle*. Paris : Seuil, 2015. p. 111.
[187] Paul-Marie DE LA GORCE. « La France et le Maghreb ». *Politique étrangère*, 1995, vol. 65, numéro 4, p. 927-939.

1.2 La politique étrangère, prérogative résiduelle du pouvoir législatif

Le pouvoir législatif a des compétences limitées en matière de politique étrangère (a). Les commissions des affaires étrangères occupent une place à part au sein du Parlement et sont considérées comme des « club de gentlemen » (b).

a) La faiblesse politique et institutionnelle du contrôle parlementaire

La Constitution de la Vème République confie la conduite de la politique étrangère au couple exécutif. Son exercice est faiblement encadré par la Constitution et le parlement adopte une fonction d'initiative et de contrôle législatifs qui demeure marginale. Deux raisons viennent expliquer cette faiblesse institutionnelle du pouvoir législatif en matière de politique étrangère.

La première est institutionnelle : la fonction de contrôle parlementaire de l'exécutif ne s'applique qu'au gouvernement, dont le champ de compétence en matière des affaires étrangères est lui-même restreint par l'action du Président de la République. En outre, le fait majoritaire, renforcé par le remplacement du septennat présidentiel par le quinquennat et l'alignement des élections présidentielles et législatives à partir de 2002, a renforcé le rapport de force en faveur de l'exécutif. Néanmoins, depuis la révision constitutionnelle de 2008, le rôle du parlement a été revalorisé dans le domaine du contrôle des interventions militaires. L'article 35 de la Constitution prévoit que le parlement est informé de la décision du gouvernement d'intervenir militairement et que la prolongation de celle-ci au-delà de quatre mois doit être votée par le parlement.

La seconde justification tient au désintérêt de l'opinion publique pour les affaires internationales[188]. Ces dernières ne sont pas des déterminants majeurs de vote. Les dossiers internationaux acquièrent, par conséquent, un intérêt limité pour les parlementaires, dont la mission première est celle de représentation des électeurs et de législateur. Depuis la fin de la Guerre froide, les enjeux de politique étrangère ne sont pas -sauf quelques rares exceptions notables comme le conflit israélo-palestinien- l'objet d'une politisation partisane importante et d'une mise à l'agenda prioritaire lors des campagnes présidentielles (voir infra 2.3).

[188] Marcel MERLE. op. cit.

b) Les commissions des affaires étrangères: des « clubs de gentlemen »

En matière de politique étrangère, les commissions des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat se distinguent par leur quasi-absence d'initiative législative. Les textes dont elles sont saisies concernent la ratification de traités internationaux ou de textes européens. Elles peuvent être saisies pour avis sur des textes législatifs qui sont examinées au fond par d'autres commissions.

Lors du projet de loi de finance annuel, les commissions des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat sont saisies pour avis sur neuf missions du budget de l'État. Ces neufs missions sont :

(1) L'action de la France dans le monde, Français de l'étranger et affaires consulaires ;
(2) La diplomatie culturelle et d'influence, francophonie ;
(3) L'aide publique au développement ;
(4) La défense ;
(5) L'écologie, du développement et des mobilités durables ;
(6) Le commerce extérieur et diplomatie économique ;
(7) L'immigration, asile et intégration ;
(8) L'action audiovisuelle extérieure ;
(9) Le prélèvement européen.

Les commissions des affaires étrangères développent des activités de contrôle et d'information. Elles auditionnent régulièrement les ministres en charge des affaires étrangères ou dont le champ de compétence est élargi à des thématiques internationales comme le ministre de l'économie, de la culture (pour l'audiovisuel extérieur) ou encore le ministre de l'intérieur (pour les questions migratoires ou sécuritaires). Les commissions auditionnent aussi des directeurs d'administration centrale, d'établissements publics, d'organismes privés ou des représentants de puissances étrangères.

Des missions d'informations et des rapports sont produits par des commissaires, dont la coutume veut que les co-rapporteurs soient issus de la majorité et de l'opposition[189]. La

[189] Marie-Christine KESSLER. op. cit. p. 58.

commission d’enquête sur les conditions de la libération des infirmières bulgares qui a rendu son rapport en janvier 2008 constitue un précédent. A l’initiative du groupe d’opposition socialiste à l’Assemblée, les propos introductifs du rapport mettent en avant le caractère inédit d’une telle initiative, rappelant qu’une question de politique étrangère n’avait jamais constitué un motif pour la création d’une commission d’enquête :

> « *Le Parlement a décidé, pour la première fois sous la Vème République, d’exercer ses pouvoirs d’information et de contrôle sur une intervention diplomatique majeure, traduisant ainsi l’un des engagements du Président de la République en matière de modernisation de nos institutions. Jusqu’alors, les questions de politique étrangère engageant l’action de la France n’avaient jamais fait l’objet d’une commission d’enquête, soit parce que ces demandes avaient été rejetées (par exemple la situation en Côte d’Ivoire), soit parce que ces problèmes avaient été traités dans le cadre de missions d’information (ex. le rôle de la France au Rwanda, les événements de Srebrenica).* »[190]

Les commissaires aux affaires étrangères constituent un groupe sociologique typique au sein du parlement. Gilles Riaux, en étudiant les commissaires aux affaires étrangères de l’Assemblée nationale entre 1997 et 2002, montre qu’ils sont plus âgés et plus expérimentés que leurs collègues parlementaires membres des autres commissions[191]. Il défend que l’appartenance à la commission des affaires étrangères procède d'une logique de distinction et équivaut à une récompense honorifique à la suite d’une carrière politique accomplie, souvent marquée par une expérience gouvernementale. Ces commissions fonctionnent comme des « *clubs de gentlemen* » où les désaccords sont policés [192]. Dans son étude de la pratique du contrôle des opérations extérieures après la révision constitutionnelle de 2008, Falk Ostermann analyse l’existence d’un consensus entre la gauche et la droite sur les débats relatifs à la politique étrangère et la défense nationale[193]. Bien que la révision ait élargi le champ de compétence du parlement, députés et sénateurs conservent une certaine réticence à s'immiscer pleinement dans le « domaine réservé » de l'exécutif.

---

[190] Pierre Moscovici, Axel Poniatowski. Rapport fait au nom de la commission d’enquête sur les conditions de libération des infirmières et du médecin bulgares détenus en Libye *et sur les* récents accords franco-libyens, 22 janvier 2008, Assemblée nationale.

[191] Gilles RIAUX. « Les professionnels de la politique et la politique étrangère. Logiques de distinction à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (1997-2012) ». *Gouvernement et action publique,* 2014, vol. 3, numéro 1, p. 51-73.

[192] Propos de Jean-Christophe Cambadélis, cités par Gilles RIAUX. op. cit. p. 72.

[193] Falk OSTERMANN. op. cit. 2017.

Nonobstant le peu de pouvoir dans le domaine de la politique étrangère et une capacité de contrôle *a posteriori*, le parlement se saisit des questions internationales en développant une diplomatie parlementaire. Pour Maurice Vaïsse[194], la diplomatie parlementaire peut satisfaire trois objectifs. Elle peut servir à marquer une opposition idéologique. Pour des parlementaires d'opposition, cela consiste à utiliser leur position et nouer des contacts avec des régimes et des opposants étrangers à rebours de la ligne diplomatique du gouvernement français. Une illustration récente de cette pratique a été la visite de parlementaires français en Syrie entre 2015 et 2017[195]. Pour la politiste Manon-Nour Tannous, ces visites ont une portée symbolique dans un contexte de rupture des relations inter-étatiques entre la France et le régime syrien de Damas. Néanmoins, elles n'en revêtent pas moins un caractère ambigüe, profitant de la position de parlementaire pour conférer une certaine officialité tout en justifiant d'une liberté d'action vis-à-vis de l'exécutif.

Le second objectif de la diplomatie parlementaire peut être de se substituer à la diplomatie gouvernementale pour ouvrir ou entretenir des canaux de discussion avec des interlocuteurs étrangers. C'est ainsi qu'à l'initiative du président du groupe d'amitié France-Algérie, le député de Marseille Patrick Mennucci, une conférence a été organisée à l'Assemblée nationale avec un représentant du Front Polisario sahraoui sur le thème « *Le règlement du conflit du Sahara Occidental, une question de droit international. Aux côtés de l'ONU, quel rôle pour l'Europe ? »* en avril 2016.

Enfin, la diplomatie parlementaire peut avoir comme objectif d'être complémentaire de la diplomatie classique en densifiant les liens et en multipliant les coopérations avec des parlements étrangers. L'on peut citer les initiatives comme l'Assemblée parlementaire franco-allemande créée en mars 2019 qui vise à renforcer la coopération franco-allemande, ou encore le forum interparlementaire franco-marocain qui, depuis sa création en 2013, a tenu quatre sessions.

La diplomatie parlementaire officielle remplit les objectifs de représentation et d'information. Elle prend la forme de visites de parlementaires en voyages officiels ou privés par

---

[194] Maurice VAÏSSE. "Parlement(s) ». *Revue d'histoire politique*, 2012, vol. 17, no. 1, p. 109-112.
[195] Manon Nour TANNOUS. Une diplomatie de parlementaires : typologie des élus français en voyage à Damas (2015-2017). In Gilles ROUET et Radovan GURA. *Diplomatie plurielle : Acteurs et enjeux*. Paris : L'Harmattant, 2018. p. 67-88.

l'intermédiaire de délégations ou d’envoyés spéciaux[196]. Parfois qualifiée de manière péjorative de « tourisme parlementaire », cette pratique constitue néanmoins une porte d'entrée pour les partis politiques sur la scène internationale.

En conclusion, le pouvoir législatif occupe une place secondaire dans le processus de fabrication de la politique étrangère, malgré une réforme constitutionnelle en 2008 et une pratique de la diplomatie parlementaire. A l’exception des configurations politiques de cohabitation, la pratique présidentialiste des institutions, permise par l’élection au suffrage universel direct du Président à partir de 1962 et par le fait majoritaire, a marginalisé les autres acteurs au sein du processus de décision. Au coeur du pouvoir, les entourages du Président de la République, « conseillers du Prince », jouent un rôle prépondérant.

[196] Alice PANNIER. La relation bilatérale. In Thierry BALZAQ, Frédéric CHARILLON, Frédéric RAMEL. *Manuel de Diplomatie*. Paris : Presses de Sciences Po. 2018. p. 30-31.

1.3 L'importance des entourages dans la fabrication de la politique étrangère

Au coeur de l'étude des entourages se trouve la question de l'influence. Comme le note Samy Cohen, celle-ci est souvent difficilement perceptible et indirecte[197]. La pluralité des acteurs entrant dans le processus de décision rend la tâche extrêmement délicate pour le politologue (a). Dans le cas précis de la politique étrangère, les entourages réguliers constitués au sein du cabinet de l'Elysée (b) sont complétés par des entourages « supplétifs » et non-officiels composés des réseaux personnels du chef de l'État (c).

a) Une sociologie des entourages : entre politique et expertise

La sociologie des élites de l'État constitue un objet d'étude privilégié par la science politique et la sociologie française. Les travaux se sont principalement concentrés sur l'étude de la haute-administration, de son recrutement dans les grandes écoles et au sein des grands corps. Pierre Bourdieu, dans son ouvrage sur la « noblesse d'État », met en lumière les mécanismes de reproduction sociale qui s'appliquent dans la sélection des élites administratives et démontre une forme de continuité entre la noblesse méritocratique républicaine et la noblesse aristocratique d'Ancien Régime[198]. Ezra Suleiman s'intéresse aux stratégies des hauts-fonctionnaires dans la construction de leur carrière au sommet de l'État, en révélant l'importance des grands corps[199]. Il interroge la neutralité politique de l'administration pour démontrer qu'il subsiste une rivalité entre les hauts-fonctionnaires et les « politiques », députés ou membres du gouvernement, fondée sur des approches différentes de l'exercice du pouvoir et des finalités divergentes: pour l'administration la priorité est la continuité de l'État; pour les « politiques » l'objectif est la conquête et le maintien au pouvoir[200].

A l'interface entre le politique et l'administration se situent les cabinets ministériels ou présidentiels. Pour René Rémond, « *dans notre système politique, les entourages politiques tendent à se confondre avec les cabinets* »[201]. Les cabinets constituent le premier cercle de l'entourage des décideurs. Des analyses sociologiques quantitatives ont montré la forte

[197] Samy COHEN. *Les conseillers du Président*. Paris : PUF, 1980. p. 15.
[198] Pierre BOURDIEU. *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris : Minuit. 1989. 576 p.
[199] Ezra SULEIMAN. *Les Élites en France. Grands corps et grandes écoles.* Paris : Seuil. 1979. 282 p.
[200] Ezra SULEIMAN. *Les Hauts Fonctionnaires et la Politique.* Paris : Seuil. 1976. 239 p.
[201] René REMOND. *Quarante ans de cabinets ministériels de Léon Blum à Georges Pompidou*. Paris : Presse de la FNSP, 1982. p. 14.

continuité dans le recrutement et le parcours de ces conseillers, au-delà des alternances politiques[202].

Dans son étude des conseillers de De Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing, Samy Cohen met en lumière un certain nombre de caractéristiques communes. L'importance de la fidélité des conseillers au Président constitue un critère important. Les Présidents successifs ont privilégié « *des hommes qui avaient déjà entouré le Président dans le passé, qui étaient familiers de sa pensée et dont il avait éprouvé la fidélité* »[203]. Néanmoins, si les Présidents ne connaissent pas tous leurs conseillers au moment de leur nomination, les liens affinitaires et les recommandations agissent comme un gage de confiance. Le passage par l'ENA constitue un second critère important. En revanche, l'appartenance à un parti politique n'est pas un critère déterminant pour les trois premiers Présidents. Un faible nombre de conseillers, soit environ 10%, ont appartenu à un parti[204].

Les travaux de Monique Dagnaud et Dominique Mehl sur les « élites socialistes » sous le premier septennat de François Mitterrand constituent une référence. L'arrivée des ocialistes au pouvoir en 1981 permet l'apparition de profils nouveaux, comme des syndicalistes, enseignants, écrivains et militants politiques[205]. Cette innovation constitue la marque de fabrique de François Mitterrand qui a souhaité, à son arrivée au pouvoir, faire cohabiter des hauts-fonctionnaires avec une « bande de militants »[206]. En 1981, 59% des membres des cabinets sous Mitterrand sont affiliés au PS[207]. Une des explications est que le Parti socialiste ne peut se prévaloir, en 1981, de réseaux denses au sein de la haute-administration aussi puissants que ceux que la droite a construits au cours de vingt-trois années d'exercice du pouvoir.

En recrutant des profils « *militants* », François Mitterrand et les dirigeants socialistes entendent construire une homogénéité de pensée au sein de l'appareil d'État pour permettre la conduite des réformes[208]. Le cas le plus emblématique est celui de Pierre Bérégovoy, syndicaliste à la

---

[202] Luc ROUBAN. « Les cabinets ministériels, 1984-1996. Suite de trois articles ». *Revue administrative,* vol. 297, 1997, p. 253-267 ; vol. 298, 1997, p. 373-387 ; vol. 299, 1997, p. 499-509.
[203] Samy COHEN. *Les conseillers du Président*. op. cit. p. 49
[204] Ibid. p. 50.
[205] Monique DAGNAUD et Dominique MEHL. *L'Élite rose*. Paris : Ramsay, 1988. p. 12.
[206] Propos de Jean Glavany cités dans Floran VADILLO. Pour une sociologie qualitative de l'entourage présidentiel. In Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Xavier BIOY et Stéphane MOUTON. *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*. Paris : Presses de Sciences Po, 2015. p. 415.
[207] Monique DAGNAUD et Dominique MEHL. op. cit. 1988. p. 51.
[208] Ibid. p. 90.

CFDT, qui est nommé secrétaire général de l'Elysée en mai 1981. Ce souhait traduit la méfiance de François Mitterrand à l'égard de la haute fonction publique, qu'il juge hostile à son programme en 1981. Parmi les différentes administrations, il considère celle du Quai d'Orsay comme particulièrement conservatrice :

> « *Le Président voit le corps diplomatique comme un monde replié sur lui-même, très conservateur, hostile et à sa personne et à ses idées (il l'a éprouvé lors de ses déplacements à l'étranger comme Premier secrétaire du PS)* »[209].

Au sein du Quai d'Orsay, la section CFDT, créée en 1974 par Renaud Vignal, constitue un vivier de recrutement à l'intersection de la haute-fonction publique et du militantisme syndical de gauche. Comme l'indiquent Monique Dagnaud et Dominique Mehl, les vingt membres à l'origine de la constitution de la section parviennent « *à canaliser le milieu de ces hauts fonctionnaires, oppositionnels mais rétifs devant l'action politique, critiques mais imprégnés de l'esprit « maison »* »[210]. Lors de la constitution de son cabinet, Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, recrute sept membres issus de la CFDT-Quai d'Orsay[211].

Néanmoins, Dagnaud et Mehl tempèrent l'idée d'un changement radical dans la sociologie des entourages avec l'arrivée de la gauche au pouvoir: « *si l'élite rose introduit le militantisme dans les sommets de l'État, elle ne transforme pas ceux-ci en conclaves socialistes* »[212]. Ils mettent en lumière une continuité dans le recrutement des cabinets ministériels, caractérisée par des profils issus, eux aussi, des grandes écoles et de la haute-administration, et ils invitent à nuancer considérablement le poids et l'influence occupés par le Parti socialiste au sein de l'appareil d'État[213]. Cette sociologie des cabinets ministériels socialistes fortement marqués par le passage au sein des grands corps et par l'appartenance à une bourgeoisie intellectuelle est confirmée par les travaux de Pierre Mathiot et Frédéric Sawicki[214].

---

209 Hubert VEDRINE. *Les Mondes de François Mitterrand*. Paris : Fayard, 1996. p. 35.
210 Monique DAGNAUD et Dominique MEHL. op. cit. 1988. p. 171.
211 Ibid. p. 172.
212 Ibid. p. 18.
213 Ibid, p. 11.
214 Pierre MATHIOT et Frédéric SAWICKI. « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion. 1) Caractéristiques sociales et filières de recrutement ». *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, numéro 1, p. 3-30. Pierre MATHIOT et Frédéric SAWICKI. « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion. 2) Passage en cabinet et trajectoires professionnelles ». *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, numéro 2, p. 231-264.

L'étude des cabinets ministériels sous Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy (2002-2012) révèle un recrutement plus important au sein du secteur privé mais ces derniers restent minoritaires par rapport aux fonctionnaires issus de la haute-administration[215]. Le nombre de conseillers ministériels issus de l'ENA est moins important que dans les cabinets socialistes (27% sur la période 2002-2012 contre 41% sur la période 1981-1993). Le milieu social d'origine des conseillers ministériels de gauche et de droite est assez similaire : il s'agit de la bourgeoisie (avec une distinction entre un poids plus important pour la bourgeoisie économique à droite, et pour la bourgeoisie intellectuelle à gauche)[216].

L'entourage présidentiel de François Hollande ne déroge pas non plus à la règle[217]. La forte représentation des énarques, marqués par une appartenance à la gauche, s'explique par les réseaux personnels du Président au sein de la promotion Voltaire de l'ENA, notamment pour ses deux secrétaires généraux de l'Elysée, Pierre-René Lemas, puis Jean-Pierre Jouyet; des réseaux des anciens conseillers ministériels sous la Présidence de François Mitterrand et le gouvernement de Lionel Jospin, ou encore des profils de jeunes énarques comme Emmanuel Macron et Boris Vallaud, successivement secrétaires généraux adjoints de l'Elysée. Les profils étiquetés « politiques » comprennent principalement quelques fidèles corréziens comme Bernard Combes, maire de Tulle et conseiller technique du Président. Passent en mai 2017 en nombre plus réduit, des conseillers qui ont accompagné François Hollande à la tête du Parti socialiste dans la décennie des années 2000 comme Faouzi Lamdaoui, conseiller politique à l'égalité et la diversité, ou encore Thomas Mélonio, conseiller Afrique au sein de la cellule diplomatique et qui fut membre du secteur international du PS en charge de l'Afrique durant la décennie 2000.

b) La cellule diplomatique de l'Elysée

L'entourage du Président en charge de la politique étrangère comprend en priorité le secrétaire général de l'Elysée, le directeur de cabinet du Président de la République, le chef de l'état-

---

215 Thomas ALAM, Igor MARTINACHE, Jérémie NOLLET. Qui sont les collaborateurs de nos ministres ? Ruptures et continuités dans la sociographie des cabinets sous les présidents Chirac et Sarkozy. In Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Xavier BIOY et Stéphane MOUTON. *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*. Paris : Presses de Sciences Po. 2015. p. 429-454.
216 Ibid. p. 40 .
217 Jean-Michel EYMERI-DOUZANS. Quel entourage élyséen pour François Hollande ? In Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Xavier BIOY et Stéphane MOUTON. *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*. Paris : Presses de Sciences Po. 2015. p. 455-484.

major particulier du Président, le conseiller diplomatique, à la tête de la cellule diplomatique, et un ou plusieurs conseillers spéciaux. La méthode de travail varie en fonction des Présidents. La cellule diplomatique vient épauler le Président en sélectionnant les informations transmises par le Quai d'Orsay et en proposant des options pour la décision présidentielle. Sous la présidence du Général De Gaulle, la cellule diplomatique est discrète et faiblement organisée[218]. C'est le secrétaire général qui détient la fonction de principal collaborateur sur les questions de politiques étrangères[219]. Après lui, le Président George Pompidou attribue à la cellule diplomatique des prérogatives plus importantes, en particulier sur la gestion du dossier de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Le Président Valéry Giscard d'Estaing choisit, quant à lui, d'étoffer son équipe diplomatique en s'appuyant sur deux diplomates, Jean François-Poncet comme secrétaire général de l'Elysée et Gabriel Robin comme conseiller diplomatique jusqu'en 1979.

Dans le cas du Président François Mitterrand, Samy Cohen note que « *comme Roosevelt, François Mitterrand s'accommode des chevauchements de compétences, voir les encourage* »[220]. Le fonctionnement de la cellule diplomatique de l'Elysée s'adapte à la pratique mitterrandienne du pouvoir. Au fonctionnement régulier du secrétariat général et de la cellule diplomatique, s'ajoute l'influence de certains conseillers spéciaux comme Jacques Attali, en charge de la préparation des sommets internationaux, ou thématiques comme Régis Debray sur les affaires sud-américaines, qui viennent complexifier le processus de décision.

Le Président Jacques Chirac adopte un mode de fonctionnement plus institutionnalisé et hiérarchisé, avec une répartition plus explicite des dossiers entre les conseillers[221]. La cellule diplomatique s'affirme comme un rouage essentiel et incontournable dans la prise de décision. Le quinquennat du Président Nicolas Sarkozy est marqué par une hyper-centralisation de la politique étrangère dans les mains du Président et d'une poignée de ses conseillers qui sont son conseiller diplomatique Jean-Daniel Levitte (ancien conseiller diplomatique de Jacques Chirac), le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, de 2007 à 2011, et son conseiller spécial aux discours, Henri Guaino. Sa présidence se traduit aussi par un affaiblissement de l'influence du Premier ministre, du Quai d'Orsay et de l'autorité des ministres successifs,

---

[218] Marie-Christine KESSLER. op. cit. p. 333.
[219] Samy COHEN. *Les conseillers du Président*. p. 102.
[220] Samy COHEN. *La Monarchie nucléaire*. p. 60.
[221] Samy COHEN. Le "système décisionnel" de Jacques Chirac : de l'anti-mitterrandisme à l'illusion du gaullisme retrouvé ? In Maurice VAÏSSE et Christian LEQUESNE. *La politique étrangère de Jacques Chirac*. Paris : Riveneuve Editions. 2013. pp. 25-40.

Bernard Kouchner et Michèle Alliot-Marie. Le retour d'Alain Juppé à la tête du Quai d'Orsay à la fin du quinquennat arrive de manière trop tardive pour rééquilibrer les rapports entre le Président et le gouvernement[222].

En ce qui concerne la politique étrangère de François Hollande, l'on assiste à un rééquilibrage au sein du couple diplomatique Président – Ministre des affaires étrangères :

> « *Laurent Fabius, qui occupe le poste depuis 2012, est un ministre qui a un poids politique important au sein du gouvernement. Il entend mener la politique étrangère en collaboration avec le Président de la République, ce qu'il fait. La cellule élyséenne travaille en collaboration étroite, et non en concurrence, avec le cabinet du ministre des Affaires étrangères* » [223].

c) Les entourages officieux

Les entourages « officieux » relèvent de la sphère du secret. Pour le sociologue allemand George Simmel, le secret a une fonction sociale éminente et n'est pas synonyme de retrait. La part du secret dans une interaction entre deux groupes ou deux individus caractérise cette relation, modifie les comportements et créé de l'inclusion et de l'exclusion[224]. Le secret organise les liens sociaux.

Inhérent à toute activité humaine, le secret est l'une des composantes de l'exercice du pouvoir. Se fondant sur des liens interpersonnels ou sur des réseaux organisés, le décideur utilise le secret pour construire des liens affinitaires, acquérir de la connaissance et agir. Parfois appelés « *visiteurs du soir* », « *éminences grises* » ou « *conseillers officieux* », le décideur consulte des intervenants non-officiels qui n'appartiennent pas au cercle régulier de la prise de décision et n'apparaissent pas dans les organigrammes. Samy Cohen les qualifie d'entourages « *supplétifs* », par distinction des entourages « *réguliers* »[225]. Le profil et le nombre varient selon les trajectoires individuelles et les socialisations antérieures des Présidents, mais aussi en fonction des contextes et des enjeux. La difficulté méthodologique consiste à retracer ce qui est

[222] Sophie MEUNIER. La politique étrangère de Nicolas Sarkozy: Rupture de fond ou de style ? In Jacques de MAILLARD dir. *Politiques publiques 3: Les politiques publiques sous Sarkozy*. Paris : Presses de Sciences Po, 2012. pp. 133-151.
[223] Christian LEQUESNE. « La politique extérieure de François Hollande : entre interventionnisme libéral et nécessité européenne ». Contribution à la journée d'études "Le PS au pouvoir", Sciences Po Grenoble, 6 juin 2014.
[224] George SIMMEL. *Sociologie. Etude sur les formes de socialisation*. 1999 p. 366.
[225] Samy COHEN. *La Monarchie nucléaire*. p. 25.

« obscur », fait de relations privées et de liens interpersonnels, pour en mesurer la véritable influence.

Les réseaux affinitaires du chef de l'État occupent une place importante dans la pratique mitterrandienne du pouvoir. C'est ce que révèle l'historien Georges Saunier. Selon lui, l'importance des relations privées de François Mitterrand a un effet visible dans le fonctionnement du cabinet de l'Elysée. L'ensemble de ses réseaux informels viennent nuancer le poids prépondérant de la bureaucratie[226]. François Mitterrand a construit plusieurs cercles au cours de sa vie : ceux de ses connaissances de sa jeunesse d'avant-guerre, ceux de la Résistance, ceux de son expérience politique sous la IVe République et ceux établis à la tête du Parti socialiste[227]. La décennie 1971-1981 est une étape fondamentale. Les réseaux formés au sein du Parti socialiste constituent un vivier de relations et d'informations qu'il met à profit lors de ses deux septennats.

Dans le domaine de la politique étrangère, les réseaux de la *Françafrique* incarnent, à cet égard, la plus célèbre forme d'utilisation de réseaux informels par le décideur politique. La « *face cachée* » de la politique étrangère de la France en Afrique a été minutieusement décrite par l'historien Jean-Pierre Bat[228]. Le rôle de Jacques Foccart -secrétaire de l'Elysée aux affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974, puis conseiller du Président Jacques Chirac de 1995 à sa mort en 1997- a consisté à allier des canaux diplomatiques officiels et non-officiels (comme les services de sécurité, les grandes entreprises, l'intermédiations d'acteurs criminels et des réseaux partisans issus de la Résistance et du gaullisme) pour maintenir la zone d'influence de la France dans la région. Jean-Pierre Bat met en évidence l'utilisation par les différents Présidents de la République de « *missi dominici* ». Il s'agit d'envoyés spéciaux et intermédiaires qui ont le capital social, l'expérience et les qualités requises pour mettre en oeuvre cette diplomatie de l'ombre. Dans ses mémoires de diplomate, Yves Aubin de la Messuzière fait état de l'implication de ces réseaux lorsqu'il était Ambassadeur au Tchad:

> « *La plus grande difficulté à laquelle j'aie été confronté dans ce pays (Le Tchad), au coeur de la Françafrique, était l'action des réseaux de plusieurs natures, politique ou commerciale. J'ai réussi à les neutraliser, ce qui n'était pas trop difficile dans la mesure*

[226] Georges SAUNIER. La vie quotidienne à l'Élysée au temps de François Mitterrand. *Hypothèses*, 4,(1), 2001, p. 211-220
[227] Entretien réalisé avec Paulette Decraene, secrétaire particulière de François Mitterrand, 12 février 2017
[228] Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart*. Paris : Gallimard. 2013. 848 p.

où ceux-ci s'opposaient à Paris ou sur le terrain. En Irak, j'ai retrouvé certains réseaux, notamment pasquaiens ou du Front national, à la recherche de prébendes. »[229].

Le rôle des réseaux informels, des canaux diplomatiques parallèles et des conseillers officieux n'a pas constitué un objet d'étude des analystes de la politique étrangère. Cet objet a principalement été appréhendé par des journalistes. Dans le cas des relations entre la France et le Maghreb, de nombreuses enquêtes ont mis à jour des mécanismes informels et des liens occultes. On peut citer le livre des journalistes Christian Boltanski et Eric Aeschiman sur la politique arabe de Jacques Chirac[230]. Dans leur enquête, ils mettent en avant la construction progressive des réseaux de Jacques Chirac dans le monde arabe, s'appuyant sur ceux du parti gaulliste, le RPR, et sur les relais économiques du patronat. D'autres enquêtes ont cherché à révéler les faces cachées de certaines relations bilatérales, notamment avec les pays qui composent le Maghreb. C'est le cas pour le Maroc avec les enquêtes de Gilles Perrault[231], Ali Amar et Jean-Pierre Tuquoi[232], ou encore Omar Brousky[233]. Dans le cas de la Tunisie, Jean-Pierre Tuquoi et Nicolas Beau[234] ou plus récemment Lénaïg Bredoux et Mathieu Magnaudeix[235] ont mis en évidence des ramifications informelles entre le régime de Ben Ali et la France. Pour l'Algérie, Jean-Pierre Tuquoi[236], Christophe Dubois et Marie-Christine Tabet[237], et plus récemment le politiste Naoufel Brahimi El Mili[238], ont cherché à révéler la face cachée de cette relation.

Cette division implicite des tâches entre universitaires et journalistes conduit à une double lacune. D'une part, en ne se saisissant pas de la « face cachée », les chercheurs en relations internationales négligent toute une partie de l'explication du processus de fabrication de la politique étrangère. D'autre part, en n'utilisant pas des concepts théoriques, les enquêtes des journalistes basculent dans le récit, dans l'anecdote et parfois dans le registre du sensationnel.

Dans ces différents essais journalistiques, un type d'acteur apparaît de manière ponctuelle : les partis politiques. S'ils ne sont pas au centre de la fabrication de la diplomatie étatique, ils y

---

[229] Yves AUBIN DE LA MESSUZIERE. *Profession diplomate*. Paris : Plon, 2019. p.12.
[230] Christian BOLTANSKI et Eric AESCHIMAN. *Chirac d'Arabie*. Paris : Grasset, 2006. 432 p.
[231] Gilles PERRAULT. *Notre ami le Roi*. Paris : Gallimard, 1990. 384 p.
[232] Ali AMAR et Jean-Pierre TUQUOI. *Paris-Marrakech*. Paris : Calmann-Levy, 2012. 216 p.
[233] Omar BROUSKY. *La République de sa Majesté*. Paris : Nouveau Monde Edition, 2017. 320 p.
[234] Jean-Pierre TUQUOI et Nicolas BEAU. *Notre ami Ben Ali*. Paris : La Découverte, 2012. 252 p.
[235] Lénaïg BREDOUX et Mathieu MAGNAUDEIX. *Tunis Connection*. Paris : Seuil, 2012. 264 p.
[236] Jean-Pierre TUQUOI. *Paris-Alger: le couple infernal*. Paris : Grasset, 2007. 125 p.
[237] Christophe DUBOIS et Marie-Christine TABET. op. cit.
[238] Naoufel BRAHIMI EL MILI. France-Algérie : 50 ans d'histoires secrètes. Paris : Fayard, 2017. 416 p.

concourent de manière plus ou moins officielle. C’est le cas notamment du Parti socialiste étudié ici comme un acteur de politique étrangère.

2. Le Parti socialiste (PS), acteur de politique étrangère

Le choix d'étudier le Parti socialiste se fonde sur une triple justification. La première tient à la grande richesse des travaux effectués par les politistes et les historiens, ayant permis d'ouvrir « *la boîte noire* » du PS (2.1). La seconde est l'existence d'une politisation partisane des enjeux de politique étrangère, dont la particularité est qu'elle ne recoupe pas pleinement la traditionnelle opposition entre la gauche et la droite (2.2). Enfin, la troisième justification met en évidence la capacité pour le Parti socialiste de tisser des liens transnationaux et de déployer une diplomatie de parti (2.3).

2.1 Le Parti socialiste au prisme de la science politique et de l'histoire

La science politique a fait de l'étude des partis un objet de prédilection (a). Les travaux de politistes ont permis de mettre en évidence des mécanismes internes de l'appareil socialiste français (b). Néanmoins, le Parti socialiste reste un objet d'étude principalement approché dans une perspective historique (c).

a) L'analyse des partis en science politique

L'analyse des partis politiques en science politique s'est articulée autour de deux approches distinctes. La première approche des partis s'inspire de la sociologie marxiste. Les partis représentent les intérêts de groupes sociaux. Ils sont les produits de contextes historiques et de clivages sociaux[239]. Les partis représentent les intérêts de groupes sociaux différents entrant en compétition, et leurs comportements sont déterminés par leur contexte d'apparition et l'environnement historique dans lequel ils évoluent.

La seconde s'inscrit dans la continuité des travaux fondateurs de la sociologie de Max Weber. Pour le sociologue allemand, les partis sont :

> « *des associations reposant sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement, et à leurs militants actifs*

239 Seymour LIPSET et Stein ROKKAN. op. cit.

des chances - idéales ou matérielles - de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels ou de réaliser les deux ensemble »[240].

Les travaux de Robert Michel sur la loi d'airain de l'oligarchie au sein du parti social-démocrate allemand[241] et de Moisei Ostrogorski sur les « machines partisanes » ont envisagé les partis comme des organisations verticales professionnalisées qui visent la conquête et la conservation du pouvoir. Ces approches dites « *organisationnelles* » et « *entrepreneuriales* » se focalisent sur les luttes de pouvoir internes aux partis, sur les mécanismes de sélection du leadership, sur les différentes ressources mobilisées en vue de la conquête du pouvoir. Contrairement à l'approche inspirée de la sociologie marxiste, ils cherchent à mettre en évidence l'autonomie d'action des partis par rapport à leurs environnements.

L'ouvrage de référence de Maurice Duverger[242], a permis de réinscrire l'analyse des partis dans une perspective socio-historique, en insistant sur l'importance des systèmes politiques et des clivages socio-politiques dans la compréhension de l'objet partisan. La distinction entre « *partis de cadres* », caractéristiques du XIXe siècle, et « *partis de masses* », propres au XXe siècle, a ouvert la voie à une recherche de modélisation des partis, permettant d'expliquer l'évolution des types d'organisation.

Parmi ces modèles, le modèle du parti *« stratarchique* » de Samuel Eldersveld[243] cherche à décrire les organisations partisanes comme un ensemble de strates superposées - du local au national - qui, chacune à leur niveau, disposent d'une certaine autonomie pour la construction de leur programme, en vue de maximiser l'efficacité électorale. Le modèle du parti « *attrape-tout* » de Otto Kircheimer[244] postule l'affaiblissement de l'inscription des partis au sein de clivages socio-économiques et l'adoption d'un discours uniformisé pouvant correspondre au plus grand nombre d'électeurs, indépendamment de leur appartenance sociale et identitaire. Ce type de parti s'apparente à ce que Jean Charlot appelle le parti « *d'électeurs* »[245], modèle qu'il construit pour qualifier le parti gaulliste. Selon lui, celui-ci ne peut être qualifié ni de parti de masse, ni de parti de cadres selon la typologie de Maurice Duverger.

---

[240] Max WEBER. *Le Savant et le Politique*. p. 292.
[241] Robert MITCHEL. *Les partis politiques*. 1911.
[242] Maurice DUVERGER. *Les partis politiques*. Paris : A. Collin, 1951. 476 p.
[243] Samuel ELDERSVELD. *Political parties: A Behavioral Analysis*. Chicago : Rand McNally, 1964. 613 p.
[244] Otto KIRCHEIMER. The Transformation of Western European Party System. In Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER dir. *Political Party and Political Development*. Princeton : Princeton University Press, 1966. p. 177-200.
[245] Jean CHARLOT. *Le phénomène gaulliste*. Paris : Fayard, 1970. 208 p.

La professionnalisation des partis politiques a impliqué la construction de nouveaux modèles explicatifs des transformations des organisations. Le modèle du parti « *électoral-professionnel* »[246] met en évidence l'affaiblissement du militantisme politique, qui a caractérisé les partis de masse, au profit d'une professionnalisation des appareils. Le modèle du « *parti-cartel* » [247] de Richard Katz et Peter Mair approfondit cette dimension en y adjoignant la relation avec l'État. Selon ces auteurs, les organisations partisanes contemporaines agissent comme des « *agences semi-publiques* ». Les partis sont appréhendés, non plus à partir de leur intégration à la société, mais dans leur rapport à l'État. Pour compléter ce modèle, Ingrid Van Biezen et Petr Kopecky ont développé trois indicateurs: l'existence de financement public des partis; l'ensemble des régulations des partis par l'État; l'utilisation des ressources offertes par l'État à des fins partisanes (patronage et clientélisme)[248].

Le modèle du parti *« cartel »* a fait l'objet de plusieurs critiques empiriques. Pour Florence Haegel, le financement public des partis n'a pas modifié le système partisan et n'a pas accentué la dépendance accrue des partis à l'égard de l'État[249]. De plus, le degré d'enchâssement des partis au sein de l'État serait causé par le contexte d'apparition des organisations et la configuration historique du rapport entre société, parti et État.

Le foisonnement de la recherche sur les partis ouvre de nouveaux agendas de recherche. Pour Carole Bachelot trois nouveaux regards doivent être portés sur les partis[250]. Tout d'abord, l'émergence de nouvelles forces politiques qualifiées de « populistes », prenant la forme de « mouvements » portés par des figures charismatiques, invite à reconsidérer les typologies préexistantes. Ensuite, l'européanisation des partis politiques constitue un fait politique encore sous-exploré par la littérature de science politique. Enfin, la transformation interne des partis doit être analysée au regard des nouvelles formes de militantisme, des nouvelles pratiques de communication et de campagne.

---

[246] Angelo PANEBIANCO. *Political Parties: Organization and Power*. New York : Cambridge University Press, 1988. 360 p.
[247] Richard S. KATZ et Peter MAIR. Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party. In *Party Politics*, 1995, vol. 1, numéro 1, p. 5-28.
[248] Ingrid VAN BIEZEN et Petr KOPECKY. « The State and the Parties : Public Funding, Public Regulation and Rent-Seeking". *Contemporary Democracies*. *Party Politics*, 2007, vol. 13, num. 2, p. 235-254.
[249] Florence HAEGEL. Le « parti-cartel »: De la logique interne à la validité empirique. In Yohann AUCANTE dir. *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales: Le modèle du parti-cartel en question*. Paris: Presses de Sciences Po. 2008. pp. 113-126.
[250] Carole BACHELOT. "L'étude des partis politiques : entre permanence et renouveau ». *Pouvoirs*, 2017, vol. 4, p. 127-139.

La science politique s'est progressivement détachée des approches macrosociologiques et déterministes pour adopter un regard microsociologique et s'immiscer à l'intérieur des organisations partisanes. Le dévoilement des logiques d'action et des interactions entre acteurs au sein des appareils constituent le fondement de l'étude contemporaine du Parti socialiste.

b) Ouvrir la « boîte noire » du Parti socialiste français

Dans le cas particulier du Parti socialiste, une littérature académique abondante a permis d'ouvrir la « *boîte noire* » et expliciter les rouages internes de l'organisation. L'approche dite « *sociétale* » cherche à réconcilier l'agent – soit le parti ou l'individu au sein du parti- et la structure politique et sociale. Elle vise à étudier les interactions entre les acteurs au sein des partis, ainsi que les logiques de socialisation et de production de normes.

Dans son étude des réseaux du Parti socialiste[251], Frédéric Sawicki justifie l'approche sociétale qui permet de saisir les trajectoires individuelles menant à l'occupation de positions de décision, en rapportant ces trajectoires aux moments socio-politiques dans lesquels elles se construisent. Selon lui, « *les propriétés sociales ne sont saisissables que dans les relations qui se nouent entre groupes sociaux et formations politiques dans des sites d'interaction particuliers* »[252]. Cette approche a été particulièrement développée dans l'étude de l'implantation locale des réseaux militants[253].

Deux travaux majeurs ont porté sur le mode de décision interne et les mécanismes de sélection des élites politiques au sein de l'appareil socialiste. L'enquête ethnographique comparée de William R. Schonfled[254] a permis de démontrer que l'organisation interne se construit autour de la centralité du Premier secrétaire du PS. Carole Bachelot, dans sa thèse sur la sociologie des dirigeants du PS[255], ainsi que dans ses travaux sur la culture organisationnelle du PS[256], se décentre du Premier secrétaire pour dévoiler les normes et les codes qui permettent la

---

[251] Frédéric SAWICKI. *Les Réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*. Paris : Belin, 1997. 336 p.

[252] Ibid. p. 53.

[253] Rémi Lefebvre. « Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de "l'engagement distancié" et transformations du militantisme au Parti socialiste ». *Politix*, 2013, vol. 102, p. 7-33; Rémi LEFEBVRE et Frédéric SAWICKI. *La société des socialistes*. Paris : Le Croquant, 2006. 255 p.

[254] William R. SCHONFELD. *Ethnographie du PS et du RPR*. Paris : Economica, 1985. 152 p.

[255] Carole BACHELOT. *Groupons nous dès demain: sociologie des dirigeants du parti socialiste de 1993 à 2008*. Thèse d'État : Science politique : Paris : Institut d'études politiques de Paris : 2008.

[256] Carole BACHELOT. La culture d'organisation au parti socialiste: de l'explication à l'appropriation des normes. In Florence HAEGEL dir. *Partis politiques et système partisan français*. Paris : Presses de Sciences Po, 2007. pp. 143-181.

gouvernance collégiale du Parti et la régulation des conflits. Une dimension fondamentale de son travail est de décrire les coulisses des instances de la direction nationale.

Si la science politique s'est emparée de l'analyse du Parti socialiste, celle-ci reste néanmoins un objet privilégié des analyses historiques.

c) Le PS, un objet analysé dans sa dimension historique

L'historiographie du Parti socialiste et du mouvement socialiste est très fournie. Délaissée au profit des partis gaulliste et communiste jusque dans les années 1990, c'est à la suite de l'expérience mitterrandienne du pouvoir que son étude devient plus systématique[257]. Les études historiques, proposées par des historiens ou des politistes, peuvent être divisées en trois catégories.

La première catégorie interroge le rapport du PS au pouvoir. Dans l'histoire de la social-démocratie française, l'exercice du pouvoir a été en permanence l'objet de tensions. Cette tension entre l'idéal socialiste et le réel de l'exercice du pouvoir est analysée par le politiste Marc Sadoun dans son essai « *De la démocratie française. Essai sur le socialisme* » [258]. L'ouvrage d'Alain Bergougnioux et Gérard Grunberg[259] retrace un siècle de socialisme et insiste sur la singularité du PS français par rapport aux autres partis socialistes européens par le faible nombre d'adhérents et la faible imbrication dans les réseaux syndicaux. La seconde catégorie de travaux s'est plus particulièrement intéressée au fonctionnement interne de l'organisation partisane, au réseau des élus locaux et à la culture militante. On peut citer notamment l'ouvrage de Noëlline Castagnez et Gilles Morin sur le PS des années 1970[260]. Enfin, la troisième catégorie concerne l'histoire des idées et le rôle des grandes figures de la pensée socialiste. La bibliographie de Gilles Candar, et son ouvrage codirigé avec Jean-Jacques Becker intitulé « Histoire des gauches », constitue une référence[261].

---

[257] Pierre GOETSCHEL. "Le parti socialiste en France: Approches renouvelées d'un mouvement séculaire ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2007, vol 96, numéro 4, p. 3-9.
[258] Marc SADOUN. *De la démocratie française. Essai sur le socialisme*. Paris : Gallimard, 1993. 282 p.
[259] Alain BERGOUGNIOUX et Gerard GRUNBERG. *L'Ambition et les remords: les socialistes français et pouvoir (1905-2005)*. Paris : Fayard, 2005. 610 p.
[260] Noëlline CASTAGNEZ et Gilles MORIN. *Le Parti socialiste d'Epinay à l'Elysée: 1971-1981*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2015. 360 p.
[261] Gilles CANDAR et Jean-Jacques BECKER dir. *Histoire des gauches*. Paris : La Découverte, 2005, 2 volumes. 524 p.

Le renouvellement disciplinaire a permis l'émergence de nouvelles études. Deux approches nouvelles intéressent directement notre recherche.

Les premiers travaux portent sur l'étude des experts et de l'expertise au sein du Parti socialiste. Les travaux de Matthieu Fulla ont permis de retracer la fabrication d'une pensée et d'un programme économique au sein du PS[262]. Il place au coeur de son étude celui qu'il nomme « *l'expert engagé* », à l'intersection entre l'expert économique et l'homme politique. La sociologie de ces experts révèle leur caractéristique multi-positionnelle, à l'intersection de plusieurs champs de pouvoir. Il en résulte une analyse fine de la transformation d'un savoir technique en proposition de politique publique. Selon l'historien, ce mécanisme de transformation s'effectue en trois temps. Dans un premier temps, l'expert engagé « capte » une thématique, une revendication ou une proposition. Dans un second temps, cette revendication est « transformée », adaptée en étant confrontée à la doctrine du parti. Dans un troisième temps, la proposition est intégrée au corpus programmatique du Parti et inclus dans la propagande de l'organisation[263]. L'étude du processus de transformation d'une expertise et la sociologie des acteurs réalisées par Matthieu Fulla peuvent être transposés du champ économique au champ international.

La seconde approche se concentre sur la dimension internationale du Parti socialiste sous l'angle historique. L'histoire transnationale s'est saisie des partis politiques et fait l'objet d'un intérêt scientifique croissant[264]. L'ouvrage de Pierre Alayrac « *L'Internationale au milieu du gué: De l'internationalisme socialiste au Congrès de Londres (1896)* » [265] plonge dans les archives de la formation de la seconde Internationale pour y déceler le mode de fonctionnement de l'organisation internationale socialiste, les logiques de transferts de connaissance et d'information entre ses membres, et la tentative par ses membres de constituer un corpus idéologique commun. La thèse de Judith Bonnin sur l'internationalisme du PS dans les années 1970 et son ouvrage sur les voyages de François Mitterrand comme Premier secrétaire,

---

[262] Matthieu FULLA. *Les socialistes français et l'économie (1944-1981): Une histoire économique du politique*. Paris: Presses de Sciences Po, 2016. 472 p.
[263] Ibid. p. 393.
[264] Voir le séminaire en 2017-2019 au Centre d'histoire de Sciences Po, conduit par Marc Lazar, intitulé « Les gauches et l'internationalisme » (http://chsp.sciences-po.fr/groupe-de-recherche/2-seminaire-specialise-les-gauches-et-linternational)
[265] Pierre ALAYRAC. *L'Internationale au milieu du gué: De l'internationalisme socialiste au Congrès de Londres 1896*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2018. 222 p.

constituent des points d'entrée majeurs pour notre étude, notamment son étude de la diplomatie de parti et de son utilisation dans l'entreprise de conquête du pouvoir[266].

Les travaux des politistes et des historiens du PS constituent un socle fondamental pour permettre l'étude du rapport du PS à la politique étrangère. D'autres contributions académiques, issues des travaux de politique comparée et d'analyse de la politique étrangère, ont permis d'étudier la politique étrangère de la France comme un objet de confrontation entre différentes « *visions du monde* » qui ne recoupent pas nécessairement les clivages partisans.

2.2 Le Parti socialiste, acteur transnational de politique étrangère

Par sa capacité de projection en dehors du cadre national, le Parti socialiste *est un acteur transnational*. Sa transnationalisation répond à des logiques d'action différentes qui permettent au parti d'acquérir plusieurs types de ressources (a). Cette projection transnationale se fait principalement par l'intermédiaire d'un instrument, *la diplomatie de parti* (b), menée par certains acteurs au sein du parti : *les diplomates du Parti* (c).

a*) Logiques d'action et fonctions de la transnationalisation partisane*

Pour rendre possible l'analyse de la dimension transnationale du Parti socialiste, il faut privilégier une approche dite « *sociétale* » aux approches « *organisationnelles* » des partis, présentées ci-dessus.

L'approche « *sociétale* » vise à étudier l'articulation entre clivages sociaux et clivages partisans. Elle s'intéresse à l'encastrement du parti dans son environnement local, dans l'étude sociographique des militants. En somme, il s'agit de faire une étude des partis « par le bas ».

Cette approche s'inspire de la sociologie intéractioniste. Le parti, pensé dans une perspective interactionniste, est enchâssé dans un système de relations et mis en réseau avec d'autres organisations. Comme l'indiquent Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki,

---

[266] Judith BONNIN. L'internationalisme rose au tournant de la mondialisation. La politique internationale du Parti socialiste français de 1971 à 1983. Thèse d'État : histoire : Sorbonne Paris Cité : 2017; Judith BONNIN. *Les voyages de François Mitterrand*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014. 348 p.

« *être situé politiquement, c'est pouvoir mobiliser des ressources dans des groupes sociaux soutenant habituellement tel parti plutôt que tel autre; c'est pouvoir bénéficier des relations entretenues par les membres et les dirigeants d'un parti avec les organisations et les associations qui ont quelque avantage à une victoire de ce parti*»[267].

En reprenant le concept théorique de Michel Crozier et Erhard Friedberg, le parti peut être défini comme un « *marginal sécant* », soit :

« *un acteur qui est partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres et qui peut donc jouer le rôle indispensable d'intermédiaire et d'interprète entre des logiques d'action différentes voire contradictoires* »[268].

Le multi-positionnement du parti, à l'intersection de plusieurs champs (politique, administratif, médiatique et scientifique), et de plusieurs niveaux (local, national, international) permet la mobilisation de ressources plurielles.

La translation de l'échelle d'analyse, du niveau local au niveau transnational, n'implique pas pour autant une remise en cause des mécanismes d'interactions décrits à l'instant. Ces interactions se situent au sein d'espaces différents et sont conduites par des acteurs particuliers.

Dans le cas du Parti socialiste, la transnationalisation partisane s'effectue, prioritairement, au sein d'arènes internationales comme l'*Internationale socialiste* (IS) ou au niveau européen le *Parti socialiste européen* (PSE). Pour Guillaume Devin, l'IS est un « *foyer de ressources* (…) *à la fois instrument de solidarité destiné à servir ses membres, l'Internationale produit quelque chose de plus que la simple juxtaposition d'engagements intéressés* »[269]. Dans la continuité de cette réflexion sur les ressources transnationales, nous entendons l'espace transnational comme un *espace de ressources*. La transnationalisation permet d'accéder à des types de ressources qui ne sont pas disponibles dans les espaces locaux ou nationaux. En captant une partie de ces ressources, le parti cherche dans un second temps à les réintroduire dans le cadre national et local pour remplir sa double fonction de conquête puis d'exercice du pouvoir.

---

[267] Jacques LAGROYE. Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI. *Sociologie politique*. Paris : Dalloz, 2012 p. 266.
[268] Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG. *L'acteur et le système*. Paris : Seuil, 1977. p. 86.
[269] Guillaume DEVIN. op. cit. p. 305.

Des mécanismes quasi-similaires de conversion ont été décrits par Dorota Dakowska dans son étude sur les fondations allemandes de partis politiques[270]. Les fondations de partis sont des acteurs singuliers se situant à l'intersection du champ politique et administratif. Ces « *objets politiques non identifiés* »[271] permettent de multiplier les contacts et points d'entrées, tant pour le parti politique auquel la fondation est adossée, que pour la diplomatie officielle allemande. Les fondations développent une connaissance fine des contextes politiques étrangers, tissent des liens humains avec les différentes élites. Cette expertise et ce capital social peuvent par la suite être convertis en reconnaissance institutionnelle et politique dans le cadre politique national. Ce multi-positionnement des fondations de parti permet au parti de mobiliser des ressources, les transformer et les réutiliser.

A partir de ces différents travaux, il est possible de distinguer cinq types de ressources :

(1) *La légitimation personnelle* : l'appartenance à un « club » international et la capacité à avoir des interlocuteurs étrangers participent de la construction de la légitimité politique d'une formation, et en particulier de la crédibilité et de la stature de son *leader*. Dans un contexte d'opposition et de conquête du pouvoir, la transnationalisation partisane permet d'accéder à un espace qui est la chasse gardée du chef de l'État et de son gouvernement.

(2) *L'identification partisane* : l'appartenance à une communauté, celle des socialistes internationaux, confère au parti membre une identité formée par le partage d'un ensemble de valeurs, d'idées, de symboles et de références communes. Cette identité permet aux partis de se définir et de se positionner par rapports à d'autres partis dans le champ national.

(3) *L'information collective* : l'expertise sur des sujets internationaux complexes est permise par l'échange d'informations entre les différents partenaires, permettant de définir ou de préciser les analyses et les arguments politiques.

[270] Dorota DAKOWSKA. *Le Pouvoir des Fondations: Des acteurs de la politique étrangère allemande*. Op. cit.
[271] Dorota DAKOWSKA. *Les fondations politiques allemandes dans la politique étrangère : de la genèse institutionnelle à leur engagement dans le processus d'élargissement de l'Union européenne*. Thèse d'État. Op. cit. p. 25

(4) *La coopération militante* : les échanges de savoir et de savoir-faire militants, la mise en place d'actions de soutiens en faveur de partis étrangers ou encore les aides financières sont des formes de coopérations inter-partisanes permises par la transnationalisation.

(5) *La socialisation interpersonnelle* : les rencontres internationales de responsables politiques, les voyages d'étude et les visites sont des moments de socialisation entre les différentes élites partisanes. Elles contribuent à façonner les visions du monde des décideurs politiques. Ce capital social, acquis de façon individuel, devient une ressource collective lorsqu'elle est mise à la disposition du parti.

b) La diplomatie de parti

La diplomatie de parti - définie en introduction comme *l'ensemble des pratiques d'information, de représentation et de médiation formelles ou informelles mises en oeuvre par le réseau des dirigeants d'un parti à l'égard d'interlocuteurs étrangers, qu'ils soient étatiques ou non-étatiques, dans le but de promouvoir ou défendre les intérêts et les idées de la formation partisane* – est l'outil principal permettant cette transnationalisation partisane.

Pour l'historienne Judith Bonnin, dont les travaux portent sur la diplomatie de parti de François Mitterrand lorsqu'il était premier secrétaire de 1971 à 1981, la particularité de cette diplomatie tient dans la nature du parti :

> « *La nature du parti politique, acteur privé, mais raisonnant et agissant comme un acteur public en puissance, hybride et singularise sa politique internationale* »[272].

Comme la diplomatie officielle, la diplomatie de parti cherche à remplir trois fonctions. La première, et la plus importante, est la fonction d'information. Elle constitue la pierre angulaire de la diplomatie de parti et permet l'alimentation régulière d'analyses à destination des dirigeants pour leur permettre d'élaborer les discours et les programmes politiques.

La seconde est la fonction de représentation qui se traduit par l'envoi de membres du PS lors des congrès de partis-frères ou de congrès d'organisations internationales de partis comme

[272] Judith BONNIN. op.cit. 2014. p. 23

l'Internationale socialiste (IS) ou le Parti socialiste européen (PSE). Le PS a pu aussi être représenté lors d'évènements plus singuliers comme des inaugurations, des investitures de chefs d'État, des commémorations ou des enterrements de figures politiques appartenant à la famille socialiste internationale.

Enfin, la dernière fonction est celle de la médiation. Moins visible et plus marginale, elle s'exerce ponctuellement en relation avec l' État, et peut s'apparenter à la pratique de la « *track-two diplomacy* »[273].

La diplomatie de parti, si elle recoupe des caractéristiques et des pratiques similaires à la diplomatie gouvernementale, s'en distingue sur quatre points.

Tout d'abord, par la diversité des interlocuteurs. Ceux-ci sont principalement des partis-frères appartenant à l'IS. Des partis qui n'appartiennent pas à la communauté des socialistes internationaux peuvent aussi constituer des interlocuteurs. D'autres acteurs non-étatiques comme des associations et des syndicats sont aussi des interlocuteurs du parti. Des gouvernements officiels – principalement lorsque ces gouvernements sont issus de partis-frères – peuvent être aussi qualifiés d'interlocuteurs diplomatiques du parti.

En second lieu, les règles protocolaires qui formalisent les relations diplomatiques partisanes sont différentes de celles de la diplomatie gouvernementale. L'étiquette et le protocole sont quasi-inexistants et les relations plus informelles.

Troisièmement, la sélection des représentants qui sont investis de missions diplomatiques pour le Parti dépend de règles non-écrites, répondant à des logiques internes propres aux équilibres politiques au sein de l'appareil.

Enfin, à la continuité de la diplomatie gouvernementale, conséquence du principe de continuité de l'État, répond une discontinuité de la diplomatie de parti en fonction des configurations politico-institutionnelles. L'alternance entre des périodes de majorité et des périodes d'opposition fait varier la pratique et les usages de la diplomatie partisane. Il est possible de distinguer deux cas de figures. En situation d'opposition, le parti développe une diplomatie de

[273] Louise DIAMOND et John MCDONALD. *Multi-Track Diplomacy: A Systems Approach to Peace,* Conn: Kumarian Press, 1996. p.1.

parti qui cherche à concurrencer la diplomatie gouvernementale officielle. Elle a une logique de « contestation » pour construire un contre-discours de politique étrangère. En situation majoritaire, pour reprendre l'image de Dorota Dakowska à propos des fondations allemandes, le parti peut faire office de « passeur » en « ouvrant des portes » et en venant en soutien de la diplomatie gouvernementale. L'image du « passeur » rejoint la façon dont Brian Hocking envisage la diplomatie des acteurs non-étatiques comme ayant une fonction de « *médiation dans et entre les espaces créés par les points d'interface entre l'État et ses environnements de plus en plus fluides »*[274].

« Passeurs », « compétiteurs » mais aussi « traducteurs » : les partis participent de la transposition et transformations d'idées étrangères dans un contexte national. Thibault Rioufreyt, dans ses travaux sur l'influence du *blairisme* britannique sur le socialisme français à la fin des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000[275], s'intéresse au processus de circulation transnationale des idées. Il démontre qu'il ne s'agit pas d'un processus de « *production-réception* » linéaire, allant d'une zone de production - le new Labour anglais- vers une zone de réception -le Parti socialiste - mais d'un processus qui nécessite une traduction et des traducteurs qui vont jouer le rôle d'interface entre les deux espaces politiques. La circulation des idées est donc appréhendée comme une médiation active et non, comme l'approche fonctionnaliste le sous-tend, un simple relais neutre.

Deux idéaux-types peuvent être construits pour étudier l'attitude des partis en matière de politique étrangère, en fonction de la position dans la majorité ou dans l'opposition :

Configuration politique-institutionnelle	Parti en situation d'opposition	Parti en situation majoritaire
Type d'interaction entre le parti et l'État	*Contestation*	*Complémentarité*
	Relation de compétition entre le parti et l'État	Relation d'échange entre le parti et l'État

[274] Brian HOCKING. « Diplomacy ». In Walter CARLSNAES, Helene SJURSEN, Brian WHITE (Eds.). *Contemporary European Foreign Policy*. Londres : Sage, 2004. p. 103.
[275] Thibault RIOUFREYT. *Les socialistes français face à la troisième voie britannique*. Grenoble : Presse universitaire de Grenoble, 2016. 222 p.

Ces deux logiques idéal-typiques de la diplomatie de parti seront confrontées, au cours de cette thèse, à la réalité révélée par le travail empirique. Pour compléter le cadre d'analyse, la diplomatie de parti se fonde sur l'action de « diplomates » du parti.

c) Les diplomates du Parti

Cette circulation est permise par des acteurs individuels, des experts que l'on qualifie de *diplomates du Parti*. Dans son étude des experts en économie du Parti socialiste précitée, Mathieu Fulla propose une typologie des économistes qu'il baptise « *experts engagés* ». Cette typologie permet de construire une typologie des *diplomates de parti*.

Il distingue trois profils. Les premiers sont les « *politiques experts* » qu'il définit comme des « *professionnels de la politique disposant d'une formation économique suffisamment solide pour superviser les travaux des nombreuses structures d'études du PS* »[276]. Ils sont caractérisés par une position de responsabilité au sein des courants et de l'appareil du PS, ou par la détention d'un mandat électif de premier plan, national ou local. Le second groupe rassemble les « *conseillers du Prince* », théoriciens universitaires ou membres de la haute-fonction publique. Ils n'occupent pas de positions politiques au sein de l'appareil socialiste. Enfin, un troisième groupe, plus hétérogène, rassemble ceux qu'il appelle les « *secondes mains* ». Permanents politiques, syndicalistes ou professionnels du secteur privé, ils n'occupent pas de fonctions à responsabilité au sein de l'appareil d'État et n'ont pas la même proximité avec les dirigeants du Parti qu'ont les « *conseillers* ». Leur expertise est horizontale et se fonde sur leurs réseaux individuels qu'ils mettent à la disposition de la formation partisane.

En ce qui concerne les questions de politique étrangère, nous proposons de conserver la dichotomie entre *politique* et *expert* tout en construisant une typologie différente.

Il y a tout d'abord ce que l'on appelera les *élus*. Ce sont des figures du Parti socialiste, chefs de courants, élus locaux ou nationaux, qui s'investissent personnellement sur des thématiques internationales. Parmi ces *politiques*, il est possible de distinguer deux sous-groupes. Le premier, que l'on nomme les *cadres du parti*, se caractérise par une connaissance technique et politique des dossiers, une production intellectuelle d'analyses, une participation à la

[276] Mathieu FULLA. op. cit. p. 281.

construction d'une doctrine. C'est le cas de personnalités comme Lionel Jospin, Pierre Mauroy, Claude Cheysson, Jean-Pierre Chevènement jusqu'à son départ du PS en 1993, Pierre Moscovici et Jean-Christophe Cambadélis. Le second groupe se compose de personnalités politiques de premier plan dont l'expertise tient moins d'une connaissance théorique et d'un intérêt prononcé pour les questions internationales que d'affinités personnelles et affectives avec des acteurs internationaux. On les appellera les *amis*. Pour les relations avec le Maghreb, des personnalités comme Elisabeth Guigou, Jack Lang, Dominique Strauss-Kahn, Bertrand Delanoë, Pierre Bérégovoy ou encore Martine Aubry en sont des représentants. Aux côtés des *cadres du parti,* les *amis* jouent une place centrale grâce à leurs réseaux qu'ils mettent à la disposition du Parti.

Il y a, ensuite, ceux que l'on peut nommer les *experts.* À la différence des *politiques,* ils ne tirent pas leur légitimité de leur poids politique, mais de leur expertise et sont reconnus par leurs pairs pour celle-ci. Deux profils se détachent. Le premier est celui des *militants*. Ils ont appartenu au secteur international du Parti socialiste, ont occupé des responsabilités ou non au sein de l'appareil partisan et n'ont pas nécessairement eu un mandat électif. Ils sont les spécialistes d'une question ou d'une aire géographique et participent à la diplomatie de parti. Dans cette catégorie, on retrouve dans les années 1970 à 1990, des personnalités comme Pierre Guidoni, Claude Estier, Gilles Martinet, Jean-Pierre Raison, Alain Rouquié, Alain Chenal, Antoine Blanca, Jacques Hutzinger ou encore Gérard Fuchs. Une hiérarchie s'installe au sein de ce groupe en fonction de l'appartenance ou non à un courant, la proximité avec un *cadre du parti* ou une figure de premier plan. Le second sous-groupe est celui des *diplomates de carrière*. Les membres de ce sous-groupe sont membres du corps de la diplomatie et ont manifesté une proximité avec l'appareil socialiste comme Renaud Vignal, François Nicoullaud ou encore Loic Hennekine. Leurs actions se situent principalement au sein des cabinets ministériels et de l'administration, contrairement aux *militants* qui agissent dans le cadre de l'appareil. Les différences entre eux se fondent sur leur degré d'appartenance au Parti - simple sympathisant ou militant affiché - et leur degré de proximité avec la décideur.

Ces catégories ne sont pas hermétiques. Il existe une fluidité entre les différents groupes : certains experts pouvant devenir élus (comme Pierre Guidoni) ou être nommés ambassadeurs (comme Jacques Hutzinger ou Alain Rouquié).

En somme, la transnationalisation partisane constitue un niveau supplémentaire d'action du parti politique. L'exercice d'une diplomatie de parti, conduite par différents « diplomates », se justifie comme un moyen d'acquérir un ensemble de ressources accessibles uniquement à l'échelle internationale. La discontinuité entre les phases de majorité et d'opposition conduit à une adaptation de l'instrument diplomatique à des logiques de contestation ou de complémentarité avec la politique étrangère gouvernementale.

Dès lors, il convient d'expliciter le choix du terrain d'étude de cette diplomatie de parti : le Maghreb.

3. Le Maghreb comme terrain d'étude

Deux dimensions justifient le choix du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie comme terrain d'étude. La première est la place singulière occupée par les relations avec le Maghreb dans la politique étrangère de la France depuis 1958 (3.1). La seconde dimension est propre à l'histoire du mouvement socialiste français avec le Maghreb, pendant la période coloniale et au moment des décolonisations (3.2).

3.1 Le Maghreb dans la politique étrangère de la France

Avec les relations au Proche et Moyen-Orient, les relations avec le Maghreb forment la « *politique arabe de la France* ». Cette construction discursive et symbolique apparaît sous la présidence du général de Gaulle et se poursuit sous les présidences successives (a). Les relations franco-maghrébines se distinguent par une certaine stabilité, au-delà des alternances partisanes, et familiarité des élites politiques des deux rives (b).

a) Le mythe de la « politique arabe de la France »

La « *politique arabe* » de la France, telle qu'elle est pour la première fois nommée par Paul Balta et Claudine Rulleau dans un ouvrage de 1972, vise à décrire la politique étrangère du Général De Gaulle, puis de ses successeurs, à l'égard des pays du monde arabe. Selon eux, elle se caractériserait par trois piliers : le principe d'indépendance des États de la région, et notamment des ex-territoires colonisés la paix et la coopération[277]. Elle trouve son expression dans les *Mémoires d'espoir* du Général De Gaulle sous la formule:

> « *Tout nous commande de reparaître au Caire, à Damas, à Amman, à Bagdad, à Khartoum, comme nous sommes restés à Beyrouth, en amis et en coopérants* »[278].

La « politique arabe » se conçoit principalement dans le rapport entretenu par la diplomatie française avec Israël, et par le rôle singulier que la France entend jouer au Liban. Depuis la création de l'État d'Israël en 1948 jusqu'en 1967, les dirigeants politiques Français ont affiché un soutien constant aux différents gouvernements israéliens. La guerre des Six Jours en 1967 a

---

[277] Paul BALTA et Claudine RULLEAU. *La politique arabe de la France*. Paris : Sindbad, 1972. p. 49.
[278] Charles DE GAULLE. *Mémoires d'espoir*. Tome 1. Paris : Plon, 1970. p. 277.

constitué une rupture et une volonté de rééquilibrer de la diplomatie gaulliste en faveur des États arabes. Les mots prononcés par le Général de Gaulle lors d'une conférence de presse en novembre 1967 qualifiant Israël de « *peuple d'élite, sûr de lui et dominateur*» ont eu un fort retentissement dans l'opinion publique. Comme l'indiquent Samir Kassir et Farouk Mardam Bey[279], l'interprétation de cette phrase doit être replacée dans son contexte et nuancée. Il réaffirme son soutien à la sécurité d'Israël en cas d'agression et déclare que pour la France, « *l'État d'Israël était un fait accompli et que nous n'admettrions pas qu'il fût détruit* ». L'année 1967 représente un tournant dans la politique au Proche-Orient, ainsi que dans l'opinion publique française en cristallisant les oppositions politiques entre « pro-arabes » et « pro-israéliens »[280].

Cependant, la « *politique arabe de la France* » doit être envisagée dans une perspective constructiviste, plus que réaliste. Rémy Leveau écrit à cet égard:

> « *en politique extérieure, une représentation ou une construction imaginaire, lorsqu'elle acquiert une certaine consistance, peut devenir une réalité s'imposant comme perception aux divers acteurs. Il en est ainsi de la politique arabe de la France* »[281].

Pour Hayete Chérigui, auteure d'une étude sur la politique méditerranéenne de la France, la rhétorique de la « politique arabe » est une manière pour le Président de Gaulle de maintenir le rang de la France en dessinant les contours d'un rôle dans cette région du monde, qui s'appuie sur la construction d'une mythologie politique:

> « *l'ensemble des rapports sociaux entre la France et les États arabes n'a jamais constitué une politique mais s'identifie à une idéologie facteur de légitimation externe, cette notion renvoyant de manière plus explicite aux objectifs que s'assignent les producteurs de cette rhétorique* »[282].

---

279 Samir KASSIR et Farouk MARDAM BEY. *Itinéraires de Paris à Jérusalem*. Paris : Revue d'études palestiniennes, 1993. Tome 2. p. 79-80.
280 Laurence COULON. *L'opinion française face au conflit israélo-arabe 1947-1987*. Paris : Honore Champion, 2009. 230 p.
281 Rémy LEVEAU. « Mythes et réalités de la politique arabe ». *Politique étrangère*, 1997, n°3, p. 355-370.
282 Hayète CHERIGUI. *La politique méditerranéenne de la France*. Paris : L'Harmattant, 1997. p. 42.

Elle présuppose l'existence d'un « *monde arabe* » unique et homogène. L'objectif de cette construction discursive vise à justifier le maintien d'une présence française active dans la région, dans un contexte de guerre froide[283].

La référence à la « *politique arabe* » est progressivement délaissée après 1969. François Mitterrand abandonne son utilisation pour marquer sa prise de distance avec l'imaginaire gaullien[284]. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères de François Mitterrand, qualifie en 1991 cette politique arabe de « *mythe et d'une succession d'illusions* »[285].

Elle est réactivée sous la présidence de Jacques Chirac. Il renoue avec la tradition gaullienne lors de son discours à l'université du Caire en avril 1996 en faisant référence explicitement à ce qu'il définit comme la « *nouvelle politique arabe de la France* », et s'inscrit explicitement dans l'héritage du Général De Gaulle. A la suite de Jacques Chirac, aucun des trois présidents successifs n'ont employé ces termes dans la définition de leur politique étrangère à l'égard des pays du monde arabe.

b) Les relations avec le Maghreb: familiarité et stabilité

Pour Maurice Vaïsse, la première pierre diplomatique de la relation avec cette région remonte à l'alliance de François Ier avec le sultan Soliman le Magnifique en 1535[286]. Avec le Maghreb, les liens s'établissent à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle avec les expéditions napoléoniennes en Egypte. En 1830, la conquête d'Alger marque le début de la colonisation française en Afrique du Nord. En 1848, l'Algérie est divisée en trois départements français : Alger, Oran et Constantine. En 1881, la signature du traité du Bardo crée un protectorat français en Tunisie et en 1912, c'est au tour du traité de Fès d'instaurer un protectorat au Maroc. Les indépendances de la Tunisie en 1955, du Maroc en 1956 puis de l'Algérie en 1962 marquent la fin de la colonisation française au Maghreb.

---

283 Anne-Laure DUPONT. La reprise des relations diplomatiques entre la France et les États arabes du Moyen-Orient au début des années 1960: les débuts d'une politique française post-coloniale dans le monde arabe. In Jean-Paul BLED dir. *Le Général de Gaulle et le monde arabe*. Beyrouth : Dar an-Nahar, 2009. p. 193-207.
284 Hayète CHERIGUI. op. cit. p. 60.
285 Interview au journal Le Monde, 12 mars 1991.
286 Maurice VAÏSSE. *La puissance ou l'influence*. Paris : Fayard, 2009. p. 354.

Ces trois pays partagent avec la France, après leur indépendance, des relations «*quasi-organiques* »[287]. Le poids de l'histoire et des mémoires, l'importance des liens humains et des mouvements migratoires des années 1960 et 1970 accentuent la particularité des relations diplomatiques. Avec l'Algérie, de Gaulle entend construire une relation exemplaire à partir de l'indépendance en 1962. Cette nouvelle relation doit permettre d'assurer les intérêts stratégiques de la France en approvisionnement énergétique mais aussi d'appuyer le discours indépendantiste à l'égard des deux blocs, en utilisant l'influence de l'Algérie comme une porte d'entrée pour un rayonnement de la France dans le tiers-monde. En 1966, de Gaulle crée un secrétariat d'État aux affaires algériennes qu'il confie à Louis Joxe, puis à Jean De Broglie, marquant ainsi la prérogative présidentielle dans la gestion du dossier algérien postindépendance.

Concernant les relations avec la Tunisie et le Maroc, les relations sont plus conflictuelles sous la présidence de de Gaulle[288]. La crise diplomatique avec la Tunisie s'ouvre suite au bombardement de Bizerte en juillet 1961, ne se clôt qu'en 1967. La première visite officielle du Président Habib Bourguiba à Paris se déroule en 1972. Les relations avec le Maroc se refroidissent en 1965 à cause de l'enlèvement et de l'assassinat de Mehdi Ben Barka à Paris. La normalisation des relations n'intervient qu'au début de l'année 1969.

La période qui s'ouvre à partir de 1969 se caractérise par un approfondissement des relations bilatérales et une continuité avec la diplomatie gaullienne[289].

Sous la présidence de Georges Pompidou, on assiste aux premières pierres de la politique méditerranéenne de la Communauté européenne avec la première Convention de Barcelone en 1971[290]. Elle a pour objet de développer les accords bilatéraux avec les pays de la rive Sud dans le domaine économique. Les tensions entre la France et l'Algérie sur la question du gaz algérien à partir de 1971 conduisent le Président Valéry Giscard d'Estaing à privilégier les partenariats avec le Maroc et la Tunisie[291].

---

[287] Pierre BALTA et Claudine RULLEAU. op. cit. p. 61.
[288] Bouhout EL MELLOUKI RIFFI. De Gaulle et la coopération avec le Maghreb. In DGESS, 1992, t. VI, p. 185-203.
[289] Maurice VAÏSSE. op. cit. pp. 370-386.
[290] Daniel COLARD. « La politique méditerranéenne et proche-orientale de Georges Pompidou ». *Politique Etrangère*, 1978, vol. 43, num. 3, p. 286-303.
[291] Naoufel BRAHIMI EL MILI. op. cit. p. 166.

Le Président François Mitterrand mène une politique volontariste en direction du Maghreb à son arrivée au pouvoir. Il entend tourner la page des tensions avec l'Algérie en signant un accord gazier au printemps 1982. La politique euro-méditerranéenne devient une priorité de la diplomatie mitterrandienne. Avec la fin de la guerre froide, la Méditerranée bascule d'un espace de conflictualité entre l'Est et l'Ouest à un espace stratégique d'influence prioritaire de l'Union Européenne. Ce changement de perception se concrétise par la création du Dialogue 5+5 en 1990 puis par la mise en oeuvre du processus de Barcelone à partir de 1995. Il réunit les douze États européens et quinze pays du bassin Méditerranéen autour d'un projet d'intégration économique et de coopérations dans le domaine sécuritaire et migratoire.

La décennie des années 1980 et 1990 sont aussi marquées par l'essor du terrorisme et de la question de l'islam politique. Comme le note Bassma Kodmani :

> « *sous François Mitterrand, la France fait l'apprentissage de la coexistence avec la culture musulmane, un apprentissage heurté, certes, qui contribue fortement à la montée de l'extrême-droite mais par lequel la société commence à admettre que l'islam a droit de cité au sein de la République* »[292].

Une imbrication forte des enjeux nationaux et internationaux avec cette région du monde se traduit au milieu des années 1990 par une gestion conjointe (ou concurrente) des relations avec l'Algérie par le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'intérieur.

En 1995, le Président Jacques Chirac réinvesti fortement les relations en affichant dès son arrivée au pouvoir une « priorité Maghreb » telle qu'elle est formulée par le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine[293]. Jacques Chirac s'appuie sur ses amitiés personnelles avec la famille royale chérifienne pour bâtir des relations diplomatiques fortes avec le Maroc[294]. Son ambition d'écrire une nouvelle page des relations avec l'Algérie se traduit par la première visite d'État d'un président français en Algérie, en mars 2003, et l'annonce d'un traité d'amitié. Celui-ci ne voit pas le jour en raison d'une crise diplomatique survenue en février 2005 à la suite

[292] Bassma KODMANI. François Mitterrand face au défi de l'islamisme. In Samy Cohen dir. *Mitterrand et la sortie de la Guerre froide*. Paris : PUF, 1998. p. 319.
[293] Yves AUBIN DE LA MESSUZIERE. op. cit. p. 186.
[294] Jean-Pierre FILIU. Relance de la politique arabe et relations privilégiées au Maghreb et Moyen-Orient. In Maurice VAÏSSE et Christian LEQUESNE dir. op. cit. p. 221.

d'une proposition de loi des parlementaires français de l'UMP destinée à reconnaitre les « bienfaits » de la colonisation[295].

Le Président Nicolas Sarkozy accentue la dimension méditerranéenne de la stratégie diplomatique de la France dans cette région en faisant campagne en 2007 pour la création d'une Union pour la Méditerranée, puis en l'inaugurant en 2008. Ses relations avec le Maroc sont stables par rapport à son prédécesseur. Avec l'Algérie, des tensions vont émailler son quinquennat sur la question de sa politique migratoire et des bourses pour les étudiants étrangers. La fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy est marquée par le début des Printemps arabes et la déclaration le 12 janvier 2011, à la tribune de l'Assemblée nationale, de la ministre des affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, proposant l'aide des forces de police française pour le maintien de l'ordre face aux manifestations en Tunisie.

Pour Frédéric Charillon, les propos de la ministre révèlent les difficultés structurelles des relations franco-maghrébines qui ont été « *parfois trop exclusives avec des régimes au pouvoir au détriment des sociétés qui forgent pourtant l'essentiel de la proximité culturelle de la France avec son voisinage du Sud* »[296]. Yves Aubin de la Messuzière, ambassadeur de France en Tunisie de 2001 à 2005, confirme cette attention excessive portée par les dirigeants français aux régimes plutôt qu'aux sociétés : « *quand on est trop familier d'un pays et de ses dirigeants, tout apparait immuable, et on s'enferme dans des certitudes* »[297].

À son arrivée au pouvoir en 2012, le Président François Hollande entend retisser des liens distendus l'Algérie, pays auquel il accorde sa première visite officielle dans la région. Les relations avec le Maroc sont quant à elles marquées par une crise diplomatique qui s'ouvre à l'été 2013 et se clôt en 2015, à la suite l'interpellation, dans la résidence de l'Ambassadeur du Maroc en France, du directeur de la direction générale de la sûreté nationale Abdellatif Hammouchi. A la suite des attentats terroristes de 2015 en France, la coopération sécuritaire est rétablie et la coopération anti-terroriste avec le Royaume chérifien est renforcée. En ce qui concerne la Tunisie, la politique étrangère de François Hollande est marquée dans un premier temps par une volonté de rompre avec la gestion politique de la révolution de janvier 2011 par Nicolas Sarkozy. La principale mesure prise sous son quinquennat a consisté en la conversion

[295] Pour un récit des évènements, voir Jean-Pierre TUQUOI. *Paris-Alger : le couple infernal*. op. cit.
[296] Frédéric CHARILLON. *La politique étrangère de la France*. Paris : La documentation française, 2011. p. 120.
[297] Yves AUBIN DE LA MESSUZIERE. op. cit. p. 272.

de 60 millions d'euros de dettes françaises en investissement, promesse annoncée lors de son déplacement à Tunis à l'été 2013 et qui entre en application en janvier 2016.

En somme, la politique étrangère de la France au Maghreb a connu une certaine stabilité au-delà des alternances politiques. Il semble, à première vue, qu'il n'y a pas ou peu de différences entre la gauche et la droite. Le développement d'un espace transnational dense entre les différents pays constitue la caractéristique la plus singulière de la relation franco-maghrébine.

Ce qui invite Rémy Leveau à s'interroger :

> *« Doit-on parler pour cela de politique arabe ou de relations transnationales mêlant l'interne et l'externe, le culturel et le politique? »*[298].

C'est dans la multiplicité de ces relations transnationales que se situent les relations du Parti socialiste avec les partis socialistes maghrébins.

3.2 La densité des liens politiques du PS au Maghreb

L'histoire de la gauche française est intimement liée à celle de la colonisation, question qui a fracturé le camp socialiste en deux au moment de la guerre d'Algérie (a). Les indépendances ont vu la naissance de partis « frères » socialistes dans les trois pays (b).

a) La gauche française et la question coloniale

L'histoire de la gauche française est intimement liée à l'histoire de la colonisation française en Afrique du Nord. Elle a vu s'affronter différentes composantes, entre opposants et soutiens de l'entreprise coloniale, mais aussi, au sein du camp colonial, entre les tenants d'une assimilation complète des populations musulmanes et ceux favorables à une autonomie et une égalité des droits dans le cadre de la République.

[298] Rémy LEVEAU. « Mythes et réalités de la politique arabe ». *Politique étrangère*. vol. 62, n°3, 1997. pp. 355-370.

L'influence de la pensée des « premiers socialistes » saint-simoniens dans la conquête de l'Algérie en 1830 et dans l'installation de l'administration coloniale a été particulièrement forte.

L'historien Osama Abi-Mershed[299] démontre comment la diffusion des idées ainsi que les réseaux saint-simoniens au sein des corps polytechniciens, influencent l'entreprise coloniale algérienne. Cette école de pensée du socialisme dit « *utopiste* » est particulièrement représentée parmi les membres qui composent le Bureau arabe chargé de la mise en place d'une « *politique indigène* ». Pour autant, les saint-simoniens ne sont pas des partisans de l'assimilation intégrale des populations algériennes, mais des partisans de « *l'associationnisme* »[300]. La figure de Thomas « Ismayil » Urbain en est la parfaite incarnation. Arabisant converti à l'islam, il séjourne en Algérie et dénonce la dérive de l'administration coloniale sous le Second Empire, avec la création du ministère des affaires algériennes en 1858. L'objectif des saint-simoniens et d'Urbain est de maintenir une organisation duale pour créer un « *champ d'expérimentation* »[301] pour des projets d'infrastructures et de progrès technologique. L'ambition ultime, utopique, est de permettre la création d'un « *Royaume arabe* » semi-autonome en Afrique du Nord.

Le tournant politique de la conquête coloniale intervient sous la IIIe République. La vision assimilationniste et civilisatrice triomphe. Elle est défendue par Jules Ferry et Léon Gambetta puis théorisée par le juriste français Arthur Girault dans « *Principes de colonisation et législation coloniale* » en 1895, qui définit la « *naturelle générosité de la race française* »[302]. La question coloniale transcende toutes les formations politiques au début de la IIIe République. L'historien de la colonisation Charles-Robert Ageron révèle que les positions anticolonialistes se trouvent aussi bien chez certains radicaux, que ces certains anarchistes, chrétiens ou monarchistes[303]. Les radicaux sont les premiers à formuler le plus explicitement des critiques quant à la politique coloniale, et notamment par la voix de Georges Clemenceau qui s'oppose aux expéditions en 1885[304]. Du côté des socialises, la critiques existe aussi. Elle se fonde sur un rejet de la colonisation comme expression de l'impérialisme, « *stade suprême du*

---

299 Osama Walid ABI-MERSHED. *Apostles of modernity : Saint-Simonians and the civilizing mission in Algeria*. Stanford : Stanford University Press, 2010. 344 p.

300 Christophe PROCHASSON. Les premiers socialistes. Gilles CANDAR et Jean-Jacques BECKER. op. cit. p. 407.

301 Claire MARYNOWER. *Être socialiste dans l'Algérie coloniale : pratiques, cultures et identités d'un milieu partisan dans le département d'Oran, 1919-1939*. Thèse d'État : histoire : Paris : IEP. p. 66.

302 Samya EL MECHAT. « Sur les Principes de colonisation d'Arthur Girault (1895) ». *Revue historique*, 2011, vol. 1, no. 657, p. 119-144.

303 Charles-Robert AGERON. *L'anticolonialisme en France de 1871 à 1914*. Paris : PUF, 1973. p. 96.

304 Gilles MANCERON. La gauche et la colonisation. Gilles CANDAR et Jean-Jacques BECKER. op. cit. p. 539.

capitalisme » comme l'écrit Lénine en 1916. Le premier essai de théorisation doctrinal de l'anticolonialisme socialiste français est réalisé par Paul Lévi, dit Paul-Louis, en 1905 dans son ouvrage « *La Colonisation* ». Il met en avant la charge financière de l'empire et le risque d'insurrections des populations indigènes contre la métropole. Néanmoins, il n'aborde pas la question de l'Algérie, qui continue à occuper une place à part dans l'ensemble de l'entreprise coloniale. Père fondateur du socialisme français, Jean Jaurès a connu une évolution sur la question coloniale. Profondément convaincu du bien-fondé de l'entreprise coloniale en 1884, il soutient des positions de Jules Ferry sur le devoir de civilisation[305]. En 1893, il adhère au socialisme. En 1898, il fait une déclaration à la Chambre pour accorder les droits politiques à l'ensemble des musulmans d'Algérie.

Au congrès socialiste international d'Amsterdam de 1904, le mouvement internationaliste demande à tous ses membres d'adopter une position anticolonialiste claire:

> « *Le spécialiste de la IIe Internationale, le député socialiste néerlandais Van Kol, un familier de la France et qui avait, lui, une expérience coloniale prolongée, indiqua une politique algérienne. Il conseillait aux socialistes français de renoncer « au principe néfaste de l'assimilation de l'indigène », de se préoccuper « avant tout de protéger et d'aider l'Algérien d'origine [l'indigène] et d'accorder une large autonomie administrative au pays* » »[306].

C'est sur la question du Maroc que Jaurès exprime le plus clairement son changement d'attitude et son refus de la colonisation. Il évolue vers l'anticolonialisme, au nom du pacifisme[307]. La gauche se divise alors que la droite soutient la conquête marocaine, lors du débat à la Chambre le 16 juin 1911.

Parallèlement aux débats qui animent la classe politique française, le mouvement socialiste se développe aussi dans les territoires colonisés. Les premières réunions du mouvement ouvrier en Algérie ont lieu à la fin des années 1880[308]. En Tunisie, le mouvement ouvrier est plus tardif

---

305 Ibid. p. 541.
306 Charles-Robert AGERON. *De l'Algérie française à l'Algérie algérienne*. Volume 1. Paris : Éditions Bouchène, 2005. p. 214.
307 Gilles MANCERON. op.cit. p. 543.
308 Charles-Robert AGERON. « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne (de 1895 à 1914) ». *Le Mouvement social*, 1963, no 42, p. 8.

et date du début des années 1920. Il s'organise autour de la CGT Française (liée à la SFIO locale) et la CGTU.

Cette implantation du mouvement social est aussi relayée par d'autres acteurs proches des idées de la gauche française, du mouvement laïc et du socialisme. C'est le cas notamment de la Ligue des droits de l'homme. En Algérie, la LDH milite pour l'évolution du statut de l'indigénat, et notamment la scolarisation des jeunes musulmans :

> « *La section d'Oran de la LDH semblait ainsi créer, à l'image du mouvement syndical de l'immédiat après-guerre, une forme de front franco-algérien, cette fois-ci du côté de l'élite du diplôme.* »[309].

La Ligue de l'enseignement se développe dès 1901 en Tunisie, chez les fonctionnaires et enseignants en Tunisie. Elle a pour mission de diffuser l'esprit laïc, les idées universalistes et républicaines ainsi que l'enseignement de la langue française. Enfin, les francs-maçons constituent aussi un groupe de diffusion des idées de gauche. En Algérie, initialement opposés à l'évolution des droits des indigènes, ils basculent progressivement vers des positions réformistes[310]. Ils diffusent les principes de laïcité et militent pour l'application du principe de séparation de l'Église et de l'État aux territoires d'Afrique du Nord. La franc-maçonnerie trouve une implantation au sein de la bourgeoisie libérale médinale tunisoise et algéroise.

A la veille de la première guerre mondiale, il y a donc trois gauches qui cohabitent: la gauche coloniale, la gauche anticoloniale, la gauche favorable au réformisme colonial oscillant entre les deux poles.

Le Congrès de Tours de 1920 voit la division entre communistes et socialistes s'opérer par la scission de la frange majoritaire de la SFIO favorable à l'adhésion à la IIIe Internationale. Elle donne naissance à la SFIC (Section française de l'internationale communiste). Lors de ce Congrès, la motion de Léon Blum, au nom des partisans du maintien de « *la vieille maison* » (nom donné à la SFIO telle qu'elle fut créée en 1905), définit la position des socialistes sur la question coloniale:

---

309 Claire MARYNOWER. op. cit. p. 208.
310 Ibid. p. 222-23.

« *Le Parti… ne cessera d'agir, comme il l'a toujours fait, en faveur des populations indigènes que le système capitaliste livre à la conquête, à l'exploitation et à l'asservissement. Mais il se refuse à confondre le mouvement de révolte des peuples opprimés avec le travail de libération prolétarienne : il ne peut accepter une propagande qui tendrait à fausser la lutte des classes et à déchainer une guerre des races également contraire à ses principes de fraternité et de paix.* »[311].

Les socialistes manifestent leur soutien à l'entreprise coloniale en étant résolument opposés à soutenir les mouvements nationalistes pour l'indépendance des territoires colonisés d'Afrique du Nord, à l'inverse des communistes qui apportent leur soutien aux Rifains dans leur soulèvement contre l'administration coloniale française au Maroc en 1925.

L'entre-deux-guerres voit la naissance et les premières expressions de mouvements nationalistes maghrébins dans les territoires d'Afrique du Nord et en métropole. Le premier parti se forme en Tunisie en 1920. Il s'agit du Destour. À la fin des années 1920, apparaissent en métropole les premières associations politiques composées de nationalistes maghrébins. La SFIC soutient la création en 1926 de l'Etoile Nord-Africaine (ENA) par des militants algériens, dont le principal animateur est Messali Hadj. Il incarne le courant radical du nationalisme algérien, à la différence des « Jeunes Algériens » de Ferhat Abbas qui condamnent la colonisation en se référant aux principes de de la Révolution Française et « *en n'identifiant pas le colonialisme à la France* »[312].

En lien avec l'Etoile, l'Association des étudiants musulmans nord-africains (AEMNA) voit le jour en 1928, à l'initiative d'étudiants tunisiens qui fournissent le plus gros contingent d'étudiants d'Afrique du nord scolarisés dans les universités françaises (119 sur 151 en 1931)[313]. Son premier dirigeant est un jeune étudiant en droit destourien: Salem Ech Chadly. Elle compte aussi dans ses rangs Habib Bourguiba. Il faut ajouter à cela le groupe des « *Jeunes Marocains* » qui s'installe en France à partir de 1930 et qui se compose de grandes figures du mouvement pour l'indépendance : Mohammed Hassan el-Ouazzani, Ahmed Balafrej et

---

311 Benjamin STORA. *Nationalistes algériens et révolutionnaires français au temps du Front Populaire*. Paris : L'Harmattan, 1987. p. 25.

312 Benjamin STORA. loc. cit.

313 Charles-Robert AGERON. « L'Association des étudiants musulmans nord-africains en France durant l'entre-deux-guerres. Contribution à l'étude des nationalismes maghrébins ». *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1983, tome 70, n°258-259, p. 25-56.

Mohammed el-Fassi. Ces derniers prennent une part très active au sein de l'AEMNA et se rapprochent de l'ENA[314].

Dès lors, la socialisation des élites politiques marocaines, algériennes, tunisiennes avec les partis, les responsables associatifs, les syndicalistes et les intellectuels français anticolonialistes va encourager l'essor des revendications nationalistes.

Les « *Jeunes Marocains* » rencontrent les socialistes Daniel Guérin et Robert-Jean Longuet à cette période[315]. Ils créent ensemble la revue *Maghreb* en 1932 par l'entremise active de l'avocat Longuet et de ses réseaux politiques et intellectuels[316]. La publication du Dahir Berbère en 1930 va conduire le socialiste Daniel Guérin à soutenir la publication par les Jeunes Marocains d'une brochure intitulée « *Tempête sur le Maroc* » qui condamne la politique coloniale française au Maroc.

Au sein de la SFIO, la position majoritaire reste acquise à l'idée d'un maintien de l'autorité française tout en souhaitant mener le combat pour les travailleurs musulmans contre le capitalisme. Comme l'indique Georges Oved, la position est fortement influencée par les membres de la Fédération de la SFIO du Maroc: « *aux yeux de leurs camarades de la métropole, l'opinion des militants d'Afrique du Nord ne peut être négligée: elle a le poids de l'expérience, de ceux qui connaissent les « indigènes » »*[317]. Un courant minoritaire au sien de la SFIO se forme en 1935 pour dénoncer la ligne favorable au maintien de la domination coloniale. Marceau Pivert, Daniel Guérin et Robert-Jean Longuet créent la « *Gauche socialiste révolutionnaire* ».

Le rapport des nationalistes maghrébins à l'égard de la SFIO change à partir de 1934. La montée du péril fasciste en Europe impose un rapprochement et un soutien au Front populaire. Dans le même temps, ils prennent leurs distances avec les communistes qui font disparaitre de leur propagande officielle les revendications nationalistes des peuples colonisés. Dans le programme du Front populaire, les socialistes proposent d'avancer vers l'autonomie en

---

[314] Georges OVED. La Gauche française et le nationalisme marocain. Paris : L'Harmattan. 1984. p. 52.
[315] Ibid. p. 31.
[316] Gilles CANDAR. Guillaume Denglos, *La revue* Maghreb *(1932-1936). Une publication franco-marocaine engagée*. Préface de Nadine Picaudou et Pierre Vermeren, Paris : L'Harmattan, « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2015, 306 p. ». *La Revue des revues*, 2016, vol. 1, no. 55, p. 104-106.
[317] Georges OVED. op. cit. p. 51.

supprimant le gouvernement général à Alger. L'ENA apporte officiellement son soutien à Léon Blum en 1935[318].

Après la victoire de la gauche française en 1936, le gouvernement du Front populaire s'attèle à la question algérienne. Le projet Blum-Violette (du nom de Maurice Violette vice-Président du conseil en charge des affaires algériennes) prévoit d'accorder l'égalité politique à une faible portion de la population algérienne (21 000 algériens) en fonction de certains diplômes, grades et distinctions militaires, pour l'étendre dans un second temps au plus grand nombre. L'ENA s'oppose au projet Blum-Violette qui, selon les nationalistes, diviserait les Algériens entre eux:

> « *l'ENA est contre le projet Violette parce qu'elle voit un grand danger en lui. Le peuple algérien est indivisible et ne doit pas se laisser diviser par fraction de 20 000.* »[319].

Le gouvernement du Front populaire prononce la dissolution de l'ENA en 1936. Messali Hadj constitue en mars 1937, le Parti du peuple algérien (PPA), premier parti politique algérien favorable à l'indépendance.

Un nouveau moment dans la marche vers les indépendances s'ouvre au lendemain de la seconde guerre mondiale. Au Maroc, la création de l'Istiqlal en décembre 1943 et la publication du « *Manifeste de l'indépendance* », le 11 janvier 1944, ont entraîné des oppositions dans l'ensemble de la gauche française, de la SFIO au PCF et aux radicaux du MRP. Dans un contexte de reconstruction après la seconde guerre mondiale et d'installation d'une confrontation entre les deux blocs, la conservation des colonies pour reconstruire une puissance nationale capable de maintenir son rang sur la scène internationale se jusitifie pour la gauche socialiste[320].

Au sein de la gauche, le soutien à l'indépendance marocaine se réorganise autour d'individualités issues de courants minoritaires de la gauche non communiste. C'est le cas de socialistes comme Jean Rous et Daniel Mayer, d'universitaires comme Charles-André Julien (membre de la SFIO de 1909 à 1920, puis de 1926 à 1958), de journalistes comme Robert Verdier, directeur du Populaire, proche d'Alain Savary. C'est principalement le fait de militants

---

318 Benjamin STORA. op. cit. p. 34.
319 Messali Hadj cité par Benjamin STORA. *Messali Hadj : pionnier du nationalisme algérien*. Paris : L'Harmattan. 1986. p. 41.
320 Georges OVED. op. cit. p. 249.

chrétiens comme Robert Buron, Charles d'Aragon, Jean-Marie Domenach de la revue *Esprit*, de Robert Barrat et Robert de Montvalon de la revue *Témoignage chrétien*[321]. En 1953 le comité France-Maghreb est créé par François Mauriac, Louis Massignon et Charles-André Julien. Ils prennent position en faveur du retour du Sultan Mohammed V destitué et remplacé, avec l'appui des autorités françaises, par Mohamed Ben Arafa, en août 1953.

En Algérie, le PPA est dissout en mai 1945 après le massacre de Sétif. Messali Hadj créé le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), qui deviendra plus tard le Mouvement national algérien (MNA) lors de la scission d'août 1954 qui voit la création du Front de libération national (FLN).

Le début de la guerre d'Algérie en octobre 1954 va profondément diviser la gauche en deux camps : les partisans du maintien de l'Algérie dans la France, les partisans de l'indépendance de l'Algérie. En France le Comité Messali est créé en octobre 1954 pour demander la libération de Messali Hadj astreint à résidence par les autorités françaises. On retrouve parmi ses membres des figures de la lutte anticoloniale des années 1930 comme Daniel Guérin, Marceau Pivert, des écrivains comme Albert Camus, André Breton, des syndicalistes de Force ouvrière comme André Hébert[322]. Ni les communistes ni les socialistes ne sont, à cette période, en tête des revendications anticoloniales. Ce sont les courants trotskistes français de la IVe internationale, emmenés par Pierre Lambert qui mènent le plus activement la lutte pour l'indépendance algérienne.

La guerre d'Algérie a été un moment de déchirure profonde entre les différentes forces et composantes de la gauche française. Cette fracture se traduit par la création du Parti socialiste autonome (PSA) en 1958 autour de membres de la SFIO opposés à la prise de position du gouvernement Guy Mollet et de son ministre de la justice, François Mitterrand. Le PSA se construit autour d'anciens responsables de la SFIO comme Edouard Depreux, Daniel Mayer, Alain Savary, des partisans historiques de la cause anticoloniale comme Marceau Pivert ou encore des dirigeants du mouvement syndical comme Pierre Beregovoy. Le PSA devient le PSU en 1960 avec l'adjonction de dissidents du PCF comme Jean Poperen ou Gilles Martinet. Le PSU rassemble aussi des trotskistes comme Daniel Guérin, des intellectuels organiques de

[321] Ibid. p. 272.
[322] Nedjib SIDI MOUSSA. « Face à la guerre d'Algérie: transactions anticoloniales et reconfigurations dans la gauche française ». *Diacronie,* 2012, vol. 9, no. 1, p. 1-30.

la « deuxième gauche » non communiste comme Edgard Morin, ainsi que des radicaux comme Pierre Mendès France. Pierre Mendes France, initiateur français des décolonisations marocaine et tunisienne, n'a pas été un partisan de l'indépendance algérienne. Président du Conseil lors de la « Toussaint sanglante », il déclare en novembre 1954 :

> « *Qu'on n'attende de nous aucun ménagement face à la sédition, aucun compromis avec elle. On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la nation et l'intégrité de la République* »[323].

Il démissionne cependant du gouvernement de Guy Mollet en 1956 sur un désaccord concernant l'Algérie.

Autre figure politique majeure de la gauche, François Mitterrand n'est pas non plus favorable à l'indépendance algérienne. L'histoire collective retient une phrase qu'il aurait prononcé alors qu'il était ministre de la justice : « *l'Algérie, c'est la guerre* »[324]. Comme l'indique Benjamin Stora[325], il est fort probable que cette phrase n'ait jamais été prononcée telle quelle par François Mitterrand mais déformée. Il aurait prononcé devant l'Assemblée nationale :

> « *l'action des fellaghas ne permet pas de concevoir, en quelque que forme que ce soit, une négociation (...) Elle ne peut trouver qu'une forme terminale, la guerre* ».

En visite dans les Aurès en novembre 1954, François Mitterrand affirme :

> « *Nous ne frapperons pas de manière collective. Nous éviterons tout ce qui pourrait apparaitre comme une sorte d'état de guerre, nous ne le voulons pas. Mais nous châtierons d'une manière implacable sans un autre souci que celui de la justice, et, en la circonstance, la justice exige la rigueur, les arrestations des responsables* »[326].

La SFIO incarne une ligne dure contre l'indépendance de l'Algérie. Robert Lacoste, député socialiste de Dordogne, devient ministre résident et gouverneur général d'Algérie de 1956 à 1958. En mai 1958 la SFIO soutient la nomination du Général de Gaulle comme chef du

---

[323] Benjamin STORA, *La gangrène et l'oubli*. Paris : La Découverte, 2005. p. 16.
[324] Première attribution dans Francis et Colette Jeanson. *L'Algérie hors la loi*. Paris : Seuil, 1955. p. 183.
[325] Benjamin Stora. *La Gangrène et l'oubli*. op. cit. p. 15.
[326] Benjamin STORA. loc. cit. p. 16.

gouvernement et se prononce en faveur du projet de Constitution. La SFIO entame alors une « traversée du désert »[327]. Elle se déclare favorable au processus de paix ainsi qu'au référendum d'autodétermination.

Au sortir de la guerre d'Algérie en 1962, la gauche française est divisée en trois composantes quant à son attitude à l'égard de l'Algérie. La plus importante, la gauche communiste, se rapproche du FLN algérien, après l'interdiction du parti communiste algérien en octobre 1962, et devient un soutien inconditionnel du régime après le coup d'état militaire d'Houari Boumédiène en 1965. Le PSU, soutient des partisans de Ben Bella, émet des critiques publiques quant à l'autoritarisme du régime militaire d'influence marxiste. Quant à la SFIO, son soutien au gouvernement de Guy Mollet et ses positions favorables au maintien de l'Algérie dans la France l'éloignent des relations avec l'Algérie[328]. La reconstruction de liens politiques avec l'Algérie intervient progressivement dans les années 1970 avec un rapprochement avec le FLN puis avec l'apparition d'un parti frère algérien, le FFS. Au Maroc et en Tunisie, les contacts se nouent dès les années 1960 et se renforcent dans les années 1970.

b) Les « partis-frères » après la décolonisation

En Algérie

L'Algérie est un régime socialiste depuis 1962. Le parti unique au pouvoir, le Front de libération nationale (FLN) créé le 23 octobre 1954, s'inscrit dans le courant de pensée du socialisme marxiste et du nationalisme panarabe. Proche du Parti communiste français depuis sa création, il devient un des interlocuteurs algériens du Parti socialiste français à partir de 1971, à la faveur d'une réorientation du discours socialiste et d'une adoption des thèses tiers-mondistes comme nous le développons dans le chapitre suivant.

Le FLN n'est pas l'unique interlocuteur du Parti socialiste. En septembre 1963 une figure de l'Indépendance algérienne, Hocine Aït Ahmed, rompt avec la ligne du FLN portée par Ben Bella et crée le Front des forces socialistes (FFS), parti socialiste, laïc et kabyle. En exil en France et en Suisse, Hocine Aït Ahmed devient la principale figure d'opposition au régime

[327] Serge HURTIG. « La S.F.I.O. face à la Ve République : majorité et minorités ». *Revue Française de Science Politique,* 1964, vol. 14, no. 3, p. 526-556.
[328] Bernard RAVENEL. « La gauche française au miroir de l'Algérie ». *Revue Mouvement*, 1998, p. 62-76.

algérien avec laquelle le Parti socialiste entretient des relations politiques. Le FFS intègre l'Internationale socialiste en 1992. En 1989, une scission du FFS conduit à la naissance du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) autour de Saïd Sadi. Le RCD se définit en opposition frontale à l'islamisme politique du Front islamique du salut (FIS) qui voit le jour en février de la même année[329]. Sans appartenir à l'Internationale socialiste, le RCD entretient des relations avec le PS dans les années 1990 et 2000.

En Tunisie

Le régime tunisien revendique aussi, au moment de l'indépendance, son inscription dans la pensée nationaliste arabe et socialiste. Le parti du Président Habib Bourguiba, le Néo-Destour, est créé en 1934. Il a comme ambition première de mener à la décolonisation. Les références au socialisme sont faiblement présentes à l'origine. L'option socialiste est affichée au Congrès de Bizerte de 1964 qui remplace le néo-Destour par le Parti socialiste destourien (PSD). Parti unique, le PSD n'entend pas adopter le modèle marxiste de la révolution socialiste et de la lutte des classes. Le socialisme tunisien prend la forme d'un État dirigiste, respectant la propriété privée. Le PS entretient avec le PSD une relation de « compagnonnage » plus que de « camaraderie » dans les années 1970 et 1980[330].

A la fin des années 1970, l'ouverture limitée du champ politique permet l'apparition de formations politiques d'opposition, comme le mouvement islamiste Ennahdha, ainsi que la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). La gauche tunisienne d'opposition est divisée entre plusieurs fractions et trouve sa principale force d'expression politique au sein du puissant syndicat de travailleurs, l'UGTT. L'arrivée au pouvoir de Ben Ali en novembre 1987 ouvre une nouvelle étape dans l'histoire postcoloniale de la Tunisie. Ben Ali transforme le PSD bourguibien en Rassemblement constitutionnel et démocratique (RCD), qui obtient son adhésion à l'*Internationale socialiste* en 1990. Au sein de l'opposition au régime dictatorial, le parti social-démocrate Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL, ou Ettakatol) du Docteur Mustafa Ben Jaafar créé en 1994, obtient à son tour son adhésion à l'*Internationale socialiste*. Il est le principal interlocuteur du Parti socialiste français depuis sa création.

---

[329] Addi LAHOUARI. "Les partis politiques en Algérie ». *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2006, p. 111-112.
[330] Entretien avec Alain CHENAL, Paris, 16 juin 2017.

Au Maroc

Au Maroc, le mouvement national d'indépendance a donné naissance au parti Istiqlal en 1943. Il rassemble en son sein différentes tendances idéologiques : une aile nationaliste et conservatrice incarnée par Allal El Fassi et Ahmed Balafrej; une aile socialiste et tiers-mondiste portée par Mehdi Ben Barka, Abderrahim Bouabid et Abdallah Ibrahim. En 1959 l'aile socialiste fait scission et donne naissance à l'Union nationale des forces populaires (UNFP). Dès sa création, l'UNFP incarne l'opposition politique au sein du Royaume, laquelle est réprimée dès l'arrivée au trône d'Hassan II en 1961[331]. L'enlèvement et l'assassinat politique de Mehdi Ben Barka le 29 octobre 1965 marquent un tournant dans l'histoire de la gauche marocaine. Les principaux leaders socialistes marocains en exil en France entrent en relation avec les acteurs politiques et syndicaux français.

En 1975, l'UNFP devient l'Union socialiste des forces populaires (USFP), à la suite d'une scission de la branche radicale et révolutionnaire. L'USFP adopte une ligne sociale-démocrate et intègre l'*Internationale socialiste* à la fin des années 1980. L'ouverture politique de la monarchie à partir des années 1990 permet à l'USFP de diriger le gouvernement en 1997 à la faveur d'une alliance avec le parti de l'Istiqlal (coalition nommée *Koutla*). La disparition du monarque Hassan II remplacé par son fils Mohammed VI en 1999 marque un nouveau moment dans l'histoire du Maroc indépendant.

Un autre interlocuteur du PS au Maroc est le Front Polissario. La formation politique sahraoui a acquis le statut d'observateur au sein de l'*Internationale socialiste*. Le Parti socialiste a maintenu des contacts avec la force politique sahraoui depuis sa création en 1975.

[331] Pierre VERMEREN. *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*. Paris: La Découverte, 2010. p. 34.

Conclusion du chapitre 2

Ce chapitre a permis de détailler trois dimensions du cadre empirique de cette thèse. En premier lieu, ce travail s'inscrit dans l'analyse de la politique étrangère de la France sous la Ve République. L'étude du processus de fabrication de la politique étrangère française fait ressortir un déséquilibre entre le pouvoir exécutif et législatif, avec une prédominance du Président de la République et une relative marginalisation des autres acteurs comme le Parlement. La place du parti dans le processus peut s'étudier dans deux espaces : au sein du Parlement ou au sein des entourages, par la présence de conseillers officiels ou officieux qui sont aussi des militants politiques.

Cette conclusion oblige à reconsidérer la dichotomie entre « formalité » et « informalité », entre « l'officiel » et le « non-officiel ». L'influence dans le processus de décision ne s'explique pas uniquement à travers l'étude d'organigrammes bureaucratiques et de positions institutionnelles. Les réseaux affinitaires, de connivences, d'amitiés, participent de la fabrication à la décision de politique étrangère.

Deuxièmement, le PS est un acteur national et transnational de politique étrangère. C'est un acteur national parce qu'il participe par ses discours, ses propositions et ses votes au Parlement à construire la politique étrangère. C'est aussi un acteur transnational parce qu'il développe une diplomatie de parti. Cette diplomatie de parti est fondée sur des logiques de conquête et d'exercice du pouvoir, et elle a comme fonction de capter des ressources se situant dans le champ international pour les réallouer dans le champ politique national. La diplomatie de parti n'est pas un objet figé : elle s'adapte aux évolutions de contextes et aux types d'interlocuteurs.

Par conséquent, la diplomatie de parti est avant tout comprise comme une pratique. C'est une pratique militante, réalisée par des acteurs individuels et collectifs, qui est la traduction d'une certaine conception idéelle des relations internationales. La dimension idéelle sera détaillée dans les prochains chapitres. C'est une pratique utilisée par le décideur au sein de l'appareil d'État pour doubler les canaux d'informations diplomatiques par des canaux politiques. L'étude de la diplomatie de parti renforce le débat théorique entre institutions et pratiques détaillé au chapitre premier.

Enfin, cette thèse se propose d'étudier cette diplomatie dans le cas spécifique des relations avec le Maghreb. Parce que le Maghreb est à la fois étranger et proche de la France, il représente un terrain propice pour discerner ces mécanismes de transnationalisation partisane, d'échange d'expertises, de socialisation des élites, de politisation dans le débat national d'enjeux internationaux.

Le chapitre suivant analyse la diplomatie du PS au Maghreb en situation d'opposition, de 1971 à 1981.

Chapitre 3 – La diplomatie de parti au service de la conquête du pouvoir (1971-1981)

La diplomatie de parti est un outil de contestation de la diplomatie gouvernementale. Elle permet au parti en situation d'opposition d'affirmer une identité politique particulière, articuler un contre-discours de politique étrangère et construire la légitimité internationale de son candidat à l'élection présidentielle.

Dans les années 1970 la diplomatie du Parti socialiste est avant tout le produit d'une conception particulière des relations internationales. Elle correspond à un moment : celui d'un internationalisme socialiste militant orienté vers le Tiers-Monde (1). Fidèle à la tradition internationaliste du mouvement socialiste international, le Parti socialiste inscrit son action nationale au sein d'un cadre international, fait de solidarité et de coopération. L'adoption d'une position de politique étrangère que l'on peut qualifier de « tiers-mondiste » s'inscrit en rupture par rapport aux idées défendues par la SFIO dans les années 1950 et 1960 dont le PS doit aussi assumer l'héritage (1.1). Le tropisme « tiers-mondiste » du PS s'affirme progressivement au cours des années 1970 et est renforcé par le contexte national d'union de la gauche (1.3). Le PS d'Epinay peut aussi compter sur une nouvelle organisation interne et de nouvelles générations de militants qui régénèrent l'appareil (1.3).

La diplomatie de parti est mise en œuvre par des « diplomates » du Parti (2). Ces derniers mettent leur expertise et leurs réseaux de connaissances au service de l'appareil socialiste. Deux catégories de diplomates peuvent être distinguées. D'une part, les « politiques » constituent le groupe le plus visible, formé par des cadres de l'appareil qui font valoir une expertise sur les questions internationales (2.1). D'autre part, un ensemble « d'experts » - militants associatifs, syndicaux, universitaires et diplomates de carrière – vient au Parti socialiste par le prisme des enjeux internationaux et constitue les « chevilles ouvrières » de la diplomatie du PS (2.2).

De 1971 à 1981, le PS densifie ses relations diplomatiques dans le monde entier, et notamment au Maghreb (3). Les rapports que le PS entretient à l'égard du Maghreb dans les années 1971-1981 visent une double logique : affirmer une identité socialiste et préparer la conquête puis l'exercice du pouvoir (3.1). En Algérie le PS opère un rapprochement stratégique avec le parti au pouvoir, le FLN (3.2). Au Maroc et en Tunisie il adopte des positions critiques à l'égard des régimes en place et vient en soutien des oppositions socialistes et démocratiques (3.3).

1. Un nouveau contexte idéel et politique : l'internationalisme tiers-mondiste

Le tiers-monde devient l'horizon nouveau des socialistes français dans les années 1970 à la faveur des évolutions du contexte international (1.1). Ce nouvel agenda de politique étrangère est aussi le fruit d'un contexte national, propice marqué par l'union de la gauche de 1972 à 1977 (1.2). Le Parti socialiste créé à Epinay en 1971 se construit sur une nouvelle génération de militants politiques marqués par les luttes anticoloniales et la guerre d'Algérie (1.3).

1.1 Le tiers-monde, nouvel horizon des socialistes français

Le PS d'Epinay se construit en réaction par rapport à la SFIO d'après-guerre, dont la ligne en matière de politique étrangère se caractérise par l'atlantisme et l'opposition à la décolonisation (a). Un nouvel agenda de politique étrangère, traduisant une nouvelle lecture des relations internationales, s'affirme durant la décennie 1970 (b).

a) L'héritage de la SFIO en débat

Le nouveau PS d'Epinay doit négocier avec l'héritage ambigu de la SFIO post-seconde guerre mondiale. Dans les premières années d'après-guerre la SFIO, par l'intermédiaire de son secrétaire général Daniel Mayer (1944-1946), adopte une position volontariste pour la reconstruction d'une internationale socialiste influente. Dans la confrontation entre les deux blocs, les socialistes français adoptent une position « neutraliste » qui vise à la création des « États-Unis socialistes d'Europe » comme troisième force internationale[332]. Cette vision rencontre l'opposition du Labour anglais, partisan d'une approche plus atlantiste et favorable à une plus grande autonomie des partis socialistes dans leur positionnement vis-à-vis de l'Internationale socialiste. La ligne du Labour triomphe lors du premier congrès de la nouvelle Internationale socialiste (IS) à Francfort en 1951.

A partir de 1951, la SFIO change de positionnement et bascule d'un discours internationaliste à un discours plus « nationaliste ». Pour l'historien Richard Gombin,

332 Richard GOMBIN. « Socialisme français et politique étrangère ». *Études internationales*, volume *2*, numéro 3, 1971. p. 407.

> « *il est indubitable que durant les années 1955-1960, la SFIO est aux antipodes de son internationalisme traditionnel* »[333].

Deux évènements attestent de ce basculement. Le premier est la crise de Suez en 1956. Guy Mollet, Président du Conseil, justifie l'intervention militaire française au nom de la solidarité internationale à l'égard du peuple israélien, dont le gouvernement est travailliste, et d'un « *réflexe antimunichois* »[334]. Le second est la question algérienne. La position de la SFIO, déjà évoquée dans le chapitre précédent, rencontre de vives critiques au sein de l'Internationale socialiste. Une mission en Algérie est décidée au congrès de l'Internationale socialiste de Vienne en juin 1957. Cette mission, dite de « *fact finding* », se déroule d'octobre 1957 à février 1958. Conduite par le travailliste britannique James Clark, elle a pour but de mettre en lumière les exactions commises par l'armée française. Dans ses conclusions, le bureau condamne « *tous les actes de torture, de terrorisme, d'intimidation et de suppression des libertés civiques en Algérie* »[335], reconnaissant l'usage de la torture par le gouvernement français. Ce rapport provoque une crise profonde entre la SFIO et l'Internationale socialiste.

Après 1962 la SFIO cherche à reconstruire une identité politique internationale. Elle conserve son antisoviétisme et critique les positions indépendantistes de de Gaulle jugées anti-atlantistes et anti-européistes[336]. L'alliance atlantique constitue un élément central de la doctrine socialiste. A cet égard, Guy Mollet déclare :

> « *L'U.R.S.S. ne fera jamais la guerre à l'Europe tant qu'il y aura 350 000 soldats, femmes et enfants américains sur le territoire européen. C'est ça notre sécurité...* »[337].

La SFIO se réapproprie le discours fédéraliste européen, se déclare favorable à une « Europe des peuples » et à l'intégration du Royaume-Uni au sein des Communautés européennes. Elle porte la ligne « *la plus atlantiste au sein de l'IS* »[338].

---

333 Ibid. p. 408.
334 Guy MOLLET. *Bilan et Perspectives*. Paris : Plon. 1958.
335 Patrice BUFFOTOT. *Le parti socialiste S.F.I.O. et l'Internationale Socialiste (1944-1969)*. In Hugues PORTELLI (dir.). *L'Internationale Socialiste.* Paris : Éditions de l'Atelier, 1983. pp. 89-100.
336 Richard GOMBIN. op. cit. p. 408.
337 Guy MOLLET. *Pour ou contre*, op. cit p. 251.
338 Patrice BUFFOTOT. op. cit. p. 95.

A la fin des années 1960 les socialistes français doivent composer avec l'héritage de la SFIO. Un nouvel agenda de politique étrangère émerge à la suite du congrès d'Epinay qui entend opérer une refondation idéologique.

b) Un nouvel agenda de politique étrangère

La disparition de la SFIO et la création du Parti socialiste au congrès d'Epinay en juin 1971 engendrent une redéfinition doctrinale profonde. Le congrès d'Epinay voit l'unification de différentes composantes de la gauche non communiste au sein du nouveau Parti socialiste. François Mitterrand, qui n'est pas issu des rangs de la « *vieille maison* » (nom donné à la SFIO) mais de la Convention des Institutions Républicaines[339] (CIR), devient Premier secrétaire. Son élection est permise grâce à une alliance de circonstance avec l'aile marxiste de la SFIO, le CERES emmené par Jean-Pierre Chevènement, et les deux puissantes fédérations socialistes du Nord et des Bouches du Rhône, portées par deux figures socialistes : Pierre Mauroy et Gaston Defferre. La ligne traditionnelle de la SFIO, incarnée au congrès d'Epinay par la motion portée par Alain Savary et Guy Mollet, est battue.

Le nouvel agenda international des socialistes se tourne vers le Sud et reprend à son compte des idées tiers-mondistes. Analysant les influences des mouvements sociaux des années 1960 et les apports de la « deuxième gauche » associative et syndicaliste sur le PS d'Epinay, la politiste Hélène Hatzfeld rappelle l'ambition initiale du congrès d'Epinay :

> « *Le parti constitué à Épinay-sur-Seine en 1971 résulte en effet d'un long processus de recomposition des forces de gauche, agglomérant une diversité de clubs et mouvements. Tout en reprenant à son compte l'héritage socialiste, il entend être aussi « un parti nouveau », notamment par rapport à la SFIO, compromise par ses actions au gouvernement pendant la guerre d'Algérie.* » [340].

Dans les débats du congrès la place occupée par les questions internationales est secondaire, comparée aux enjeux internes concernant la direction du Parti et les considérations stratégiques

[339] Créée en 1964, la CIR est une confédération de clubs issus de la gauche républicaine et réformiste. Elle est dissoute en 1971.

[340] Hélène HATZFELD. « Une révolution culturelle du parti socialiste dans les années 1970 ? ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, vol. 96, no. 4, p. 77-90.

de positionnement vis-à-vis des communistes[341]. La principale décision prise lors du congrès relative au positionnement international concerne l'adhésion du PS à l'Internationale socialiste. Par l'intermédiaire de Robert Verdier, spécialiste des questions internationales au sein de la SFIO, un amendement destiné à réintégrer dans les statuts du PS son attachement à l'Internationale socialiste est approuvé[342]. Selon Judith Bonnin, les délégués du CERES et du club des Chrétiens de gauche « Vie Nouvelle », ainsi que quelques membres de la CIR, ont voté contre l'adhésion du PS à l'Internationale socialiste au nom de leur opposition à l'impérialisme et pour éviter que cela n'entrave l'objectif d'union de la gauche avec le PCF[343].

Parmi les principales motions déposées lors de ce congrès, quelque unes évoquent explicitement l'engagement internationaliste et tiers-mondiste. C'est le cas de la « motion R » portée par Pierre Mauroy et Gaston Defferre, qui fait de l'engagement internationaliste une dimension identitaire du combat socialiste. La prise en compte des enjeux du tiers-monde est présentée comme un aspect fondamental dans la lutte globale contre le capitalisme[344]. Parmi les autres « motions », il faut citer la « motion K », celle du courant des « catholiques de gauche » regroupés au sein des « Objectif 72 » et de « Vie Nouvelle ». Bien que minoritaires par leur nombre au sein de l'appareil, les catholiques de gauche contribuent de façon non négligeable au travail de sensibilisation et de conversion politique du PS aux enjeux du tiers-mondistes. En citant l'exemple de la nationalisation du pétrole et du gaz algérien, un délégué soulève la question :

> « *Comment pourrions-nous essayer de lutter pour le mieux-être du monde occidental si nous nous désintéressons des luttes qui peuvent se placer au plan international ?* »[345].

Une autre motion évoque explicitement, au cours des débats d'Epinay, les enjeux internationaux relatifs au tiers-monde. Elle est issue du courant de filiation marxiste, le CERES. Par l'intermédiaire de ses deux porte-paroles, Jean-Pierre Chevènement et Didier Motchane, le CERES dénonce la position de la SFIO durant la guerre d'Algérie, et s'en prend à la politique

---

341 Gilles VERGNON. *Le PS d'Epinay à l'Elysée*. p. 124.
342Transcription des débats du congrès d'Epinay, le 12 juin 1971. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.
343 Judith BONNIN. Thèse. op. cit. p. 95.
344 . Intervention de Pierre Mauroy lors du congrès d'Epinay, le 13 juin 1971. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.
345 Transcription des débats du congrès d'Epinay, le 11 juin 1971. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

du Président Georges Pompidou dans l'affaire de la nationalisation du pétrole algérien par Houari Boumédienne le 24 février 1971.

La motion défendue par Jean Poperen et ses amis, qui incarne elle aussi « l'aile gauche » du nouveau PS, n'aborde pas les questions internationales. Comme l'indique Judith Bodin dans sa thèse, le courant « poperéniste » est celui qui s'intéresse le moins à ces thématiques[346], à l'exception de son soutien affiché et inconditionnel aux travaillistes israéliens, faisant de Jean Poperen l'un des plus fidèles défenseurs de la ligne pro-israélienne au sein du nouveau PS[347].

En somme, le congrès d'Epinay est un moment d'affirmation de tendances minoritaires au sein de la gauche socialiste. Pour certaines comme les tendances marxisantes et les tendances des chrétiens de gauche, les relations internationales occupent une place importante, tant dans la lutte contre l'impérialisme que dans la construction de nouvelles solidarités avec le Sud. Ces tendances minoritaires vont progressivement influencer le PS de l'intérieur.

Le tropisme tiers-mondiste se confirme au cours de la décennie 1970. L'historien Gilles Vergnon résume cette nouvelle orientation :

> « *D'une manière générale, le PS dans sa masse discute peu des questions internationales et il est dominé, à l'inverse de la SFIO, par un fort tropisme méditerranéen et tiers-mondiste, voire « philocommuniste ». Dans les coeurs et les esprits des militants, le Chili, l'Espagne et l'Algérie l'emportent sur la Suède d'Olof Palme, le Royaume-Uni de James Callaghan, l'Autriche de Bruno Kreisky.* »[348].

Lors de la convention de Suresnes de 1972 qui est consacrée au programme de gouvernement « *Changer la vie* », la partie 4 intitulée « *Pour un nouvel internationalisme* » détaille la ligne doctrinale du Parti : « *la politique extérieure d'une France en marche vers le socialisme sera fondée sur la défense des intérêts légitimes du pays et sur l'internationalisme* » [349]. La seconde partie s'attèle à définir une « *politique active de coopération avec le tiers-monde* ». Elle

[346] Judith BONNIN. Thèse. Op. cit. p. 120
[347] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 16 juin 2017
[348] Gilles VERGNON. op.cit. p. 124
[349]Programme « Changer la vie », Convention de Suresnes, 1971. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès

consiste à dessiner les contours d'une nouvelle politique étrangère à l'égard du tiers-monde passant par la dénonciation du néocolonialisme et la nécessité de *« décoloniser les relations économiques »*, avec l'idée directrice que *« la lutte pour le développement, et contre l'impérialisme, est un aspect capital de la lutte pour la paix »*. Elle se fonde en priorité sur une révision des coopérations et des aides au développement qui, selon les socialistes, « *consistent à imposer un modèle de civilisation de type occidentale* ». La réorganisation des échanges mondiaux, dans la filiation des réflexions sur le nouvel ordre économique international, constitue le second pilier de l'action socialiste vis-à-vis du tiers-monde. Enfin, le droit à l'autodétermination des départements et territoires d'outre-mer constitue la troisième dimension du programme socialiste.

La sensibilité « *tiers-mondiste* » constitutive de l'identité socialiste des années 1970 est matérialisée, à la suite du Congrès de Grenoble en 1973, par la création d'un secrétariat national au tiers-monde, distinct du secrétariat national à l'Internationale. Pour Didier Motchane, le premier secrétaire national au tiers-monde de 1973 à 1975, la lutte politique pour le tiers-monde est centrale dans le combat socialiste. Dans sa compréhension marxiste, la cause tiers-mondiste est une composante essentielle de l'anti-impérialisme.

> « *Aussi se bornera-t-on à souligner la double liaison qui unit l'action anti-impérialiste à l'ensemble des activités internationales du Parti, comme ces dernières à l'ensemble des luttes politiques menées en France même* »[350].

Dans la continuité de la ligne définie lors de la convention de Suresnes, François Mitterrand affirme ses propositions de politique étrangère dans un article « *Un nouvel internationalisme* » paru en février 1973 dans Le Monde[351], un an avant l'élection présidentielle de 1974. Il reprend les deux piliers déjà mis en exergue dans le programme « *Changer la vie* » à savoir : « *la défense des intérêts légitimes du pays et l'internationalisme* ». Il place la coexistence pacifique en tête des priorités et la construction européenne en second. Sa troisième priorité est la lutte contre « *l'impérialisme sous toutes ses formes et le colonialisme économique* ». Selon François Mitterrand, cette politique internationale socialiste de rupture est « *fondamentalement différente de celle du pouvoir actuel* » et doit être une réponse au « *nationalisme outrancier de*

---

[350] Rapport statutaire du congrès de Pau, 1975, publié dans le Poing et la Rose. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.
[351] François MITTERRAND. *Un nouvel internationalisme*, Le Monde, Février 1973.

la politique gaulliste ». Cet article confirme l'inflexion politique de la ligne du PS sur les questions internationales.

Parmi les théoriciens du programme international du PS, Jacques Hutzinger a contribué à définir la ligne socialiste en politique étrangère. Dans un article théorique paru en 1975 intitulé « *La politique étrangère du Parti socialiste* »[352], il définit celle-ci comme la recherche permanente d'un « *équilibre* ». Le refus des deux blocs doit permettre aux Socialistes de rechercher d'une troisième voie internationale, dans un contexte de Détente. Selon Jacques Hutzinger, une « *France socialiste* » doit pouvoir faire entendre une voix distincte de celle des États-Unis dans le camp occidental. Elle doit adopter la stratégie des « petits pas » et tendre vers deux horizons stratégiques : le renforcement de la construction européenne et l'ouverture au Tiers-monde. Le PS doit trouver un équilibre entre deux formes d'internationalisme socialiste : ce qu'il appelle le « *socialisme missionnaire* », qui oublie les considérations nationales, et le « *gaullo-socialisme* », qui s'accommode de la politique étrangère indépendantiste définie par de Gaulle[353].

Enfin, ce « *tropisme tiers-mondiste* » est explicité dans le programme du candidat François Mitterrand en 1981. Parmi les « cent-dix propositions » du candidat François Mitterrand, dix-neuf traitent de la politique étrangère de la France et cinq en particulier adressent des enjeux de relations avec le Sud. A deux reprises, le mot tiers-monde est utilisé pour évoquer la nouvelle politique économique internationale voulue par les socialistes.

A la veille de l'élection de François Mitterrand, les relations avec le tiers-monde occupe une place centrale dans la nouvelle conception de la politique étrangère socialiste. Elle rompt avec l'approche atlantiste de la SFIO pour rééquilibrer les rapports internationaux avec le Sud mais aussi l'Est. Ce repositionnement idéologique a aussi pour ambition stratégique de favoriser le rapprochement avec le Parti communiste français.

---

[352] Jacques HUTZINGER. La politique étrangère du Parti socialiste. *Politique Etrangère*, 1975, volume 40, numéro 2, p. 177-199

[353] Ibid. p. 185

- Proposition 2 : *Condamnation de l'aide apportée par les États-Unis aux dictatures d'Amérique latine.*
- Proposition 5 : *Indépendance du Tchad ; respect de la souveraineté du Cambodge ; soutien au droit à l'autodétermination de l'Erythrée et du Sahara occidental.*
- Proposition 9 : *Priorité au dialogue Nord-Sud pour la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial. Aide publique au Tiers-monde portée à 0,70 % du produit national brut (PNB) de chaque pays développé.*
- Proposition 10 : *Définition d'un nouveau système monétaire mondial par la réforme du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et du «panier de monnaies» ; un moratoire et de nouvelles liquidités pour les pays pauvres du Tiers-monde.*
- Proposition 109 : *Liens privilégiés avec les pays non alignés de la zone méditerranéenne et du continent africain, spécialement l'Algérie.*

La dimension tiers-mondiste dans les 110 propositions de François Mitterrand en 1981

1.2 Un contexte national et international propice

Le développement de la diplomatie de parti est aussi le fruit d'un double contexte favorable : à l'intérieur, l'union de la gauche (a) ; à l'extérieur, l'essor d'un nouvel internationalisme (b).

a) A l'intérieur : l'union de la gauche

Les années 1970 sont marquées par l'alliance du PS et du PCF. Cette alliance concrétise le déplacement à gauche du nouveau PS par rapport à la SFIO. Elle constitue la priorité stratégique des socialistes à Epinay. Le programme commun de gouvernement, signé entre le PS, le Parti communiste français et le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) le 27 juin 1972, consacre sa quatrième partie aux relations internationales dans un chapitre intitulé « *Contribuer à la paix et développer la coopération internationale* »[354]. Il définit plusieurs principes communément partagés par les deux formations politiques, ainsi qu'un ensemble de mesures qui seraient prises en cas d'accession au pouvoir. Les principes en matière de sécurité et de défense prévoient : un principe d'indépendance à l'égard des deux blocs ; le refus de réintégrer le commandement intégré de l'OTAN ; le non-recours à la force armée ; le désarmement progressif, en particulier de l'arsenal nucléaire ; la volonté d'œuvrer pour un accord de sécurité européen. En matière de relations avec le Tiers-monde, le Programme commun prévoit le soutien aux peuples colonisés, le refus de l'ingérence, le traitement à égalité de tous les États, et l'accentuation de la coopération et de l'aide publique au développement.

Les questions internationales se trouvent au cœur des tensions entre les trois partenaires. Dans un rapport de Lionel Jospin pour la convention nationale du 3 et 4 mai 1975 sur les « relations PS-PC », l'analyse des régimes communistes de l'Europe de l'Est constitue une « *divergence constante* » entre socialistes et communistes[355]. Les socialistes s'interrogent sur le degré d'autonomie du PCF à l'égard du PCUS. Ils notent une inflexion critique de la ligne du PCF à l'égard de la politique étrangère de Moscou. Les relations entre le PCF et l'URSS traduit, selon le rapport de Lionel Jospin, plus un « *réflexe de solidarité que véritablement l'expression d'un alignement* ». Néanmoins, socialistes et communistes s'accordent mutuellement sur une dénonciation ferme de l'impérialisme américain, socle de la critique tiers-mondiste de l'ordre international.

---

[354] Texte du programme commun, 27 juin 1972. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

[355] Rapport sur les relations PS-PC préparé pour la Convention nationale du 3 et 4 mai 1975. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

Le rapport aux droits de l'homme devient un sujet de discorde de plus en plus prononcé à partir de 1975[356]. L'opinion publique prend connaissance des crimes du régime soviétique avec l'écrivain dissident Alexandre Soljenistyne. Le traité de coopération et de sécurité en Europe (CSCE) conclu à Helsinki le 1er août 1975 amène à la reconnaissance par l'URSS des droits de l'homme comme norme formelle : elle est utilisée par ses opposants pour critiquer le non-respect de ses engagements internationaux. Le Parti socialiste utilise la question des droits de l'homme pour affirmer une ligne distincte du communisme et prendre ses distances avec le PCF. Ainsi, lors de la Convention nationale du 3 et 4 mai 1975, le rapport rédigé par Lionel Jospin précise que les socialistes français ne reconnaissent pas le qualificatif de « *socialiste* » aux régimes d'Europe de l'Est en raison de l'absence de liberté et de non-respect des droits de l'homme[357].

L'union de la gauche participe de la construction d'un contexte et d'une dynamique politique propice à l'essor de l'internationalisme militant. A plusieurs reprises cet aspect contextuel est mis en relief pour justifier l'investissement dans les relations internationales. Pour Jean-Pierre Filiu, membre du secteur international du PS à la fin des années 1970 :

> « *Il faut se remettre dans le contexte de l'Union de la Gauche. C'est fondamental. Être membre d'une organisation politique ou syndicale était corrélé à l'engagement international. Ça parait suranné mais à l'époque vous aviez un texte co-signé par les partis de gauche et les syndicats qui pesait dans le débat. Et qui se transformait par la suite en mots d'ordre. Ces principes étaient validés sur une vision progressiste du monde que nous partagions entre les différentes formations* »[358].

Le sentiment d'appartenance collective à un moment de transformation politique, tant sur le plan national qu'international, constitue un élément déterminant pouvant expliquer l'activisme diplomatique du Parti socialiste dans ces années.

b) A l'extérieur : un nouvel essor de l'internationalisme

---

356 Hervé CHAUVIN. L'union de la gauche et la problématique des droits de l'homme en URSS. In Danielle TARTAKOWSKY et Alain BERGOUGNIOUX. *L'union sans l'unité*. Paris : Rennes, 2012. p. 83 à 105.
357 Ibid. p. 95.
358 Entretien avec Jean-Pierre FILIU, Paris, 10 avril 2017.

Le « Programme commun » est signé le 27 juin 1972. Le 28 juin François Mitterrand participe au 12e congrès de l'Internationale socialiste à Vienne au cours duquel il est élu vice-président. Comme l'indique Gilles Vergnon :

> *« L'insertion du PS dans l'IS repose de fait sur l'action d'une poignée de dirigeants, dans l'indifférence de la majorité des adhérents et sans que la presse du Parti ne relaye réellement cette action »*[359].

Cette stratégie est corrélée au contexte national d'union de la gauche. A la tribune de l'IS François Mitterrand justifie son choix d'une alliance avec le PCF :

> « *Notre objectif fondamental, c'est de refaire un grand PS sur le terrain occupé par le PC, afin de faire la démonstration que sur les cinq millions d'électeurs communistes, trois peuvent voter socialiste* » »[360].

Les années 1970 se caractérisent par le renouveau de l'Internationale Socialiste. L'IS devient un haut-lieu de rencontre entre chefs de gouvernement, partis d'opposition et dissidents politiques. Ce renouveau se caractérise par l'essor d'une nouvelle génération de leader politiques socio-démocrates européens autour Willy Brandt (S.P.D.) chancelier d'Allemagne de 1969 à 1974 et président de l'IS de 1976 à 1992, Bruno Kreisky (S.P.O.), chancelier d'Autriche de 1970 à 1983 et Olof Palme (S.A.P.) chef du gouvernement de Suède de 1969 à 1976, puis de 1982 à 1986.

L'affaiblissement interne du bloc de l'Est et les critiques de l'intervention américaine au Vietnam au sein du camp occidental offrent un contexte favorable pour un renouveau de l'IS et l'émergence d'une troisième voie social-démocrate[361]. Ce nouveau contexte international se caractérise aussi par la fin des dictatures en Grèce, Portugal et Espagne; par des tentatives révolutionnaires et socialistes en Amérique Latine au Chili avec Salvador Allende et au Nicaragua avec la révolution sandiniste ; enfin par l'affirmation de mouvements de libération nationale en Afrique du Sud et en Palestine notamment. Au congrès de l'IS à Genève en 1976,

---

[359] Gilles VERGNON. Convaincre du programme commun ? François Mitterrand et les grands partis socialistes européens. In Danielle TARTAKOWSKY et Alain BERGOUGNIOUX. *L'union sans l'unité. Le programme commun de la gauche.* Presses Universitaires de Rennes, 2019. p. 145.
[360] Ibid. p. 149.
[361] Klaus LAUTERMANN. *Petite Histoire de l'I.S.* Bonn, 1977.

les membres de l'Internationalise Socialiste adoptent un positionnement explicite d'ouverture à l'égard du Tiers-monde en offrant des possibilité d'adhésion à des partis issus de ces pays et en définissant un programme politique autour de cinq grands thèmes : le désarmement ; la détente Est-Ouest; le dialogue Nord/Sud ; la démocratisation en Amérique latine ; et la médiation en cas de conflit régional[362].

Dans son ouvrage sur l'Internationale socialiste, Guillaume Devin retrace le déploiement des stratégies régionales de l'IS :

> « *On ne peut manquer d'être frappé par l'importance considérable que la recherche d'affiliés extra-européens a occupé dans les activités de l'I.S : prises de contacts plus ou moins informelles, missions, débats sur les perspectives d'extension, le recrutement en Asie, en Afrique, en Amérique latine ou dans le monde arabe aura été une donnée centrale de coopération socialiste et cela bien avant la relance du congrès de Genève, même si les années 1970 ont été marquées par une période d'activisme redoublé* »[363].

Dans le même temps le PS a changé son attitude à l'égard de l'IS. Dans les années 1960 la SFIO était un membre « irrégulier » de l'IS et ne participait pas à l'ensemble des réunions. Depuis 1971 le PS est devenu un membre « assidu », ne manquant pratiquement jamais une réunion[364]. Cette assiduité est rendue possible par la mise en œuvre d'une nouvelle organisation et par la présence d'une nouvelle génération de responsables qui fabriquent la diplomatie de parti.

1.3 Une organisation interne rénovée

La prise de décision au sein du PS s'articule de façon pyramidale. Les sections (échelons locaux d'organisation militante) sont regroupées au sein de fédérations recoupant les départements. Au niveau supérieur les instances nationales se composent du « Conseil national » : c'est le parlement du Parti comprenant des délégués représentés à la proportionnelle des différentes sensibilités (motions) exprimées lors des Congrès. Il se charge d'approuver les grandes orientations politiques du Parti, présentées par les instances exécutives du Parti. Ces instances sont composées du « bureau exécutif du Parti », organe décisionnel, dont les membres sont

362 Ibid.
363 Guillaume DEVIN. op. cti. 1993. p. 151.
364 Ibid. p. 171.

représentés à la proportionnelle des sensibilités. Le Premier secrétaire, issu de la motion majoritaire, dirige le Parti jusqu'au Congrès suivant. Il compose un « secrétariat national » dont il choisit les membres et les intitulés des fonctions.

Le secrétaire national à l'internationale (SNI) a la charge de mettre en œuvre les actions internationales du Parti, de le représenter dans les rencontres internationales et de s'exprimer au nom du Premier secrétaire sur ces sujets. Le SNI est considéré comme un secteur « préservé » des luttes de pouvoir, car il est moins prisé que d'autres secrétariats nationaux considérés comme stratégiques (trésorerie, élections, fédérations, relations avec les partenaires). Les questions internationales apparaissent comme un domaine particulier d'expertise qui doit être confié à des spécialistes, au-delà des jeux de concurrence interne entre les courants.

D'autres secrétariats nationaux thématiques ont pu être adjoints au SNI, en fonction des contextes et des priorités politiques définies par le Premier secrétaire. C'est le cas du secrétariat national au tiers-monde en 1975 créé pour renforcer l'action internationaliste du PS en direction des pays du Sud. C'est aussi le cas du secrétariat national aux droits de l'homme qui est créé après le Congrès de Metz en 1979 et qui se prononce sur les atteintes aux droits de l'homme en France et à l'étranger.

La prise de décision au sein de l'appareil socialiste est concentrée autour du Premier secrétaire. Ce dernier doit composer avec les équilibres internes entre le courant majoritaire et le (ou les) différents courants minoritaires qui forment l'opposition interne. Ce mode de fonctionnement, très vertical en apparence, laisse en réalité une place au fonctionnement horizontal, fait de réseaux affinitaires et d'allégeance autour des décideurs. Qu'ils prennent la forme « d'écuries » souples au service d'une personnalité ou de courants plus organisés autour d'un corpus doctrinal, ces différents réseaux s'immiscent aux différents niveaux pour influencer la décision et la ligne politique du Parti. Dans son étude des groupes dirigeants du PS, Carole Bachelot s'intéresse au fonctionnement des instances nationales. Elle révèle que les instances nationales sont un lieu de représentation plus que de fabrication des politiques et des aspects programmatiques :

> « *Les instances nationales du Parti n'ont qu'un rapport indirect avec l'élaboration des politiques publiques. (…). Au PS, la collégialité de ces instances n'est pas toujours le*

cadre le plus approprié à l'écriture d'un programme politique, souvent élaboré dans les faits par une petite équipe de permanents et/ou d'experts chargée d'intégrer les différentes contributions individuelles ou collectives »[365].

L'importance des courants minoritaires est à souligner. Néanmoins, comme l'indique William Schonfled, le PS des années 1970 est un parti fortement centralisé :

« *Dans un parti divisé en fractions tel que le PS, les chefs de file, attendant leur heure à l'arrière-plan, pourraient affronter ouvertement le leader et, si ce dernier s'en tenait à ses positions face à des échecs électoraux répétés, l'unité du parti se trouverait effectivement menacée. Toutefois, le passé récent du PS ne présente pas de tels phénomènes et par conséquent, la fragilité du parti demeure jusqu'ici purement apparente : il est en réalité un appareil centralisé, contrôlé par FM et par ceux qu'il désigne comme ses suppléants* »[366].

Parce que les questions internationales sont relativement préservées des enjeux de pouvoir internes, elles rassemblent des membres dont la légitimité politique provient plus de leur expertise particulière que de leur position au sein du Parti et de leurs fonctions électives.

L'appartenance à une génération militante constitue un élément fondamental pour comprendre la sociologie de ces « diplomates » de partis et leur socialisation politique. Dans son ouvrage sur le « problème des générations », Karl Mannheim entreprend une théorisation de la génération, concept qu'il rapproche de celui de classe sociale[367]. Il distingue trois éléments pour définir une génération : d'abord, la situation de génération, qui correspond à une période de naissance et à un horizon partagé; puis, l'ensemble générationnel, qui est la concrétisation d'une potentialité de génération par la réalisation d'un destin commun; enfin, l'unité de génération, qui forme un groupe concret à l'intérieur d'une génération.

Dans le cas du PS des années 1970, on peut aisément distinguer trois générations de militants. La première est celle marquée par la seconde guerre mondiale, et qui s'est formée plus

[365] Carole BACHELOT. Thèse. op. cit. p. 81.
[366] William SCHONFELD. op. cit. p. 135.
[367] Karl MANNHEIM. *Le problème des générations*. Paris : Armand Collin. 2011. 168 p.

particulièrement au sein de la Résistance. C'est le cas de François Mitterrnad, Robert Pontillon, Roland Dumas ou encore Claude Estier.

La seconde est celle dont l'engagement politique trouve ses premières expressions au moment de la guerre d'Algérie. Comme l'indique Judith Bonnin :

> « *La guerre d'Algérie, cependant, est sans nul doute l'événement international qui marqua le plus l'ensemble de ces internationalistes en tant que groupe* : 25 ans de *moyenne au moment des accords d'Evian. Rocard et Jospin se sont ouverts à la* politique *en raison de la guerre d'Algérie* ».[368]

De façon plus critique, Hubert Védrine soulève aussi l'importance de cette « unité de génération » des opposants à la guerre d'Algérie dans le PS d'Epinay :

> « *Cette approche raisonnable et progressive, heurte une conception plus abrupte et plus impatiente, répandue au PS, selon laquelle la France devrait prendre parti pour l'Algérie, contre le Maroc. Beaucoup de responsables socialistes sont en effet pro-algériens. Pour quelles raisons? Une raison sentimentale, à l'origine: plusieurs d'entre eux- Rocard, Jospin- sont venus à la politique via l'UNEF, par protestation contre la guerre d'Algérie. Ils ont gardé de cette époque des relations amicales au sein du FLN, qu'ils idéalisent et l'impression, rarement exprimée mais prégnante, que nous avons contracté une dette envers l'Algérie. Pour certains, même, le fait que l'Algérie se proclame « socialiste » devrait suffire à justifier une solidarité particulière de notre part.* »[369].

Les principales figures sont bien entendu Michel Rocard et Lionel Jospin, mais aussi dans une certaine mesure Jean-Pierre Chevènement, envoyé en Algérie comme préfet d'Oran par intérim à sa sortie de l'ENA, et Pierre Joxe, lié à l'Algérie par son père Louis Joxe, négociateur des accords d'Evian.

Enfin, la troisième génération est celle de l'après-guerre, du baby-boom, trop jeune pour avoir eu une action politique ou militaire pendant la guerre d'Algérie et qui a ses premières

---

[368] Judith BONNIN. Thèse. op. cit. p. 179.
[369] Hubert VEDRINE. op. cit. p. 329.

expériences politiques au moment de mai 1968. C'est le cas de ceux que l'on appelle les « Sabras » autour de François Mitterrand, nom donné à la jeune garde qui s'occupe du programme du candidat. C'est le cas de Jacques Attali, d'Hubert Védrine, de Laurent Fabius, de Paul Quilès ou encore de Dominique Strauss-Kahn.

2. Les « diplomates » du Parti dans les années 1970

Deux groupes de diplomates du Parti se forment dans les années 1970. D'un côté, les « élus » regroupent les profils de cadres de l'appareil ou de proches de François Mitterrand ayant une influence sur le positionnement de politique étrangère du Parti (b). De l'autre, les « experts » constituent le vivier de militants socialistes ayant acquis une connaissance des questions internationales et qu'ils mettent à la disposition du Parti (c).

2.1 Les « élus »

Ces « diplomates du Parti » ont été étudiés par Judith Bonnin. Elle distingue quatre profils durant la période 1971-1983: les « vieux militants » ; les « nouveaux militants » ; les « hauts fonctionnaires » et les « intellectuels »[370]. Nous proposons de lui substituer une autre typologie qui distingue les « politiques-experts », figures dirigeantes qui se saisissent d'une expertise sur les dossiers internationaux ; et les « experts-politisés », spécialistes des questions internationales qui mettent au service du PS leur expertise au nom du militantisme politique.

Le groupe des « politiques-experts » peut être sous-divisé en deux, entre les cadres de l'appareil qui tirent leur légitimité de leurs fonctions au sein du parti, et les «proches » de François Mitterrand qui détiennent leur légitimité de la proximité avec le Premier secrétaire.

a) Les cadres de l'appareil

Trois responsables du Parti occupent des responsabilités de premier plan dans le domaine des questions internationales durant la décennie 1971-1981.

C'est tout d'abord Robert Pontillon, secrétaire national aux relations internationales (1971-1979). Jusqu'à la création du secrétariat national au Tiers-monde en 1973, les relations internationales du nouveau PS restent exclusivement confiées à Robert Pontillon, figure historique de la SFIO. Militant à la SFIO depuis l'âge de seize ans en 1938, il s'engage dans la résistance en Tchécoslovaquie après s'être évadé d'un camp de travail en 1943. Responsable des relations internationales de la SFIO de 1948 à 1969, il assure la continuité post-1971:

---

370 Judith BONNIN. Thèse. op. cit. p. 184.

« De la SFIO, il conservera un solide atlantisme et une fidélité inconditionnelle à Israël, autant d'options jugées « orthodoxes » *dans les années soixante-dix qu'il dissimulait avec le talent d'un homme d'appareil. Robert Pontillon fut la « cheville ouvrière » des relations entre les socialistes français et l'Internationale, pendant plus d'un quart de siècle mais son empreinte politique est demeurée modeste* »[371].

Ses connections au sein du corps diplomatiques ont constitué une ressource majeure pour le PS[372]. Sa conception atlantiste des relations internationales entre en confrontation avec la vision d'autres cadres du Parti qui émergent au début des années 1970[373], en particulier sur son rapport de proximité avec les États-Unis et son soutien au gouvernement travailliste israélien.

La deuxième personnalité entrant dans cette catégorie est Didier Motchane, secrétaire national au tiers-monde, 1973-1975. La légitimité militante de Didier Motchane vient de son appartenance au CERES, dont il est le co-fondateur avec Jean-Pierre Chevènement et Alain Gomez. La décision de créer le secrétariat national au Tiers-monde, qui lui est confié en 1973, participe de cette volonté de renouveler l'approche idéologique du PS en matière de relations internationales, mais aussi de satisfaire les rapports de force internes entre les différents courants. Sa trajectoire militante antérieure n'est pas particulièrement liée aux questions internationales. Son intérêt personnel tardif pour ces questions justifie sa nomination en 1973[374].

Enfin, Lionel Jospin est la troisième personnalité, et aussi la plus active sur les questions internationales au sein du PS durant la décennie 1971-1981. La guerre d'Algérie est le moment fondateur de son engagement politique. Il milite contre la guerre d'Algérie au sein de l'UNEF et du PSU[375]. Il rejoint l'organisation trostkiste de l'OCI dirigée par Pierre Lambert. Au cours de ces années, il acquiert une formation internationaliste. A la sortie de l'ENA en 1965, il intègre le ministère des affaires étrangères pendant cinq ans, ministère qu'il quitte en 1970 pour enseigner l'économie et la gestion à l'IUT de Sceaux. Repéré à son entrée au PS par Pierre Joxe qu'il a connu au Quai d'Orsay de 1967 à 1970, il intègre comme « expert » un groupe de réflexion sur les relations internationales autour de François Mitterrand, dirigé par Albert

---

[371] Guillaume DEVIN. op. cit. p. 296.
[372] Judith BONNIN. *Les voyages de François Mitterrand*. op. cit. p. 65.
[373] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 16 juin 2017.
[374] Judith BONNIN. op.cit. p. 66.
[375] Lionel JOSPIN. *Lionel raconte Jospin*. Paris : Seuil, 2010. p. 22.

Gazier, député sous la Ve République et figure de la SFIO. Il remplace Didier Motchane à la tête du secrétariat national au Tiers-monde en 1975 avant de prendre la direction du secrétariat national à l'internationale en 1979. Lionel Jospin, contrairement à Robert Pontillon et Didier Motchane, acquiert un poids important au sein de l'appareil partisan grâce à sa légitimité d'expert des questions internationales, puis comme proche de François Mitterrand. S'il n'appartient pas au premier cercle des réseaux mitterrandistes en 1971, il devient un cadre éminent du Parti et est désigné en 1981 par François Mitterrand pour prendre sa succession à la tête du PS.

Ces trois responsables incarnent la diversité des courants de pensée de l'internationale qui cohabitent au sein du PS. Leurs trajectoires militantes façonnent leurs conceptions des relations internationales. A l'image de Robert Pontillon, occuper des responsabilités sur les questions internationales au sein du PS ne confère pas une notoriété politique de premier plan. La désignation à la tête du secrétariat national à l'international, puis au tiers-monde, a pu constituer une étape dans une ascension au sein du parti, comme c'est le cas pour Lionel Jospin. Elle a pu aussi être une rétribution dans le cadre d'alliances entre courants politiques, comme ce fut le cas pour Didier Motchane, membre du CERES.

b) Les « proches » de François Mitterrand

La proximité avec le *leader* confère une position privilégiée au sein du PS. Les réseaux personnels de François Mitterrand constituent un cercle particulier, qui se sont constitués avant 1971 et qui se perpétuent après 1981. Dans la « Monarchie nucléaire », Samy Cohen parle des entourages « supplétifs » du Président de la République pour qualifier les conseillers officieux de Mitterrand, distincts des entourages « réguliers » des cabinets ministériels. Paulette Decraene, secrétaire particulière de François Mitterrand durant l'ensemble de sa carrière politique, confirme l'existence de ces différents cercles[376]. Parmi les proches les plus influents, on peut citer Georges Dayan, « *seul véritable ami de François Mitterrand* », Charles Salzmann, François de Grossouvre, Jean Riboux ou encore Claude De Kémoularia.

Dans le domaine des relations internationales, et plus particulièrement dans les relations avec le Maghreb, deux personnes occupent une place centrale. C'est le cas de Claude Estier.

[376] Entretien avec Paulette DECRAENE, Paris, 12 février 2017

Journaliste correspond international de métier, il a parcouru le monde après la Libération. Il rejoint François Mitterrand en 1964 et est élu député en 1967. Il a vécu à Alger de 1963 à 1964 et en Egypte en 1964. Il a contribué au sein de la Convention des institutions républicaines (CIR) à infléchir la ligne pro-israélienne[377]. En 1971, il prend la direction de l'Unité, le journal du Parti socialiste. Réélu député en 1981, il devient président de la commission des affaires étrangères et du groupe d'amitié France-Algérie. Sa connaissance personnelle de l'Algérie et des réseaux du FLN a été fondamentale pour le PS. En 1974, il est invité par le Président Houari Boumédiène, à titre individuel, au 20e anniversaire du début de la guerre de 1954[378]. C'est au cours de ce voyage qu'il noue des contacts avec le FLN, permettant la visite de François Mitterrand deux années plus tard.

Le second est Roland Dumas. Compagnon de route de François Mitterrand, il est membre de la CIR et député de la Haute-Vienne (1956-1958 ; 1967-1968). Il n'est pas un « homme d'appareil » et n'occupe aucune fonction au sein du PS. Avocat des militants FLN, il a tissé des liens avec l'État Algérien, et joue un rôle clé par la suite dans les relations avec le Front Polisario au Sahara Occidental. Il apparaît dans les délégations officielles accompagnant François Mitterrand dans ses déplacements internationaux à plusieurs reprises[379]. Sa proximité avec François Mitterrand lui permet d'avoir un accès direct pour transmettre des informations et son influence, difficilement perceptible au travers des archives et des déclarations publiques, semble non négligeable. Il déclare dans un entretien avec l'historienne Judith Bonnin : « *je pense avoir influencé assez profondément la politique internationale du PS* »[380]. Ne souhaitant pas développer cet aspect lors de l'entretien, il a néanmoins confirmé avoir joué un rôle « *particulier* » dans le rétablissement des relations entre le PS et le FLN, conduisant après 1981 à un rapprochement entre la France et l'Algérie.

Les amitiés personnelles de François Mitterrand, forgées avant son arrivée au PS au sein de la Résistance, sous la IVe République et dans les années 1960 au sein de la CIR, constituent un vivier important de réseaux et d'expertises qu'il mobilise à la tête du PS, puis à la tête de l'État à partir de 1981.

---

377 Jean-Pierre FILIU. *Mitterrand et la Palestine*. Paris : Fayard, 2005. p. 32.
378 Claude ESTIER. *La plume au poing*. Paris : Stock, 1977. pp. 156-157.
379 Au Danemark et en Guinée en novembre 1972. In Judith BONNIN. op.cit. p. 288.
380 Entretien réalisé par Judith BONNIN. p. 145.

2.2 Les « experts », diplomates de l'ombre

Le second groupe de diplomates du Parti est celui des « experts-politisés ». Il est composé par les « experts militants », dont la légitimité n'est pas liée à une position dans l'appareil mais à leurs connaissances, et par les « diplomates de carrière », membres de l'administration et adhérents au Parti socialiste.

L'accès à l'information internationale est une ressource rare dans le champ national, principalement détenue par l'État par l'intermédiaire de son réseau diplomatique. Privé de cet accès par la faiblesse de ses relais au sein de l'appareil d'État, le PS a réussi à combler ce manque par un maillage dense de son réseau d'experts pré-décrit. Chaque militant-expert met à disposition du Parti ses connaissances. Pour reprendre les mots de Jean-Pierre Filiu, « *le PS avait des réseaux dans tous les sens* »[381]

a) Les militants

Contrairement au Parti communiste français, le PS ne peut compter que sur un nombre réduit de permanents salariés. Cela tient notamment au fait que le financement du PCF est assuré par les élus locaux, mais aussi par le soutien financier important d'États étrangers[382]. Il s'appuie sur un réseau dense de militants bénévoles qui mettent leur expertise et leurs réseaux à la disposition du parti. Leur profil est celui d'intellectuels, principalement universitaires ou journalistes, qui trouvent au sein du PS un débouché pour leur militantisme international.

Le fonctionnement du secteur international est très fortement centralisé autour de Robert Pontillon et de ses assistants personnels[383]. Le secteur international du Parti socialiste s'étoffe à partir de 1975 avec l'arrivée de Lionel Jospin à la tête du secrétariat national au Tiers-monde. Celui-ci adopte un mode de fonctionnement du secteur Tiers-Monde par commissions régionales qui s'organisent et se rassemblent de manière autonomes.

[381] Entretien avec Jean-Pierre FILIU, Paris, 10 avril 2017.
[382] L'URSS est un bailleur du PCF. C'est aussi le cas du régime algérien qui appuiera financièrement le PCF dans les années 1960 et 1970 selon Alain Chenal. entretien réalisé à Paris, le 16 juin 2017.
[383] Judith BONNIN. Les voyages de François Mitterrand. p. 86.

Comme l'indique Lionel Jospin dans l'avant-propos de l'essai d'Alain Chenal, « Les socialistes et l'Iran » publié par la Fondation Jean-Jaurès en 2012 :

> « *J'avais réuni autour de moi (au sein du SN Tiers*-*monde), pour chacune des grandes régions du monde et pour chacun des grands domaines thématiques, des militants et experts spécialistes de ces sujets, lesquels apportaient bénévolement au Parti non seulement leur analyse, mais leurs liens amicaux et leur présence active dans le monde associatif* »[384].

Au sein du SN Tiers-monde, puis du SNI, les informations recueillies font l'objet d'un travail quotidien de rédaction de notes à l'attention de Lionel Jospin. Ces notes, souvent anonymes, servent à alimenter le Premier secrétaire, comme nous avons pu le constater en traitant les archives du secrétariat[385]. Le Parti a développé une fonction de support aux parlementaires socialistes qui souhaitent avoir accès à des informations avant des passages dans les médias ou pour interpeller le gouvernement[386].

Les rapports statutaires des congrès de 1977, 1979 et 1981 permettent de retracer les noms des membres du secteur international[387].

Membres du secteur international en 1977	Nouveaux membres du secteur en 1979	Nouveaux membres du secteur international en 1981
Pour l'Afrique : Jean-Marie Audibert ; Jacques Baulin ; Paulette Decraene ; Guy Marty ; Serge Michailof ; Lucien Praire (pseudonyme d'André Bellon) ; Jean-Pierre Raison ; Jean Rous	Pour l'Afrique : Roland Colin Pour l'Amérique Latine : Nicole Bourdillat, Alain Rouquié, Jean-Jacques Kourliandsky	Pour l'Asie : Jean-Marie Cambacérès, Louis-Paul Péronne Pour la lutte internationale des Femmes : Chantal Perez

384 Alain CHENAL. « Les socialistes et l'Iran » publié à la Fondation Jean-Jaurès en 2012, p. 6.
385 Centre des archives socialistes (CAS) de la Fondation Jean-Jaurès. Fonds consultés : 827RI1 à 827RI10 (Tunisie) ; 811RI1 à 811RI20 (Algérie) ; 823RI1 (Maroc) ainsi que les fonds non répertoriés (NR).
386 Entretien avec Alain CHENAL, Paris, 16 juin 2017.
387 Ces rapports sont consultables en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean-Jaurès.

Pour l'Amérique Latine : Antoine Blanca Pour l'Asie : René Delecluse ; Philippe Machefer Pour l'Europe : Jacques Lhomet, Jean Offredo Pour le Moyen-Orient : Alain Chenal, Jacques Hutzinger Non spécifié : Philippe Farine, Guy Chabert	Pour l'Europe : Yves Lebas, Pour le Moyen-Orient : Raoul Weexsteen Non spécifié : Michel Delenne, Jean-Claude Deveze, M. Griffon	

En 1981, le secteur international du PS peut compter sur plus de cinquante membres qui constituent un vivier inédit parmi tous les partis politiques français :

> « *Au secrétariat international, vous aviez Jean-Luc Domenach, Jacques Rupnik, Jean-Pierre Raison, Alain Rouquié, Nicole Questiaux. L'expertise en matière de relations internationales était monopolisée par des intellectuels organiques de la gauche. Le SNI du PS à l'époque était du niveau d'un centre de recherche international.* »[388]

Hubert Védrine, critique de l'approche des relations internationales par le PS, reconnait la qualité des équipes internationales du Parti :

> « *Si cette approche idéaliste, ce désir compréhensible de projeter sur la page blanche du monde extérieur les bases d'un ordre plus juste prédominent chez les militants et la plupart des responsables socialistes, il n'en existe pas moins, parmi ces derniers, notamment autour de Pontillon et Jospin, des équipes d'experts qui ont sérieusement*

[388] Entretien avec Jean-Pierre FILIU, Paris, 10 avril 2017.

travaillé et ont une connaissance concrète des problèmes et des gens, par exemples sur le Nord/Sud. »[389].

Dans le cas des relations avec le Maghreb, trois experts-militants se saisissent particulièrement de la conduite des relations diplomatiques à partir des années 1970. Ces trois experts incarnent aussi trois trajectoires militantes distinctes, révélant ainsi la diversité sociologique et idéologique du PS à cette époque.

Le premier, et le plus important par sa longévité et la place qu'il occupe au sein du secteur international du milieu des années 1970 jusqu'au milieu des années 2000, est Alain Chenal. Docteur en droit public à l'université de Nanterre, il arrive au PS en 1975 par l'intermédiaire de Lionel Jospin, qu'il a rencontré au sujet de la cause des opposants politiques iraniens au Shah[390]. Il vient au militantisme par son engagement en faveur du tiers-monde au milieu des années 1960, et plus particulièrement des causes palestiniennes et iraniennes. Il participe en 1969 à des camps d'entraînement de l'OLP où, à cette occasion, il rencontre Yasser Arafat. Lorsqu'il intègre le PS, ses motivations consistent à faire bouger de l'intérieur la ligne du PS sur la question israélo-palestinienne, dans un PS très explicitement pro-israélien[391]. Aux côtés de Lionel Jospin, et de manière bénévole, il contribue au développement du secteur tiers-monde et a la charge du comité Maghreb-Moyen Orient.

Le second est Raoul Weexsteen. Il s'implique durant la guerre d'Algérie dans les réseaux de soutiens aux militants indépendantistes algériens. Après la guerre, il devient coopérant en Algérie. Comme de nombreux « pieds-rouges »[392] que Catherine Simon étudie dans son ouvrage[393], il porte au sein du Parti socialiste dans les année 1970 une ligne pro-FLN, et de manière plus générale favorable aux régimes socialistes et autoritaires arabes, jusqu'à son départ au milieu des années 1980. Il occupe par la suite le poste de secrétaire général de l'association France-Algérie, association créée en 1963. Lorsque Jean-Pierre Chevènement devient ministre de l'intérieur en 1997, il est nommé à son cabinet comme conseiller en charge de la question du culte musulman.

---

389 Hubert VEDRINE. op. cit. p. 58.
390 Alain CHENAL. op. cit. p. 21.
391 Entretien avec Alain Chenal, Paris, 16 juin 2017.
392 Nom donné aux militants politiques Français favorables à l'indépendance algérienne qui s'installent en Algérie pour aider à la construction de l'Algérie indépendante. Certains de ces « pieds-rouges » ont aussi appartenu aux réseaux des « porteurs de valises » qui faisaient transiter de l'argent de la France vers l'Algérie durant la guerre.
393 Catherine SIMON. *Algérie, les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969).* Paris : La Découverte, 2011. 294 p.

Enfin, la troisième personne impliquée dans les relations avec le Maghreb est Georges Morin. « Pied-noir » né à Constantine qui fait le choix de rester en Algérie après 1962, il arrive à Grenoble pour ses études en 1969[394]. Militant « mendésiste » au sein de l'Université de Grenoble, il devient chef de cabinet du président de l'université Jean-Louis Quermonne. Il se rapproche de Louis Mermaz, député mitterrandiste de l'Isère qui devient président du conseil général de l'Isère en 1976. Louis Mermaz fait partie de la garde rapprochée de François Mitterrand et deviendra président de l'Assemblée nationale en 1981. C'est par l'intermédiaire de ce dernier que Georges Morin mène ses premières missions avec l'Algérie, pour œuvrer notamment à la coopération décentralisée. Il est chargé officiellement des questions maghrébines au PS de 1986 à 1993.

Ces trois experts incarnent des profils différents tant par leur trajectoire militante que par leur vision du Maghreb et les rapports qu'ils y entretiennent.

b) Les diplomates de carrière

Enfin, plusieurs diplomates professionnels mettent à la disposition du Parti leur connaissance de l'appareil diplomatique. Pour la plus part d'entre eux, ils s'organisent au sein de la section CFDT du Quai d'Orsay fondé en 1974 par Renaud Vignal. Parmi eux, Loic Hennekine et Bruno Delaye sont membres du PS et appartiennent au CERES. Les « diplomates de gauche » constituaient un « *petit noyau d'une dizaine de personnes* »[395]. La section CFDT du Quai d'Orsay appelle à voter pour François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de 1981[396].

Les travaux de Judith Bonnin ont confirmé l'utilisation de ces réseaux diplomatiques dans l'organisation des déplacements de François Mitterrand. Renaud Vignal, qui avait été en poste en Egypte de 1971 à 1974, a facilité les contacts avec l'ambassade de France au Caire pour que François Mitterrand y soit reçu lors de son déplacement en février 1974. Il s'agissait de son premier déplacement officiel dans un pays du monde arabe, au cours duquel il rencontre pour

[394] Pierre DAUM. *Ni valise ni cercueil: Les Pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance*. Paris : Acte Sud. 2012.
[395] Entretien avec Jean Musitelli, 5 février 2018.
[396] « Histoire de la CFDT Quai d'Orsay », disponible en ligne sur le site de la CFDT du ministère des affaires étrangères.

la première fois Yasser Arafat[397]. Renaud Vignal se charge d'organiser une partie du voyage de François Mitterrand à Washington en novembre 1975[398].

La composition et l'influence de ce groupe dans la définition et la réalisation de la politique étrangère socialiste sont, néanmoins, difficilement identifiables pour des raisons de confidentialité. Lors de nos entretiens avec des diplomates, certains ont affirmé avoir appartenu au Parti socialiste sans jamais le rendre public ; d'autres ont revendiqué une proximité et une sympathie sans n'avoir jamais formellement étaient adhérents du parti.

C'est pourquoi, il semble plus à propos de parler d'un réseaux de diplomates proches du PS que de diplomates encartés au Parti socialiste. Cette typologie permet de rendre compte de la diversité des profils et des trajectoires individuelles qui concourent, au sein du PS, à la mise en œuvre d'une diplomatie de parti. Le PS constitue un espace de rencontre entre différents profils – élus, universitaires, militants associatifs, intellectuels, diplomates – appartenant à différentes sensibilités idéologiques – atlantistes, anti-impérialistes, tiers-mondistes, indépendantistes. La diversité de ces profils et de ces trajectoires confère au PS des ressources, une expertise et des réseaux. Pour reprendre les mots de Jean-Pierre Filiu, « *le PS avait à l'époque des réseaux dans tous les sens* »[399]. Ces réseaux ont permis de construire l'infrastructure de la diplomatie partisane du PS.

[397] Claude ESTIER, « Le voyage de François Mitterrand au Caire de 1974 », Politique Internationale, Lettre n°46, 2014, disponible en ligne sur le site de l'Institut François Mitterrand.
[398] Judith BONNIN. op. cit. 2014. p. 98.
[399] Entretien avec Jean-Pierre FILIU, Paris, 10 avril 2017.

3. La pratique diplomatique du PS au Maghreb de 1971 à 1981

La mise en pratique de la diplomatie de parti sert un double objectif d'affirmation d'une identité politique propre et de légitimation du candidat à la présidentielle, François Mitterrand (3.1). Elle se traduit en Algérie par un rapprochement avec le pouvoir et le parti unique du FLN au nom de considérations stratégiques (3.2). Au Maroc et en Tunisie, le PS maintient une position d'opposition à l'égard des régimes et de soutien aux opposants (3.3).

3.1 Une diplomatie de parti au service d'un double objectif

L'affirmation d'une identité politique singulière constitue le premier objectif de la diplomatie de parti (a). Cette pratique sert, en outre, à conférer au candidat socialiste à la présidentielle, François Mitterrand une stature internationale (b).

a) Affirmer une identité politique

L'identification partisane est une des ressources que la diplomatie de parti permet d'acquérir. En prenant position sur des enjeux internationaux, le PS marque son appartenance à un camp, celui des socialistes démocratiques internationaux. La question des libertés publiques et des droits de l'homme est au cœur de la décennie des années 1970, dans la continuité du mouvement de mai 1968. Elles sont défendues par la gauche socialiste face au gaullisme, considéré comme un nouveau bonapartisme. Elles revêtent aussi une importance majeure dans le cas de l'union de la gauche :

> « *L'importance acquise par la question des droits de l'homme dans le discours des gauches au cours de la décennie 1970 reflète, de plus, les dynamiques produites par l'émergence d'un discours concurrent, le « libéralisme avancé » de Valéry Giscard d'Estaing, dont socialistes et communistes cherchent à se démarquer et par la croissance des critiques du modèle soviétique (publication de L'Archipel du goulag d'Alexandre Soljenitsyne en 1974 ; mouvement des « nouveaux philosophes »).* »[400]

[400] Éric AGRIKOLIANSKY. La gauche, le libéralisme politique et les droits de l'homme. In Jean-Jacques Becker dir. *Histoire des gauches en France. Volume 2.* Paris : La Découverte, 2005. p. 545.

Les évènements internationaux constituent des enjeux de discorde entre le PS et le PCF. C'est le cas de la situation des Juifs en URSS en 1972 ou encore de la situation des opposants politiques en Europe de l'Est, notamment du mouvement Solidarnosc en Pologne. Ils sont aussi des moments où socialistes et communistes se rassemblent comme lors de la dénonciation du coup d'état au Chili en septembre 1973 qui renverse le régime démocratique et le gouvernement d'union de la gauche de Salvador Allende.

dans le rapport statutaire du congrès de 1973 Robert Pontillon, secrétaire national à l'internationale, résume cette idée par la formule : « *le Parti socialiste est le maillon d'une grande chaîne de solidarité qu'est l'international* ». Pour cela, le PS développe un ensemble d'outils. Il y a d'abord les communiqués, avec une gradation en fonction des signataires : communiqué du secrétariat international, du bureau exécutif ou du comité directeur. Les communiqués ont une fonction importante car ils délivrent la parole officielle du Parti et sont régulièrement repris par la presse dans le pays concerné. Ils ont aussi une deuxième fonction : la formation des militants. Alain Chenal justifie l'utilisation du communiqué :

> « *Ils permettaient de créer une ligne de pensée. C'est Lionel Jospin qui avait souhaité que le format des communiqués soit court et construit en trois temps : un exposé factuel du problème, une caractérisation politique du problème, l'explication de la position du Parti* »[401].

La « *sensibilisation des militants* »[402] constitue un enjeu fondamental pour réaliser des campagnes internationales de soutiens. Le secteur international organise des réunions publiques dans de nombreuses sections militantes. Par l'intermédiaire de ses organes de presse, « le Poing et la Rose », « l'Unité », « la Nouvelle Revue Socialiste » et « la Lettre de l'Unité », le PS diffuse régulièrement des analyses, des portraits, des reportages et des interviews qui concernent les enjeux internationaux.

Le positionnement du PS sur des enjeux de politique étrangère répond à un enjeu d'identification partisane. Il répond à une logique *militante*. Il consiste à entretenir des liens avec des partis et des dissidents politiques étrangers partageant les valeurs et l'identité socialiste. Il se traduit par des actions de solidarité, des déclarations de soutien pour mobiliser

---

401 Entretien avec Alain Chenal, Paris, 8 juin 2018.
402 Rapport statutaire du Congrès de Metz, 1979. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

l'opinion publique et les décideurs français. Cette diplomatie militante renforce l'identification du Parti socialiste, par ses interlocuteurs étrangers, mais également au sein du débat national français.

b) La légitimation personnelle : construire une stature présidentielle

La seconde ressource particulièrement recherchée durant les années d'opposition est la légitimation personnelle du candidat socialiste. Elle est une dimension fondamentale de l'action internationale, qui s'inscrit dans la stratégie de conquête du pouvoir entamée par François Mitterrand. La trajectoire ascendante du PS au cours de la décennie des années 1970 lui confère une position d'interlocuteur crédible aux yeux des acteurs internationaux. Les multiples rencontres officielles et non-officielles du premier secrétaire avec des dirigeants étrangers permettent de construire une stature internationale, condition nécessaire pour accéder à la présidence de la République.

Les voyages du premier secrétaire constituent la forme la plus aboutie et la plus visible de cette diplomatie. Judith Bonnin a parfaitement démontré comment le voyage est un outil de communication et d'influence particulièrement efficace[403]. Relayés par les médias français, ils permettent la mise en scène de François Mitterrand aux contacts de chefs d'États étrangers. Comme l'indique l'historienne, cette stratégie est double. D'une part, elle vient s'inscrire dans la rivalité entre le PS et le PCF. Les voyages en Yougoslavie en novembre 1973, au cours duquel il rencontre Tito, puis à Cuba en octobre 1974, où François Mitterrand pose aux côtés de Fidel Castro, et enfin en Chine et en Corée du Nord en février 1981 sont autant de signes politiques, adressés au PCF et à l'électorat communiste français, d'une compatibilité entre socialisme et communisme.

D'autre part, les voyages internationaux de François Mitterrand sont une opposition directe à la diplomatie officielle de Valéry Giscard d'Estaing. Ils permettent au prétendant socialiste de dessiner les contours d'une contre-politique étrangère en mettant en œuvre une diplomatie qui a des allures de diplomatie quasi-officielle. Le voyage à Alger en février 1976, détaillé ci-dessous, est à cet égard un exemple typique de contestation du domaine réservé présidentiel.

403 Judith BONNIN. op. cit. 2014. p. 212.

3.2 En Algérie, un rapprochement stratégique avec « le pouvoir »

Avec l'Algérie, le PS a cherché à opérer un rapprochement stratégique avec le régime algérien par l'intermédiaire du parti unique, le FLN. Ce rapprochement traduit une fascination pour le modèle socialiste algérien de la part d'une partie des socialistes français (a). Ce rapprochement se concrétise lors de la visite de François Mitterrand à Alger en février 1976 (b). Jusqu'à l'élection de 1981, le PS et le FLN continuent à entretenir des liens étroits qui visent à créer les conditions d'une nouvelle relation une fois les socialistes français au pouvoir (c).

a) Une fascination pour le modèle socialiste algérien

Le Parti socialiste entreprend de construire une relation nouvelle avec l'Algérie et de tourner la page des années de guerre. Par l'intermédiaire du FLN, parti unique et acteur central de l'État Algérien au côté de l'armée, le PS tisse des relations quasi-officielles de parti à État.

Cette décision s'inscrit dans une triple stratégie politique : une nouvelle identité politique du PS pour effacer l'image de la SFIO durant la guerre d'Algérie ; une stratégie nationale de conquête du pouvoir en défiant le gouvernement français sur le terrain régalien de la politique étrangère ; un positionnement tactique à l'égard de son allier-rival communiste pour devenir le principal interlocuteur de gauche pour les régimes socialistes étrangers.

Le modèle algérien du socialisme agricole et auto-gestionnaire suscite une véritable fascination à ses débuts au sein des mouvements de la gauche française. De façon similaire aux modèles cubain ou yougoslave, la « voie algérienne » vers le socialisme est présentée comme une alternative au communisme soviétique planiste. Dans un article intitulé « *La gauche française au miroir de l'Algérie* », Bernard Ravenel, militant et historien du Parti socialiste unifié (PSU), développe les différents rapports politiques et idéologiques entretenus par le PS, le PSU et le PCF avec l'État algérien après 1962[404].

Le PCF devient la formation la plus proche et la plus ostensiblement favorable au régime d'Alger à la suite du coup d'État de Houari Boumedienne en 1966. Le PSU, soutien de la première heure de la cause nationaliste algérienne, est à partir de 1962 favorable à Ben Bella.

[404] Bernard RAVENEL. La gauche française au miroir de l'Algérie. op. cit.

Il se détache du régime dès le coup d'État de 1966, de la création d'un régime militaire à parti unique et de l'abandon du projet autogestionnaire. Quant aux socialistes, ces derniers restent silencieux durant les années 1960 jusqu'à la fin de la SFIO et son remplacement par le PS.

Au début des années 1970, le PS entame sa repentance à l'égard de son soutien passé à la guerre d'Algérie. Dans un article publié dans l'Unité, en février 1974, Claude Estier écrit : « *peu nombreux furent en France ceux qui comprirent l'aboutissement inéluctable de ce qu'il s'était passé le 1er novembre 1954* »[405]. Tout au long de l'article, Estier développe des propos élogieux à propos de la « *jeune république algérienne* » qui, selon la ligne socialiste de l'époque, est entrée dans une « *ère de stabilité qui lui a permis d'accomplir une grande marche en avant* ». Ce progrès permet à l'Algérie d'être « *un des rares pays du Tiers-monde qui se soit résolument engagé dans la voie de l'industrialisation (...) et qui soit en train de sortir du sous-développement* ».

La perception de l'existence d'un « *modèle algérien* » est partagée par différents courants au sein du PS, et plus particulièrement au sein de l'aile gauche. Au CERES, un dossier spécial lors du Xe colloque de 1976 est consacré aux relations franco-algériennes[406]. Il est fait état d'une « *situation exemplaire* » du régime algérien, encourageant les socialistes français à « *s'intéresser à l'expérience originale qui est celle de l'Algérie* ». Selon eux, la voie prise par l'Algérie vers le socialisme fait de la jeune république le « *régime le plus progressiste des pays arabes* ». Pour Jean-Pierre Chevènement et ses amis du CERES, l'axe Paris-Alger renouvelé doit s'inscrire dans une perspective stratégique de « *compromis géographique* » méditerranéen entre l'Europe et l'Afrique et permettre de construire un « *bloc méditerranéen anti-impérialiste* ». Les relations avec l'Algérie viennent s'inscrire dans une nouvelle conception du monde et de l'ordre économique international. La bonne entente avec le régime algérien doit permettre d'identifier le PS auprès des autres interlocuteurs potentiels dans le tiers-monde :

> « *Notre politique de relations avec le tiers-monde a besoin à la fois d'être connue et de se trouver des interlocuteurs dans le tiers-monde. Alger constitue une place de choix : c'est un lieu de résonnance pour le tiers-monde (...) Ce peut être pour nous l'occasion d'une percée politique auprès des non-alignés* »[407]

---

405 L'Unité, « Algérie, 20 ans après », février 1974. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.
406 Xe colloque du CERES, 1976 retranscrit dans la revue les Cahiers du CERES. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.
407 Ibid.

Pour toute une partie de la gauche, et notamment au sein des tendances marxistes anti-soviétiques ou tiers-mondistes, l'expérience socialiste algérienne fascine. Par son aura dans le tiers-monde - Alger est surnommée « *la Mecque des Révolutionnaires* »[408] - son volontarisme sur la scène internationale pour promouvoir le nouvel ordre économique international[409], le régime algérien attire parmi les rangs des socialistes français. Bernard Ravanel, chargé des relations internationales du PSU à l'époque, résume ainsi :

> « *On peut dans la décennie 1971-19811 dire que la gauche française toute entière a donné son soutien acritique au système de pouvoir construit par Boumediene. Ce faisant, elle lui a attribué un surcroît de légitimité* »[410].

Ce surcroît de légitimité est aussi, réciproquement, accordé par le régime algérien aux opposants socialistes français qui se rendent à Alger en février 1976.

b) Le voyage de François Mitterrand à Alger en février 1976

Le rapprochement se construit au moment du voyage de François Mitterrand à Alger du 24 au 26 février 1976. L'intérêt croissant du PS pour l'Algérie au milieu des années 1970 découle autant de considérations tactiques et conjoncturelles que stratégiques et idéelles. Les travaux de Judith Bonnin ont permis de mettre en exergue la spécificité du déplacement de François Mitterrand à Alger, parmi l'ensemble de ses voyages à la même époque. C'est son voyage le plus suivi par la presse française de ses quatre-vingt-six voyages qu'il effectue entre 1971 et 1981. Ce déplacement trouve une forte résonnance dans la vie politique nationale, et symbolise de la manière la plus typique cette pratique diplomatique partisane.

Minutieusement préparé, ce déplacement fait l'objet de plusieurs notes consultables dans les archives du Parti socialiste. Elles permettent d'expliciter les multiples logiques qui justifient le rapprochement politique avec le FLN. Parmi elles, la première raison mise en évidence pour justifier le déplacement à Alger est de « *se refaire une virginité* »[411] parce que cela « *comptera*

---

[408] Citation attribuée à Amilcar Cabral.
[409] Lors de la IVe conférence des chefs d'États et de gouvernement des pays non-alignés à Alger en septembre 1973, le programme d'action pour un « nouvel ordre économique international » est esquissé. Cette expression est employée pour la première fois par Houari Boumédiène à la tribune des Nations unies en septembre 1974.
[410] Judith BONNIN. op. cit. p. 228.
[411] CAS, Note préparatoire au déplacement de François Mitterrand à Alger. Fonds 800RI10.

aux yeux de plus d'un militant ». En allant à Alger, François Mitterrand espère tourner définitivement la page de la SFIO et du positionnement de Guy Mollet, alors président du Conseil :

> « (Il faut que) *l'occasion soit saisie à pleines mains du voyage de Mitterrand pour que s'établisse un dialogue clair et complet et que l'Algérie comprenne et sente ce qu'est la nouvelle gauche française. L'ancienne ne lui a pas laissé de bons souvenirs : c'est une raison de plus pour entreprendre de les effacer* »[412].

Il s'agit d'un enjeu avant tout personnel pour François Mitterrand. Comme l'indique Alain Chenal, alors en charge de préparer le déplacement : « *lors du voyage de février 1976 à Alger, il fallait dédouaner François Mitterrand de son passé* »[413], faisant référence à la phrase prononcée le 1er décembre 1954 : « *l'Algérie, c'est la France et la France ne reconnait pas chez elle d'autre autorité que la sienne* ». Comme cela est expliqué dans le chapitre 2 de cette thèse, si cette phrase est sujette à controverse, elle marque durablement les esprits et reste associée à la position anti-indépendantiste de François Mitterrand.

Un second objectif tient au contexte particulier d'union de la gauche. A la date du voyage, le PS et le PCF sont toujours liés par l'accord politique du Programme commun. Le rapprochement avec le FLN a cependant constitué un enjeu de tension avec le PCF. C'est à nouveau Alain Chenal qui confirme qu'un enjeu recherché par ce déplacement consistait à équilibrer le rapport de force avec le PCF, partenaire privilégié du régime algérien[414]. L'accueil qualifié de « *majestueux* »[415] que réserve Houari Boumédienne à François Mitterrand fait immédiatement réagir Georges Marchais. Il déclare à Europe 1 qu'il avait été reçu à Alger avec les mêmes honneurs et que ce déplacement ne traduit pas une préférence du régime algérien pour le PS[416].

Une raison principale du déplacement de François Mitterrand consiste à utiliser l'arène internationale pour exporter la compétition politique nationale avec le Président Valéry Giscard d'Estaing à l'approche des élections départementales de septembre 1976. Les relations entre la

[412] Note de Camille Scalabre citée par Judith BONNIN. op. cit. p. 303.
[413] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 5 novembre 2017.
[414] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 5 novembre 2017.
[415] Judith BONNIN. thèse. op. cit. p. 226.
[416] Le Monde, 29 février – 1er mars 1976.

France et l'Algérie se sont dégradées à partir de 1971 à la suite de la décision par Houari Boumédiène de nationaliser le gaz algérien. Elles ne se sont pas rétablies sous la présidence de Giscard d'Estaing qui entretient une relation peu chaleureuse avec Boumedienne[417]. Comme l'indique la note préparatoire rédigée par les services du PS :

> « *La déception vis-à-vis de la politique giscardienne est à la mesure des espoirs que met l'Algérie dans une coopération avec la France (…) Maintenant que la contradiction est levée entre la politique extérieure giscaridenne et les options algériennes, la place est libre pour que l'Algérie reconnaisse dans la gauche française son partenaire naturel* »[418].

Dans un article de l'Unité daté du 30 janvier 1976 intitulé « *En retard d'une guerre* », Claude Estier fustige la politique du Président Giscard d'Estaing à l'égard de l'Algérie :

> « *Le Maroc et la Tunisie devenaient des interlocuteurs privilégiés. Il était dans l'ordre des choses que Valéry Giscard d'Estaing préfère Hassan II à Houari Boumédiène, appuyant le premier dans le conflit du Sahara occidental, véritable machine de guerre au cœur du Maghreb* »[419].

Dès lors, pour François Mitterrand, ce déplacement devait permettre de préparer l'accession au pouvoir et faire de l'Algérie le « *partenaire privilégié de notre future politique étrangère* »[420].

Dans ses relations avec le régime algérien, le PS s'appuie sur des réseaux et des facilitateurs, qui mettent en œuvre la diplomatie du parti. Au sein du Parti, François Mitterrand peut compter sur les relais de son entourage proche comme Claude Estier, Roland Dumas et Jack Lang[421].

Si ces réseaux sont embryonnaires dans les années 1970 au moment de sa création, les archives apportent quelques éléments nous permettant de ne pas les négliger. La présence de notes à en-tête du ministère des affaires étrangères confirme l'accès par le Parti socialiste aux ressources de l'administration. C'est le cas en particulier d'une note en date du 22 octobre 1977 qui fait

---

417 Naoufel BRAHIMI EL MILI. op.cit. p. 142.
418 CAS, Note préparatoire au voyage de François Mitterrand, Fonds 811RI1.
419 L'Unité, 30 janvier 1976. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.
420 Entretien avec Alain Chenal, Paris, 8 juin 2018.
421 Dans une note préparatoire aux nouvelles rencontres entre le PS et le FLN en janvier 1980, il est aussi fait mention que Jack Lang conseille le ministre de l'énergie Belkacem Nabi. CAS, Fonds 811RI2.

état des différents contrats économiques en cours de négociation dans le cadre d'accords bilatéraux franco-algériens. Dans une note anonyme qui accompagne le document du ministère des affaires étrangères[422], il est fait mention que :

> « *l'Ambassade de France à Alger est une pépinière de socialistes* comme se plait à dire *l'Ambassadeur lui-même qui ne passe pas pour très progressiste. Le plus connu est Jean-Michel Belorgey, directeur de la coopération technique* ».

Il est aussi détaillé que :

> « *le correspondant du Monde, Didier Junqua, est, sinon inscrit, très proche du P.S et facilite avec plaisir tous les contacts* ».

Si nous n'avons pas trouvé traces de la transmission d'informations dans les archives du PS, cette note atteste l'existence d'un canal de communication, permettant aux responsables du Parti d'accéder à des ressources informationnelles diplomatiques. Cette transmission d'informations de l'État vers le parti constitue un exemple explicite du type d'interaction qu'un acteur non-étatique partisan peut entretenir avec l'appareil étatique sur un sujet de politique étrangère.

Plusieurs responsables socialistes préparent en amont la visite de François Mitterrand. Robert Pontillon rencontre l'ambassadeur d'Algérie en France le 21 juillet 1974. Claude Estier, invité personnel d'Houari Boumédiène le 1er novembre 1974 aux cérémonies nationales, joue l'intermédiaire de François Mitterrand. En juin 1975, Lionel Jospin se rend à Alger pour préparer les derniers éléments relatifs au déplacement du Premier secrétaire. La délégation qui accompagne François Mitterrand à Alger en février 1976 révèle les équilibres internes du PS[423]. La délégation est composée de Pierre Mauroy, Gaston Defferre, Didier Motchane (représentant le CERES), Robert Pontillon (secrétaire national à l'international), Lionel Jospin (secrétaire au tiers-monde), Claude Estier (rédacteur de l'Unité et connaisseur de l'Algérie), Gilles Martinet (représentant le PSU) et Adolphe Benamour (secrétaire fédéral de l'Hérault, dont la proximité passée avec le FLN justifie la présence au sein de la délégation).

---

[422] CAS, Note anonyme, Fonds 811RI2.
[423] Judith BONNIN. op. cit. p. 192.

La visite de deux jours s'articule à la manière d'une visite officielle étatique. Plusieurs ministres, dont le ministre des affaires étrangères Abdelaziz Bouteflika, rencontrent la délégation socialiste. Une rencontre avec le président de l'Assemblée nationale provisoire sahraouie et les dirigeants du Front Polisario est aussi organisée. À cette occasion, François Mitterrand prend des positions favorables au mouvement sahraoui en reconnaissant le droit des sahraoui à l'autodétermination. Cette dimension est particulièrement scrutée et retenue par les observateurs étrangers, notamment par la diplomatie américaine[424]. Une visite de courtoisie à l'Ambassade de France est organisée et la délégation socialiste, sans François Mitterrand, est reçue par l'ambassadeur Guy de Comines.

L'apogée de la visite a lieu lors de la rencontre de François Mitterrand avec le Président Houari Boumediene. À cette occasion, lors de la conférence de presse, ce dernier déclare :

> « *Quand il n'y a plus de rapport d'État à État, il doit y avoir des rapports de peuple à peuple* ».

Cette déclaration traduit la reconnaissance du PS comme interlocuteur légitime par l'État algérien et l'incursion de l'opposant François Mitterrand au sein du domaine réservé présidentiel que sont les relations « *d'État à État* ». Cette reconnaissance constitue ressource symbolique que François Mitterrand va traduire dans le champ politique national en se plaçant dans la perspective d'une victoire à l'élection présidentielle :

> « *Je pense que les Algériens sont des gens qui reçoivent bien. Très bien quand ça leur fait plaisir. Bien quand ça leur plaît moins. J'ai l'impression qu'ils nous ont très bien reçus. De là à dire que nous avons été reçus comme dans des relations d'État à État, de façon présidentielle, je pourrais vous le confirmer seulement dans quelques temps, c'est-à-dire lorsqu'une délégation du Parti socialiste français reviendra, lorsque la gauche sera au pouvoir. A ce moment-là nous ferons des comparaisons, utiles, mais je pense que nous continuerons d'être bien reçus, avec simplement une compétence nouvelle, et des obligations différentes* »[425].

---

[424] "Mitterrand Visit to Algeria", 4 mars 1976, cable diplomatique 1976ALGIER00584_b entre l'Ambassade des États-Unis à Alger et le Département d'État, révélé par WikiLeaks.
[425] « François Mitterrand et le PS à Alger ». Journal de 20 heures d'Antenne 2, 26 février 1976. Archive de l'INA.

Le processus de transfert de cette ressource symbolique dans le débat public national est permis par les réactions du gouvernement français. La réaction immédiate du premier ministre Jacques Chirac, le 27 février, traduit cette tension autour de la légitimité et du monopole de l'exécutif en matière de politique étrangère :

> « *les relations entre la France et l'Algérie ne sont pas des relations de parti politique à parti politique, ce sont des relations d'État à État* »[426].

Le Président Valéry Giscard d'Estaing s'exprime à ce sujet plus tardivement, lors d'une conférence de presse le 24 avril 1976 :

> « *Je dirai d'abord que M. Mitterrand est un leader d'une formation politique importante de la vie nationale mais que, naturellement, il n'a pas qualité à représenter la France à l'étranger. La France est représentée à l'étranger exclusivement par ses institutions démocratiques, c'est-à-dire son président de la République et son gouvernement. Par contre, je vous dirai franchement que je n'ai pas compris comment un dirigeant important de la vie politique de notre pays pouvait se rendre en Algérie et rencontrer les plus hautes autorités de l'État à un moment où l'on savait qu'il existait, entre l'Algérie et la France, des problèmes de diverse nature portant sur les personnes, portant sur la politique, portant sur des intérêts économiques, et qu'il n'ait pris, ni avant son départ ni à son retour, l'attache des autorités politiques de la France* »[427].

Cette fonction de légitimation et de présidentialisation du voyage du premier secrétaire constitue un aspect essentiel de la diplomatie de parti. Les voyages de François Mitterrand, mis en scène grâce à une forte exposition médiatique, sont ainsi utilisés comme des outils de communication politique pour créer une stature de futur Président de la République au candidat socialiste. Les archives socialistes font état d'un projet d'effectuer un nouveau déplacement à Alger le 1er et le 2 mars 1981, à quelques semaines de l'élection présidentielle. Pour justifier un tel déplacement, la raison prioritaire est de mettre en scène un « *voyage politique et spectaculaire à quelques jours des élections* »[428]. Si ce voyage n'a pas lieu, les motivations avancées confirment l'imbrication des logiques politiques internationales et nationales.

---

426 « CHIRAC : réponse au voyage de François Mitterrand », Journal de 20h d'Antenne 2, le 27 février 1976. Archive de l'INA.
427 « Déclaration du chef de l'État », *Le Monde*, 24 avril 1976, p. 8-9.
428 CAS, Note blanche interne préparatoire au projet de déplacement à Alger, Fonds 811RI2.

c) Préparer l'exercice du pouvoir

A partir de 1976, les relations avec le PS et le FLN se densifient. Les dirigeants socialistes français entretiennent des contacts réguliers de haut-niveau avec les dignitaires du régime algérien. Ces relations raisonnent dans le débat politique national.

Un autre cas de rencontre non-officielle intervient en septembre 1977. Un an avant les élections législatives, Louis Mermaz, alors président du conseil général de l'Isère et proche lieutenant de François Mitterrand, effectue un voyage en Algérie avec une délégation d'élus départementaux isérois. Il est accompagné par Georges Morin qui organise les visites avec ses relais en Algérie. Les sondages des élections législatives de mars 1978 placent le Parti socialiste en tête et l'hypothèse d'une cohabitation avec le Président Valéry Giscard d'Estaing est envisagée. Louis Mermaz est pressenti pour occuper la fonction de ministre de l'Intérieur d'un potentiel gouvernement dirigé par François Mitterrand. Louis Mermaz et Georges Morin sont reçus par Houari Boumediene à leur arrivée à Alger, à la demande de ce dernier. Il souhaite leur faire passer un message adressé au Premier secrétaire pour lui souhaiter « *tous ses vœux de succès pour les prochaines élections législatives* »[429]. Paul Balta, correspond du Monde à Alger, laisse une trace de cette rencontre dans un article en date du jeudi 29 septembre, sous le titre : « *selon Louis Mermaz, le président Boumediene attendrait beaucoup du succès de la gauche en France en 1978*[430] ». Cette rencontre inopinée traduit l'imbrication réelle des enjeux nationaux français et de leur importance dans la conduite des relations bilatérales.

Les rapports statutaires du congrès de Nantes en 1977 font état de la constitution de « *liens profonds* » avec le FLN qui passent par des rencontres régulières avec l'Amicale des Algériens en Europe, principal relais non-officiel du pouvoir algérien en France. Il est fait état, dans le rapport statutaire du congrès de Metz en 1979, de la création d'un groupe de travail PS-FLN. L'institutionnalisation d'un groupe de travail conjoint vise à harmoniser les positions entre les deux formations sur un ensemble de sujets communs. Un groupe de travail similaire a aussi été mis en œuvre avec le SPD allemand. Cela renforce la dimension centrale que le PS accorde à la relation avec l'Algérie dans sa nouvelle conception des relations internationales.

---

[429] Entretien avec George MORIN, Paris, 25 juin 2018.
[430] Le Monde, jeudi 29 septembre 1977.

Le 10 janvier 1980, à la suite d'une visite d'une délégation du FLN à Paris, est signé un protocole d'accord entre les deux partis[431]. Celui-ci se fonde sur quatre points : une communication régulière de toute information et de tout document public se rapportant à leur action sur le plan national et international ; la multiplication de rencontres de délégations à tous les niveaux pour approfondir leur coopération et favoriser les « échanges d'expériences » ; la constitution de groupes de travail composés d'experts pour étudier d'une manière approfondie les questions d'intérêts communs dans les domaines de la coopérations scientifique et technologique ; la création de deux commissions chargées l'une des échanges économiques internationaux et franco-algériens, et l'autre des problèmes relatifs à l'immigration algérienne en France.

La composition de ces deux commissions répond à des enjeux de politique nationale. La première vise à établir un accord de principe autour de la question du gaz algérien en vue de l'accession au pouvoir de François Mitterrand, accord qui sera trouvé à l'hiver 1981.

La seconde traite de la question des travailleurs immigrés algériens en France, question au cœur de l'actualité depuis 1978. En septembre 1978, Lionel Stoleru, secrétaire d'état chargé des travailleurs manuels et immigrés au sein du gouvernement de Raymond Barre, s'entretient avec l'Ambassadeur d'Algérie en France et présente un plan gouvernemental de retour volontaire de 100 000 travailleurs algériens par an pendant cinq ans. Ce plan est abandonné en 1980 mais la question migratoire reste au cœur de l'agenda politique et médiatique. Le PS construit à cette époque une position politique qui le distingue à la fois du gouvernement de centre-droit et du Parti communiste. Pour ce dernier, l'immigration doit être freinée car elle se concentre dans des banlieues ouvrières et risque de ghettoïser des villes déjà en difficulté. L'affaire dite du « Bulldozer de Vitry » fin décembre 1980 provoque un fort retentissement dans l'opinion publique. Lorsque 300 travailleurs maliens sont conduits de Saint-Maur à Vitry-sur-Seine, la mairie communiste décide de détruire le foyer pour empêcher l'installation de ces travailleurs immigrés. Accusé de xénophobie, le PCF subit une campagne médiatique importante. Le PS adopte une ligne plus ouverte sur la question migratoire et favorable à l'accueil de travailleurs immigrés. Le rapport du PS sur la question migratoire[432] justifie cette ligne au nom du combat pour la condition de tous les travailleurs et le refus de la division entre français et immigrés. Ce

[431] CAS, Compte rendu de la rencontre entre le PS et le FLN, Fonds 811RI5.
[432] « Les socialistes et l'immigration ». Rapport de Jean Le Garrec publié dans Le Club du livre socialiste. 1980. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

positionnement en faveur de la solidarité avec les travailleurs immigrés est la première pierre du combat antiraciste des années 1980 qui constitue une dimension importante de l'identité socialiste.

Les relations avec l'Algérie n'ont pas été uniquement utilisées à des fins de positionnement public dans le débat politique français. La diplomatie du PS a aussi joué un rôle de médiation dans la libération d'ingénieurs français arrêtés à Alger en novembre 1975, puis lors de la prise en otages de ressortissants français au Sahara la même année. Les tentatives de médiation du PS dans la libération des otages français révèlent le fonctionnement réticulaire de la diplomatie de parti, faites de relations interpersonnelles et de

En novembre 1975, deux ingénieurs Français stéphanois, Michel Pelloie et Jean-Claude Chauchard, sont arrêtés à Constantine. Ils sont accusés d'espionnage économique et de corruption. La mobilisation du Parti socialiste auprès des autorités algériennes est particulièrement active. Dans un courrier adressé à Ahmed Gheraïeb, Président de l'Amicale des Algériens en Europe, Lionel Jospin justifie son souci de s'investir personnellement dans le cas de Michel Pelloie, arrêté à Alger:

> « *Le PS est relancé de divers côtés au sujet de Michel Pelloie. On me rappelle ses sympathies progressistes au moment de la guerre de libération algérienne, sa collaboration avec de Bernis*[433]*, et sa participation active à la création d'une section syndicale de la CFDT dans son entreprise. Vous connaissez notre souci de ne pas nous immiscer dans les affaires qui relèvent de la souveraineté algérienne. C'est un principe auquel, pour ma part, je tiens beaucoup. Mais puisqu'on évoque auprès de nous des raisons humanitaires, je me permets de vous demander de vous faire écho auprès des camarades du Front (FLN) et auprès de la Présidence de l'intervention qui nous est demandée en faveur d'une mesure de clémence* »[434].

Le fait que Lionel Jospin rappelle les sympathies politiques de Michel Pelloie matérialise l'idée d'une « camaraderie » internationale.

[433] Gérard Destanne de Bernis est un économiste marxiste français spécialiste de la théorie du développement. Il conseille le régime algérien à partir de 1962 dans la mise en place de sa politique économique.
[434] CAS, Lettre de François Mitterrand à Ahmed Gheraïeb, président de l'AAE, janvier 1976, Fonds 811R4.

La seconde intervention du PS concerne les six otages français détenus par le Front Polisario depuis le 25 décembre 1975. Le PS est alerté par le député Claude Laurissergues, dont l'un des otages, Pierre Seguro de Carvalo, est ressortissant de sa circonscription de l'Aude[435]. L'élu demande à Lionel Jospin d'être mis en relation avec des membres officiels du Polisario pour entamer des négociations. Une lettre de Lionel Jospin, 21 janvier 1976, adressée à Claude Laurissergues, confirme que le PS s'est saisi de l'affaire auprès des dirigeants du FLN[436]. Dans un courrier en date du 14 avril 1976 à Claude Laurissergues[437], Lionel Jospin fait état d'une implication personnelle de Roland Dumas, qui met à disposition ses contacts sahraouis pour faciliter la discussion. Dans ce même courrier, Lionel Jospin explique que la prise d'otage est un moyen pour les sahraouis de faire pression sur le gouvernement français pour qu'il reconnaisse leur « *existence et leur représentativité* ». Il indique que le Polisario n'est pas en mesure, à ce stade, d'agir via des « *circuits parallèles* » et suggère au député de poser une question au gouvernement, action qui « *sera interprétée favorablement comme une pression pour leur reconnaissance par le gouvernement français* ». Il indique que les Sahraouis « *s'ils n'obtenaient rien auprès de ce gouvernement* (…) *seraient disposés, dans un deuxième temps, à prendre en compte les demandes de la Gauche française, et plus particulièrement le Parti socialiste*. ». La question des otages est évoquée personnellement par François Mitterrand lors de sa rencontre avec les représentants du Polisario à Alger en février 1976[438]. Ils sont libérés le 27 octobre 1976.

La troisième intervention a lieu en 1977. Le 1er mai 1977, huit nouveaux ressortissants français sont pris en otage par le Front Polisario dans le sud du Maroc. Cette nouvelle affaire fait l'objet d'une nouvelle tentative de médiation du PS. Raoul Weexsteen, membre du secrétariat international et connu pour ses proximités personnelles avec les Sahraouis[439], détaille l'implication du PS et du PCF dans la libération des otages. Le 17 novembre 1977, une délégation du secrétariat national au Tiers-Monde rencontre les dirigeants du Front Polisario en marge d'une rencontre avec le FLN à Alger. Selon Raoul Weexsteen :

[435] CAS, Courrier de Claude Laurissergues à Lionel Jospin, décembre 1975, FJJ, Fonds 811RI4.
[436] CAS, Courrier de Lionel Jospin à Claude Laurissergues, janvier 1976, Fonds 811RI4.
[437] CAS, Courrier de Lionel Jospin à Claude Laurissergues, avril 1976, Fonds 811RI4.
[438] Judith BONNIN, op.cit, p. 166.
[439] Entretien avec Alain CHENAL, Paris, 8 juin 2018.

« *Le Front Polisario aurait examiné très sérieusement la possibilité de rendre les prisonniers à une délégation des partis de gauche en même temps que la publication d'un livre blanc sur le Sahara Occidental* »[440].

La libération des otages est annoncée le 13 décembre 1977, jour d'une visite de Georges Marchais à Alger. Cette annonce est l'objet d'une instrumentalisation politique de la part du PCF. Selon Naoufel Brahimi El Mili, Georges Marchais annonce la libération des otages avant Valéry Giscard d'Estaing[441]. François Mitterrand déclare à cette occasion :

« *Le Polisario nous a prévenus en nous disant que, jusqu'à nouvel ordre, il souhaitait que nous n'en disions rien. Nous avons respecté ce qui nous était demandé. Quand nous avons pu diffuser la nouvelle, nous avons aussitôt informé le gouvernement, exactement le Quai d'Orsay* »[442].

Ces trois exemples mettent en lumière l'utilisation de la diplomatie de parti comme outil d'intermédiation. Les différents cas des otages français illustrent particulièrement le rôle que le PS a entendu jouer et les ressorts ayant permis d'accomplir ces médiations. Le premier ressort est celui du contexte politique favorable à un dialogue avec les forces de gauche, considérés comme des interlocuteurs crédibles par les représentant sahraouis et algériens. Le second ressort est celui de la socialisation et des réseaux interpersonnels de cadres socialistes avec des cadres algériens et sahraouis : ces réseaux, cette connaissance des acteurs étrangers permet une transmission de l'information directe. Il en résulte que la diplomatie de parti peut élargir son périmètre d'action en dehors de ses missions de représentation et d'information pour se saisir de missions de négociation-médiation, attributs de la diplomatie officielle étatique.

A la veille de l'élection de François Mitterrand en mai 1981, les relations construites par le PS avec l'Algérie sont denses. Le déploiement d'un activisme militant transnational par l'intermédiaire d'une diplomatie de parti, constitue l'expression la plus manifeste de l'importance de l'Algérie dans la vision du monde des socialistes français.

---

[440] Raoul WEEXSTEEEN. La question du Sahara Occidental. *Annuaire de l'Afrique du Nord*. Année 1977. p. 435.
[441] Naoufel BRAHIMI EL MILI. op. cit, p. 211.
[442] Loc. cit.

Avec le Maroc et la Tunisie, le PS ne construit pas des relations aussi fortes qu'avec le régime algérien. Il situe prioritairement son action dans le champ du soutien aux oppositions socialistes et démocratiques.

3.3 Maroc et Tunisie : une diplomatie de soutien aux opposants

Au Maroc et en Tunisie, le PS développe une diplomatie militante de soutien aux opposants politiques. Le soutien aux opposants socialistes marocains face à la répression de la monarchie marocaine remonte aux années 1960 et se perpétue dans les années 1970 (a). Dans le cas de la Tunisie, les relations du PS ont oscillé entre des liens de proximité avec le régime d'Habibg Bourguiba par l'intermédiaire du parti unique néo-destourien, le PSD, et un soutien actif aux militants syndicaux et politiques réprimés par le pouvoir (b).

a) Au Maroc: un soutien constant aux opposants de la monarchie

La gauche marocaine, dont les premiers faits d'arme pour l'indépendance du Maroc ont lieu en France au contact de la gauche française à la fin des années 1920 et dans les années 1930[443], est issue du mouvement national qui nait en 1944 avec le « manifeste pour l'indépendance ». Elle rompt avec l'*Istiqlal* (branche conservatrice du mouvement national) en 1959 et créé l'Union nationale des forces populaires (UNFP). Dans les années 1950 et 1960, deux leader de la gauche marocaine vont construire des liens en France : Abderramane Bouabide et Mehdi Ben Barka. Les réseaux franco-marocains de gauche sont principalement composés d'intellectuels français défenseurs de la cause anticoloniale comme Louis Massignon, Charles-André Julien ou encore Jacques Berque, de journalistes qui deviendront des figures du PS d'Epinay comme Gilles Martinet du Nouvel Observateur ou encore Claude Estier de Libération[444]. Parmi les figures politiques françaises, les socialistes marocains nouent des attaches importantes avec Pierre Mendès-France, mais aussi avec François Mitterrand qui a pris des positions pro-marocaines en 1953, en décidant de démissionner du gouvernement à la suite de la déportation du Sultan Mohamed V à Madagascar.

La position de la SFIO à l'égard de l'Algérie a des incidences. Les socialistes marocains se rapprochent de la gauche anticoloniale, en particulier du PSU et des mouvements étudiants, notamment l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) et l'Union des étudiants protestants (UEP) dirigée par Michel Rocard. Une solidarité entre « camarades socialistes » s'organise dès les années 1965 avec l'installation en France de certaines figures du mouvement étudiant marocain, comme Fatallah Oualalouh, secrétaire général de l'Union des étudiants

---

[443] Voir Chapitre 2.
[444] Entretien avec Fatallah OUALALOUH, 9 novembre 2018.

marocains (UNEM) et dirigeant de l'USFP à partir des années 1980[445]. Des amitiés personnelles se nouent à cette période, amitiés qui expliquent, pour Alain Chenal, les sympathies particulières de Michel Rocard et de certains cadres comme Pierre Beregovoy envers les socialistes marocains.

L'UNFP joue un rôle particulier au sein du mouvement socialiste international. Mehdi Ben Barka est, jusqu'à son assassinat en 1965, une des figures du mouvement afro-asiatique. Bernard Ravenel, responsable du secteur international du PSU, a fréquenté Ben Barka dans les années 1960. A cet égard, il juge que :

> « *L'assassinat de Ben Barka fut un désastre. C'était un leader mondial. Une pièce centrale de notre système international. Via Ben Barka, on entrait en contacts avec tout le Tiers-Monde.* »[446].

L'affaire Ben Barka a constitué un moment de tension entre la France et le Maroc lors des élections présidentielles de 1965. Durant cette première élection au suffrage universel sous la Ve République, François Mitterrand s'est fait le porte-voix des opposants marocains réclamant la vérité et la justice sur la mort de leur dirigeant.

Le PS a conservé, depuis cette affaire, une position très critique à l'égard du régime monarchique marocain, comme le confirme Alain Chenal :

> « *Il y avait très peu de pro-Marocains en 1981. On conservait l'image de « la bonne Algérie et du vilain Maroc* »[447].

Les années 1970, aussi appelées « *années de plomb* » au Maroc, sont marquées par une violente répression des mouvements politiques et syndicalistes. En juin 1971, les procès de Marrakech ciblent les militants de l'UNFP. La même année, le coup d'État avorté de Skhirat conduit à une répression des opposants politiques en août 1972. En 1973, le syndicat étudiant UNEM est interdit et des procès sont organisés en 1976. En 1974, les tendances marxistes-léninistes de la gauche marocaine sont réprimées. Ces évènements conduisent l'UNFP à changer sa stratégie

[445] Entretien avec Fatallah OUALALOUH, Rabat, 9 novembre 2018.
[446] Entretien avec Bernard RAVENEL, Paris, 26 septembre 2017.
[447] Entretien avec Alain CHENAL, Paris, 15 novembre 2018.

et à adopter, lors du congrès de création de l'USFP, une ligne démocratique, libérale et socialiste refusant l'usage de la violence. La même année, le leader socialiste Omar Benjelloun est assassiné par des militants islamistes, avec la complicité du régime marocain[448]. En 1978, les syndicalistes de la Confédération démocratique du travail, proches de la CFDT française, sont réprimés et emprisonnés. À la suite de l'arrestation de 600 des membres de la CDT, le secrétariat national à l'international du PS émet le 12 avril 1978 un communiqué dénonçant le « *caractère répressif du régime marocain et les atteintes constantes aux libertés syndicales et politiques dans ce pays*. »[449]. Parmi les actions de solidarité que le PS met en œuvre, elle appelle à une action de mobilisation devant l'Assemblée nationale lors de la venue du roi Hassan II à Paris le 26 mars 1980[450]. Dans un registre différent, le PS met en place une contribution financière à destination des familles de socialistes marocains emprisonnés, à la demande du secrétaire de la section PS de Rabat[451].

Durant les années de plomb, le PS se fait le porte-voix des militants de l'USFP au sein de l'Internationale socialiste[452]. Le PS appui la demande des dirigeants de l'USFP d'intégrer l'IS comme membre observateur en 1980. Pour l'USFP l'intérêt d'accéder à l'organisation est triple : témoigner de la situation politique intérieure marocaine, faire valoir, auprès des dirigeants socialistes étrangers, ses revendications notamment sur la question du Sahara, mais aussi défendre les intérêts de la cause palestinienne à la demande de l'OLP[453].

Un aspect conflictuel de la relation entre le PS et l'USFP concerne la question du Sahara. Créé en 1973, le Front Polisario s'oppose à partir de 1975 au royaume chérifien qui revendique la souveraineté sur le territoire du Sahara dit « occidental ». Soutenu par le régime algérien, le Polisario défend le droit pour le peuple sahraoui de disposer de lui-même et l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

Par sa proximité politique avec le FLN, le PS prend très tôt des positions favorables au Polisario. François Mitterrand rencontre les représentants sahraouis à Alger en février 1976.

---

448 Si la vérité sur l'assassinat d'Omar Benjelloun n'a jamais été établie, des enquêtes journalistiques indépendantes révèlent la complicité de l'État marocain : https://telquel.ma/2012/07/19/Enquete-la-verite-sur-l-assassinat-de-Omar-Benjelloun_531_3631.
449 CAS, Communiqué du secrétariat national à l'international, 12 avril 1978, Fonds 823RI1.
450 CAS, Communiqué publié dans le Poing et la Rose, archives, Fonds 823RI1.
451 CAS, Courrier de juin 1981, Fonds 823RI1.
452 Hugues PORTELLI. op. cit. p. 137-145.
453 Entretien réalisé avec Fatallah OUALALOUH, Rabat, 9 novembre 2018.

Des liens s'établissent entre les deux partis. Jean-Marie Le Guen représente le PS au Congrès du Polisario du 24 au 29 septembre 1978[454].

Pour le dirigeant socialiste marocain Fatallah Oualalouh, cette prise de position des socialistes français de l'époque est un sujet de tension avec l'USFP :

> « *Les socialistes français ne comprenaient pas notre position sur le Sahara et nous reprochaient d'être plus royalistes que le roi* »[455].

Le « *fascination algérienne* » du PS conduit à adopter des positions opposées à la marocanité du Sahara. Parmi les dirigeants du PS, Michel Rocard est un des rares à cette période à adopter une vision plutôt favorable aux positions marocaines sur le Sahara. Lors du deuxième congrès de l'USFP en 1978, une délégation du PS conduite par Lionel Jospin se rend au Maroc. Une invitation individuelle est aussi adressée à Michel Rocard, ce qui a pour conséquence de faire naitre une tension entre les socialistes français. Alors que le discours de Lionel Jospin est peu remarqué, celui de Michel Rocard reçoit les acclamations de l'auditoire[456].

La position des socialistes français sur le Sahara occidental évolue au cours des années 1980. Le changement - d'une position « pro-algérienne » visant à reconnaître l'autodétermination sahraoui vers une position « pro-marocaine » qui ne remet plus en cause la souveraineté légitime du Maroc sur les « Provinces du Sud » - s'amorce dès la fin des années 1970. Pour Alain Chenal, c'est à l'occasion d'un voyage au Sahara que sa position change :

> « *J'ai effectué un déplacement à l'invitation du gouvernement algérien pour visiter le camp de Tindouf. Nous étions plusieurs représentants de Partis européens pour une visite de propagande où nous voyagions dans le désert en jeep, nous dormions sous des tentes dans le milieu du désert. J'ai vu la réalité de la situation sur le terrain. Une mise en scène et une instrumentalisation de la misère de la condition des Sahraouis par le régime Algérien. J'ai changé d'avis à mon retour* »[457].

Bernard Ravenel, alter-ego d'Alain Chenal au PSU, évoque une expérience similaire :

---

[454]CAS, Congrès du Front Polisario, Fonds 823RI11.
[455] Entretien réalisé avec Fatallah OUALALOUH, Rabat, 9 novembre 2018.
[456] Ibid.
[457] Entretien avec Alain CHENAL, Paris, entretien 15 novembre 2018.

> « *Nous organisons un voyage en 1974 en Algérie. Nous sommes conduits dans les camps Saharouis au bout d'un périple épique. L'itinéraire était truqué pour nous montrer ce qu'ils voulaient nous faire voir.* »[458]

La diplomatie du Parti socialiste a permis de révéler la mise en scène et l'instrumentalisation de la cause sahraoui par le régime algérien. En 1981, la ligne du Parti socialiste reste « *l'affirmation du principe du droit à l'autodétermination des populations sahraoui, conformément aux décisions internationales* »[459].

L'exemple marocain permet de mettre en évidence de façon typique la construction et la mise en œuvre d'une diplomatie militante. Elle ne s'inscrit pas de façon établie dans une stratégie de conquête du pouvoir en France.

Dans le cas de la Tunisie, cet activisme militant en faveur des opposants politiques est nuancée par une proximité historique et des liens actifs avec le régime de Bourguiba.

b) Tunisie : du soutien à la critique du bourguibisme

La relation que le PS construit avec la Tunisie dans les années 1970 oscille entre une relation de proximité avec le pouvoir par l'intermédiaire du parti unique néo-destourien PSD - comme avec le FLN algérien – et une dénonciation des abus de celui-ci et un soutien aux opposants – comme avec l'USFP marocain. L'étude du cas tunisien permet de mettre en évidence la capacité d'adaptation de la diplomatie de parti en fonction d'un changement de contexte : ici, la dérive autoritaire du régime tunisien.

Le PS construit des relations avec une pluralité d'interlocuteurs, qu'ils soient des représentants du régime comme le Parti socialiste destourien (PSD) d'Habib Bourguiba, les partis d'oppositions, illégaux, qui apparaissent dans les années 1970, le syndicat de travailleurs UGTT et les associations comme la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). Les positions du Parti socialiste ont un écho important au sein des élites politiques tunisiennes, de façon plus

[458] Entretien avec Bernard RAVENEL, Paris, 26 septembre 2017.
[459] Rapport statutaire du Congrès de Valence, 1981, disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

importante qu'au Maroc et moins importante qu'en Algérie[460]. Le PS utilise cette position intermédiaire pour défendre la cause des droits de l'homme et des libertés politiques.

Alain Chenal qualifie la relation du PS avec le régime de Bourguiba et le PSD de relation de « *compagnonnage* », là où elle est de « camaraderie » avec les socialistes marocains. Cette nuance sémantique met en relief des degrés de proximité et d'affinité différents avec les deux socialismes maghrébins.

Habib Bourguiba, proche des militants nationalistes étudiants maghrébins à Paris, a côtoyé dans les années 1920 et 1930 la SFIO et le PCF. Un doute persiste sur son appartenance à la SFIO. Lors de nos entretiens, plusieurs responsables socialistes ont affirmé qu'Habib Bourgiba avait été adhérent de la SFIO au début des années 1930[461]. Michel Camau et Vincent Geisser, dans leur biographie du père de l'indépendance tunisienne, sont plus réservés[462]. Au moment de l'indépendance de la Tunisie, Habib Bourguiba adopte un programme socialiste plus compatible avec le réformisme socialiste que le dirigisme communiste. Il développe une voie tunisienne au sein du socialisme arabe et reste très lié à Pierre Mendès-France (dont le portrait est orne son bureau du Palais de Carthage).

Au même titre que le socialisme algérien a pu constituer un modèle, certains socialistes français voient dans l'expérience tunisienne des années 1960 une voie originale vers le socialisme, qui concilie un État corporatiste et un marché privé :

> « *Il y avait tout un courant au sein du PS qui défendait la modernité tunisienne autour de personnes comme Jean Rous. Ils avaient une sorte de fascination pour le bourguibisme* »[463].

Jean Rous est un militant de la cause anticoloniale dès les années 1930. Il rompt avec la SFIO à cause de la guerre d'Algérie pour rejoindre le PSU, avant de revenir au PS en 1972 et de fonder la revue « *Combat* ». À la manière des « pieds-rouges » en Algérie, il a soutenu le

[460] Entretien avec Alain CHENAL, Paris, le 15 novembre 2018.
[461] Entretien avec Bernard RAVENEL, Paris, le 26 septembre 2017 et Alain CHENAL, Paris, le 15 novembre 2018.
[462] Michel CAMAU, Vincent GEISSER. *Habib Bourguiba : la trace et l'héritage*. Paris : Karthala, 2004. p. 313-314.
[463] Entretien avec Alain CHENAL, Paris, le 15 novembre 2018.

mouvement national tunisien avant l'indépendance et reste un soutien fidèle au régime et un ami personnel du Président Bourguiba. Il lui consacre deux ouvrages biographiques[464].

Le bourguibisme s'inspire du nationalisme arabe et du socialisme, tout en se distinguant des autres expériences socialistes voisines comme le nassérisme égyptien ou le socialisme algérien, par le maintien d'une économie privée de marché. Pour Philippe Schmitter, Bourguiba met en place un « corporatisme d'État » autoritaire[465]. Dans les années 1960, Bourguiba entreprend une tentative de collectivisation du secteur agricole. Cette politique, conduite par le chef du gouvernement Ahmed Ben Salah, est un échec. Il est démis de ses fonctions en 1969. Au début des années 1970, le Président Bourguiba souhaite ouvrir une période de libéralisation de l'économie pour tourner la page des échecs des années 1960. Il confie à Hédi Nouira le soin de mettre en place cette politique. Cette « *libéralisation faussée* »[466] conduit la frange « libérale » du PSD à faire sécession et à créer en 1971 le Mouvement des démocrates socialistes (MDS). Composé des grandes familles de la bourgeoisie médinale tunisoise, il est dirigé par Ahmed Mestiri. Une autre frange du PSD décide de s'autonomiser et de créer dans l'illégalité, en 1973, le Mouvement de l'unité populaire (MUP). Emmené par Ahmed Ben Salah, figure de l'indépendance et ancien chef du gouvernement, le MUP se compose principalement d'étudiants de gauche et d'universitaires[467].

Deux autres acteurs majeurs apparaissent à cette période charnière dans l'histoire de la Tunisie contemporaine. La Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) est créée en 1977 par les libéraux du MDS. En raison de l'interdiction des partis politiques, la LTDH devient le principal acteur légalisé d'opposition au régime, avec l'UGTT. Enfin, la branche tunisienne des Frères musulmans s'organise au sein de *Jamaa Al Islamyya* (Association islamique) qui devient le Mouvement de la tendance islamique (MTI) en 1981, puis *Ennahdha* (Renaissance) en 1989.

Plusieurs éléments permettent d'attester du changement d'attitude du PS à l'égard du régime tunisien à partir de 1977. Les premières traces de la contestation apparaissent dès 1977, au moment où la répression des opposants politiques tunisiens s'abat. Alain Chenal relate la réception de la délégation du PSD au congrès du PS de 1977 à Nantes en ces termes :

---

464 Jean ROUS. *Habib Bourguiba : l'homme d'action de l'Afrique*. Paris : J. Didier, 1969. 188 p. ; *Bourguiba,* Paris : Martinsart,1984. 311 p.
465 Larbi CHOUIKHA et Éric GOBE. La Tunisie de Bourguiba ou la modernisation autoritaire (1956-1987). In Larbi CHOUIKHA éd., *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance.* Paris : La Découverte, 2015. pp. 9-43.
466 Ibid. p. 121.
467 Ibid. p. 140.

« *Au congrès de Nantes en 1977, Bourguiba envoie Mohammed Sayah, proche du Président et directeur du PSD. Il est accueilli par des grondements de la base droit de l'hommiste* du Parti, *principalement organisée autour des chrétiens de gauche et des membres du PSU* ».

Le 26 janvier 1978, la puissante centrale syndicale UGTT - qui a su garder une relative autonomie vis-à-vis du parti-État - appelle à la grève générale. La répression policière fait plusieurs dizaines de morts. De nombreux syndicalistes sont emprisonnés, dont le secrétaire général Habib Achour. Le Parti socialiste demande une mission d'information de l'Internationale socialiste. Lionel Jospin conduit la délégation en juin 1978, mandatée pour rencontrer des officiels du régime et demander la libération des syndicalistes emprisonnés[468]. Le 13 septembre 1978, Pierre Mauroy et Robert Pontillon rendent public un communiqué dénonçant « *la logique de la répression dans laquelle s'est lancée le régime est très inquiétante* »[469]. Un observateur du PS, Claude Germon, est envoyé pour assister aux procès en octobre 1978. Condamné à dix années de travaux forcés, Habib Achour est gracié le 3 août 1979. En octobre 1978, la revue « *Repères* », réalisée par le CERES, propose une analyse des forces et des faiblesses du régime de Bourguiba. Selon l'aile gauche du PS, ce dernier connaît une dérive « *fascisante* »[470] qui justifie une critique explicite de la part du Parti socialiste.

Un nouveau moment de répression intervient au cours de l'année 1980. Fin janvier, un groupe armé attaque la caserne de la garde nationale de Gafsa, dans le centre du pays. Le groupe se proclame de l'« armée de libération tunisienne ». Suite au « coup » de Gafsa, la répression s'abat à nouveau sur les opposants politiques. Dans l'Unité de février 1980, le PS donne la parole à un des principaux responsables de l'attaque armée avec comme accroche de l'article : « *Il faut lire ce texte que nous publions par souci d'information. Il prouve qu'en Tunisie, il y a quelque chose de pourri* »[471].

En août, le même journal l'Unité publie, sous le titre « *Pas de vacances au pays des potences* », une lettre de Lionel Jospin, adressée au Président Bourguiba, qui demande la grâce des treize condamnés à mort du procès de Gafsa, ainsi que la lettre de la fille d'un des principaux accusés,

---

[468] Rapport statutaire du congrès de Metz, 1979, disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean-Jaurès.
[469] CAS, Communiqué du secrétariat national à l'international, 13 septembre 1978, Fonds 827RI1.
[470] Revue « Repères ». Octobre 1978. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.
[471] L'Unité, numéro 371, février 1980. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

Azzedine Cherif. Le ton dur et les paroles directes tranchent avec l'approche feutrée et pondérée de la parole diplomatique habituelle du Parti. Le rapport statutaire du Congrès de Valence en 1981 confirme le changement de position du PS amorcé depuis 1978 et l'ouverture du dialogue avec de nouveaux interlocuteurs :

> « *En Tunisie, l'évolution de la situation interne qui nous avait amené après 1978 à relâcher nos liens avec le Parti socialiste destourien, a confirmé avec les évènements de Gafsa, et même la politique d'ouverture préconisée par M. MZali, le bien fondé de voir toutes les formations tunisiennes* ».

En 1981, le PS a donc tissés des liens importants avec le FLN algérien, l'USFP marocain, le PSD tunisien. Ces trois cas d'étude révèlent trois types de relations : un soutien au parti et au régime dans le cas de l'Algérie ; un soutien au parti mais pas eu régime dans le cas du Maroc : et une critique du parti et du régime dans le cas de la Tunisie.

Conclusion du chapitre 3

La diplomatie de parti en situation d'opposition relève prioritairement d'une logique de contestation de la diplomatie officielle. Trois éléments peuvent être retenus en conclusion.

Le premier est que la diplomatie de parti permet d'affirmer une identité partisane dans le champ politique national. Les enjeux de politique étrangère sont des éléments distinctifs entre droite et gauche, mais aussi au sein de la gauche entre socialistes et communistes. Cette identité politique propre se construit autour du combat pour les libertés et les droits de l'homme. Elle se traduit par de nombreuses actions et discours militants en faveur de solidarités transnationales. Cette identité partisane est matérialisée par l'appartenance à l'Internationale socialiste, club des socio-démocrates internationaux qui retrouve une envergure à partir du milieu des années 1970.

Le second est que la diplomatie de parti est un instrument au service de la légitimation du candidat socialiste aux élections présidentielles, en l'occurrence François Mitterrand. Les voyages du Premier secrétaire participent à la construction d'une stature de chef d'État aux yeux de ses interlocuteurs étrangers comme de l'opinion publique française. Cet exercice diplomatique lui permet d'acquérir des ressources symboliques, sociales mais aussi informationnelles, dont l'accès est quasi-exclusivement le fait du gouvernement. Ces contacts étrangers permettent de préparer aussi bien la conquête que l'exercice du pouvoir en tissant des liens et des affinités avec les élites politiques étrangères, tout en acquérant de l'expertise sur les dossiers internationaux.

L'expertise apparaît comme une ressource fondamentale au sein de l'appareil partisan. C'est grâce à l'apport de nombreux experts des questions internationales, regroupés au sein du secteur international, que le PS arrive à développer des réseaux transnationaux. Grâce à l'investissement individuel et souvent bénévole de ces « diplomates du Parti », le PS arrive à concurrencer la diplomatie gouvernementale.

L'interaction parti-État se construit en effet sur un rapport de compétition. Le PS entend développer une contre-politique étrangère, qu'il théorise, développe dans des textes de doctrine mais met aussi en pratique par ses actions diplomatiques (réceptions, visites, communiqués). A quelques rares reprises, les intérêts du PS et ceux du gouvernement convergent (cas des otages

Français au Sahara) : le PS joue alors un rôle d'intermédiaire entre l'État français et le Front Polisario.

Les années 1970 sont enfin celles de la construction d'une doctrine internationaliste fondée sur les influences des idées tiers-mondistes. Le PS délaisse l'approche atlantiste de la SFIO – tout en conservant un discours pro-européen et favorable au maintien dans l'OTAN – pour s'imprégner des questions liées à l'anti-impérialisme et aux rapports Nord-Sud. Cet *aggiornamento* politique qui se concrétise avec l'union de la gauche et le programme commun, conduit le PS à développer une forme de fascination pour le modèle algérien. A l'inverse, la monarchie marocaine et la république tunisienne ne sont pas considérées comme des modèles par les socialistes français, qui voient dans Hassan II et Habib Bourguiba deux despotes.

Chapitre 4- Le PS : un intermédiaire diplomatique entre la France et le Maghreb (1981-1995)

Le changement de configuration politique et le passage de l'opposition à la majorité en 1981 conduit le PS à adapter sa diplomatie de parti. Ce chapitre se propose d'en étudier les nouveaux usages afin de mettre en évidence les types d'interactions qui se nouent entre le parti et l'État durant les deux septennats de François Mitterrand.

La première partie de ce chapitre est théorique : elle vise à construire un modèle explicatif des interactions entre le parti et l'État permettant de caractériser le type de diplomatie de parti (1). Le parti en situation de majorité entretient des rapports avec l'État qui peuvent être de subordination ou d'autonomisation, en fonction du contexte politico-institutionnelle et de la façon dont l'acteur partisan conçoit son rôle dans l'exercice du pouvoir (1.1) Les types d'interaction parti-État influence les types de pratique de la diplomatie de parti (1.2).

La seconde partie s'attache à analyser le rôle de « passeur » que le PS joue dans les relations entre la France et le Maghreb (2). Ce rôle est permis grâce à des interactions entre le parti et l'État qui se construisent à plusieurs niveaux, et notamment par l'intermédiaire des cabinets ministériels, porte d'entrée politique au sein de l'administration (2.1). Trois cas d'étude permettent d'expliciter les mécanismes de cette diplomatie parallèle (2.2).

Enfin, la troisième partie étudie les effets de l'exercice du pouvoir sur le positionnement du PS à l'égard des partis-frères maghrébins (3). Le PS adopte un nouveau rapport aux relations internationales, délaissant une partie de son idéal tiers-mondiste pour le réalisme gouvernemental (3.1). La fascination algérienne prend fin avec le début des contestations en octobre 1988 et laisse la place à une ligne de fracture interne entre les « modérés » et les « éradicateurs » au moment de la décennie noire des années 1990 (3.2). Avec le Maroc, le PS opère un rééquilibrage en faveur de la monarchie Chérifienne et révise ses positions pro-Polisario sur la question du Sahara occidental (3.3).

1.Le parti au gouvernement : un acteur autonome en interaction avec l'État

L'étude des interactions parti-État doit permettre de donner un cadre d'analyse pour comprendre l'adaptation de la diplomatie du PS à l'exercice du pouvoir. Elle permet de mettre en évidence les raisons pour lesquelles cette pratique continue d'être mise en œuvre par le Parti et les manières dont elle est ré-utilisée par l'État. Dans un premier temps, nous revenons sur les différents types et modèles d'interactions mis en évidence dans la littérature de science politique concernant les partis politiques. Cette littérature permet de définir un cadre théorique pour étudier les interactions entre le parti au gouvernement (*party in office*) et l'État (1.1). Dans un second temps, nous restreignons ces interactions au champ particulier de la politique étrangère en interrogeant les pratiques et les fonctions de la diplomatie du parti majoritaire (1.2).

1.1 Un modèle d'interaction parti-État

L'approche comportementaliste distingue trois interactions entre le parti et l'État : la recherche de votes, la recherche de postes ou la recherche de politiques publiques (a). Cette approche à le mérite de proposer une typologie pour étudier ces interactions, mais elle oublie que l'environnement institutionnel compte pour caractériser la forme et l'intensité des interactions (b). Dans notre étude, nous nous proposons de mettre en évidence deux dimensions de l'interaction parti-État : le type (lien d'autonomie ou de subordination) et la forme (interaction formelle ou informelle) (c).

a) L'interaction parti-État : apports et limites de l'approche comportementaliste

L'analyse des partis a conduit à la construction de modèles explicatifs des partis politiques. L'approche organisationnelle des partis politiques s'est inspirée de la théorie comportementaliste pour définir trois modèles d'interaction entre le parti et l'État. Dans cette approche, le parti est compris comme un acteur rationnel. Ces trois interactions correspondent à quatre objectifs recherchés par le parti une fois qu'il accède au pouvoir.

Le premier objectif d'un parti est de vouloir influencer les politiques publiques (*policy seeking*). L'interaction parti-État se situe à certaines étapes du processus de fabrication de la décision (*policy cycle*). Cet objectif est particulièrement applicable aux situations de coalitions où les

négociations intra-gouvernementales peuvent voir s'exprimer et s'opposer différentes options de politiques publiques. Dans le domaine de la politique étrangère, les études sur les gouvernements de coalition ont principalement révélé le rôle crucial joué par les partis minoritaires (*junior party*) sur les décisions : pression sur l'exécutif, négociation entre les partis, effet de levier des petits partis, contestation interne du rôle national[472]. D'autres travaux ont porté sur l'étude des programmes des partis politiques et l'incidence, une fois en responsabilité, sur la conduite des politiques publiques. Deux thèses s'affrontent[473]. La thèse de la neutralité partisane affirme que l'influence des partis est quasi nulle sur la définition des politiques publiques. La thèse de la différenciation partisane postule l'inverse en étudiant les effets des alternances gouvernementales sur les orientations de politique publique Enfin, certaines réflexions interrogent le moment où les partis interviennent dans le processus. A titre d'exemple, les travaux de Thomas Bale sur le changement de politique migratoire du Royaume-Uni entre le gouvernement travailliste de Gordon Brown et le gouvernement conservateur de David Cameron, tend à attester d'une variable partisane dans les choix des politiques publiques[474].

Les études sur l'influence partisane dans les choix de politique publique s'accordent sur l'importance de la phase de mise à l'agenda comme moment clé d'intervention des partis. La théorie de la mise à l'agenda cherche à analyser « *l'ensemble des processus qui conduisent des faits sociaux à acquérir un statut de "problème public" ne relevant pas de la fatalité ou de la sphère privée et faisant l'objet de débats et de controverses médiatiques et politiques* »[475]. Plusieurs travaux ont montré que les partis intervenaient au début du processus, à la phase de mise à l'agenda, avant de voir leur poids décroitre sur la formulation, la décision et l'application au détriment de la bureaucratie[476].

Le second objectif d'un parti est de vouloir conserver ou gagner des électeurs en vue lors des prochaines élections (*electoral-seeking* ou *vote-seeking*). Cette approche s'inspire des travaux d'Anthony Downs[477] qui définit la compétition électorale comme étant la recherche de la

[472] Julie KAARBO. op. cit. 1996.
[473] Simon PERSICO et al. « Action publique et partis politiques. L'analyse de l'agenda législatif français entre 1981 et 2009 ». *Gouvernement et action publique*, 2012, vol. 1, no. 1, p. 11-35.
[474] Tim BALE. James HAMPSHIRE. Rebecca PARTOS. "Having One's Cake and Eating It Too: Cameron's Conservatives and Immigration". *Political Quarterly*, 2011, volume 82, p. 398-406.
[475] Philippe GARRAUD. Agendas/Émergence. In Laurie BOUSSAGUET. Sophie JACQUOT. Pauline RAVINET dir. *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de Sciences Po, 2010. p. 245.
[476] John KINGDOM. *Agendas, Alternatives and Public Policies*. New York : Longman, 1995. 304 p.
[477] Anthony DOWNS. *An Economic Theory of Democracy*. New York : Harper, 1957. 310 p.

maximisation de votes. L'interaction entre le parti et l'État ne se porte plus sur les politiques publiques mais sur l'utilisation des ressources de l'État à des fins électorales. Le parti intervient alors comme un intermédiaire entre la base en demande de ressources et l'État qui alloue ces ressources. Ces échanges de biens publics contre des voix peuvent s'apparenter, dans leur forme extrême, à des pratiques clientélaires.

Le troisième objectif d'un parti au pouvoir consiste à distribuer des fonctions pour ses membres afin de contrôler des postes au sein de l'administration (*office-seeking*). L'interaction se fait au moment de l'attribution des postes et la nomination de personnalités politiques du parti dans l'administration. Ce modèle a été particulièrement étudié dans le cas des coalitions[478]. Il en résulte une circulation des élites entre la sphère partisane et la sphère étatique, qui constitue l'une des courroies de transmission de l'interaction.

Ces modèles permettent d'établir un cadre d'analyse. Néanmoins, ils doivent faire l'objet de certaines critiques. La première est la difficulté de distinguer de façon précise les modèles entre eux. Les travaux récents de Petr Kopecký, Peter Mair, and Maria Spirova[479] apportent un prolongement à cette réflexion théorique à partir du concept de « *patronage partisan* ». Il s'agit d'une relation, d'un échange dans lequel le parti joue le rôle de « patron » et distribue des ressources en échange d'un soutien politique. Le patronage partisan peut s'appréhender de deux façons : il peut être une ressource électorale (et s'apparenter au clientélisme) ou une ressource pour l'organisation partisane. La distribution de position au sein de l'État est une dimension de ce « patronage » comme ressource pour l'organisation partisane :

> « *En plaçant des personnes de confiance au sein de l'État, les partis politiques peuvent faciliter le processus de fabrication de leurs politiques publiques ; être mieux informés ; et par conséquent, accroître leur influence au sein de l'État* »[480].

Ces attributions de postes permettent la construction de réseaux de membres combinant la loyauté politique et l'expertise technique de l'administration. *Office-seeking, policy-seeking et electoral-seeking* sont des objectifs interdépendants. Le développement du *patronage partisan* comme ressource organisationnelle s'inscrit plus généralement dans une tendance de

---

[478] William H. Riker. *The Theory of Political Coalitions.* New Haven: Yale University Press, 1962. 292 p.
[479] Petr KOPECKY, Peter MAIR, and Maria SPIROVA (eds.). *Party Patronage and Party Government in European Democracies*. Oxford: Oxford University Press, 2012. 415 p.
[480] Ibid. p. 9.

basculement du centre de gravité du parti de la société vers l'État. À l'ère des partis de masse, dont les organisations partisanes étaient ancrées dans des classes sociales et alimentées par des mouvements sociaux, a succédé un affaiblissement de la dimension idéologique et représentative des partis en faveur d'un rôle plus institutionnel et plus en phase avec des logiques managériales de gestion et de gouvernance du politique.

La seconde critique de ces modèles consiste à remettre en cause le postulat initial de la rationalité et de l'unicité de l'acteur partisan. Cette approche des partis invite à reconsidérer les apports des travaux fondamentaux de Max Weber et Roberto Mitchels et l'approche organisationnelle des partis politiques. Dans leur ouvrage sur les coalitions gouvernementales[481], Laver and Schofield procèdent à une critique détaillée du postulat des approches comportementalistes tirées de la théorie des jeux. Selon eux, les partis ne sont pas des acteurs unitaires, ils sont en prise avec des logiques de compétitions internes, de rivalités pour le leadership et pour l'accès aux ressources.

Enfin, une troisième limite de ces modèles est l'absence de prise en compte de l'environnement institutionnel. L'ensemble des règles et des normes qui définissent le fonctionnement de la compétition électorale entre partis, le fonctionnement des pouvoirs législatifs et exécutifs et leurs rapports, varie en fonction du contexte national, de la culture politique et du type de régimes. Cet environnement institutionnel détermine la place que les partis occupent dans le champ politique et le type de relations qu'ils entretiennent avec l'État en situation majoritaire.

b) L'environnement institutionnel, cadre de l'interaction parti-État

L'étude des partis politiques en situation majoritaire a fait l'objet d'un intérêt limité de la part des chercheurs en science politique. Pour Jean Blondel et Maurizio Cotta[482], cela peut se justifier pour trois raisons.

La première est que le parti majoritaire est considéré comme étant au service du gouvernement. L'absence supposée d'autonomie du parti majoritaire invite à ne pas le considérer comme un acteur décisif dans le processus de fabrication des politiques publiques. Cette thèse, dite de « *la*

[481] Michael J. LAVER and Norman SCHOFIELD. *Multiparty Government: The Politics of Coalition in Europe*. Oxford : Oxford University Presse, 1990. 321 p.
[482] Jean BLONDEL, Maurizio COTTA. *The Nature of Party Government, A Comparative European Perspective*. London : Palgrave MacMillan, 2000. p. 7.

neutralité partisane »[483], postule l'absence d'un effet de la variable partisane sur les choix de politiques publiques, par opposition à la thèse de la « *différenciation partisane* » qui attribue un effet au changement de parti sur les orientations de politiques publiques.

La seconde explication d'un faible intérêt pour l'étude des partis majoritaires tient à l'absence de ressources et d'expertises internes suffisantes au sein des partis pour être en mesure d'influencer la décision de politique publique face à l'administration. La troisième tient à la difficulté empirique d'ouvrir la boîte noire des partis pour en saisir les logiques partisanes et comprendre les motivations des acteurs individuels qui composent la « machine » partisane.

Principalement, les partis gouvernementaux sont compris comme des « *linkage actors* » entre l'État et la société civile[484], entre le gouvernement et l'opinion publique, fonctionnant comme une courroie de transmission : de façon ascendante, le parti politique permet de faire remonter de la base vers le sommet de l'État les demandes, les revendications et les attentes (*input*) pour que celles-ci soient formulées en terme de politiques publiques ; de façon descendante, le parti transmet les réponses du gouvernement, communique et accompagne l'acceptation des politiques publiques gouvernementales (*output*).

L'incidence d'un parti politique sur l'action gouvernementale et les formes d'interactions qui se nouent entre l'acteur partisan et l'acteur étatique dépendent de l'environnement politique et institutionnel national. Il convient de mettre à part les régimes de parti unique dans lequel le parti monopolise l'organisation de la société civile. Dans ces cas, le parti se confond avec le gouvernement et l'État.

Dans les régimes démocratiques pluralistes, l'environnement institutionnel comprend les règles de financement des partis politiques, les modes de scrutin, ainsi que le fonctionnement de l'ensemble des institutions législatives et exécutives. Dans les régimes parlementaires, les partis politiques occupent une place importante puisqu'ils participent à la formation de gouvernements de coalitions quand il s'agit d'un système proportionnel, ou bien au contrôle de l'action du gouvernement par l'intermédiaire des représentants du parti au parlement quand il

483 Simon PERSICO. op. cit. p. 34
484 Russel J. DALTON, David M. FARRELL, Ian McALLISTER. *Political Parties and Democratic Linkage: How Parties Organize Democracy*. Oxford : Oxford University Press. 2011. p. 161

s'agit d'un système majoritaire. Kaare Strom[485] propose de distinguer quatre modèles de régimes parlementaires: le modèle de Westminster (Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande) qui confère au parti au pouvoir une forte influence sur les politiques publiques et les nominations ; le modèle consociationaliste (Belgique, Suisse) tel qu'il est défini par Arend Lijphart[486], qui n'accorde pas une influence forte aux partis au pouvoir par rapport aux partis d'opposition ; le modèle proportionnel (Allemagne, Autriche, Italie) qui confère une influence importante au parti au pouvoir dans la réalisation des politiques publiques, mais un pouvoir de nomination moindre ; et le modèle inclusif (Norvège, Suède) qui accorde un pouvoir de nomination important aux partis gouvernementaux, mais un pouvoir d'influence sur les politiques publiques plus faible du fait de l'importance des organisations syndicales et corporatistes notamment.

L'influence du parti majoritaire sur les politiques publiques et les nominations est plus difficilement concevable dans les régimes présidentiels. Les partis s'effacent en dehors des élections pour laisser la place à l'interaction entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif strictement séparés, comme aux États-Unis. La France, régime parlementaire rationalisé selon la constitution du 5 octobre 1958 puis devenu semi-présidentiel en 1962 avec l'élection du Président au suffrage universel, se situe à l'intersection entre les deux régimes et nécessite une adaptation du modèle théorique.

c) Une modélisation en deux dimensions

Le régime semi-présidentiel introduit un déséquilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, renforcé depuis 2000 par la révision constitutionnelle ayant introduit le quinquennat et l'alignement du calendrier électoral des élections législatives sur les élections présidentielles. En outre, le scrutin majoritaire à deux tours limite l'existence de coalitions gouvernementales et réduit *de facto* l'influence des partis politiques dans l'exercice du pouvoir.

Deux dimensions intéressent notre étude. La première concerne le type d'interaction. Deux idéaux-types peuvent être construitS : un rapport de *subordination* du parti à l'égard l'État ; ou un rapport d'*autonomie* du parti à l'égard de l'État. Dans un cas de subordination, le parti abandonne son autonomie d'action pour agir en fonction des intérêts de l'exécutif. Dans un cas

[485] Kaare STROM. "A Behavioral Theory of Competitive Political Parties". *American Journal of Political Science*, 1990, vol. 34, numéro 2, p. 565-598.
[486] Aren LIJPHART, *Democracies: Patterns of Majoritarian & Consensus Government in Twenty-one Countries*. New Haven: Yale University Press, 1984. 229 p.

d’autonomie, le parti maintient sa liberté d’action et peut entrer en opposition avec les intérêts du gouvernement.

Carole Bachelot, dans sa thèse sur le Parti socialiste, insiste sur l’importance de l’indépendance du gouvernement par rapport à l’appareil partisan, indépendance progressivement réalisée et acceptée à partir de 1981. Ses travaux indiquent que la subordination est la règle, et l’autonomie partisane l’exception de l’interaction. À propos de la rédaction des programmes présidentiels, elle constate :

> « *Celle-ci est manifeste dans l’écriture des programmes présidentiels (qui empruntent librement dans ceux du parti sans y être assujettis), dans l’organisation des campagnes électorales (comme en témoigne le conflit entre le premier secrétaire Lionel Jospin et le Premier ministre Laurent Fabius au sujet de la conduite de la campagne des législatives de 1986), dans le rôle de soutien assez peu consulté auquel est cantonné le parti face au gouvernement.* »[487]

La seconde dimension consiste à distinguer, non pas les types d’interaction, mais les formes qu’elles peuvent prendre, *formelle* ou *informelle*. La formalité et l’informalité renvoient à deux idéaux types de relations interpersonnelles : celles, souvent hiérarchiques, qui relèvent des rapports entre ou au sein d’une organisation ; et celles qui leur préexistent, comme les liens familiaux, ou qui s’établissent parallèlement comme les liens d’amitié[488]. L’informalité peut être entendue comme un supplétif à la formalité quand celle-ci fait défaut[489]. A l’inverse, les positions formelles, révélatrices de rapports hiérarchiques au sein d’une organisation, peuvent être utilisées dans des jeux de pouvoir informels.

1.2 La diplomatie de parti en situation majoritaire

Cette interaction entre le parti et l’État trouve une application particulière dans le domaine de la politique étrangère, qui se traduit par une adaptation de la diplomatie de parti au fait majoritaire. La transnationalisation partisane du parti majoritaire reprend des mécanismes et

---

487 Carole BACHELOT. *Groupons nous et demain.* op. cit.

488 Carl H. LANDE. Introduction. In Steffen W. SCHMIDT *et al.* (eds). *Friends, Followers, and Factions : A Reader in Political Clientelism*. Berkeley : University of California Press, 1977. p. 13-37.

489 Emmanuel LAZEGA. « Analyse de réseaux et sociologie des organisations ». *Revue française de sociologie*, 1994, vol. 35, numéro 2, p.293-320.

des logiques communes à la transnationalisation d'autres acteurs non étatiques (a). Les usages de la diplomatie de parti s'adaptent au passage de l'opposition à la majorité (b).

a) Une fonction de médiation

Comme l'ont démontré les théoriciens du transnationalisme, la fluidité entre le national et l'international invite à reconsidérer l'approche stato-centrée du système international, faisant de l'État un « gardien » (*gatekeeper*) entre deux espaces hermétiques. La théorie transnationaliste a mis en évidence la prégnance et la multiplicité des acteurs transnationaux qui interagissent avec l'État et connectent le national et l'international. A l'opposé de l'image du « gardien », ces acteurs deviennent des « passeurs » entre différents mondes, pour reprendre la formulation de Brian Hocking, ET font preuve de « *médiation dans et entre les espaces créés par les points d'interface entre l'État et ses environnements de plus en plus fluides* »[490].

La littérature académique transnationaliste s'est attachée à étudier différents acteurs transnationaux. Le théoricien James N. Rosenau[491], dans la continuité de ses précédents travaux, insiste sur l'articulation entre le niveau micro et macro, entre les acteurs individuels ou collectifs privés, locaux ou globaux qui participent à la construction de « proximités distantes ». Michael Barnett et Martha Finemore[492] s'intéressent, quant à eux, au rôle des organisations internationales dans la production de normes internationales. D'autres politistes, comme Anne-Marie Slaughter, ont mis en évidence l'importance des réseaux transnationaux de juges, de parlementaires et de régulateurs[493]. Sidney Tarrow a quant à lui démontré comment des mouvements sociaux s'enracinent dans un contexte sociétal local et peuvent se transnationaliser[494].

Déjà évoquées dans cette thèse, les recherches de Dorota Dakowska constituent un point de référence pour nos travaux. Elle applique cette image du « *passeur* » pour caractériser les logiques d'action des fondations allemandes de partis politiques. Hybrides, les fondations allemandes sont à la fois liées à l'État, constitutionnellement et budgétairement, ainsi qu'aux

---

490 Brian HOCKING. Diplomacy. In Walter CARLSNAES dir. *Contemporary European Foreign Policy*. Thousand Oaks : Sage Publisher, 2004. p. 103.

491 James N. Rosenau. *Distant Proximities: Dynamics beyond Globalization*. Princeton : Princeton University Press, 2003. 456 p.

492 Michael BARNETT and Martha FINNEMORE. *Rules for the World: International Organizations in Global Politics*. Ithaca : Cornell University Press, 2004. 226 p.

493 Anne-Marie SLAUGHTER. *A New World Order*. Princeton : Princeton University Press, 2004. 368 p.

494 Sidney TARROW. *The New Transnational Activism*. New York : Cambridge University Press, 2005. 258 p.

partis politiques dont elles sont l'émanation. La diversité des filiations idéologiques implique des différences dans le style d'action et dans le choix des interlocuteurs étrangers. Elles adoptent néanmoins une pratique transnationale commune, à la frontière entre la diplomatie officielle et la diplomatie parallèle.

Nous affirmons que les fondations politiques allemandes sont les acteurs qui se rapprochent le plus des partis politiques français, dans la configuration majoritaire. Comme pour les fondations, le parti majoritaire a deux rôles : celui d'un un acteur autonome -dont l'action extérieure est mue par un intérêt partisan, des conceptions idéologiques et des représentations du monde propres- et celui d'un acteur lié au gouvernement -dont l'action extérieure est définie prioritairement par l'intérêt du gouvernement.

b) Les usages de la diplomatie de parti en situation majoritaire

Le parti majoritaire adapte sa pratique diplomatique par rapport au parti en situation d'opposition. Comme cela a été démontré dans le précédent chapitre, en situation d'opposition, la diplomatie de parti répond à deux logiques : une logique militante d'affirmation d'une identité politique et d'un idéal, et une logique pré-étatique de préparation à l'exercice du pouvoir, de légitimation du parti et du candidat.

En situation majoritaire, la diplomatie de parti se distingue par l'usage qui en fait. Deux usages principaux et un usage secondaire peuvent être distingués.

Le premier est l'utilisation du parti par l'État. Le parti joue le rôle d'un passeur au service des intérêts de l'État et met à sa disposition un ensemble de ressources (informationnelles, humaines, techniques) pour permettre la réalisation d'objectifs définis par les décideurs étatiques. Cette utilisation fait intervenir le parti comme un acteur que l'on peut qualifier de para-diplomatique, qui vient en complément, en appui ou en substitution de l'appareil bureaucratique.

La seconde, à l'inverse, est l'utilisation de l'État par le parti. Agissant comme un acteur collectif, le parti peut utiliser les ressources étatiques pour promouvoir ses intérêts à l'étranger. Cette interaction peut se situer au niveau politique, aux différentes étapes du processus de fabrication des politiques publiques, ou au niveau administratif, par des contacts au sein de

l'appareil diplomatique pour faciliter des actions militantes transnationales auprès de dissidents, de partis d'opposition ou encore recueillir l'information nécessaire pour la perpétuation de ses activités diplomatiques.

Dans ces deux cas, il est important de noter que le parti adopte un mode de fonctionnement de « *parti en réseau* », entendu comme un système d'actions s'organisant de manière horizontale et constitué par des relations interpersonnelles. Le degré et la force des interactions résident dans la multiplicité des liens et des canaux entre le parti et l'État.

2. Le PS, « passeur » diplomatique (1981-1995)

L'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en 1981 a provoqué des changements profonds au sein de l'appareil politique socialiste. Elle a nécessité l'intériorisation, par les cadres et les militants, de l'exercice du pouvoir. L'accession au pouvoir a modifié le regard porté par les interlocuteurs étrangers sur le Parti socialiste : devenant l'antichambre du pouvoir, sa fonction stratégique a été renforcée. La diplomatie de parti, comme indiqué ci-dessous, s'est adaptée à ce changement de contexte. L'interaction entre le parti et l'État, dans le domaine de la politique étrangère, s'est construite à différents niveaux autour de personnalités se situant dans des entourages ministériels et présidentiels et conservant un attachement et des affinités personnelles avec le PS (2.1). Au niveau des fonctions, l'exercice du pouvoir a conduit le Parti à servir d'intermédiaire et de médiateur pour l'État. Les archives et les entretiens ont permis de révéler différents exemples historiques de diplomatie parallèle du PS au Maghreb (2.2).

2.1 Les niveaux d'interactions entre le Parti et l'État

Avant d'illustrer les types d'interactions dans le cas particulier des relations entre la France et le Maghreb de 1981 à 1995, il convient d'insister sur le cœur de ces interactions, à savoir les canaux de transmission entre le Parti et l'État. Ces canaux sont autant institutionnels qu'informels, faits de relations interpersonnelles. Les interactions se situent, d'une part, entre responsables politiques de premier plan, au niveau du Président de la République, du gouvernement et du Premier secrétaire (a). Elles s'établissent, d'autre part, au niveau des entourages présidentiels et ministériels, et au sein du secteur international du PS (b). Enfin, les interactions se construisent entre le Parti et l'État au niveau de l'administration du Quai d'Orsay par l'entremise de diplomates ayant des affinités avec le PS ou par l'intermédiaire de membres du PS nommés dans des fonctions diplomatiques (c).

a) La coordination politique entre le Parti et l'exécutif

À la suite de l'élection de François Mitterrand, un débat au sein du PS se pose sur le rôle que le Parti doit adopter vis-à-vis du nouveau pouvoir socialiste. Entre le gouvernement et la majorité parlementaire, le PS cherche à conserver une certaine autonomie pour défendre un agenda politique, tout en soutenant l'action présidentielle.

En juin 1981, Lionel Jospin tente de définir la nouvelle fonction politique du Parti socialiste, parti majoritaire et présidentiel :

> « *Ni un parti servile, ni un parti revendiquant la direction de l'État, ni un parti sans âme, sans critique interne, ni un parti dans une opposition systématique, mais un parti libre qui ne peut être considéré comme une institution étatique, un parti au côté de l'exécutif, qui va contribuer à transformer progressivement la société française* »[495]

Le débat sur la fonction du parti majoritaire est récurrent dans les années 1980. Il oppose ceux qui veulent un contrôle du parti sur l'action du gouvernement et ceux qui revendiquent un effacement du parti et un loyalisme à l'égard de l'exécutif. Un consensus émerge sur la nécessité du parti de continuer à influencer l'action gouvernementale. Au congrès de Valence, en octobre 1981, les militants socialistes décident de définir le rôle du parti comme celui d'un « *aiguillon* » politique et d'être « *gardien du programme de 1981* »[496]. Cette conception est résumée par une formule particulièrement limpide dans la motion défendue par Laurent Fabius en 1990 :

> « *Soutenir, aiguilloner, proposer* : *le PS ne peut pas devenir l'appendice du conseil des ministres, pas plus que le gouvernement n'a à prendre ses consignes chaque matin rue de Solférino* ».

Cette volonté de garder une autonomie entre le parti et l'exécutif passe par la mise en place de canaux institutionnels permettant de canaliser l'interaction. Le premier niveau d'interaction se situe entre le Président de la République, les membres du gouvernement et le Premier secrétaire. La principale innovation de François Mitterrand est d'institutionnaliser un moment d'échange entre le parti et l'exécutif. Il s'agit du « petit déjeuner du mardi » :

> « *Le chef d'État institutionnalise une pratique nouvelle pendant la législature 1981-1986 ; la réunion hebdomadaire, sous sa présidence, du Premier ministre, du Premier secrétaire et du secrétaire général de l'Élysée : ce sont les « petits déjeuners du mardi* »[497]

---

495 Gérard Grunberg. *La Loi et les prophètes. Les socialistes français et les institutions politiques (1789-2013)*. Paris : CNRS Éditions, 2013. p. 310.
496 Le Poing et la Rose, numéro 96, novembre 1981, p. 13.
497 Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLLAND. *La décennie Mitterrand*. Paris : Seuil, 1990. p. 536.

Ces « *petits déjeuners* » ne sont pas des moments de décision mais des moments de consultation du Président. En rencontrant le Premier secrétaire hebdomadairement, François Mitterrand entend conserver un lien avec l'appareil et se tenir informé des opinions internes :

« *De 1981 à 1988, le numéro un socialiste fut ainsi étroitement associé aux décisions du chef de l'État. S'il ne se sentait nullement obligé de le suivre, Mitterrand recueillait presque toujours l'avis de Jospin qu'il voyait en baromètre fiable des étranges humeurs socialistes* »[498].

Ces petits déjeuners du mardi sont accompagnés par les « déjeuners du mercredi ». Surnommés la *Cène*, ils réunissent les cadres de la majorité et du Parti fidèles de François Mitterrand : Mauroy, Jospin, Joxe, Mermaz, Defferre, Bérégovoy, Fabius, Poperen, Quilès, Mexandeau, Estier et parfois Hernu, Lang, Cresson[499]. François Mitterrand met fin à ces déjeuners en novembre 1982 à la suite de la tension au sein de la majorité à propos du projet d'amnistie de huit généraux putschistes durant la guerre d'Algérie. Au cours de cette crise entre le Président de la République et la majorité socialiste, Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, s'oppose au projet de loi. Le texte est adopté après l'engagement de la responsabilité du gouvernement de Pierre Mauroy, selon les dispositions prévues par l'article 49-3 de la constitution. L'amnistie des généraux constitue la première crise de la majorité socialiste après l'élection de 1981.

Ces rendez-vous formalisés se révèlent être des espaces de discussion informels. Lionel Jospin, cité par Pierre Favier décrit la teneur de ces échanges :

> « *Il n'y avait pas d'ordre du jour pour ces conversations d'une à deux heures. On pouvait parler de tout. J'étais associé à la préparation intime des prises de décision de l'exécutif. Pour une bonne part, j'étais témoin. Mitterrand m'interrogeait aussi sur les réactions du PS et du groupe. Parfois, me disait-il, le PS est trop timide sur certains sujets* »[500].

---

[498] Eric DUPIN. *Le disciple ou les dix leçons que Jospin apprit de Mitterrand*. Paris : Plon, 1997. p. 50.
[499] Pierre FAVIER. op.cit. p. 537.
[500] Loc. cit.

Le Premier secrétaire se charge ensuite de faire le lien avec le Parti et de transmettre devant le bureau exécutif du PS, le mercredi soir, les indications du Président de la République. Cette association du PS, par l'intermédiaire de son Premier secrétaire, à la décision présidentielle a été utilisée pour harmoniser les messages publics et ainsi « *éviter les déclarations discordantes entre l'Élysée et Solférino* »[501].

Cette coordination permet de maintenir le lien entre le Président et le parti. Elle constitue le principal moment visible où le parti s'immisce dans le processus de décision[502]. Néanmoins, l'influence partisane *in fine* reste délicate à mesurer, notamment dans le domaine des affaires étrangères. La défiance de François Mitterrand pour le corps diplomatique - qu'il juge hostile à son égard lors de son arrivée à l'Élysée en 1981- le conduit à diversifier les acteurs investis dans le processus de fabrication de la politique étrangère. Pour Jean-Pierre Filiu, cette méfiance justifie le maintien et l'utilisation des canaux internationaux du Parti :

> « *Il faut se rappeler que François. Mitterrand avait une profonde méfiance à l'égard du Quai d'Orsay en 1981 et vice versa. Il ne voulait surtout pas se défaire d'un réseau qui avait formé sa vision internationale. Les relations internationales de Mitterrand, c'est aussi le PS. C'est pour ça que ça perdure après 1981* ».[503]

Au cours des deux septennats, un cas a fait l'objet d'une divergence entre le PS et François Mitterrand. Il s'agit de la livraison, le 8 octobre 1983, de cinq avions Super Étendard au régime irakien de Saddam Hussein dans le conflit qui l'oppose à l'Iran. Lors des tête à tête hebdomadaires avec le Président Mitterrand, Lionel Jospin va essayer de l'en dissuader :

> « *J'ai plaidé plusieurs fois auprès du président et j'ai même obtenu pendant quelques semaines, presque quelques mois, que la décision ne soit pas prise. J'ai fait douter François Mitterrand et puis des influences plus fortes que la mienne l'ont emporté. Finalement, il a donné son accord, je crois un peu à regret, sous la pression* »[504].

[501] Ibid.
[502] Alain BERGOUNIOUX et Gérard GRUNBERG. *Les Socialistes français et le pouvoir. L'ambition et le remords.* Paris : Hachette littératures, 2007. p. 375
[503] Entretien avec Jean-Pierre Filiu, Paris, 10 avril 2017
[504] Lionel Jospin. op. cit. pp. 132-33

Cet épisode, relaté par Alain Chenal dans son ouvrage sur les socialistes et l'Iran[505], confirme l'existence d'une influence socialiste sur les décisions de politique étrangère. Cependant, il rappelle aussi que le PS occupe une place secondaire dans le processus. Il n'est pas consulté de façon prioritaire et systématique, et IL n'influence pas profondément les décisions, que ce soit en amont dans la phase de préparation ou en aval, au parlement, dans la phase de contrôle.

En dehors de ces rencontres hebdomadaires, le principal canal d'échange entre le Parti et LA présidence de la République se fait par l'intermédiaire du secrétaire général de l'Élysée. Ce lien est établi par l'étude du fonds d'archives de Lionel Jospin[506]. La correspondance de Lionel Jospin est principalement adressée au secrétaire général de l'Élysée. Le secrétaire général de l'Élysée occupe une position centrale, dont le périmètre d'action et l'influence varient selon la présidence et la relation particulière qui se noue entre le Président et son secrétaire général. De 1981 à 1995, trois secrétaires généraux se succèdent : Pierre Beregovoy de 1981 à 1982, Jean-Louis Bianco de 1982 à 1991 et Hubert Védrine de 1991 à 1995.

Le ton des échanges épistolaires entre Lionel Jospin et le secrétaire général de l'Élysée, que ce soit Pierre Beregovoy ou Jean-Louis Bianco, est moins formel : c'est visible par l'usage du tutoiement et de l'ajout manuscrit d'une formule d'appel comprenant le prénom de l'interlocuteur et en fin de lettre de la mention « *Avec toute mon amitié* ». Ces échanges servent à régler des points techniques ou de routines comme : la composition d'une délégation pour un voyage avec le Président, l'accueil par le Premier secrétaire d'un chef de gouvernement étranger en visite officielle à Paris, la proposition de nomination en conseil de ministres de connaissances ou de membres du PS, ainsi que les remises de décorations (légion d'honneur ou ordre national du mérite). Certains dossiers sensibles de politique étrangère, comme l'Afrique du Sud, l'Iran ou encore le conflit israëlo-palestinien, ont fait l'objet de notes de la part du Premier secrétaire à la Présidence pour faire connaître la position du Parti socialiste.

L'interaction entre le Parti et l'État passe aussi par le ministre des affaires étrangères. L'inventaire des archives de la Fondation Jean Jaurès attribue deux cotes aux échanges entre Lionel Jospin et le ministère des relations extérieures pour la période 1981-1986[507]. En comparaison des cotes relevant la correspondance entre le Premier secrétaire et les autres

[505] Alain CHENAL. op. cit. p. 91.
[506] CAS, *archives du fonds de Lionel Jospin, 2PS449 et 2°S450 « Relations Premier secrétaire – Elysée (1981-1987)* ».
[507] CAS, Fonds 2PS485 et 2PS486.

ministères, les échanges avec le ministère des relations extérieures sont quantitativement équivalentes. Seul les échanges avec le ministère de la défense révèlent une correspondance beaucoup plus importante, avec neuf cotes sur la même période[508].

La personnalité du ministre et le rapport qu'il entretient avec le Parti constitue un élément décisif de l'interaction entre le Parti et l'État. De 1981 à 1995, deux ministres socialistes des affaires étrangères se succèdent : Claude Cheysson, ministre des relations extérieures de 1981 à 1984, et Roland Dumas, ministre des affaires étrangères de 1984 à 1986 puis de 1988 à 1995.

Claude Cheysson envisage l'action gouvernementale en lien avec le parti, qu'il consulte régulièrement. Cette dimension a été mise en évidence à de multiples reprises par différentes personnes interrogées au cours de nos entretiens. C'est le cas notamment d'Axel Queval, permanent du Parti socialiste en charge des questions internationales, et rouage essentiel de l'activité internationale du PS à cette période :

> « *Quand c'était (Claude) Cheysson, il y avait un rendez-vous hebdomadaire avec le cabinet et le secrétariat national à l'international* »[509].

Paulette Decraene, secrétaire particulière de François Mitterrand, confirme que :

> *« Claude Cheysson avait une certaine conception de l'action gouvernementale qu'il considérait comme une œuvre collective, en lien avec le Parti* »[510].

Alain Chenal rappelle qu'au cours de ses trois années comme ministre, Claude Cheysson accepte de se rendre régulièrement devant le bureau exécutif du Parti ou devant le secrétariat international pour présenter son action et répondre aux questions des dirigeants socialistes.

Une lettre personnelle de Claude Cheysson à Alain Chenal, le 10 décembre 1984, quelques jours après son départ, fait ressortir la dimension idéologique et militante de son engagement ministériel :

---

[508] CAS, fonds 2PS490 à 2PS499.
[509] Entretien avec Axel Queval, Paris, 18 mars 2018.
[510] Entretien avec Paulette Decraene, Paris, 12 février 2017.

« *Mon cher Alain,*

Ta lettre du 6 décembre m'a fait chaud au cœur. J'ai voulu, comme tu l'écris, exprimer fermement et fortement ce que peut et doit être la politique extérieure d'un pays comme le nôtre quand il est dirigé par un gouvernement de gauche. Que des camarades l'aient compris est pour moi une récompense, un encouragement pour la suite »[511].

A l'inverse de Claude Cheysson, Roland Dumas, ministre des affaires étrangères de 1984 à 1986 et de 1988 à 1995, n'entretient pas de relations de proximité avec le Parti socialiste. Roland Dumas n'a jamais été un « homme de parti ». Il ne dépend pas de l'organisation et des équilibres politiques internes du Parti pour construire son capital politique. Il prend ses distances avec le Parti et met en évidence ses affinités personnelles avec François Mitterrand comme source de sa légitimité. Il envisage sa mission en parfait accord avec la ligne présidentielle :

« *Il y avait une grande convergence de pensée entre Mitterrand et moi. Les orientations d'Hubert Védrine correspondaient aux miennes. Nous fonctionnions en parfaite harmonie* »[512].

Pour Roland Dumas, le PS n'a eu qu'une incidence marginale sur le cours de la politique étrangère de la France sous les deux septennats de François Mitterrand. En ce sens, il confirme le point de vue exprimé par Hubert Védrine dans ses mémoires[513]. Néanmoins, il ne réfute pas la qualification de « gauche » pour caractériser la politique étrangère conduite :

« *Nous avons eu, avec François Mitterrand, une diplomatie de gauche qui a obéi à un certain nombre de principes et de règles* »[514].

Cette prise de distance avec le Parti se confirme dans les entretiens réalisés auprès des différentes personnes en charge des questions internationales au sein du PS. L'arrivée de Roland Dumas coïncide avec une recentralisation de la politique étrangère à l'Élysée, amorcée en 1982 avec le départ de Jean-Pierre Cot du ministère de la coopération et la réintégration des

---

[511] Archives personnelles d'Alain Chenal, consultées le 15 novembre 2018.
[512] Entretien avec Roland Dumas, Paris, 15 septembre 2017.
[513] Hubert Védrine. op. cit. p. 35.
[514] Entretien avec Roland Dumas, Paris, 15 septembre 2017.

affaires africaines et malgaches au sein de la cellule africaine de l'Elysée. Jean-Pierre Filiu confirme qu'après le départ de Claude Cheysson, les « *relations ne furent plus les mêmes* »[515]. Pour Loïc Hennekine membre fondateur de la CFDT Quai d'Orsay en 1975, conseiller diplomatique de François Mitterrand de 1988 à 1991 : « *pendant toute la période Mitterrand-Dumas, le Parti n'a eu qu'une très faible incidence* »[516] sur le cours de la politique étrangère. Alain Chenal attribue ce changement de rapport à deux facteurs concomitants : la personnalité de Roland Dumas qui n'a jamais eu de sympathies particulières pour l'appareil partisan, et le tournant de la rigueur de 1983 qui installe un climat de prise de distance entre le gouvernement et le parti, gardien des orientations de 1981.

b) *Les interactions entre le Parti et les cabinets, cœur du rapport parti*-gouvernement

En dessous de ce premier niveau d'interaction entre les responsables politiques de premier plan - Président, ministres et premier secrétaire- se situe un autre niveau : celui des interactions entre le Parti et les cabinets ministériels ou présidentiel. Les cabinets socialistes ont été étudiés par Monique Dagnaud et Dominique Mehl dans l'*Elite rose*[517]. Les auteures dénombrent 59% des membres de cabinet qui ont leur carte au Parti socialiste en 1981. La présence de militants ou de sympathisants socialistes dans ces lieux stratégiques a pu constituer un canal privilégié pour la circulation d'informations entre le Parti et l'État.

Ce type d'interaction, à la différence de la précédente, est quasi-exclusivement caractérisé par l'informalité. Jean Musitelli, conseiller à la cellule diplomatique de l'Élysée de 1984 à 1989 puis porte-parole de l'Élysée de 1991 à 1995, décrit ces relations :

> « *Les relations étaient individuelles, pas réellement organiques. Le réseau que j'ai trouvé (sur les relations avec le monde arabe) était composé d'Alain Chenal et Jean-Pierre Filiu. J'ai pris attache avec eux trois à quatre jours après ma prise de fonction.* »[518]

[515] Entretien avec Jean-Pierre Filiu, Paris, 10 avril 2017.
[516] Entretien avec Loïc Hennekine, Paris, 2 juillet 2017.
[517] Monique DAGNAUD et Dominique MEHL. op. cit. p. 62.
[518] Entretien avec Jean Musitelli, Paris, 5 février 2018.

Ce fonctionnement informel se traduit par une absence de réunions institutionnalisées entre les experts du Parti et les conseillers de l'Élysée. Les échanges se font par téléphones, par l'envoi de notes ou de façon orale lors de déjeuners[519].

Jean Musitelli donne une description précise de l'intérêt que pouvaient avoir ces interactions pour la cellule diplomatique du Président :

> *« L'avantage du travail avec les diplomates du parti était qu'ils avaient des informations fiables, des interprétations originales par rapport aux télégrammes des ambassades. La valeur ajoutée résultait des contacts personnels avec des personnalités des pays en question, que nos représentants diplomatiques n'identifiaient pas nécessairement. Ce qui manque chez les diplomates, c'est la connaissance fine de la société. Il y avait un regard différent, un regard qui n'était pas celui de la prudence traditionnelle des diplomates. Ils avaient une vision politique globale et des références autres. Notamment parce qu'ils étaient en lien avec les milieux intellectuels étrangers et fournissaient des informations de première main qui était ensuite filtrée et analysée par leurs soins. Nous, à l'Élysée, on était soucieux de le (Président) nourrir de ce qu'il ne trouverait pas dans les télégrammes. Généralement, nous faisions appel au PS lorsque nous préparions les visites ».*

Il met en exergue la complémentarité qui se construit entre les canaux diplomatiques officiels et les canaux non-officiels du parti. L'expertise internationale acquise au cours de la décennie 1971-1981 par les experts-militants du PS trouve un débouché au sein de l'appareil d'État, par l'intermédiaire de l'entourage présidentiel. Contrairement aux interactions au niveau supérieur, les interactions informelles au niveau des entourages ne cherchent pas l'harmonisation d'un message et d'une communication publique, mais la transmission d'informations pour alimenter la connaissance des dossiers de politique étrangère.

On retrouve le même mode opératoire dans les relations avec les cabinets ministériels. L'entourage de Claude Cheysson, ministre des relations extérieures de 1981 à 1984 constitue un lieu d'interaction régulier et permanent pour les diplomates du Parti socialiste.

[519] Entretien avec Alain Chenal, Paris, le 15 novembre 2018.

La sociologie de membres du cabinet fait apparaitre une forte politisation à gauche : sept conseillers sont membres de la CFDT Quai d'Orsay (Daniel Bernard, Bruno Delaye, Jean-Paul Dumont, Jean-François Lionet, Richard Naris, Philippe Petit et Albert Turot) et un a été membre du comité directeur du Parti socialiste en 1974 (Harris Puisais).

Un tissu dense de relations interpersonnelles se tisse entre le cabinet de Cheysson et le secrétariat international du PS, notamment par l'intermédiaire de deux diplomates clés en charge des dossiers relatifs au monde arabe : Jean-Claude Cousseran et Bruno Delaye, conseillers techniques de 1982 à 1984. Si Jean-Claude Cousseran n'est pas un « *militant* » membre adhérent du PS, il n'en reste pas moins proche par sensibilité personnelle[520]. Bruno Delaye est quant à lui militant, d'abord syndical au sein de la section CFDT du Quai d'Orsay, puis au sein du CERES de Jean-Pierre Chevènement. Au cours des entretiens, la dimension militante et amicale est apparue comme centrale, les relations étant décrites comme des liens autant professionnels que de camaraderie. Pour l'illustrer, Alain Chenal a plusieurs fois désigné ces différentes personnes comme ses « *complices* » au sein des cabinets[521]. Jean Musitelli confirme cette proximité :

> « *Un microcosme s'était formé autour de quelques personnes clés, dans le cabinet de Cheysson notamment. Il y avait une circulation d'information permanente et nous nous rencontrions régulièrement* »[522].

Au sein du cabinet de Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération de 1981 à 1982, la dimension militante est encore plus visible. Dans son article, Julien Meimon propose une sociologie des différents membres qui composent le cabinet de Jean-Pierre Cot[523]. Il apparait qu'une part importante sont des militants issus du Parti socialiste, appartenant à la sensibilité tiers-mondiste. C'est le cas notamment de Renaud Vignal, diplomate, fondateur de la CFDT Quai d'Orsay et artisan de nombreux voyages de François Mitterrand comme premier secrétaire entre 1971 et 1981. C'est aussi le cas de Gérard Fuchs, économiste, syndicaliste CFDT, militant du PS et membre du courant rocardien, qui occupe la fonction de conseiller politique en charge des relations avec le PS et la commission tiers-monde[524].

[520] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.
[521] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.
[522] Entretien avec Jean Musitelli, 5 février 2018.
[523] Julien MEIMON. « Se découvrir militant: Le cabinet Cot à l'épreuve de la Coopération (1981-1983) ». *Politix*, volume 70, numéro 2, 2005. p. 113-134.
[524] Entretien avec Gérard Fuchs, Paris, 15 mars 2018.

À la suite du départ de Jean-Pierre Cot en 1982 et de Claude Cheysson en 1984, la politique étrangère gouvernementale est réorganisée. La « coopération » et les affaires franco-africaines sont recentralisées au sein de la cellule africaine de l'Elysée. Avec l'arrivée de Roland Dumas, les interactions avec le Parti socialiste s'affaiblissent au niveau de la personne du ministre mais sont maintenues au niveau des entourages :

> « *Cheysson nous invitait. Dumas très peu. La continuité s'est faite par l'intermédiaire de Jean-Claude Cousseran devenu directeur de cabinet adjoint* »[525].

Cette continuité dans les entourages ministériels de Claude Cheysson et de Roland Dumas a permis aux diplomates du Parti de conserver un point d'entrée au sein de la diplomatie étatique et d'atténuer l'effet du remaniement ministériel.

La cohabitation de 1984 à 1986 n'a pas renforcé le poids du PS dans le processus de décision. Dans le cadre de la première cohabitation, la crise des télégrammes diplomatiques entre le Président de la République et le Premier ministre a constitué la manifestation la plus éclatante d'un dysfonctionnement institutionnel causé par le rapport de force politique entre les deux têtes de l'exécutif. Cette crise n'a pas nécessité l'appel des diplomates de parti pour pallier à la rétention d'information. Selon Jean Musitelli, membre de la cellule diplomatique à cette période, le blocage politique a été rapidement contourné :

> « *Durant la cohabitation, nous n'avons pas manqué d'informations. Nous connaissions bien tous les anciens des cabinets pour contourner ce blocage institutionnel et politique. J'ai été informé par mes correspondants des agissements de Chirac (...). Le directeur adjoint de Jean-Bernard Raimond, Jean-David Levitte, avait un mode de fonctionnement transparent avec le souci de l'intérêt général. Il a toujours été loyal et à partir de l'hiver 1986, le fonctionnement a repris normalement* »[526].

Ce témoignage vient confirmer la centralité du rôle des entourages dans la fabrication de la politique étrangère.

---

[525] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018
[526] Entretien avec Jean Musitelli, Paris, 5 février 2018

c) *L'interaction entre le parti et l'administration : le rôle clé des nominations politiques*

L'interaction parti-État s'est principalement établie au niveau politique, que ce soit avec le Président et les ministres du gouvernement. Elle s'est densifiée grâce aux contacts établis dans les entourages de l'exécutif, porte d'entrée principale pour les diplomates de parti au sein de l'appareil d'État.

Un troisième niveau de relations se construit par les liens du Parti au sein de l'administration centrale du Quai d'Orsay ou en ambassades par l'intermédiaire de certains diplomates connus pour leurs sympathies ou leur appartenance au Parti socialiste. Nous pouvons citer dans cette catégorie pour notre étude, en plus de ceux déjà mentionnés, un diplomate comme Jean Audibert. Il a effectué sa carrière dans la coopération avec l'Afrique. Militant socialiste, membre de la commission tiers-monde, membre du cabinet de Jean-Pierre Cot, il est nommé à Alger en janvier 1989, trois mois après les évènements d'octobre 1988. C'est le cas aussi de François Scheer, secrétaire général de l'Elysée de 1988 à 1992, ancien directeur de cabinet de Claude Cheysson, ou encore de François Nicoullaud, conseiller au cabinet de Pierre Joxe entre 1988 et 1993, et membre de la commission tiers-monde du PS.

Une autre catégorie comprend les personnalités qui intègrent le corps diplomatique à la faveur de nominations politiques. Pierre Favre recense une quinzaine de personnalités auxquelles François Mitterrand confie des postes diplomatiques en ambassades ou au Quai d'Orsay[527]. A la différence des « diplomates de carrière », ces derniers sont choisis pour leurs connaissances politiques et leurs proximités avec François Mitterrand.

Parmi les nominations liées à l'engagement au sein du Parti socialiste, nous pouvons citer Pierre Guidoni, dont la proximité avec le PSOE de Felipe Gonzalez, devenu président du gouvernement espagnol en 1982, lui vaut d'obtenir le poste d'ambassadeur en Espagne de 1983 à 1985. C'est le cas aussi de Gilles Martinet, militant du PSU puis du PS, expert de la vie politique italienne et du Parti socialiste italien de Bettino Craxi, nommé ambassadeur à Rome de 1981 à 1984. Antoine Blanca, en charge des relations avec l'Amérique Latine au sein du PS dans les années 1970, devient ambassadeur itinérant en Amérique Latine en 1982, puis en Argentine de 1984 à 1988. François-Régis Bastide, écrivain, membre du PS proche de Michel

[527] Pierre FAVIER. op.cit. p. 544.

Rocard, est nommé quant à lui au Danemark en 1981 puis en Autriche et à l'Unesco. Jacques Hutzinger, secrétaire national à l'international du Parti socialiste de 1981 à 1987, après avoir eu comme mission d'organiser les Forums de la Méditerranée en 1988 et 1989, est nommé ambassadeur en Estonie de 1991 à 1993.

Un cas intéresse particulièrement notre étude. Il s'agit de la nomination d'Eric Rouleau comme ambassadeur à Tunis de 1985 à 1986. Eric Rouleau est né Elie Raffoul en Egypte en 1926 Contraint à l'exil par la répression anti-communiste du roi Farouk, il s'installe en France en 1951. Journaliste à l'AFP puis au Monde à partir de 1955, il couvre l'ensemble du Moyen-Orient. Durant ces années, il acquiert une grande notoriété auprès des chefs d'État arabes, comme il le décrit dans ses mémoires[528]. Il rencontre Lionel Jospin et Alain Chenal lors d'une visite en Iran en juin 1980, à l'occasion d'une invitation du Président de la République Abolhassan Bani Sadr. Sa proximité personnelle avec le couple Mitterrand le place, après l'élection de 1981, parmi les conseillers informels du Président[529]. En 1984, François Mitterrand le charge d'une mission diplomatique informelle auprès de Kadhafi dans le règlement du conflit au Tchad, suite à la présence de troupes libyennes sur le sol tchadien. À la suite de cette mission, il est nommé à Tunis entre 1985 et 1986. Même s'il « *ne connaissait pas bien la Tunisie* »[530], Eric Rouleau est mandaté pour entrer en relation avec l'OLP de Yasser Arafat dont le siège est à Tunis depuis l'invasion du Liban par l'armée israélienne en 1982. Eric Rouleau a maintenu des relations amicales avec des militants du secteur international du Parti socialiste, notamment Alain Chenal, dont la connaissance de l'OLP et les liens personnels avec les dirigeants datent de la fin des années 1960. À deux reprises durant cette période, Alain Chenal se rend à l'ambassade de France en Tunisie, où il est reçu et logé, et participe à des rencontres politiques avec des cadres de l'OLP[531].

La distinction de ces différents niveaux d'interaction amène à une conclusion importante. En l'absence d'un rôle formalisé et institutionnalisé du parti majoritaire dans la pratique des institutions de la Ve République, le parti ne s'efface pas complètement et cherche à peser sur les orientations de politique étrangère de manière informelle, par l'intermédiaire de ses réseaux.

[528] Eric ROULEAU. *Dans les coulisses du Proche-Orient. Mémoires d'un journaliste diplomate (1952-2012)*. Paris : Fayard, 2012. 440 p.
[529] Entretien avec Paulette Decraene, Paris, 12 février 2017.
[530] Entretien avec Paulette Decraene, Paris, 12 février 2017.
[531] Entretien avec Alain Chenal, Paris, Paris, 8 juin 2017.

Ces interactions ont une triple utilité. La première consiste à faciliter la communication entre l'exécutif et le parti sur les décisions de politique étrangère. La seconde est de permettre la circulation d'informations entre les experts du parti et les entourages des cabinets.

Une troisième utilité est, pour l'État, de faire jouer au parti un rôle d'intermédiaire par la mise en œuvre d'une diplomatie parallèle. Cette fonction de la diplomatie de parti est illustrée, dans le cas des relations avec le Maghreb, par quatre exemples historiques au cours de la présidence de François Mitterrand.

2.2 Le parti au service de l'État : une diplomatie parallèle au Maghreb

Quatre exemples historiques attestent de l'existence d'une diplomatie parallèle du Parti socialiste. Le premier exemple concerne le moment de transition en mai 1981 et le rôle joué par quelques bénévoles socialistes pour établir les premiers contacts entre la cellule diplomatique élyséenne et les représentants étatiques étrangers (a). Le second exemple concerne la crise des otages au Liban en 1985 au cours de laquelle le PS a utilisé ses relations avec le FLN pour multiplier les canaux de discussions (b). Le troisième concerne la visite de Lionel Jospin, premier secrétaire, en Tunisie à la suite du remplacement d'Habib Bourguiba par Zine El Abidine Ben Ali en 1987 (c). Le quatrième relate la mission confiée par le Président François Mitterrand au premier secrétaire Pierre Mauroy de se rendre dans les capitales du Maghreb en août 1990 après l'intervention militaire dans le Golfe (d).

a) *Une substitution temporaire de l'appareil d'État : l'exemple de la transition en mai 1981*

La première préoccupation des socialistes au lendemain de l'élection de mai 1981 est de mettre en place la transition sans opérer de rupture dans la continuité de l'État. Au lendemain de la victoire, une « *antenne présidentielle* » dirigée par Pierre Beregovoy est créée à Solférino, dans des bureaux distincts de ceux du parti. Comme le résume Julien Meimon, le Parti anticipe l'exercice du pouvoir et s'adapte en conséquence :

> « *Le siège du PS, principal artisan de cette victoire, est en effet devenu, dès la fin du premier tour et durant les quelques semaines suivant l'élection, une institution hybride,*

auprès de laquelle on s'informe au sujet des orientations qui seront adoptées par la France et que l'on sollicite en vue d'une nomination. »[532]

Alain Chenal participe, dès le lundi 11 mai 1981, à la transition. Il s'attache à faire l'intermédiaire entre ses contacts diplomatiques et la nouvelle équipe présidentielle en construction. Durant la campagne de 1981, plusieurs ambassades de pays arabes avaient fait le choix de soutenir ouvertement et assidument la réélection de Valéry Giscard d'Estaing. Ce fut le cas des ambassades du Maroc, de la Tunisie, de l'Irak et de l'Arabie Saoudite. Selon Alain Chenal, ces différentes ambassades n'avaient pas eu le temps de développer des liens avec les équipes de campagne du candidat socialiste, qui allaient former les futurs entourages présidentiels et ministériels. Les ambassadeurs du Maroc et de la Tunisie sollicitent Alain Chenal pour qu'il se charge de la mise en contact et de l'introduction auprès des nouveaux conseillers de François Mitterrand, dont Hubert Védrine[533].

Dans une note rédigée à Lionel Jospin le 25 juin 1981, Alain Chenal fait état des contacts :

> « *La Libye veut nous écouter, l'Algérie veut notre soutien sur le Sahara, la Mauritanie attend beaucoup de nous (j'ai passé quatre heures avec l'Ambassadeur de Mauritanie ce vendredi)* »[534].

Cette fonction de substitution permet à la nouvelle équipe constituée autour de François Mitterrand à l'Élysée de réaliser la transition. Cette période de latence n'a duré que quelques jours : « *Très vite, Pierre Bérégovoy a pris les dossiers en main* »[535]. Hubert Védrine relate dans ses mémoires que sa première mission en intégrant la cellule diplomatique de l'Elysée a été de faire le tour des ambassades des pays arabes[536]. L'importance accordée aux bonnes relations avec ces pays, notamment avec le Golfe, est matérialisée par l'envoi de Pierre Bérégovoy en mission dans le Golfe, puis du choix de l'Arabie Saoudite comme première destination de voyage présidentiel fin septembre 1981.

532 Julien MEIMON. op. cit. p. 125.
533 Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.
534 CAS, Notes d'Alain Chenal à Lionel Jospin du 21 juin 1981, Fonds 823RI1.
535 Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.
536 Hubert VEDRINE. op. cit. p. 45.

Néanmoins, ces quelques semaines de transition ont contribué à construire la réputation de la commission internationale du PS au sein des milieux diplomatiques. De 1981 à 1982, la commission est perçue avec méfiance par de nombreux diplomates français comme un « *contre Quai d'Orsay* »[537], avec la crainte que celle-ci ne double, voir ne court-circuite le fonctionnement traditionnel de la politique étrangère française. Une anecdote illustre cette perception : Michel Jobert, qui avait fondé en 1974 le Centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des affaires étrangères, aimait à dire que le secteur internationale du Parti socialiste est dans les premiers mois du septennat de François Mitterrand le « *véritable CAP* » du Quai d'Orsay[538].

Cette proximité avec le pouvoir conférée suite à l'élection présidentielle a pour incidence immédiate d'augmenter la notoriété internationale du Parti socialiste dans les premiers mois du septennat, auprès des interlocuteurs étrangers et dans les cercles internationaux. Au lieu de rendre inutile le rôle du PS, elle le renforce.

b) Une pratique de la diplomatie secrète : l'exemple des otages français au Liban en 1985

La force de la diplomatie de parti, contrairement à la diplomatie officielle, est de pouvoir basculer aisément du formel à l'informel, de la diplomatie publique à la diplomatie secrète. Puisqu'elle n'agit pas au nom de l'État et ne le représente pas officiellement, elle a pu être un moyen d'ouvrir des canaux de discussion secrets.

Le rapport statutaire du congrès de Toulouse en 1985 explicite cette fonction :

> « *Être le relais de la politique étrangère gouvernementale signifie que le secrétariat national à l'internationale, de diverses façons qui peuvent et doivent souvent être discrètes, voir secrètes, a aidé concrètement à la mise en œuvre de cette politique et à son développement par ses contacts à l'étranger avec diverses forces politiques, par ses suggestions, par ses échanges de vues avec les cabinets, par les analyses et les informations qui sont les siennes et qu'il fournit au gouvernement* ».

537 Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.
538 Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.

Cette fonction de « relais secret » a été mise en œuvre lors de la crise des otages français au Liban en mars 1985. Le 22 mars 1985, le vice-consul de France, Marcel Fontaine, et un attaché d'ambassade, Marcel Carton, sont enlevés par l'organisation palestinienne du Jihad Islamique. Le 23 mars, un troisième français est enlevé. Il s'agit de Gilles Sydney Peyrolles, directeur du centre culturel de Tripoli et fils de l'écrivain Gilles Perrault. A la différence de Marcel Fontaine et Marcel Carton, ce dernier n'est pas enlevé par le Jihad Islamique mais par l'organisation d'extrême-gauche Fraction armée révolutionnaire libanaise (FARL), qui réclame la libération de Georges Ibrahim Abdallah, arrêté en octobre 1984 et inculpé pour l'assassinat d'un diplomate américain et d'un diplomate israélien.

Deux faits historiques relient cet exemple à notre étude. Le premier, connu, est l'implication de l'Algérie dans le dossier des otages français au Liban du printemps 1985, notamment par ses contacts avec la FARL et l'OLP. Une tentative de médiation infructueuse a été mise en œuvre par l'intermédiaire des services secrets algériens dans les premiers jours qui suivirent l'enlèvement des otages[539].

Le second fait, moins connu[540], est la sollicitation par le Quai d'Orsay et l'Élysée du concours du PS pour la libération des otages. Sur la demande du Quai d'Orsay, le PS a mobilisé ses relais en Algérie. Une lettre manuscrite dans le fonds des archives de Lionel Jospin, datée du 27 mars 1985, à l'adresse de Mohammed Chérif Messadia, secrétaire général du FLN, atteste d'une implication du Parti socialiste dans le dossier des otages libanais :

> « *Cher ami,*
>
> *Je vous écris de Rennes où se tiennent les journées parlementaires du Parti socialiste. J'ai confié à Alain Chenal, camarade de toute confiance et que vous connaissez, je crois, la mission de vous rencontrer.*
>
> *Le sort des Français qui ont été enlevés au Liban me préoccupe violemment, ainsi que les autres responsables socialistes.*

539 Samir KASSIR et Faroul MARDAM BEY. op.cit. p. 389.
540 Évoqué par Pierre FAVIER : « *Pour obtenir la libération de Peyroles, le Quai d'Orsay sollicite le concours d'Alger, Damas, Beyrouth et des Palestiniens de l'OLP à Tunis. Le PS entreprend également une démarche auprès de partis progressistes arabes, en particulier le FLN* » in Pierre FAVIER. op. cit. p. 428.

Compte tenu de ce qu'est la politique française au Liban, il est difficile de comprendre ce qui peut expliquer de telles menaces contre des ressortissants de notre pays.

Je sais la connaissance qui est celle de votre Parti et celle de l'Algérie, pour tout ce qui touche à la situation complexe du Proche-Orient et du Liban.

Et je m'autorise des liens d'amitié qui se sont noués entre nous et entre nos deux partis pour nous aider de vos conseils.

Croyez, cher ami, à mes sentiments amicaux et à l'attente qui est la mienne de recevoir bientôt de vos nouvelles"

Pour Alain Chenal, l'objectif de cette rencontre est de faire transiter par la voie politique la demande du gouvernement français, demande relayée d'autre part par le canal des services de renseignement français à leurs homologues algériens. À la connaissance d'Alain Chenal, la suite du dossier n'a pas été traitée par le PS mais reprise par les services secrets.

L'affaire des otages français au Liban s'est révélée, par la suite, être un exemple de diplomatie parallèle et occulte. Comme le révèle Eric Rouleau, alors ambassadeur de France à Tunis, des négociateurs privés proches de Jacques Chirac ont fait empêcher la libération des otages en mars 1986, la veille des élections législatives[541]. Des émissaires du parti gaulliste ont négocié avec le régime iranien pour retarder la libération, espérant en tirer une rétribution politique et symbolique une fois les élections législatives gagnées par la droite.

Il s'agit d'un exemple typique de ce rôle d'intermédiaire que le PS pouvait jouer à la demande de l'État, par l'intermédiaire de ses canaux et grâce à la proximité acquises au fil des années avec des interlocuteurs étrangers. L'implication du PS dans le règlement des prises d'otage au Liban fait écho à la manière dont le Parti s'était engagé pour les ressortissants français retenus en captivité par le Front Polisario en 1976.

Un autre exemple, qui ne concerne pas le Maghreb mais qui vient illustrer cette pratique de la diplomatie secrète, est celui des deux ingénieurs français kidnappés dans la région de Kirkouk

[541] José Garçon, La libération sabotée des otages du Liban, Libération, 14 janvier 2002.

en Irak par le Parti communiste irakien, le 18 juillet 1981. Une lettre de François Scheer, directeur de cabinet de Claude Cheysson, adressée à Lionel Jospin atteste de l'utilisation de la diplomatie du PS dans la résolution de ce dossier, et en particulier de l'implication d'Alain Chenal :

> « *Monsieur le Premier secrétaire,*
>
> *Après la libération de nos deux compatriotes, More et Harlay, enlevés en Irak le 18 juillet dernier, et détenus depuis cette date dans des maquis kurdes, je tenais à vous présenter, au nom du Ministre des relations extérieures, notre vive gratitude pour la part très active prise dans l'heureux dénouement de cette affaire par les membres du secrétariat international du Parti Socialiste et notamment notre camarade Alain Chenal.*
>
> *Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Secrétaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs. (et très amicalement),*
>
> *François Scheer* » [542]

Cette lettre met en évidence deux aspects fondamentaux de notre étude précédemment évoqués. D'une part, elle confirme l'interaction entre le parti et l'État sur des sujets de politique étrangère sensibles, ainsi qu'une complémentarité entre les différents acteurs étatique et partisan. D'autre part, elle met en lumière le mélange entre le discours officiel et formel, manifesté par le vouvoiement, les formules d'appel et de politesse, ainsi qu'un registre de discours plus informel consacré par la mention de « *notre camarade* », l'ajout manuscrit de la formule « *et très amicalement* ». Cette association des deux registres de discours confirme la porosité entre la sphère étatique et la sphère partisane, ainsi que le types de rapports formels et informels qui se nouent dans ces interactions.

c) *Une diplomatie publique semi-officielle : l'exemple de la succession d'Habib Bourguiba*

[542] Archives personnelles d'Alain Chenal consultées le 15 novembre 2018.

A l'opposé de la diplomatie secrète, le PS a contribué à des actions de diplomatie semi-officielle. Les visites internationales du Premier secrétaire ont caractérisé la période de François Mitterrand à la tête du parti. Lionel Jospin perpétue cette pratique, avec une intensité cependant moins importante. Comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, les voyages du premier secrétaire ont une fonction de présidentialisation, fonction qui n'est plus recherchée à partir de 1981 et qui explique en partie l'abandon de cette pratique.

Dans la nuit du 6 au 7 novembre 1987, le Président tunisien Habib Bourguiba est destitué par le Premier ministre et ministre de la l'intérieur Zine el-Abidine Ben Ali, au cours de l'événement connu sous le nom du « coup d'état médical ». La réaction diplomatique officielle de la France intervient le matin du 8 novembre par un communiqué du Quai d'Orsay, marqué par la retenue :

> *« La France prend acte du changement survenu en Tunisie. A l'heure où cesse l'action d'Habib Bourguiba, elle rend hommage à l'oeuvre accomplie par celui qui fut le créateur de la Tunisie moderne. Elle forme des voeux ardents pour l'heureux avenir et la prospérité du peuple tunisien, sous la conduite de ses hauts responsables, dans l'amitié et la coopération avec la France. »*

Le Parti socialiste s'exprime par l'intermédiaire d'un communiqué du bureau exécutif le 12 novembre. A la différence du Quai d'Orsay, la tonalité du communiqué est plus enthousiaste :

> *« Le Parti socialiste prend acte des changements intervenus en Tunisie et estime particulièrement prometteuse pour le rétablissement du dialogue démocratique l'annonce des projets de loi sur la presse, sur le multipartisme ainsi que la perspective de révision de la Constitution.*
>
> *Ces mesures de libéralisation, aussi courageuses, que nécessaires devraient trouver leur prolongement naturel dans une amnistie généreuse qui ouvrirait la porte à la réconciliation nationale et dans une large concertation avec toutes les forces politiques et sociales pour définir les conditions d'un retour à une vie démocratique et à des élections libres.*

Le PS réaffirme sa solidarité avec le peuple tunisien qui, en ce tournant important de son histoire, a manifesté une maturité politique et un sang-froid remarquable et espère que les réformes indispensables seront entreprises pour assurer le progrès économique et social, et restaurer la démocratie politique. »

Lionel Jospin et Louis Le Pensec, secrétaire national à l'international, se rendent à Alger pour rencontrer le Président Chadli le 16 et 17 novembre, au cours d'une visite prévue de longue date, pour discuter en particulier de la problématique du gaz. Les représentants socialistes modifient leurs itinéraires de retour et font un détour par Tunis, le 18 et le 19 novembre, pour rencontrer le nouveau Président de la République Ben Ali et son Premier ministre Hedi Baccouche. Lionel Jospin est la première personnalité politique étrangère reçue par le nouveau Président de la République tunisienne[543]. Cette visite de courtoisie, initialement non officielle, prend une coloration de visite quasi-étatique, dans un contexte de recherche de légitimité internationale par le nouveau régime tunisien. Elle permet au nouveau régime de rassurer son partenaire français et d'adresser un message au Président Mitterrand par l'intermédiaire du premier secrétaire du PS. Du côté français, ce « *coup* » diplomatique, décidé par François Mitterrand et Lionel Jospin, aurait eu comme objectif de concurrencer la diplomatie du gouvernement de Jacques Chirac, en période de cohabitation[544].

La réception de Lionel Jospin par le Président tunisien constitue un exemple probant de la fonction de représentation que le PS peut exercer à l'étranger, en situation de majorité.

d) *Les missi dominici du Président : la tournée des capitales maghrébines en août 1990*

La diplomatie des envoyés spéciaux, héritage des *missi dominici* de la monarchie carolingienne, est une pratique singulière qui consiste pour le détenteur de l'autorité politique à mandater, pour une mission ponctuelle, une personne de son choix et d'en faire son messager. Ces envoyés spéciaux sont désignés pour leurs qualités politiques et non technocratiques, pour reprendre la distinction établie par Marie-Christine Kessler[545].

---

[543] Le Monde, Tunisie : Lionel Jospin a été le premier homme politique étranger reçu par le Président Ben Ali, 20 novembre 1987.
[544] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.
[545] Marie-Christine KESSLER, op. cit. p. 225.

En août 1990, François Mitterrand met en pratique cette forme de diplomatie comme le souligne Hayet Cherigui[546] :

« *François Mitterrand se livre ainsi au grand jour à une diplomatie parallèle en procédant à l'envoi d'émissaires, anciens collaborateurs et personnalités politiques de l'opposition, auprès de chacun des dirigeant du Maghreb et du Moyen-Orient* ».

Il s'agit de rassurer les chefs d'État arabes sur l'intervention militaire française dans le Golfe, aux côtés des forces américaines. Claude Cheysson rencontre Yasser Arafat en Tunisie et va à Djibouti. Jean-François Poncet se rend à Amman pour rencontrer la monarchie hachémite de Jordanie. François Scheer est envoyé en Syrie, Thierry de Beaucé à Bahrein, aux Emirats arabes unis, au Qatar et à Oman. Jean-Louis Bianco se rend en Egypte et en Arabie Saoudite. Jean Lecanuet est envoyé en Inde et en Turquie, tandis qu'Alain Decaux part pour le Yemen. Pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, François Mitterrand choisit d'envoyer Pierre Mauroy, alors premier secrétaire du PS depuis mai 1988.

Du 25 au 28 août 1990, Pierre Mauroy, accompagné du secrétaire national à l'international Pierre Guidoni et de Georges Morin, se rend dans les trois capitales du Maghreb. Une note manuscrite préparatoire au déplacement de Georges Morin, adressée à Pierre Mauroy en date du 21 août atteste de l'imbrication entre les contraintes formelles et protocolaires, et l'informalité de cette mission :

« *Le 16 août à Rabat, j'ai indiqué à Monsieur Toulali, directeur général du ministère de l'intérieur, ton projet de venir au Maroc aux dates prévues (25-28 août), et ce, malgré l'annulation des Jeux mondiaux de la Paix. J'ai dit que tu espérais, à cette occasion, rencontrer son ministre M. Basri, ton ami l'ancien premier ministre K. Lamrani, et bien sûr, le souverain chérifien. Aucun problème, bien sûr, pour les deux premiers. Mais M. Toulali m'a rappelé que la règle du Palais, en dehors bien sûr des chefs d'État ou de gouvernement, était que l'audience royale soit fixée lorsque le demandeur se trouvait sur le territoire marocain. On m'a laissé entendre qu'au-delà de cette règle protocolaire, et pour peu que tu laisses le roi choisir l'un des trois jours de ton séjour il n'y aurait probablement aucun problème* »[547].

[546] Hayet CHERIGUI. *La politique méditerranéenne de la France*. Paris : L'Harmattan. 1997. p. 92.
[547] CAS, Note de Georges Morin à Pierre Mauroy, 21 août 1989, Fonds 823RI1.

La pratique des envoyés spéciaux permet de jouer sur les frontières de la diplomatie, entre voyage privé d'un représentant non-officiel et voyage officiel d'un porteur d'un message présidentiel. George Morin confirme, lors d'un entretien, le caractère informel de la rencontre avec le roi Hassan II qui a reçu les dirigeants socialistes « *au bord de sa piscine* ». On trouve une trace publique de ce déplacement dans la lettre bimensuelle *Nouvelles internationales* du secteur international du PS:

> « *Au cours du mois d'août le Premier secrétaire Pierre Mauroy et le secrétaire aux relations internationales, Pierre Guidoni ont effectué dans les trois pays du Maghreb des visites prévues de longue date mais qui prenaient une signification particulière en raison de la crise du Golfe. Au Maroc, Pierre Mauroy après avoir rempli auprès du roi Hassan II son rôle d'émissaire du Président de la République s'est entretenu longuement avec nos camarades de l'USFP. »*[548]

Après Rabat, Pierre Mauroy s'est rendu à Tunis pour rencontrer le Président Ben Ali, ainsi que les responsables politique du RCD et du MDS. Puis, il termine son déplacement par l'Algérie, comme le détaille à nouveau le bulletin d'information socialiste interne :

> *« En Algérie, Pierre Mauroy, qui venait de rencontrer à Oran le Président Chadli, est revenu à Alger accompagné par Pierre Guidoni pour des entretiens longs et approfondis avec l'ensemble des forces politiques algériennes : le FLN, le FFS de Ait Ahmed, le RCD, le PSD, le PAGS. Seul le FIS a refusé de s'entretenir avec les responsables socialistes français. De nombreuses discussions ont également eu lieu avec le Premier ministre et divers membres du gouvernement algérien. Si les développements de la crise du Golfe ont naturellement été largement évoqués cette visite n'en a pas moins permis de mieux comprendre les enjeux du processus de transition à la démocratie que vit actuellement l'Algérie et d'exprimer la solidarité des socialistes français aux forces démocratiques algériennes engagées dans la préparation des élections législative qui se dérouleront en février 1991* ».

[548] *Nouvelles Internationales*, 5 septembre 1990. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

Comme au Maroc et en Tunisie, les socialistes français s'entretiennent avec les représentants officiels, les principaux partis politiques et les opposants. En croisant les documents publics avec les archives et les entretiens, il a été possible de confirmer que ce voyage a permis d'aborder le dossier des échéances électorales de 1991. Une note de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, à Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, est explicite :

> « *Pierre Guidoni, de retour d'Algérie, m'informe de la préoccupation des cercles dirigeants devant les difficultés qui s'annoncent pour la préparation des élections législatives de février. Une aide technique discrète de notre part, sous forme de conseils juridiques et pratiques, serait sollicitée. Il serait en effet possible de constituer au ministère de l'Intérieur une équipe de juristes et de fonctionnaires spécialistes des affaires électorales pour accueillir et conseiller les responsables algériens concernés : ceci en toute discrétion comme demandé. Mais je ne le ferai qui si cela te paraît opportun. Peux-tu en conséquence, me faire connaître ton sentiment sur le sujet ?* »

Ce courrier est suivi d'une lettre de François Nicoullaud, conseiller diplomatique au cabinet de Pierre Joxe, à Pierre Guidoni, le 24 septembre 1990 :

> « *Cher Pierre,*
>
> *Voici ce que Pierre Joxe écrit personnellement à Roland Dumas après ton entretien. Dumas vient de lui répondre qu'il était d'accord. Tu as donc « feu vert » pour nouer les contacts utiles. Le plus adéquat serait sans doute de faire venir une petite délégation de fonctionnaires algériens à Paris pour un premier contact à la date de leur convenance* »[549].

Lors d'un entretien, François Nicoullaud confirme la volonté du gouvernement français de l'époque d'accompagner les autorités algériennes dans la mise en place et la bonne conduite des élections législatives[550]. Celles-ci, prévues le 27 juin 1991, se déroulent le 26 décembre 1991 et confirment l'emprise du FIS dans la vie politique algérienne. Le 11 janvier 1992, le Président Chadli Benjdid interrompt le processus électoral ce qui plonge l'Algérie dans la crise politique.

[549] CAS, Lettre de François Nicoullaud à Pierre Guidoni, 24 septembre 1990, Fonds 811RI10.
[550] Entretien avec François Nicoullaud, Paris, 20 juin 2018.

L'exemple des envoyés spéciaux au Maghreb en août 1990 confirme l'idée d'une expertise des dirigeants socialistes sur les enjeux politiques au Maghreb. Il met en évidence l'utilisation par l'État de la diplomatie du PS et de ses réseaux pour faire passer des messages politiques de haut niveau, en contournant les ambassades. A mi-chemin entre la diplomatie officielle et la diplomatie secrète, l'utilisation des *missi dominici* permet au Président de jouer sur la frontière entre les registres de la formalité et de l'informalité, et de s'assurer d'un canal direct d'informations entre le messager et lui.

En somme, le PS a pu et a su, ponctuellement, être utilisé par le Président comme un intermédiaire diplomatique. Dans ce cas, le PS n'est pas recherché pour son rôle politique et institutionnel en lien avec la majorité parlementaire, ou pour sa capacité de mobilisation de l'opinion publique. C'est sa dimension d'acteur transnational, disposant d'un vivier d'expertise et de réseaux, qui est mobilisée. La diplomatie de parti permet de jouer sur le caractère officiel ou non-officiel des interactions, sur l'aspect public ou secret. Il permet surtout de créer un canal direct avec le Président.

3. L’attitude des socialistes à l’égard du Maghreb : une adaptation à l’exercice du pouvoir

L’exécutif, et plus particulièrement le Président de la République, ont su utiliser l’expertise du PS dans la mise en œuvre de la politique étrangère à l’égard des pays du Maghreb. L’exercice du pouvoir a, en retour, modifié l’appareil politique socialiste dans sa capacité à produire de l’expertise internationale, ainsi que dans son discours et son positionnement (3.1). Dans le cas des relations avec l’Algérie, la « fascination algérienne » a pris fin avec le début des troubles internes en 1988 (3.2). Dans le cas du Maroc, l’exercice du pouvoir a profondément contribué à réorienter la ligne politique socialiste vis-à-vis du Royaume : celle-ci est passée d’une attitude hostile à l’égard de la monarchie marocaine à un rapprochement et une inflexion sur l’attitude à l’égard du Sahara (3.3).

3.1 L’autonomie politique et idéologique du PS à l’épreuve du pouvoir

Une part des experts du PS ont été attirés au sein de l’appareil d’État et sa fonction de production interne d’expertise s’est tarie (a). De plus, l’adaptation à l’exercice du pouvoir a eu pour conséquence de faire évoluer le discours et l’idéologie socialistes d’un idéalisme tiers-mondiste à un réalisme gouvernemental (b).

a) Une expertise interne qui se tarie

L’accession au pouvoir en mai 1981 oblige l’appareil partisan à adapter son organisation et son mode de fonctionnement. Le rapport statutaire du congrès de Valenciennes en 1981 explicite l’enjeu pour le secteur international :

> *« La stature internationale de François Mitterrand a donné un retentissement considérable aux prises de position du PS. La victoire qui fait de ce parti, un parti de gouvernement, rend les structures du secrétariat inadaptées. Elles devront considérablement se renforcer si nous voulons aux attentes de nos interlocuteurs étrangers et aux exigences d’une action cohérente dans toutes les régions du monde »*[551].

[551] Rapport statutaire du congrès de Valenciennes, 1981. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

De 1981 à 1984, le secteur international continue d'attirer un nombre important d'experts militants, spécialistes d'aires géographiques. Pour reprendre les mots de Jean-Pierre Filiu qui intègre le secrétariat international à cette époque sur le dossier du Proche-Orient :

> « *L'expertise en matière de relations internationales étaient monopolisée par des intellectuels organiques de la gauche. Le SNI du PS à l'époque était du niveau d'un centre de recherche international.* »[552]

L'appareil doit faire face à un départ de ses experts au sein de l'appareil d'État. Comme le confirme Jean Musitelli, conseiller à la cellule diplomatique de l'Elysée de 1984 à 1989 puis porte-parole de de l'Elysée de 1991 à 1995, l'effet d'attraction vers les cabinets ministériels entraîne une déperdition de ressources militantes au sein du Parti :

> « *Les experts du PS vont être aspirés par l'appareil d'État comme Antoine Blanca, Jacques Hutzinger, Pierre Guidoni ou encore Gilles Martinet. La compétence interne a été vidée. »*[553].

Lionel Jospin devenant premier secrétaire à la place de François Mitterrand, Jacques Hutzinger est nommé secrétaire national à l'internationale. Universitaire, spécialiste des questions de défense, il contribue, avec Charles Hernu, à réviser la doctrine socialiste en matière de dissuasion nucléaire. Il s'intéresse aux relations internationales à partir du milieu des années 1970 et écrit plusieurs articles théoriques sur les positions socialistes en matière de politique étrangère[554]. Le secteur international est réorganisé et la division entre l'Europe et le Tiers-monde est abandonnée au profit d'une organisation en 15 comités régionaux et sous-régionaux.

En 1985, Louis Le Pensec remplace Jacques Hutzinger. Louis Le Pensec reste secrétaire national aux relations internationales jusqu'en 1988. Ministre de la mer sous le gouvernement Mauroy, il est nommé ministre des départements et territoires d'outre-mer de 1988 à 1993. S'il n'est pas spécialiste des relations internationales, il développe une connaissance de la diplomatie de parti et son travail apprécié des diplomates du parti.

---

552 Entretien réalisé avec Jean-Pierre Filiu, Paris, 10 avril 2017.
553 Entretien réalisé avec Jean Musitelli, Paris, 5 février 2018.
554 Jacques HUTZINGER. « La Politique étrangère du Parti socialiste ». *Politique Etrangère*, volume 40, numéro 2, 1975. pp. 177-199 ; « La politique extérieure du Parti socialiste ». *Politique Etrangère*, volume 47, numéro 1, 1982. pp. 33-44.

En 1988, Pierre Guidoni prend la succession jusqu'en 1991, date à laquelle il est nommé ambassadeur en Argentine. Figure historique du CERES dont il est un des membres fondateurs avec Jean-Pierre Chevènement et Didier Motchane, il circule entre l'appareil d'État et l'appareil du Parti : il est nommé ambassadeur en Espagne de 1983 à 1985 puis Président de l'Institut du monde arabe de 1985 à 1986.

Gérard Fuchs, rocardien, secrétaire national à l'international de 1992 à 1995, incarne la continuité avec la génération des militants venus au PS par l'engagement contre la guerre d'Algérie, notamment au sein du PSU[555]. Il assure la continuité entre les trois premiers secrétaires qui se succèdent : Laurent Fabius (1992-1993), Michel Rocard (1993-1994) et Henri Emmanuelli (1994-1995).

Si de nouvelles personnalités intègrent le secteur international, ce dernier ne retrouve pas sa force et son influence d'avant 1984. Une raison explicative tient à l'absence de formation au sein du Parti sur les questions internationales pour former une nouvelle génération[556]. Si de nouveaux experts font leur apparition au sein du SNI, ceux-ci ne sont pas spécialistes du monde arabe et du Maghreb. Ils viennent renforcer les études européennes, comme Philip Cordery ou Pervanche Bérès, ou encore Renée Fregosi sur les relations avec l'Amérique Latine.

Les rivalités entre Lionel Jospin et Laurent Fabius renforcent les logiques de factions au sein du PS. Les tensions internes au PS, qui se font de plus en plus vives à partir de 1988 pour exploser au grand jour au congrès de Rennes en 1990, ont fortement contribué à affaiblir l'organisation interne. L'affaiblissement de l'organisation a conduit à délaisser certaines fonctions internes comme la production d'expertise.

a) La fin de l'idéal « tiers-mondiste »

Les années 1983-194 constituent un tournant du premier septennat de François Mitterrand. Pour plusieurs militants du secteur international, interrogés, ces années marquent la fin d'une époque[557].

---

555 Entretien avec Gérard Fuchs, 15 mars 2018.
556 Entretien avec Axel Queval, 18 mars 2018.
557 Entretien réalisés avec Alain Chenal (8 juin 2017, Paris), Axel Queval (18 mars 2018), Jean-Pierre Filiu (10 avril 2017), Gérard Fuchs (15 mars 2018, Paris).

En politique intérieure, le « *tournant de la rigueur* » de 1983 amorce l'adaptation du socialisme de gouvernement aux impératifs de l'austérité budgétaire et aux politiques publiques de privatisation[558]. Il marque l'infléchissement du programme de 1981. En politique étrangère, le départ de Jean-Pierre Cot en 1982 puis le remplacement de Claude Cheysson par Roland Dumas en décembre 1984 matérialisent aussi un changement d'approche de la politique étrangère.

Pour l'historien Jules Meimon, le départ de Jean-Pierre Cot cristallise les tensions entre les partisans d'une approche « *idéaliste* » et ceux qualifiés de « *réalistes* » :

> « *La dichotomie entre « réalistes » et « idéalistes » semble dominer l'analyse, mais elle fait corrélativement ressortir les « vertus morales » du ministre sanctionné. Alimentée par l'équipe de la rue Monsieur, mais aussi par l'Élysée, la construction de cette grille de lecture peut ainsi se comprendre comme le résultat de la mobilisation de groupes antagonistes décidés à imprimer leur marque aux actions entreprises, et d'autant plus investis dans cette mobilisation qu'elle dépasse le strict cadre de la politique africaine. C'est la définition du socialisme au pouvoir que cristallise alors cette crise, à un moment où se testent les positions de pouvoir (et leur hiérarchie), où il s'agit de « faire un gouvernement » autonomisé du parti. Le tiers-mondisme, dans ces conditions, devient alors vraisemblablement une cause « dépassée » – rappelant au passé et à ses contraintes –, quasiment perdue lorsque les opposants à Mitterrand tentent, à quelques mois d'un congrès du PS, de rapatrier Cot dans leur camp* »[559].

La crise du « *tiers-mondisme* » comme construction idéologique s'intensifie dans les années 1980 pour définitivement être abandonnée au moment de la chute du mur de Berlin[560]. A partir de 1984, la rhétorique tiers-mondiste est progressivement abandonnée par le gouvernement et par le PS. Dans les discours annuels aux vœux des corps diplomatiques, l'occurrence « tiers-monde » apparait 5 fois entre 1981 et 1984 et seulement 6 fois de 1985 à 1995. Aux vœux des corps diplomatiques de janvier 1985, le Président François Mitterrand déclare :

558 Alain BERGOUGNIOUX et Gérard GRUNDBERG. op. cit.
559 Julien MEIMPON. op. cit.
560 Maxime SZCZEPANSKI-HUILLERY. « « L'idéologie tiers-mondiste ». Constructions et usages d'une catégorie intellectuelle en « crise » ». *Raisons politiques*, 2005, vol. nº 18, no. 2, p. 27-48.

« *A cet égard, et je m'adresse à vous, mesdames et messieurs qui représentez les pays communément appelés du tiers monde, (même si cette définition a besoin elle aussi d'être corrigée, car à l'intérieur de ce tiers monde, que de situations différentes)* »[561].

Le basculement progressif est visible par l'étude des différents textes de motions proposés lors des Congrès successifs du PS de 1983 à 1990.

Au Congrès de Bourg en Bresse en 1983, la tonalité des motions concernant les questions internationales s'inscrit dans la continuité des discours des années 1971-1981. L'opposition structurante du débat interne se porte sur l'attitude à adopter à l'égard de l'URSS. Pour la Motion 1 « Pour réussir le changement » portée par Lionel Jospin et la majorité du PS, il s'agit pour la politique étrangère socialiste de sortir de la logique des blocs, comme le programme des socialistes dans l'opposition le définissait, tout en reconnaissant que la France n'est pas à « *équidistance de Moscou et de Washington* », et que celle-ci se situe dans le camp occidental :

> « *Nous ne pouvons considérer les sociétés de l'Est comme des sociétés socialistes dans la mesure où le socialisme, la démocratie et les libertés sont indissociables* »[562].

Les deux autres motions portées par l'aile gauche, la Motion 2 portée par Jean-Pierre Chevènement intitulée *Réussir ensemble* et la motion 3 de Marie-Noelle Lienmann *Retrouver l'initiative politique par un bon usage de la rigueur*, appellent à prendre des distances vis à vis de l'emprise des États-Unis de Ronald Reagan.

La cristallisation du débat autour de l'URSS s'explique par un basculement progressif des tenants de l'anti-impérialisme, issus du PSU et proches de Michel Rocard, vers l'antitotalitarisme. Cet antitotalitarisme militant, comme le souligne un article du Monde diplomatique en date du 1er octobre 1983,

> « *Privilégie le respect des droits de l'homme par rapport à toute autre considération et même à toute autre donnée des relations internationales; il se traduit surtout, et parfois exclusivement, par un antisoviétisme sans nuances. Il conduit même à faire d'une*

561 Vœux du Président François Mitterrand aux corps diplomatiques, janvier 1985.
562 Texte de la motion 1 au Congrès de Bourg en Bresse, 1983. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

hostilité vigilante envers l'U.R.S.S. la préoccupation centrale de toute politique étrangère »[563].

La référence au tiers-monde est conservée dans les différentes motions du congrès de Toulouse en 1985 et du congrès de Lille en 1987. Les limites politiques de la construction du tiers-monde sont néanmoins analysées. À Toulouse, la motion de la majorité sortante, portée par Lionel Jospin, évoque « *l'asphyxie politique et économique du tiers monde* ». Celle de Michel Rocard pointe du doigt le désintérêt porté à ces pays : « *le développement du tiers-monde qui devrait être la priorité de tous, disparait des préoccupations internationales* ». A Lille, la motion unique fixe comme ligne programmatique le « *développement du tiers-monde* » qui n'est plus entendu dans son acceptation politique comme troisième force potentielle au sein du système international, mais comme l'ensemble des pays « *sous-développés* ».

Le PS bascule d'une lecture politique du rapport Nord-Sud à une lecture économique du développement. Le concept de « *sous-développement* », absent jusqu'en 1984, se substitue à celui de tiers-monde dans la pensée socialiste. Avec la disparition du mot tiers monde, c'est l'abandon d'une conception politique de l'ordre international que le PS portait dans son identité militante depuis le début des années 1970.

Au congrès de Rennes en 1990, la notion de tiers-monde est définitivement abandonnée. Elle est remplacée au sein de la motion majoritaire portée par Pierre Mauroy, Louis Mermaz et Lionel Jospin par le souci de « *lutter contre les inégalités Nord/Sud* ». La motion représentant une partie de l'aile gauche de l'appareil, signée par Jean Poperen, évoque quant à elle la pression démographique et le sous-développement comme préoccupations premières des pays du Sud.

La motion de Michel Rocard intitulée *Les défis du socialisme démocratique* est la plus explicite sur ce changement de paradigme conceptuel et politique :

> « *Nous sommes loin de la notion du Tiers-Monde. Il existe aujourd'hui un cocktail explosif de l'humiliation et de la misère qui rend urgent la relance d'une politique internationale d'aide au développement par une politique volontariste sur la dette, le*

[563] Les socialistes et les choix de politique extérieure, Le Monde Diplomatique, samedi 1er octobre 1983.

cours des matières premières et un abandon des plans du FMI, en mobilisant 0,7% de la richesse nationale pour l'APD. »[564]

La perte d'influence internationale du PS à partir du milieu des années 1980 est le fruit d'une double évolution interne : la perte d'expertise et d'experts des questions internationales, la transformation idéologique. A partir de 1990, l'instabilité interne et les rivalités pour la succession de François Mitterrand affaiblissent le fonctionnement du PS et réduisent sa capacité d'action internationale.

3.2 La fin de « la fascination algérienne »

De 1981 à 1988, le PS accompagne la volonté du gouvernement socialiste d'améliorer les relations avec Alger, dans la continuité des positions publiques prises dans la seconde moitié des années 1970 (a). De 1988 à 1995, à la suite de la répression des manifestations d'octobre 1988 et de l'interruption du processus électoral en janvier 1992 conduisant à une guerre civile, le PS s'est trouvé partagé en interne entre les soutiens aux forces démocratiques modérées et les soutiens à la politique « *d'éradication* » de la menace islamiste entreprise par le pouvoir militaire (b).

a) *Une proximité PS-FLN maintenue (1981-1987)*

La proximité entre le PS et le FLN se maintient après 1981. Elle traduit cette volonté du gouvernement socialiste de réorienter la politique étrangère française en direction du tiers monde. Pour Claude Cheysson, la nouvelle politique étrangère socialiste doit s'appuyer sur trois pays émergents : l'Algérie, le Mexique et l'Inde. C'est en partant de cette vision stratégique, adossée à des considérations politiques plus générales, que le Président François Mitterrand justifie son déplacement à Alger en novembre 1981 :

> « *Dès le départ, nous décidons d'apporter un soutien particulier à l'Algérie. Avec l'Algérie, nous avons tenté quelque chose que François Mitterrand a accepté contre l'avis de l'administration française* »[565].

[564] Texte de la motion « Les défis du socialisme démocratique », Congrès de Rennes, 1990. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean-Jaurès.
[565] Propos de Claude Cheysson recueillis et cités par Hayet CHERIGUI. op. cit. p. 69.

Lors de son discours à la tribune de l'Assemblée populaire nationale algérienne, François Mitterrand déclare :

> « *Bien des pays se déterminent aujourd'hui par-rapport à votre politique internationale et tous en tiennent compte. Animatrice du non-alignement, à la pointe du combat pacifique pour la définition du nouvel ordre international, l'Algérie, je vous le dis hautement, est pour la France un partenaire à part entière. La politique extérieure de la France s'inspire, elle aussi, d'une vision globale du monde. Elle repose sur l'idée simple que chaque peuple, que chaque État peut et doit choisir librement son système social, ses dirigeants, ses alliances, son système en dehors de toute ingérence extérieure. Ce sont là des orientations générales qui nous guident dans nos relations économiques avec l'ensemble du tiers monde et, particulièrement, avec l'Afrique.* »[566]

En donnant une ambition de renouvellement des équilibres politiques systémiques internationaux à la relation bilatérale franco-algérienne, François Mitterrand se met en phase avec le discours porté par le FLN, par l'intermédiaire de son secrétaire permanent Chérif Messadia qui déclare :

> « *Ce qui est en cause aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les relations bilatérales entre la France et l'Algérie. Le monde nous regarde et se demande si deux pays, l'un développé, l'autre en voie de développement, l'un ancien colonisateur, l'autre ancien colonisé, peuvent se mettre d'accord pour réaliser entre eux un échange équilibré. Notre pari c'est que c'est possible aujourd'hui avec la France. (...) Si nous réussissons, les conséquences seront considérables, pour nous, pour la France qui trouvera là un facteur considérable de relance économique et qui verra grandir son prestige dans tout le tiers monde car elle aura su donner une nouvelle dimension au dialogue nord-sud.* »[567].

Le réchauffement des relations entre la France et l'Algérie culmine avec la visite du Président Chadli Bendjid à Paris en novembre 1983, première visite d'un chef d'État algérien en France depuis l'indépendance. À cette occasion, Claude Estier publie un article dans l'Unité intitulé

[566] Discours de François Mitterrand, Président de la Répbulique, devant l'Assemblée nationale populaire algérienne, le 1er décembre 1981.
[567]Propos de Cherif Messadia retranscrits par Claude Estier dans l'Unité, n°446, novembre 1981. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

« *France-Algérie : le pari gagné* » dans lequel il met en évidence l'implication directe du PS dans le rétablissement de ces relations bilatérales ainsi que la volonté particulière du Président Mitterrand de tourner la page de la guerre d'indépendance.

Les relations entre le PS et le FLN se maintiennent jusqu'en 1988. Néanmoins, elles se dégradent progressivement à partir de 1984. En mars 1984, Lionel Jospin effectue un voyage à Alger. Dans les notes préparatoires de son voyage, on retrouve des notes diplomatiques transmises par François Scheer, directeur de cabinet de Claude Cheysson, à Jacques Hutzinger, secrétaire national à l'internationale[568]. La présence de ces documents confirment la porosité entre l'appareil partisan et l'appareil d'État, ainsi qu'une circulation dans les deux sens de l'information.

Une note de préparation réalisée par les diplomates du PS alerte sur la dégradation des relations entre les deux formations, qui est notamment due à la surenchère du PCF sur la question du Sahara occidental, qu'ils qualifient de stratégie de « *démolition* » des positions internationales des socialistes[569]. Une seconde raison avancée est l'affaiblissement de la diplomatie de parti du côté socialiste : « *un nombre trop réduit de rencontres et de visites empêche d'approfondir les discussions et lever les doutes de nos amis Algériens* ».

Ces différentes notes valident deux facteurs cruciaux pour la compréhension la diplomatie du PS. En premier lieu, la fin de l'union de la gauche a eu des conséquences politiques au-delà du cadre national, en particulier dans l'attitude du PCF à l'égard du PS auprès du FLN. Comme dans les années 1970, l'Algérie reste un terrain d'affrontement où s'exportent les rivalités politiques entre les deux principales forces politiques de la gauche Française. En second lieu, le maintien d'une diplomatie partisane influente et efficace passe par l'organisation de rencontres et des visites régulières. En l'absence de celles-ci, les liens se distendent et les positions politiques s'éloignent.

568 CAS, Courrier de François Scheer à Jacques Hutzinger, 21 février 1984, Fonds 811RI8.
569 CAS, Note blanche à l'attention de Lionel Jospin, 16 mars 1984, Fonds 811RI8.

De 1981 à 1988 : sept années de relations PS-FLN

6 et 7 novembre 1981 : Slimane Hoffmann, chargé de la commission des relations internationales du FLN, rencontre à Paris Jacques Hutzinger, secrétaire national à l'international.
30 novembre et 1er décembre : le Président François Mitterrand effectue un voyage officiel à Alger.
12 au 15 décembre 1982 : Jacques Hutzinger se rend à Alger à la rencontre de Slimane Hoffmann.
7 au 10 novembre 1983 : Le Président Chadli effectue un voyage officiel à Paris .
16 et 17 mars 1984 : Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, se rend à Alger pour rencontrer Chérif Messadia, secrétaire permanent du comité central du FLN.
1er novembre 1984 : Lionel Jospin se rend à Alger pour le 30e anniversaire du 1er novembre 1954.
9 au 12 février 1985 : Chérif Messadia rend visite à Lionel Jospin à Paris
23 et 24 juillet 1986 : Louis Le Pensec, secrétaire national à l'international, rencontre à Alger Abderrezak Bouhara, chargé de la commission des relations internationales du FLN.
5 juillet 1987 : Le Pensec et G. Morin se rendent à Alger pour le 25e anniversaire de l'indépendance.

b) La rupture de 1988 et la « décennie noire »

L'année 1988 marque une rupture dans l'histoire de l'Algérie post-indépendance. Du 4 au 10 octobre 1988, des manifestations populaires réclamant de nouveaux droits et plus de liberté sont brutalement réprimées, faisant plus de quatre cents victimes. Le 12 octobre, le PS rend public un communiqué :

> *« Les évènements tragiques qui viennent d'ensanglanter l'Algérie suscitent une intense émotion chez les socialistes. L'amitié qui nous lie au peuple algérien et la volonté de défendre partout les droits de l'homme nous conduisent à exprimer et à condamner la*

brutalité de la répression (...) Nous souhaitons que les autorités algériennes trouvent la voie de l'apaisement »[570].

Le gouvernement reste silencieux. François Mitterrand n'exprime aucune condamnation publique de l'action du gouvernement algérien, par peur de déstabilisation régionale[571]. Le 13 octobre, le Premier ministre Michel Rocard est l'invité du journal de 20h de TF1. Au cours de cet entretien, il évoque la situation algérienne sous l'angle du risque de débordements politiques en France[572]. L'attitude ambigüe de la France à l'égard du régime algérien, par peur de déstabilisation politique et de montée des islamistes, va caractériser l'ensemble de la politique gouvernementale, socialiste ou non, à l'égard de l'Algérie dans les années 1990. Concernant les socialistes, les évènements d'octobre 1988 marquent un véritable tournant et la fin de la « *fascination algérienne* »[573].

A partir de 1988, le PS se rapproche de la figure dissidente du régime, Hocine Aït Ahmed, et de son parti créé en 1963, le Front des forces socialistes (FFS). Par l'intermédiaire de personnalités comme Alain Chenal, qui est en relation personnelle avec les principaux dirigeants du FFS depuis le milieu des années 1970[574], les relations avec le FFS se densifient et conduisent à son intégration à l'Internationale socialiste en 1992[575].

L'interruption du processus électoral en janvier 1992 fait basculer l'Algérie dans une guerre civile. Au sein du Parti socialiste, le débat sur l'attitude à adopter dans le conflit a profondément divisé les socialistes. Pour Alain Chenal :

> « *Ce fut* le *débat le plus dur de tous ceux que nous avons eu à traiter sur les questions internationales, celui qui a opposé le plus violemment les positions entre socialistes* »[576].

[570] Communiqué du bureau national du Parti socialiste suite aux manifestations en Algérie, 12 octobre 1988, disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean-Jaurès.
[571] Hubert VEDRINE, op. cit, p. 681.
[572] Interview de Michel Rocard, Journal de 20 heures de TF1, 13 octobre 1988.
[573] Bernard RAVENEL. op.cit.
[574] Dont Ali André Mécili, avocat, fondateur du FFS assassiné à Paris le 7 avril 1987.
[575] CAS, Courrier du 17 septembre 1992 de d'Hocine Aït Ahmed à Pierre Guidoni pour le remercier du rôle du PS au sein de l'IS, Fonds 811RI15.
[576] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.

Ces débats sont clairement vérifiables par l'étude des archives de l'époque. Celles-ci font état de deux camps qui s'opposent au sein du PS durant plus d'une dizaine d'année, durant la décennie noire des années 1990.

La conflictualité interne a eu comme conséquence mécanique de fragiliser les positions du PS à l'extérieure. D'un côté, les soutiens de la position du FFS visant à s'en prendre à l'attitude du pouvoir militaire algérien dans le conflit. De l'autre, les soutiens de la ligne dite « *éradicatrice* » faisant de l'éradication des islamistes, politiques et djihadistes, la priorité.

Du côté des « *éradicateurs* », on retrouve des tenants de l'aile gauche du PS, proche de Jean-Pierre Chevènement, mais aussi des responsables politiques comme Jean-Luc Mélenchon[577]. Les tenants de l'aile gauche se positionnent sur cette ligne par opposition à l'intégrisme religieux. La motion de la « Gauche socialiste » portée au congrès de Rennes de 1990 par Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon précise :

> « *On a vu comment lorsque le chemin de la cité socialiste semble fermé, celui de la cité de dieu s'encombre aussi tôt, sous la férule des intégristes de tous poils. Le regard braqué sur Berlin, tendons l'oreille sur Alger et Tunis tout aussi proches* »[578].

De l'autre côté, il y a une ligne modérée favorable à la position défendue par Hocine Aït Ahmed et le FFS. Cette ligne soutient la plateforme de Sant'Egidio en janvier 1995 qui rassemble les principales forces politiques algériennes, islamistes, partis du régime et opposants modérés. La déclaration est cosignée par la Ligue algérienne des droits de l'homme, le FLN, le FFS, le FIS, le MDA, le Parti des travailleurs, Ennahdha, le Parti Algérie musulmane et contemporaine[579].

La diplomatie du PS essaie de s'adapter à la multiplication des interlocuteurs algériens. Lors de son déplacement à Alger en août 1990, Pierre Mauroy hésite à rencontrer le parti islamiste du FIS, en dépit du conseil du ministre-conseiller de l'ambassade d'Alger de l'époque, Edouard Braine[580]. Celui-ci justifie la rencontre avec le FIS pour ne pas créer une exception parmi

---

577 Une mention manuscrite sur une note relative à la position du PS sur la guerre en Algérie en 1994 ajoute : « *opposition de Jean-Luc Mélenchon, soutien de la ligne éradicatrice* ». CAS, Fonds 811RI16.
578 Texte de la motion « Gauche socialiste », Congrès de Rennes 1990, disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean-Jaurès.
579 « Plateforme pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne », Sant Egidio, 13 janvier 1995.
580 CAS, Télégramme diplomatique d'Edouard Braine à Georges Morin, 9 août 1990, 811RI14.

l'ensemble des acteurs politiques. Finalement, Mauroy ne rencontre que le FLN, le FFS et le Parti communiste algérien (PCA).

Au congrès de Bordeaux en 1992, Georges Morin et Gérard Fuchs proposent d'inviter quatre partis politiques afin d'avoir une certaine diversité des représentants de la scène politique algérienne : le FLN, le FFS, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (parti créé en 1989, issu du mouvement kabyle) et le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS).

En juillet 1994, une note interne, préparée par le secrétaire national à l'international Gérard Fuchs, vient rappeler la position officielle du PS tendant à confirmer le rapprochement avec le FFS :

> « *Les socialistes ne croient pas à l'écrasement militaire du FIS (thèse des éradicateurs). Ils soutiennent les démocrates et tous ceux qui veulent le dialogue et acceptent les règles démocratiques. Nous avons de bonnes relations avec le FFS (le parti d'Hocine Aït Ahmed)* »[581].

Le congrès du PS de Liévin en novembre 1994 est le théâtre d'une transposition des tensions politiques entre opposants algériens. Dans un échange de courrier, Gérard Fuchs écrit qu'il a appris tardivement l'absence de dernière minute du leader social-démocrate Hocie Aït Ahmed au congrès de Liévin. Il précise :

> « *Le programme, tel qu'il était conçu, faisait de toi l'unique orateur politique en conclusion d'une après-midi largement consacrée à l'Algérie. Cette présentation soulignait notre sympathie pour les thèses du F.F.S* »[582].

Dans sa réponse, Hocine Ait Ahmed critique ligne du PS, reprochant les hésitations des socialistes français :

> « *Tu comprends bien que mon absence au congrès de Liévin n'a rien à voir avec des considérations relationnelles algéro-algériennes ; mais qu'au contraire, elle renvoie à un problème de ligne politique et donc à un problème de fond que vous n'avez pas*

[581] CAS, Note interne de Gérard Fuchs sur la situation en Algérie et la position du PS, 25 juillet 1984, Fonds 811RI16
[582] CAS, Courrier de Gérard Fuchs à Hocine Aït Ahmed, 22 novembre 1984, 811RI16

> *encore tranché. En effet, vous avez cru bon d'inviter, à la fois les partisans de la paix civile et du dialogue avec les activistes de la guerre civile* »[583].

Interrogé à ce sujet, Gérard Fuchs confirme que la préparation du congrès de Liévin avait été un « *subtil jeu d'équilibre pour ne froisser personne, représenter tout le monde tout en donnant le signal de notre préférence pour le FFS* »[584].

Par « *activistes de la guerre civile* », Hocine Aït Ahmed pointe du doigt la présence d'*Ettahadia*, tendance libérale du Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS) créé en 1966 par Bachir Hadj Ali et reprenant la tradition politique du Parti communiste algérien interdit en 1964. Soutien critique du régime de Boumedienne dans les années 1970, le PAGS est légalisé en 1988. Il apporte son soutien à la politique d'éradication des islamistes voulue par le gouvernement et l'armée. Cette tendance est représentée au Congrès de Liévin par Myriam Derkaoui, militante franco-algérienne qui a fondé le Rassemblement des femmes démocrates (RAFD).

Un courrier de protestation sur l'organisation du congrès est aussi adressé à la direction du PS par le parti RCD de Saïd Sadi, regrettant les propos tenus par certains participants contre « *les démocrates et leurs martyres* » et déplorant l'impossibilité de participer aux débats. Apprécié au sein du PS par l'aile « éradicatrice » qui cherche un interlocuteur algérien défendant la laïcité face aux islamistes, Saïd Sadi est en opposition avec Hocine Aït Ahmed.

Dans une note du 13 mars 1996 à Pierre Guidoni, Alain Chenal éclaire sur la position du RCD et la personnalité de leur chef Saïd Sadi :

> « *Il (Saïd Sadi) sera, avec quelques anciens communistes du PAGS et des personnalités féministes, l'aile avancée et la vitrine intellectuelle du courant éradicateur le plus violent. Il appellera sans cesse l'armée à exercer pleinement le pouvoir tant que le peuple ne sera pas mûr. Il sera l'une des personnalités politiques qui attaquera le plus systématiquement la France et surtout le PS (...) C'est un personnage particulièrement retors à l'ambition déçue.* »[585]

---

583 CAS, Réponse d'Hocine Aït Ahmed à Gérard Fuchs, 18 décembre 1984, 811RI16.
584 Entretien avec Gérard Fuchs, Paris, 15 mars 2018.
585 CAS, Note d'Alain Chenal à Pierre Guidoni, 13 mars 1996, Fonds Non répertorié.

Un courrier de Pierre Guidoni à Georges Morin le 1er juillet 1997 révèle la tension qui perdure sur l'attitude des socialistes français et résume les termes du débat entre les différentes tendances internes du PS. Pour Georges Morin, le PS s'est enfermé « *dans le piège de ne connaître que le FFS* » au détriment des autres forces politiques, et notamment le RCD. Pierre Guidoni lui reproche en retour de « *de reprendre contre le FFS, et contre nous, sans aucun esprit critique, une argumentation bien connue : celles de certains clans proches du pouvoir et des milieux « éradicateurs ».* ». Il conclue en lui suggérant de ne pas confondre parti et gouvernement :

> *« Que le gouvernement français se doive de soutenir les « démocrates modernistes », et les considérer comme ses interlocuteurs privilégiés, c'est une évidence. Que le PS se sente proches de ceux qui s'affirment socialistes, c'est assez naturel. Le FFS se veut socialiste et fait siennes les valeurs du socialisme démocratique. Ce n'est pas le cas du RCD, du FLN et à fortiori des communistes : qu'y puis-je ? ».*

Cette dernière citation met en relief la différence fondamentale entre diplomatie de parti et diplomatie d'État. Le choix des interlocuteurs privilégiés du PS ne répond pas aux mêmes contraintes et objectifs que les interlocuteurs de la diplomatie gouvernementale.

La question algérienne va entrer en résonnance avec des questions de politique intérieure. Les lignes qui s'affrontent sur l'attitude à adopter à l'égard de l'Algérie sont celles qui se confrontent sur la question de l'irruption de l'islam dans le débat public. Ce débat interne sur la question religieuse est visible au moment de l'affaire du voile de Creil. D'un côté, l'aile gauche du PS se montre intransigeante sur le respect de la laïcité. De l'autre, les rocardiens et jospiniens affichent une ligne plus modérée et plus conciliante[586].

Dès lors, la question du rapport avec le régime algérien ne se pense plus uniquement en termes politiques de rapports Nord-Sud mais aussi en termes sécuritaires. La diplomatie du Parti socialiste à partir des années 1988 traduit ses questionnements internes, ses difficultés à définir un interlocuteur unique et un positionnement homogène.

---

[586] « De la polémique sur le " voile islamique " aux enjeux de l'immigration : au Parti socialiste, le paroxysme de la crise est passé », Le Monde, 10 novembre 1989.

3.3 Un rééquilibrage des relations avec la monarchie chérifienne

L'acceptation de la monarchie marocaine par les élites dirigeantes du Parti socialiste constitue un changement majeur par rapport aux années 1970, changement aussi important que la critique du régime algérien. A partir du milieu des années 1980, deux canaux de relations vont se construire au sein du PS : celui, traditionnel, avec les militants politiques et syndicalistes de la gauche marocaine ; celui, nouveau, avec le *Makhzen* et l'entourage du pouvoir.

Le rééquilibrage des relations avec la monarchie marocaine est l'une des dimensions les plus éclairantes de la transformation du Parti socialiste de parti d'opposition en parti de gouvernement. Les socialistes français conservent une position critique à l'égard de la monarchie marocaine et condamnent ses exactions (a). A la faveur d'un rapprochement entre François Mitterrand et Hassan II, les tensions vont progressivement s'atténuer au cours des années 1980 (b). La question du Sahara reste un sujet de conflit au sein du PS (c).

a) Une position critique des socialistes français

De 1981 à 1983, la relation avec le roi Hassan II reste délicate en raison de la répression du régime sur les opposants politiques socialistes. En juin 1981, la hausse du prix des produits de base entraîne un soulèvement populaire à Casablanca les 20 et 21 juin. La répression est brutale. Mandaté par la FIDH, l'avocat à la cour d'appel et membre du Parti socialiste Jean-Pierre Mignard se rend à Casablanca début juillet 1981 pour faire un rapport sur l'ampleur de la répression. Dans son rapport, il déclare : « *La répression à grande échelle d'une population sans opérer aucune distinction en son sein entre les hommes, les femmes et les enfants : 66 morts selon la police, 637 selon la morgue et les pompiers* ». Ce chiffre s'élève, selon l'Association des marocains de France, à mille morts ou disparus[587].

La répression s'abat aussi sur les représentants politiques et syndicaux de l'USFP et de la CDT dont le gouvernement considère qu'ils ont provoqué les révoltes. Les principaux dirigeants de l'USFP, Abderrahim Bouabid, Mohammed El Yazghi et Mohammed Lahbadi sont arrêtés une première fois, puis relâchés. Ils sont à nouveau emprisonnés le 5 septembre, après l'expression des réserves de l'USFP sur la proposition royale d'un référendum au Sahara[588]. Pour de

---

[587] Pierre VERMEREN dir. *Histoire du Maroc depuis l'indépendance.* Paris : La Découverte, 2016. p. 69-85.
[588] Ibid.

nombreuses personnes interrogées[589], l'arrestation des dirigeants de l'USFP est un message envoyé par Hassan II aux socialistes français, nouvellement élus. C'est aussi un message envoyé aux socialistes marocains pour qu'ils n'envisagent pas d'imiter leurs camarades socialistes français[590].

Le 25 juin 1981, dans une lettre à Jospin, Alain Chenal évoque la situation des opposants politiques marocains de l'USFP : « *El Yazghi aurait été arrêté. Je crois qu'il faut vite faire le point avec François Mitterrand et Cheysson* »[591]. Saisie par l'USFP via le Parti socialiste, l'Internationale socialiste décide de mandater une délégation d'observateurs en août 1981[592]. Elle est présidée par le portugais Manuel Palma Carlos et composée du sénégalais Joseph Mathiam et des français Alain Chenal et Raoul Weexsteen. Durant ce séjour, la délégation a pour mission de rencontrer les responsables politiques, syndicaux et associatifs pour évaluer l'ampleur de la répression politique. A l'arrivée à l'aéroport, certains documents de travail sont confisqués par la police marocaine. Alain Chenal explique, lors d'un entretien, qu'au moment de terminer la mission, il se rend à l'ambassade de France pour demander à l'ambassadeur Jacques Morizet si celui-ci peut faire transiter l'ensemble de ses notes, prises au cours de la mission, par l'intermédiaire de la valise diplomatique, afin d'éviter qu'elles soient confisquées par la police marocaine[593]. L'utilisation de la valise diplomatique par les militants socialistes est un exemple très concret de la manière dont s'opèrent les interactions parti-État.

Dans le récit de cet évènement, Alain Chenal confie que Pierre Bérégovoy, récemment nommé secrétaire général de l'Elysée, était présent à l'ambassade à Rabat[594]. Dans une discussion tendue, Pierre Bérégovoy aurait reproché la participation des socialistes français dans cette délégation, participation qui était perçue comme un affront diplomatique du gouvernement socialiste au Royaume marocain. L'objectif de Pierre Beregovoy, et de l'Elysée, est de rééquilibrer les relations avec le Maroc par rapport à l'Algérie.

L'attitude du PS reste néanmoins marquée par l'opposition au pouvoir royal, en atteste la façon provocatrice dont le premier secrétaire Lionel Jospin appelle le roi du Maroc : « *Monsieur Hassan II* ».

---

589 Entretiens avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018 et Fatallah Oualalouh, Rabat, 9 novembre 2018.
590 Entretien avec Fatallah Oualalouh, 9 novembre 2018.
591 CAS, Courrier d'Alain Chenal à Lionel Jospin, 25 juin 1981, Fonds non répertoriés.
592 CAS, Mission d'information de l'Internationale Socialiste au Maroc, 8 août 1981, Fonds 823RI1.
593 Entretien avec Alain Chenal, Paris, 8 juin 2018.
594 Ibid.

Ainsi, au début du septennat socialiste, la tension avec la monarchie marocaine ne s'est pas dissipée. La solidarité avec les militants socialistes marocains caractérise le positionnement des socialistes français.

b) *Un rapprochement au niveau des chefs d'État*

En janvier 1983, François Mitterrand effectue son premier voyage officiel à Rabat. Jacques Hutzinger, secrétaire national à l'internationale du PS, déclare dans le Monde[595] que le voyage de François Mitterrand au Maroc constitue « *une étape importante* » en raison de « *la conjoncture internationale en Méditerranée* » tout en réaffirmant les « *réserves* » du PS à l'égard du régime du roi Hassan II.

Les réserves de l'appareil socialiste contrastent avec la proximité affichée et revendiquée par François Mitterrand au cours de sa visite. Ce dernier insiste sur la continuité des liens et la densité des relations entre les deux pays, valorisant la singularité de « *l'amitié franco-marocaine* ». Cet extrait du discours de François Mitterrand au Parlement marocain permet de retranscrire la coloration donnée par le dirigeant socialiste à sa visite officielle :

> « *Aujourd'hui, comme hier, la France sait que le Maroc est un pays à la personnalité originale et fière, une nation indomptable, un État aux traditions enracinées que personne n'a jamais ni vraiment, ni durablement dominé et qui a su assimiler de multiples apports tout en sachant rester lui-même. (...) A votre souverain, Sa Majesté le roi Hassan II avec qui je m'entretiendrai longuement ce soir, et demain à Marrakech, je dirai ceci ou à peu près : "nous disposons déjà d'un grand héritage, celui qu'ont bâti ensemble, pendant des années, nos deux pays ; ouvrons désormais les peuples français et marocain à l'avenir ; inventons, mettons en place les formes de coopération adaptées qui pourront servir de modèle, les adapter non seulement aux jours que nous vivons, mais au Maroc et à la France du prochain millénaire »*[596].

François Mitterrand convoque son histoire personnelle et son expérience ministérielle au moment de la décolonisation du Maroc pour justifier d'un attachement personnel au Maroc :

[595] « Jacques Hutzinger réaiffrme les réserves du PS à l'égard du régime d'Hassan II », Le Monde, 29 janvier 1983.
[596] Discours de François Mitterrand au Parlement du Maroc, 28 janvier 1983.

« J'avais été douloureusement choqué par la manière dont s'étaient conduits quelques gouvernants français à l'égard de votre peuple et particulièrement à l'égard du souverain Mohamed V. En effet, pour l'affaire marocaine mais aussi pour certaines implications qui commençaient à se dessiner en Tunisie, pour certaines attitudes en Algérie, j'estimais ne pas pouvoir continuer de collaborer à cette politique. Cela justifiait ma démission. »[597]

Lors de la réception d'Hassan II à Paris en 1985, la première depuis l'élection de François Mitterrand, la troisième depuis l'accession au trône d'Hassan II, François Mitterrand réaffirme à nouveau la particularité du lien franco-marocain :

« *Sur la surface du globe, il n'est pas tant d'amitié et de liens qui aient cette solidité. Je veux vous dire, à travers votre personne, que nos voeux d'amitié et de prospérité vont au peuple marocain parce qu'il est lui-même, parce qu'il est l'ami de la France, parce que nous lui devons beaucoup, parce que vous représentez à nos yeux, Majesté, l'exemple d'un haut responsable, au-delà de son pays, parmi ceux qui peuvent parler au nom d'immenses multitudes et qui démontrent, par leur action quotidienne, que l'histoire se fait par leurs mains.* »[598]

Cette rhétorique se distingue nettement du discours adopté avec l'Algérie. Les relations franco-algérienne sont mises en évidence sous un angle géopolitique global, de redéfinition des relations Nord-Sud, mais aussi de critique des impérialismes passés et actuels. Avec le Maroc, François Mitterrand n'utilise pas le discours politique militant. C'est l'expression du réalisme en politique étrangère.

La relation avec le Maroc fait partie des dossiers contrôlés par l'Élysée, et notamment pris en charge par Hubert Védrine, conseiller diplomatique puis secrétaire général de l'Élysée, qui adopte une position critique à l'égard du tropisme algérien des cadres de l'appareil socialiste[599].

---

597 Extrait de la conférence de presse, visite de Mitterrand à Rabat, 28 janvier 1983.
598 Discours de François Mitterrand lors de la réception d'Hassan II à Paris, juin 1985.
599 Hubert VEDRINE. op.cit. p. 329.

Dans ses activités diplomatiques et ses relations avec son interlocuteur socialiste marocain, le PS doit composer avec cet impératif voulu par l'Elysée d'entretenir de bonnes relations avec le régime marocain. De cette immersion de l'Élysée dans les affaires du PS, on retrouve une trace dans une archive préparatoire d'une rencontre entre le PS et l'USFP le 27 et 28 janvier 1988. La note liste la délégation socialiste accueillant la délégation de l'USFP. Elle est composée de Lionel Jospin, premier secrétaire, Louis Le Pensec secrétaire à l'international, Pierre Guidoni, secrétaire aux affaires européennes, Alain Billon, député de Paris, chargé du dossier Maroc au sein du comité Maghreb du PS, Philippe Farine, délégué national chargé de l'immigration, Gabriel Arnaud, délégué national chargé du Tiers Monde, Alain Chenal, coordinateur du collectif Maghreb, Raoul Weexsteen, chargé du dossier Mauritanie, Libye, Polisario au sein du collectif Maghreb. Un ajout manuscrit en fin de document complète: « *Hubert Védrine (Elysée) viendra cet après-midi* ». Cette mention vient à nouveau confirmer l'existence de passerelles entre le PS et l'Élysée.

c) Un sujet de tension persistant : le Sahara

La relation entre le PS et l'USFP se maintient au cours des années 1980 malgré des divergences de points de vue, notamment au sujet du Sahara occidental. La note citée ci-dessous le confirme :

> « *S'il existe des relations personnelles nombreuses et excellentes entre différents responsables du PS et de l'UFSP, les relations officielles entre les deux organisations, marquées par des malentendus et trop irrégulières, ne sont pas satisfaisantes* »[600].

La ligne diplomatique définie par le gouvernement socialiste va avoir des incidences sur les positions du Parti socialiste à l'égard du Maroc, et notamment sur la question du Sahara occidental. La relation avec le Front Polisario évolue avec l'accession au pouvoir de François Mitterrand. Le PS avant 1981 porte un discours pro-sahraoui. Le PS est utilisé par le Front Polisario comme une porte d'entrée privilégiée au sein de l'État, en l'absence de relations diplomatiques officielles régulières et normalisées.

---

600 CAS, Note préparatoire à la rencontre de l'USFP, Fonds 823RI1.

La position de François Mitterrand, et du Parti socialiste, a progressivement évolué d'un refus de l'état de fait de la domination marocaine sur le Sahara à une acceptation provisoire de celle-ci, tout en cherchant une voie négociée, par référendum sous contrôle international, pour permettre l'autodétermination et la paix. Dans une note interne adressée à Lionel Jospin le 30 octobre 1987, Raoul Weexsteen précise :

> « *Sur le fond, l'évolution du Parti est la suivante. Il nous paraît de plus en plus délicat ou inopportun de condamner le régime marocain et ses excès et de nous laisser associer à toutes manifestations marocaines hostiles au pouvoir à Rabat.* »[601]

Dans cette même note, Raoul Weexsteen s'interroge néanmoins sur le degré d'autonomie que le PS peut avoir par rapport aux choix du gouvernement et du Président Mitterrand :

> « *Le Front Polisario demandera certainement une prise de position du PS sur le dossier du Sahara occidental compte tenu de l'actualité. Nous n'avons pas fait de mise au point sur cette question depuis longtemps. Elle serait opportune (il ne s'agit pas de communiqué commun, ni même d'annonce de la rencontre avec le représentant du Front Polisario) mais il faut vérifier l'autonomie du Parti sur ce dossier délicat* ».

Sur le dossier du Sahara particulièrement, l'action de Danielle Mitterrand a été suffisamment importante pour être mentionnée ici. Par l'intermédiaire de son association « France Libertés » qu'elle créé en 1986, elle prend fait et cause pour le Front Polisario. Elle contribue aussi à défendre la cause des opposants politiques au Maroc et devient un relais privilégié pour faire passer les messages des diplomates du PS. C'est le cas notamment pour Abraham Serfaty. Surnommé le « *Nelson Mandela marocain* », ce militant d'extrême-gauche est emprisonné par Hassan II en 1974. Il ne sortira qu'en 1991. Sur les conseils d'Alain Chenal, Danielle Mitterrand, amie de la femme d'Abraham Serfaty, Christine Daure, intervient auprès de la mère d'Hassan II pour que le Roi autorise des visites de la famille au prisonnier[602].

---

[601] CAS, Note de Raoul Weexsteen à Lionel Jospin sur le Sahara Occidental, Fonds 823RI1.
[602] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.

Conclusion du chapitre 4

L'étude de la diplomatie du PS à l'égard du Maghreb durant les deux septennats de Mitterrand nous permet de tirer plusieurs conclusions.

En premier lieu, le type d'interaction entre le parti et l'État est fonction du rôle que le Président souhaite accorder au parti majoritaire dans le processus décisionnel. En associant le Premier secrétaire Lionel Jospin aux petits déjeuners hebdomadaires du mardi à l'Élysée, François Mitterrand inclue le PS. Le PS lui-même se pense dans les premières années comme un « aiguillon » de l'action gouvernementale. Les interactions entre le parti et l'État sont aussi fonction de la personnalité des ministres et de leur attachement à l'institution partisane. Ils peuvent souhaiter associer ou ne pas associer le Parti dans leurs actions gouvernementales. Ce qui ressort des archives est le rôle central des entourages ministériels et présidentiels comme espace de rencontre entre l'appareil d'État et l'appareil partisan. La sociologie des entourages ministériels socialistes révèle que la proportion des profils militants recrutés au sein des cadres du PS est à relativiser. Néanmoins, ce sont des réseaux d'acteurs, liés par des liens de camaraderie et d'amitié qui permettent la circulation d'information, l'échange d'expertise entre les deux sphères. Un système de circulation d'information se met en place où le Parti fournit des contacts, des analyses qui complètent celle du Quai d'Orsay. L'État, en contrepartie, peut rendre des services (exemple : l'utilisation de la valise diplomatique ; les interventions individuelles) et fournir au PS des informations politiques. Enfin, un dernier enseignement est que le Parlement joue un rôle secondaire dans le processus décisionnel en matière de politique étrangère.

Le second type de conclusions concerne les pratiques diplomatiques du PS en situation majoritaire. En situation d'opposition, la diplomatie de parti sert principalement à contester la diplomatie gouvernementale et à donner une légitimité à un candidat potentiel (cf. conclusions du chapitre 3). En situation de majorité, le parti se conçoit comme un passeur, qui agit en complément de la diplomatie gouvernementale. Cette complémentarité se matérialise par un ensemble d'actions allant de la représentation non-officielle (exemple : la visite de Lionel Jospin au Président tunisien Ben Ali), d'intermédiaire dans la transmission de messages diplomatiques (exemple : Pierre Mauroy envoyé par François Mitterrand dans les trois capitales du Maghreb), de la médiation dans certaines situations (exemple : la médiation du PS avec le FLN dans le cas des otages au Liban).

Chapitre 5 – Des liens qui se relâchent : la marginalisation de la diplomatie de parti (1997 – 2017)

La période post-mitterrandienne du PS (1995-2017) est marquée par l'alternance des périodes d'exercice du pouvoir en cohabitation (1997-2002) puis de façon majoritaire (2012-2017), et les périodes d'opposition (1995-1997 ; 2002-2012).

En 1995, un cycle se termine avec la fin du second septennat du Président socialiste François Mitterrand. De 1971 à 1995, le Parti socialiste avait mis en œuvre une diplomatie militante à l'égard du Maghreb, fondée sur un référentiel tiers-mondiste. Ce référentiel s'est par la suite estompé pour des raisons de politique internationale, la désagrégation du Tiers-Monde, et de politique nationale, l'exercice du pouvoir. La diplomatie de parti s'est adaptée à cette nouvelle configuration majoritaire pour devenir un outil au service de la diplomatie officielle étatique, abandonnant pour partie sa vocation militante et idéaliste.

De 1995 à 2017, le PS va connaître trois moments successifs. La cohabitation primo-ministérielle (1997-2002) offre une configuration inédite pour le Parti socialiste. L'interaction entre le Parti et l'État se construit autour du Premier ministre Lionel Jospin. Grâce à sa connaissance du Parti et son expérience des relations internationales, il continue de consulter les experts-militants du PS dans la conduite de son activité diplomatique. Lionel Jospin devient le principal vecteur d'expression de politique étrangère du PS et sa « présidentialisation » constitue l'objectif prioritaire de la diplomatie de Matignon. La politique étrangère de cohabitation se construit sur un équilibre entre contestation de la politique étrangère présidentielle et complémentarité avec celle-ci. Cette mission est principalement confiée au ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. Enfin, la diplomatie des socialistes durant cette période se traduit par un rapprochement net avec le régime marocain, des doutes et des interrogations sur la situation en Algérie après la fin de la guerre civile, et une rupture avec le régime de Ben Ali (1).

De 2002 à 2012, le PS connait sa seconde décennie d'opposition depuis 1971. Cette période, contrairement à la décennie 1971-1981, est marquée par un affaiblissement de la diplomatie de parti qui délaisse sa dimension militante pour ne conserver que la dimension électorale et sa fonction « pré-étatique ». Cette décennie voit aussi une diminution de l'expertise interne et de l'intérêt politique accordé aux questions internationales. Les révoltes dans le monde arabe en

2011 constituent un moment singulier au cours duquel le PS entreprend de renouer avec son répertoire d'action militant (2).

Enfin, le quinquennat du second Président socialiste de la Ve République, François Hollande, achève le processus de marginalisation du Parti socialiste en situation de majorité. Cette mise à l'écart a pour conséquence d'assécher la diplomatie de parti du PS qui ne demeure plus que résiduelle durant ces cinq années, laissant la place à d'autres pratiques et notamment celle de la diplomatie de connivence, menée par certaines personnalités au détriment des experts-militants (3).

1.Le PS en cohabitation (1997-2002) : une diplomatie de parti résiduelle

La période de cohabitation entre le Président Jacques Chirac et le Premier ministre Lionel Jospin, configuration inédite pour le Parti socialiste, est marquée par un rapport de compétition-complémentarité entre les deux têtes de l'exécutif. Cette compétition trouve un terrain dans le domaine de la politique étrangère, « domaine réservé » du Président, où le Premier ministre cherche à affirmer son autonomie et sa légitimité. Les interactions entre le Parti socialiste et Matignon s'organisent autour de la personne de Lionel Jospin (1.1). La « présidentialisation » de Lionel Jospin constitue l'objectif prioritaire de la diplomatie de Matignon. Il revient au ministre des affaires étrangères la fonction de créer de la complémentarité avec le Président de la République (1.2). Enfin, dans le cas particulier des relations avec le Maghreb, les années 1997-2002 sont celles d'un rapprochement net avec le régime marocain, d'une distance critique à l'égard du régime algérien et d'une rupture avec le régime tunisien (1.3).

1.1 Les interactions entre le parti et l'État en période de cohabitation

La cohabitation brouille la distinction entre majorité et opposition. *De jure,* le parti est majoritaire à l'Assemblée nationale et compose le gouvernement. *De facto,* il est dans une situation d'opposition à l'égard de la politique présidentielle, en particulier dans le domaine réservé de la politique étrangère (a). Le type d'interactions qui s'installe entre le PS et le gouvernement Jospin durant ces cinq années est par ailleurs très influencé par la trajectoire de Lionel Jospin lui-même et de son passé de militant internationaliste (b).

a) Une concurrence au sein de l'exécutif

Les chapitres précédents ont permis de mettre en évidence que le Parti socialiste adapte sa pratique diplomatique en fonction des configurations politiques de majorité ou d'opposition.

En situation d'opposition, le parti s'emploie à développer deux types de diplomatie : une diplomatie militante qui consiste à utiliser l'espace international comme un espace de mobilisation politique et idéologique ; et une diplomatie pré-étatique qui vise à utiliser l'espace international comme un espace de ressources (légitimité, capital social, expertise) nécessaires à la compétition politique dans le cadre national.

En situation de majorité politique, une adaptation de la diplomatie de parti est visible. Les interactions entre le parti et l'État se construisent sur des relations d'autonomie-subordination. Une relative autonomie du parti, dans son expression et action internationales, peut cohabiter avec la diplomatie officielle. Le parti peut être subordonné à la diplomatie officielle et en devenir un de ses instruments. De manière informelle, le parti agit avec ses réseaux de connaissances et d'amitiés pour faire avancer des enjeux de politique étrangère nationale.

La cohabitation primo-ministérielle, qui a lieu de 1997 à 2002, révèle une configuration politique nouvelle pour le Parti socialiste et pour sa pratique de la diplomatie de parti. A la différence des cohabitations de 1986-1988 et de 1993-1995, le PS est le parti de la majorité mais pas le parti du Président. Lionel Jospin se doit, dans le domaine de la politique étrangère, de préserver une apparente unité avec les positions du Président Jacques Chirac. Pour reprendre l'adage consacré : « *Politics stop at the water's edge* ».

b) Le rôle clé de Lionel Jospin

Le rôle joué par le Parti socialiste en matière de politique étrangère durant la période de cohabitation tient autant à la configuration institutionnelle présentée ci-dessus qu'à la pratique exercée par le Premier ministre.

Avec le Parti socialiste, Lionel Jospin réitère la méthode mitterrandienne. Il associe le Premier secrétaire, François Hollande, à la prise de décision sans le contrôler de l'extérieur. En retour, le Premier secrétaire se fait le garant de défendre la ligne gouvernementale au sein du Parti et de faire remonter les interrogations au Premier ministre.

Lionel Jospin a occupé successivement les fonctions de secrétaire national au Tiers-Monde de 1974 à 1981 et de premier secrétaire de 1981 à 1988. Il a acquis une connaissance complète du fonctionnement du parti, de ses réseaux internationaux et de l'intérêt de sa diplomatie. Durant ses cinq années à Matignon, il s'entoure à la fois de professionnels de la diplomatie et consulte régulièrement les différents experts-militants du PS.

Du côté des professionnels de la diplomatie, Lionel Jospin peut s'appuyer sur un conseiller diplomatique dans son cabinet du Premier ministre. De 1997 à 2000, cette fonction est occupée par Jean-Maurice Ripert. Énarque, issu de la promotion Voltaire (1980), diplomate de carrière,

il a une grande expérience des cabinets ministériels socialistes sous la présidence de François Mitterrand : il est successivement conseiller auprès de Christian Nucci, ministre chargé de la coopération et du développement (1983-1984), conseiller technique au sein du cabinet de Roland Dumas de 1984 à 1986, puis conseiller diplomatique au sein du cabinet de Michel Rocard (1988 à 1991). Il est remplacé en 2000 par Denis Delbourg, lui aussi conseiller ministériel à de multiples reprises au sein des cabinets de Claude Cheysson (1981-1984) et de Michel Rocard (1988 à 1991). Les conseillers diplomatiques sont épaulés de trois conseillers techniques : Serge Telle, Stéphane Visconti et Hélène Defromont, remplacée en juillet 2000 par Jean-Pierre Filiu, connaisseur des réseaux du secteur international du PS qu'il fréquente au début des années 1980 avant de devenir diplomate. Il est conseiller au sein du cabinet de Pierre Joxe quand celui-ci est ministre de l'intérieur (1990-1993). Il rejoint le cabinet de Lionel Jospin après l'incident de Bir Zeit en Cisjordanie (voir infra 1.2).

À côté de cet entourage ministériel officiel, Lionel Jospin prend l'habitude de consulter les experts-militants du Parti socialiste. C'est le cas de Pierre Guidoni, secrétaire national à l'internationale jusqu'en décembre 1999. C'est aussi le cas de Guy Labertit, délégué international à l'Afrique du PS de 1993 à 2006. Celui-ci confirme un mode de fonctionnement singulier au sein de Matignon, établi personnellement par Lionel Jospin. Dans un entretien à « Politique Africaine » en 2007 intitulé « *Le militant, la France et l'Afrique* »[603], il revient en détails sur la période 1997-2002 :

> « *Les cabinets se forment en 1997. Moi, je constate que je reste chez moi. Je ne sais pas si j'aurais pu vivre en cabinet… Heureusement que j'ai eu des relations directes au niveau [du ministère] de la Coopération. Au niveau des Affaires étrangères, je voyais régulièrement Georges Serre. Mais du côté de Lionel Jospin, j'ai fait passer beaucoup de notes en dehors des conseillers diplomatiques, qui ne les auraient jamais transmises. (…) Il y a un problème dans l'entourage. Ils sont tous pareils, ils ont tous la même formation. Sous Jospin, on a atteint le summum, il fallait montrer ses diplômes. Moi, je devais être habile pour faire monter mes notes jusqu'à lui.* »

[603] « Le militant, la France et l'Afrique : entretien avec Guy Labertit ». *Politique africaine*, vol. 105, no. 1, 2007. p. 154-162.

Le cabinet, comme interface de communication entre l'appareil d'État et l'appareil partisan, ne semble plus remplir son rôle. La circulation de l'information est réduite et reste limitée à la personne même de Lionel Jospin qui continue à vouloir s'imprégner de l'expertise militante des diplomates du Parti.

Cette tension entre entourages officiels et officieux est confirmée par Alain Chenal[604]. Ce dernier a le privilège d'être considéré comme un ami proche de Lionel Jospin : il l'a accompagné depuis ses débuts au sein du comité Tiers-Monde en 1975. Ce lien de proximité extrêmement fort explique la confiance particulière que Lionel Jospin lui accorde lors de ses cinq années à Matignon. Lors de certains déplacements officiels, Alain Chenal fait partie de la délégation et accompagne le Premier ministre[605]. Il rapporte une pratique toute particulière que Lionel Jospin avait instauré à ces occasions. La première partie du voyage diplomatique était organisé par son cabinet et suivait un protocole officiel. Durant ces rencontres, Alain Chenal n'était pas convié aux réunions avec les interlocuteurs étrangers. Dans un second moment du voyage, Lionel Jospin demandait à Alain Chenal de lui préparer une série de rencontres non-officielles, en dehors du protocole et sans être accompagné par son cabinet. C'était l'occasion de rencontrer des leader politiques, associatifs et syndicaux appartenant au réseau socialiste international. Ces rencontres informelles ont permis à Lionel Jospin de rencontrer des opposants politiques, notamment en Turquie avec des partis Kurdes[606].

1.2 Une politique étrangère d'équilibre

Au cours de ces cinq années de cohabitation, le PS a entrepris une stratégie de contestation de la politique étrangère de Jacques Chirac pour préparer l'alternance en 2002 (a). Cette stratégie a été néanmoins nuancée par la nécessité de faire fonctionner la diplomatie française malgré les désaccords politiques. La nomination de Hubert Védrine au poste de ministre des affaires étrangères a joué un rôle primordial (b).

a) Une contestation de la politique étrangère de Jacques Chirac

[604] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 8 juin 2018
[605] Lors de notre entretien, Alain Chenal en cite au moins trois : au Maroc en 1997, en Israël en 2000 et en Turquie
[606] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 8 juin 2018

Les cinq années de cohabitation n'ont pas accouché de crise politique majeure au sein du couple exécutif. Néanmoins, il est important de noter que le cas le plus exacerbé des tensions entre le Président et son Premier ministre a porté sur un enjeu de politique étrangère.

Lors de son voyage en Israël en février 2000, Lionel Jospin qualifie les attaques du Hezbollah libanais de « *terroristes* ». Par ces mots, il rompt avec la ligne diplomatique d'équilibre voulue par Jacques Chirac dans le conflit israélo-palestinien. Cette crise diplomatique se solde par des jets de pierre lors de son passage à l'université de Bir Zeit en Cisjordanie.

Une justification de cette prise de position est celle d'une volonté délibérée d'empiéter sur le prés-carré présidentiel, et plus particulièrement sur le dossier Proche oriental fortement investi par le Président Jacques Chirac. Cette prise de position marque une distance par rapport à la « *politique arabe* » chiraquienne de recherche d'un équilibre entre les différentes parties. À deux ans des élections présidentielles, cette prise de position diplomatique forte peut donc se lire à la lumière de considérations nationales[607]. C'est l'explication mise en avant par Yves Aubin de la Messuzière, directeur de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient au Quai d'Orsay, et par Alain Chenal, tous les deux présents lors de ce déplacement[608]. Pour eux, le Premier ministre n'avait pris la mesure de ces déclarations, n'ayant pas reçu l'expertise suffisante de son entourage et de son cabinet.

Le communiqué de presse de l'Elysée exprime de façon limpide une condamnation des propos du Premier ministre :

> « *Le Président de la République a téléphoné au Premier ministre ce soir, dès son retour du Proche-Orient. Il lui a confirmé ce qu'il lui avait déjà fait savoir par un message écrit, le 25 février. Le Chef de l'État a réaffirmé la constance de la politique étrangère de la France et l'équilibre qui inspire l'action de notre pays au Proche-Orient, action qui demeure inchangée. S'agissant des relations entre Israël et le Liban, le Président de la République a rappelé les responsabilités particulières confiées en avril 1996 par les parties concernées à la France et aux États-Unis, dans un esprit de confiance et*

[607]Eric AESCHIMANN et Christophe BOLTANSKI. "La sortie du Premier ministre en Israël contredit la politique de Chirac au Moyen-Orient". Libération. Le 26 février 2000.

[608] Entretien avec Yves Aubin de la Messuzière, Paris, 5 septembre 2018.

d'impartialité. Remettre en cause cette impartialité serait porter atteinte à la crédibilité de notre politique étrangère et à la capacité de la France d'agir pour la paix."

Deux lectures de la constitution de la Ve République s'affrontent durant cette crise. D'un côté, celle d'une démarcation nette entre la politique nationale et la politique internationale, démarcation qui recoupe le périmètre d'action du Président de la République et du Premier ministre. De l'autre, celle d'une continuité entre la politique nationale et la politique internationale, soumise elle aussi à des divergences politiques pouvant faire l'objet d'une expression publique.

Devant l'Assemblée nationale le 29 février 2000, Lionel Jospin affirme que

« *Le gouvernement, ainsi que le dit l'article 20 de la* Constitution *détermine et conduit la politique de la nation, et la politique de la nation ne se réduit pas à la politique intérieure mais englobe la politique extérieure* ».

Cette crise politique et institutionnelle entre le Président et le Premier ministre reste la plus exacerbée des cinq années de cohabitation[609].

a) Une complémentarité assurée par le ministre des affaires étrangères

La fabrication de la politique étrangère en situation de cohabitation fonctionne de manière régulière entre le Président, le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères. Hubert Védrine décrit ce processus dans un entretien à la revue « Politique étrangère »[610] :

« *Avant chaque rencontre internationale ou à chaque fois qu'un problème se profilait à l'horizon, il y avait - en plus de l'échange continu de notes, d'informations et de réflexions entre mon cabinet et les collaborateurs du président et du Premier ministre - une préparation particulière. Elle commençait en général par une réunion chez mon directeur de cabinet, Pierre Sellal, avec des représentants de l'Elysée et de Matignon, se poursuivait à Matignon en comité restreint sous la présidence du Premier ministre*

609 Pascal BONIFACE. *Le bilan de la politique étrangère de Jacques Chirac.* 26 septembre 2019. Consultable sur le site de l'IRIS.

610 Hubert VEDRINE. « Cohabitation, Europe : comment se fabrique la politique étrangère ? » *Politique étrangère,* volume 67, numéro 4, 2002. p. 863-877.

avec ces mêmes représentants, et s'achevait à l'Elysée en conseil restreint sous la présidence du Président de la République - lequel conseil s'ouvrait avec le compte rendu par le Premier ministre des conclusions du comité restreint et arrêtait après débat la ligne définitive. Cela s'est déroulé ainsi sans difficulté majeure des dizaines de fois en cinq ans. »

De façon paradoxale, la cohabitation renforce le poids du gouvernement dans le processus de décision de politique étrangère, comme le confirme Bertrand Fort, conseiller politique et parlementaire d'Hubert Védrine de 1997 à 2002 :

> « *Nous étions en situation de cohabitation. Le pouvoir d'initiative et de manoeuvre du ministre des affaires étrangères est sans commune mesure en période de cohabitation. Hors cohabitation, tous les pouvoirs sont concentrés à l'Elysée. En période de cohabitation, il y a un rééquilibrage qui s'opère en faveur du ministère des affaires étrangères. La rivalité au sommet de l'État contraignait le Président, sur les sujets de politique étrangère à veiller à ce que l'internationale ne devienne pas une pomme de discorde avec le Premier ministre. Tout l'art du Ministre était donc de trouver les positions diplomatiques pouvant permettre de parler d'une seule voix. Je considère que le ministère des affaires étrangères n'est jamais aussi entendu que dans les périodes de cohabitations. Il y avait aussi bien entendu une question de personnes. Hubert Védrine était très respecté par Jacques Chirac.* »[611]

Les bons rapports personnels entre Hubert Védrine et Jacques Chirac encouragent une approche bipartisane (ou apartisane) de la politique étrangère. Hubert Védrine a une expérience des périodes de cohabitation, notamment celle où Jacques Chirac était Premier ministre de 1986 à 1988. En outre, Hubert Védrine n'a pas de passé militant à l'intérieur du Parti socialiste. Étant peu lié au PS, il veille à protéger les affaires étrangères de logiques de politique nationale et d'échéances électorales.

A l'image de Roland Dumas, Hubert Védrine ne cherche pas à associer en proximité le PS. Néanmoins, son cabinet consulte régulièrement différents responsables du PS[612].

---

[611] Entretien avec Bertrand Fort, ancien conseiller en charge des relations parlementaires au sein du cabinet d'Hubert Védrine, Paris, 15 mai 2018.
[612] Ibid.

Bertrand Fort confirme cependant que cette pratique de consulter des responsables politiques sur les sujets de politique étrangère ne se limite pas au PS.

> « *Dans cette mission d'amélioration des relations avec les parlementaires et d'explication de la politique gouvernementale, nous ne faisions donc pas le tri entre la gauche et la droite. On avait des interlocuteurs réguliers qui travaillaient les dossiers. On entretenait des relations privilégiées avec certains parlementaires sur certains dossiers qui pouvaient provenir de tous les groupes. Le gouvernement, contrairement à ce que l'on peut penser, a besoin des parlementaires pour ouvrir et diversifier son influence. Les missions parlementaires à l'étranger sont des formes d'expression de la France. Il y a des parlementaires qui ont une audience très importante dans un pays et il est important de tenir compte de cette influence.* »

A travers ce témoignage, on retrouve l'idée mise en évidence dans les travaux de Gilles Riaux sur les commissions des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat[613]. Elles fonctionnent comme un « club de gentlemen » où les appartenances partisanes comptent moins que dans les autres commissions.

1.3 La diplomatie socialiste au Maghreb pendant la cohabitation

Les années de cohabitation sont marquées par la continuité en matière de relations avec le Maghreb. Celle-ci se traduit par un rapprochement plus prononcé avec la monarchie marocaine, rapprochement amorcé dès le milieu des années 1980 et permis par l'accession au gouvernement de l'USFP en 1998 (a). Avec l'Algérie, les critiques des socialistes à l'égard du régime militaire algérien se maintiennent après la fin de la « décennie noire » et l'élection d'Abdelaziz Bouteflika en 1999, malgré des tensions internes sur la ligne à adopter (b). Enfin, concernant la Tunisie, les socialistes français mettent un terme à leurs relations avec le parti unique du Président Ben Ali, le RCD (c).

[613] Gilles RIAUX. op. cit.

a) Avec le Maroc : un nouveau modèle pour les socialistes français

Le double déplacement de Lionel Jospin au Maroc, en décembre 1997 puis en novembre 1999, marque la volonté politique du gouvernement socialiste de faire du Maroc le nouveau pilier de ses relations politiques au Maghreb.

Lors de son déplacement de décembre 1997 à Rabat, Lionel Jospin demande à rencontrer les cadres de l'USFP. Cette rencontre est organisée par Alain Chenal. L'USFP fait face à un choix : accepter la proposition du roi Hassan II de conduire un gouvernement de coalition avec le parti de l'Istiqlal, ou refuser cette proposition du royaume et rester dans l'opposition. Ils rencontrent Lionel Jospin pour lui exposer la situation. L'ancien Premier secrétaire du PS conseille aux dirigeants socialistes marocains d'accepter la proposition du Roi, pour éviter d'être relégués dans l'opposition pour plusieurs années. Fatallah Ouallalouh et Alain Chenal[614], présents à cette réunion[615], attestent que la position de Lionel Jospin a pesé de manière significative dans le choix de l'USFP de former un gouvernement de coalition. Lionel Jospin a pu faire valoir deux légitimés : celle d'un Premier ministre d'un gouvernement socialiste, celle d'un camarade socialiste de trente ans. Connaissant la proximité du roi Hassan II avec Jacques Chirac, Lionel Jospin a aussi vu dans l'arrivée des socialistes marocains au pouvoir une manière de rééquilibrer les relations entre la France et le Maroc, pour ainsi les faire sortir de la relation interpersonnelle entre les deux souverains[616].

La seconde visite en 1999 est placée sous le signe d'une rencontre officielle entre deux chefs de gouvernement socialistes[617]. C'est aussi la première visite après le décès d'Hassan II et l'arrivée au trône du roi Mohammed VI. Cette visite est à nouveau l'occasion d'une passe d'arme entre Matignon et l'Élysée. Une semaine avant le déplacement officiel de Lionel Jospin, Jacques Chirac se rend en visite privée à Rabat pour s'entretenir avec le monarque et se rendre au mausolée d'Hassan II[618].

Les relations entre le gouvernement socialiste et la monarchie marocaine vont rester de bonnes qualités. Elles sont notamment facilitées par la présence de plusieurs ministre socialistes ayant des affinités personnelles avec le Royaume : Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie

---

[614] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.
[615] Entretien avec Fatallah Ouallalouh, Rabat, 9 novembre 2018.
[616] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.
[617] « L'élan du coeur de Jospin au Maroc », Libération, 6 novembre 1999.
[618] « Chirac soutient de la transiiton marocaine », Libération, 30 octobre 1999.

(1997-1999), Elisabeth Guigou, garde des sceaux (1997-2000) puis ministre de l'emploi (2000-2002), Martine Aubry, ministre du travail (1997-2000) et Jack Lang, ministre de l'éducation nationale (2000-2002). Ces liens affinitaires vont renforcer l'adoption par le PS des positions politiques de la monarchie marocaine.

b) Avec l'Algérie : des interrogations après la « décennie noire » des années 1990

La fin de la guerre civile algérienne ne lève pas les tensions au sein du PS français entre les deux lignes qui s'affrontent depuis la fin des années 1980. D'un côté, une ligne minoritaire de soutien à la stabilité du régime algérien, et l'éradication des islamistes. De l'autre, une ligne majoritaire en soutien au FFS.

Cette nouvelle doctrine trouve sa traduction dans un long interview accordé au journal Libération le 27 janvier 1997[619]. Au cours de cet interview, Lionel Jospin, premier secrétaire, déclare :

> « *L'argument consistant à dire que les islamistes allaient vaincre par les urnes et en profiter pour détruire les instruments démocratiques, balbutiants à l'époque, ne m'a guère convaincu. D'abord, parce que je ne suis pas sûr qu'il y ait eu alors la même radicalisation qu'aujourd'hui, même si je n'avais pas beaucoup d'illusions sur le FIS; ensuite, parce que d'autres forces avaient obtenu des résultats lors de ces législatives, par exemple le FFS.* (…) *Toutes les mesures que le pouvoir algérien prend actuellement pour fermer le champ politique, pour diaboliser certaines forces politiques non violentes, pour intimider ceux qui les soutiennent, pour couper ces forces de mouvements internationaux démocratiques et pacifiques comme l'Internationale socialiste, doivent être condamnées. Le gouvernement algérien ne pourra vaincre le terrorisme, moderniser son pays et rendre un minimum d'espoir à la population que s'il accepte un certain nombre d'évolutions et notamment le dialogue avec les forces démocratiques.* (…) *La France doit lever le tabou, elle ne doit pas rester silencieuse, ni donner l'impression de soutenir inconditionnellement le pouvoir algérien.* »

[619] « Lionle Jospin s'exprime sur la crise en Algérie ». Libération, 27 janvier 1997.

Le PS critique le processus électoral de 1999 et émet des réserves sur l'élection du nouveau président Abdelaziz Bouteflika. Cette ligne est présente dans les publications de février et avril 1999 de la lettre « Nouvelles Internationales » : « *L'Internationale Socialiste soutient résolument la candidature d'Hocine Aït Ahmed* ». En septembre de la même année, le Parti socialiste publie dans sa lettre d'information un communiqué du FLN suite au référendum sur la « *concorde civile* » proposé au vote par le Président Bouteflika et condamne la « *tentation totalitaire* » du nouveau régime. Le PS va être le principal organe de communication à la disposition du Premier ministre pour exprimer une position dissidente de la ligne diplomatique officielle.

Ces positions vont à l'encontre de la position officielle de la diplomatie française, et notamment de celle du Président de la République qui entend écrire une nouvelle page de la coopération franco-algérienne et faire du partenariat avec Alger un enjeu stratégique. La première pierre de cette réconciliation est posée lors du déplacement d'Abdelaziz Bouteflika à Paris en juin 2000, puis par une courte visite de Jacques Chirac à Alger en décembre 2001, signes avant-coureur d'un réchauffement des relations diplomatiques qui atteind son paroxysme en mars 2003 avec la « Déclaration d'Alger ».

Pendant ces cinq années à Matignon, Lionel Jospin ne se rend pas en Algérie. Le Premier ministre socialiste fait preuve d'une grande prudence sur le dossier algérien, en évitant d'utiliser des paroles trop fortes pour ne pas créer les conditions d'une crise diplomatique. Il déclare : « *Le gouvernement français est contraint dans son expression. Prendrait-il des initiatives qu'elles ne seraient pas reçues* » [620]. Il rencontre le Président Bouteflika en septembre 1999 en marge de l'Assemblée générale de l'ONU[621].

Les positions du Parti et du gouvernement socialistes traduisent cette tension entre le réalisme en matière de politique étrangère, inhérent à l'exercice du pouvoir, et l'idéalisme fondé sur des principes de démocratie et des droits de l'homme qui peuvent être exprimés en dehors de responsabilités officielles.

---

[620] « Algérie : Jospin fait aveu d'impuissance », Libération, 16 septembre 1997.
[621] « En marge de l'ONU, première rencontre Jospin – Bouteflika », Libération, 22 septembre 1999.

c) Avec la Tunisie : une prise de distance avec le régime de Ben Ali

Dès 1997, Lionel Jospin marque une distance avec le régime de Ben Ali. Il refuse de se rendre en Tunisie pendant ses cinq années à Matignon[622]. Cette position traduit une opposition à la lecture politique faite par le Chef de l'État, ainsi que par une partie de la gauche, qui voit dans « *le miracle tunisien* » un contre-modèle de l'Algérie : stabilité politique, croissance économique, lutte contre l'islamisme.

Cette vision est matérialisée par la visite de Jacques Chirac en décembre 2003 et son discours resté célèbre pour sa phrase :

> « *Le premier des Droits de l'homme c'est manger, être soigné, recevoir une éducation et avoir un habitat. De ce point de vue, il faut bien reconnaître que la Tunisie est très en avance sur beaucoup de pays [...]. Mais nous avons chacun nos critères d'appréciation* »

En janvier 2011, au moment de la chute du régime de Ben Ali, la polémique a été ravivée sur la proximité du PS avec le RCD via l'internationale socialiste. Dans un entretien au journal Le Monde, Lionel Jospin déclare :

> *"Dans un tête-à-tête avec ce président (Ben Ali), je décline la proposition qu'il me fait de faire une visite officielle en Tunisie. Pendant cinq ans, je n'irai jamais en Tunisie"*[623].

Au cours de leur enquête *Notre ami Ben Ali*, les journalistes Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi démontrent comment le régime de Ben Ali a acquis des soutiens en France, principalement au sein de la droite française, mais aussi d'une partie de la gauche. La séduction du régime tunisien se fonde, à cette époque, sur la lutte contre l'islamisme d'une part, et sur la place accordée aux femmes ainsi qu'aux minorités religieuses d'autre part. Ce discours est véhiculé au sein des élites politiques, médiatiques et culturelles françaises par un nombre réduit « d'entrepreneurs ». On peut citer Jean Daniel, directeur du Nouvel Obs, l'avocate Gisèle Halimi ou encore l'homme politique gaulliste Philippe Seguin et le maire de Paris Bertrand Delanoë, qui sont nés en

[622] Eric GOBE, Vincent GEISSER. Le président Ben Ali entre les jeux de coteries et l'échéance présidentielle de 2004. *Annuaire de l'Afrique du Nord,* CNRS Editions, 2005. p. 291-320

[623] « Tunisie : Jospin dément « toute complaisance » envers le régime de Ben Ali », Le Monde, 20 janvier 2011

Tunisie et qui ont conservé avec leur pays de naissance des liens affectifs et politiques importants.

A sein du PS, Bertrand Delanoë est considéré comme le meilleur représentant de la position officielle du régime tunisien[624]. Dans un rapport qu'il rédige en 1996 sur l'accord entre l'Union Européenne et la Tunisie alors qu'il est sénateur, il dépeint un portrait élogieux de la Tunisie. L'ensemble de son rapport reprend les différents éléments constitutifs de la rhétorique de « *l'exception tunisienne* » au sein du monde arabe. A propos de la répression des opposants islamistes et des atteintes aux droits de l'homme, il justifie :

> « *Le Gouvernement tunisien va s'employer à donner la priorité à la stabilité et à la sécurité en assurant la prépondérance au parti majoritaire d'une part, et en plaçant l'islamisme sous un contrôle étroit d'autre part.*(…) *La stabilité du régime tunisien passe par un respect parfois seulement formel des libertés politiques. Toutefois la Tunisie reste l'héritière d'une tradition politique moderne, plus avancée sur certains principes ou droits que bien d'autres États comparables.* »

L'argument de l'impératif sécuritaire de maintien de la stabilité au nom des droits de l'homme est aussi justifié par une dénonciation du biais culturel dans le jugement porté sur la Tunisie. Le compte rendu des débats en commission après la présentation du rapport l'atteste :

> « *Répondant à M. Philippe de Gaulle, sur la question des droits de l'homme, M. Bertrand Delanoë a souligné qu'il fallait éviter, dans ce domaine, de donner des leçons et qu'il importait de respecter les différences de culture.* »

Pour justifier la singularité du modèle tunisien, Bertrand Delanoë reprend deux arguments. C'est d'abord celui de la condition des femmes :

[624] Bertrand Delanoë. *Rapport sur le projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part.* Sénat, 19 juin 1996.

> « *La condition des femmes constitue à coup sûr l'un des acquis les plus précieux du régime tunisien. Quel autre pays arabe, et même méditerranéen, peut-il s'enorgueillir de compter plus de 47 % d'étudiantes dans son système universitaire ?* »

L'utilisation de l'image de la « femme tunisienne » remonte à la période bourguibienne. Elle est régulièrement convoquée pour matérialiser la compatibilité de la Tunisie avec les valeurs occidentales.

C'est enfin l'argument du « *miracle économique* » tunisien, dont les mérites sont attribués à la politique économique mise en place par le régime de Ben Ali :

> « *La politique de stabilité semble avoir réuni un assez large consensus au sein de la population tunisienne. Il est vrai que contrairement aux États voisins, les Tunisiens bénéficient d'une amélioration de leur niveau de vie et mesurent ainsi l'efficacité d'une politique économique conduite par leur Gouvernement.* »

Cette attitude tranche avec la position majoritairement admise au sein du PS de condamnation du régime de Ben Ali.

2. L'affaiblissement de la diplomatie du PS (2002-2017)

2.1 Une diplomatie de parti à visée électorale

Durant la décennie 1971-1981, le PS avait développé une diplomatie à la fois militante et pré-étatique afin de construire la notoriété et la légitimité internationale de François Mitterrand. De 2002 à 2012, le caractère militante et idéologique de la diplomatie de parti s'atténue. La dimension pré-étatique persiste et s'affirme en période électorale. Ce sont des considérations nationales qui déterminent les actions internationales entreprises à l'égard des pays du Maghreb. De 2002 à 2012, les moments à fort écho médiatique de diplomatie militante correspondent à des périodes d'échéance électorale.

a) L'Algérie : des voyages à forte dimension politique et symbolique

En juillet 2006, François Hollande, alors premier secrétaire, se rend à Alger. Trente ans après le voyage de François Mitterrand à Alger comme premier secrétaire du PS, François Hollande reçoit un accueil digne d'un Chef d'État. Il est reçu par le Président Bouteflika et les dirigeants du FLN.

La teneur de sa visite a des objectifs électoralistes précis, qu'il exprime à la presse dès son arrivée à l'aéroport d'Alger :

> *« Demain, il se peut que le Parti socialiste ait des responsabilités en France, c'est pour cela qu'il était important de venir avant 2007 »*

Ce déplacement s'inscrit dans un refroidissement des relations entre la France et l'Algérie. Alors que les Présidents Jacques Chirac et Abdelaziz Bouteflika avaient ouvert la voie à la rédaction d'un projet de Traité d'amitié, à la suite de la signature de la « Déclaration d'Alger » en mars 2003, ce projet a été ajourné par le Président Algérien en avril 2006[625]. La polémique sur l'article 4 de la loi du 23 février 2005 – abrogé le 16 février 2006 – qui prévoyait de reconnaître les mérites de la colonisation, a fortement contribué à tendre les relations. À la manière de François Mitterrand profitant de la tension diplomatique entre Valéry Giscard

[625] « Alger renvoie le traité d'amitié à plus tard », RFI, le 11 avril 2006.

d'Estaing et Houari Boumédienne, François Hollande profite de la mauvaise image de la droite française, et notamment du candidat Nicolas Sarkozy, pour endosser le rôle de l'alternative.

Comme en 1976, le Premier secrétaire effectue son déplacement accompagné par Claude Estier, connu pour sa connaissance de l'Algérie et sa proximité avec le FLN. Se joignent à la délégation des cadres du PS ayant un lien avec l'Algérie comme le député européen Kader Arif, son conseiller Faouzi Lamdaoui et la sénatrice de Paris Bariza Khiari. L'universitaire Benjamin Stora participe à la visite.

L'attitude du PS sur la loi du 23 février 2005 a permis de réconcilier les socialistes avec le FLN, alors que le PS avait critiqué l'élection de Bouteflika en 1999[626]. Ce déplacement marque aussi une distance prise vis-à-vis du partenaire historique, le FFS. Lors de ce déplacement, François Hollande s'engage à soutenir la demande du FLN d'intégrer l'Internationale Socialiste d'ici 2016, position qui confirme que le parti d'Hocine Aït Ahmed n'est plus l'interlocuteur algérien unique du PS. Le FFS déclare ne pas s'opposer à l'entrée du FLN à l'IS et « *comprendre la volonté légitime de la France et de votre parti de normaliser ses rapports avec l'Algérie*». Les dirigeants du FFS déclarent néanmoins s'interroger sur « *l'évaluation faite par le PS du processus politique en Algérie*» au moment où ils constatent un «*un regain d'autoritarisme*»[627].

En décembre 2010, François Hollande, ex-Premier secrétaire et candidat à la primaire interne du PS, se rend une nouvelle fois en Algérie. Cette fois, il ne reçoit pas le même accueil protocolaire que lors son déplacement de 2006. Il est reçu par le secrétaire général du FLN Abdelaziz Belkhadem. Grâce à son conseiller Faouzi Lamdaoui, il obtient la possibilité de rencontrer Ahmed Ben Bella, figure historique de l'indépendance algérienne[628], rencontre à forte dimension symbolique pour marquer la réconciliation des socialistes français avec le passé de la guerre d'Algérie.

b) Maroc : une diplomatie pré-étatique précautionneuse

[626] CAS, Communiqué de presse suite à l'élection d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence de la République algérienne, 16 avril 1999. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.
[627] « FFS : la Constitution, le FLN et l'Internationale socialiste », Le Quotidien d'Oran, 11 juillet 2006.
[628] « Hollande et la baraka de Ben Bella : retour sur un voyage pré-électoral à Alger », Le Nouvel observateur, 17 novembre 2016.

A l'inverse des déplacements en Algérie qui véhiculent une forte dimension symbolique et une traduction politique en terme d'opposition gauche-droite, les déplacements au Maroc visent à rassurer la monarchie marocaine sur la capacité des socialistes français à maintenir des relations stables et continues.

En 2006, après sa visite à Alger, François Hollande se rend au Maroc en compagnie de de Pierre Moscovici, secrétaire national à l'internationale, et Dominique Strauss-Kahn, candidat à la primaire socialiste et « ami du Royaume ». À cette occasion, le premier secrétaire est reçu par le roi du Maroc Mohammed VI et les dirigeants de l'USFP. Il déclare à la presse à la sortie de son entrevue :

> « *J'ai assuré à Mohammed VI que, quelque soit le résultat des élections (présidentielles françaises) en 2007, les relations entre la France et le Maroc seraient franches et amicales.* »[629]

Cette position concrétise la volonté de dépolitiser les relations avec le Maroc et rééquilibrer l'image du PS, perçu comme favorable aux positions algériennes.

En mars 2012, à la veille des élections présidentielles, le Parti socialiste reproduit la pratique du voyage diplomatique. Cette fois ci, le déplacement est effectué au Maroc par Martine Aubry, première secrétaire et candidate défaite à la primaire face à François Hollande. Lors de son déplacement à Rabat, elle rencontre le roi Mohammed VI. Ce voyage est l'occasion de rassurer la monarchie marocaine sur la candidature de François Hollande, perçue comme penchant du côté d'Alger. Martine Aubry a connu Mohammed VI lorsque celui-ci était stagiaire au sein du cabinet de son père, Jacques Delors, à la présidence de la Commission européenne en 1988[630]. Par ailleurs, Martine Aubry entretient des relations personnelles avec des cadres de l'USFP, comme Fatallah Oualalouh[631], qu'elle renforce lors de son mandat à la tête du PS.

La visée électorale a toujours constitué une dimension importante du déplacement international des leader politiques d'opposition. Cependant, contrairement aux années 1970, les voyages de la décennie des années 2000 ne cherchent pas à construire un discours alternatif des relations

[629] « François Hollande rend visite à Mohammed VI », Le Nouvel observateur, 19 juillet 2006
[630] Bahija OUFKIR. « Biographie du roi du Maroc ». *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 102, no. 2, 2011. pp. 9-13.
[631] Entretien avec Fatallah Oualalouh, Rabat, 9 novembre 2018.

internationales, propre à la diplomatie militante. Le PS cherche à asseoir une légitimité à gouverner en se rapprochant des lieux de pouvoir : au Maroc, la monarchie ; en Algérie, le régime et le FLN. Le PS se place donc dans un discours de continuité plutôt que de rupture, et les déplacements constituent principalement des visites de politesse pour rassurer sur la capacité à continuer une relation bilatérale en cas d'accession au pouvoir.

c) L'électoralisation des relations franco-maghrébines

L'élection législative des Français de l'étranger résidents dans la 9e circonscription (Afrique du Nord – Afrique de l'Ouest) offre un cas d'étude particulièrement révélateur de la juxtaposition d'enjeux politiques nationaux et internationaux. Cette élection a fait l'objet d'une analyse récente d'Etienne Smith[632] qui se penche sur les dynamiques transnationales afin d'y déceler les déterminants du vote à l'extérieur, l'attitude des partis politiques français à l'étranger, le comportement politique des différentes communautés de résidents (expatriés et binationaux , nouveaux et anciens résidents, etc.).

J'ai pu, de janvier à juin 2017, effectuer une observation participante au sein de l'équipe du candidat socialiste Didier Le Bret. Les observations recueillies à cette époque viennent compléter l'étude qualitative précitée et permettent de confirmer l'affaiblissement de l'appareil partisan socialiste, mais la force des réseaux qui par le passé ont croisé ceux du PS. De plus, cette élection met en évidence le poids de la rivalité entre le Maroc et l'Algérie sur la question du Sahara et son effet déterminant dans la politique étrangère de la France à l'égard des deux pays du Maghreb.

Depuis 2012, les Français résidents à l'étranger élisent leurs députés. La 9e circonscription comprend l'ensemble des pays du Maghreb (Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Mauritanie) et les pays d'Afrique de l'Ouest. Le nombre le plus important de Français inscrits sur les listes électorales consulaires réside au Maghreb : 53 000 au Maroc ; 42 000 en Algérie et 23 500 en Tunisie. Ces trois pays concentrent deux-tiers des résidents de l'ensemble de la circonscription.

L'élection se joue donc sur les communautés de Français résidents au Maghreb, et en particulier au Maroc. Le résultat des élections présidentielles depuis 1995 montre que l'Algérie et la

[632] Etienne SMITH. « Voter au loin. Dynamiques électorales transnationales dans la 9e circonscription des Français de l'étranger ». *Les études du CERI*, 2020, numéro 249, p. 1 à 47

Tunisie penchent à gauche tandis que le Maroc vote plutôt à droite. En 2012, l'ensemble des trois pays ont voté majoritairement pour le candidat socialiste François Hollande (à 80% en Algérie ; 70% en Tunisie et 55% au Maroc). Dans la continuité de la victoire socialiste à la présidentielle, le premier député de la 9e circonscription est un socialiste : Pouria Amirshai.

Le PS peut s'appuyer sur des sections locales. La fédération des Français de l'étranger existaient sous la SFIO[633]. Elle est reconstruite au milieu des années 1970. Elle vise à structurer les réseaux socialistes de Français résidents à l'étranger dans la perspective de l'élection présidentielle de François Mitterrand. Au sein du PS de l'époque, la gestion des Français de l'étranger est confiée à Guy Penne, qui deviendra par la suite le conseiller aux affaires africaines de François Mitterrand[634]. Composé principalement de coopérants, les communautés françaises à l'étranger sont plus favorables sociologiquement et électoralement aux socialistes. Cette structuration locale a permis au PS d'avoir un point d'ancrage local stable. Plusieurs archives font état d'échanges de courriers entre les secrétaires de section de Tunis, Rabat ou Alger, avec le secteur international pour échanger des informations. Lors de son passage à la tête du secteur international au début des années 1990, Gérard Fuchs confirme avoir régulièrement utilisé les sections locales en Afrique subsaharienne comme canal d'information pour définir les positions à adopter par le Parti socialiste[635]. Relais locaux du PS, ces sections ont aussi pu jouer un rôle politique. C'est le cas des sections PS de Tunisie, traditionnellement composées de notables locaux favorables au régime de Ben Ali[636].

Pour les élections législatives de 2017, les membres des sections PS de la 9e circonscription procèdent à une primaire pour désigner leur candidat. Deux candidats s'affrontent : Chokri Boughattas, secrétaire de la section de Sousse en Tunisie, et Didier Le Bret, diplomate de carrière et ancien coordinateur du renseignement à l'Elysée entre 2015 et 2016. Proche de François Hollande, soutien de Vincent Peillon à la primaire du PS de décembre 2016, il remporte la primaire avec 57% des voix à la suite d'une campagne interne délicate. Sa victoire est notamment permise par le soutien de plusieurs responsables politiques locaux comme la secrétaire de section de Rabat – qui deviendra par la suite sa suppléante – et l'appui de nombreux conseillers consulaires socialistes et cadres socialistes en Algérie et au Sénégal [637].

633 Cf. Chapitre 2 et leur rôle dans la position de la SFIO sur la question coloniale.
634 Pour une histoire du rôle de Guy Penne à l'Elysée, voir Jean-Pierre BAT. op. cit.
635 Entretien avec Gérard Fuchs, Paris, 15 mars 2018.
636 Entretien avec Alain Chenal, Paris, 8 juin 2018 ; Entretien avec Khalil Zaouia, président d'Ettakatol, Tunis, 25 juin 2018
637 Observation participante lors de la campagne de Didier Le Bret, candidat du Parti socialiste dans la 9e circonscription des Français de l'étranger.

Au sein du nouveau mouvement politique La République En Marche (LREM) porté par le candidat Emmanuel Macron, l'investiture fait l'objet d'une vive polémique. Dans un premier temps, c'est la sénatrice franco-algérienne de Paris Leïla Aïchi qui est investie. Élue avec le parti écologiste EELV, elle rejoint le MODEM et bénéficie de l'accord sur les investitures entre le parti centriste de François Bayrou et LREM. Une candidature dissidente est portée par M'Jid El Guerrab. Ancien membre du PS et conseiller de Jean-Christophe Cambadélis, il quitte le PS en décembre 2016 pour rejoindre Emmanuel Macron. Franco-marocain, il lance une campagne publique contre la candidature de Leïla Aïchi en dénonçant son soutien au Front Polisario. A l'occasion d'un colloque organisé au Sénat le 2 février 2013 intitulé « Le respect des droits de l'homme au Sahara occidental. Pour la mise en place d'un processus de protection de la population civile sahraouie et de surveillance du respect des droits de l'homme au Sahara occidental », la sénatrice dénonce dans un communiqué de presse l'alignement systématique de la France sur la politique marocaine au Sahara occidental, et ce malgré les graves violations des droits de l'homme constatées par les ONG humanitaires. Figurant sur la liste des territoires non autonomes des Nations Unies, le Sahara occidental et ses habitants subissent pourtant l'occupation marocaine depuis près de quarante ans[638].

Comme l'indique à juste titre Etienne Smith, la campagne bascule d'un enjeu de politique nationale française pour devenir un enjeu de politique nationale marocaine et algérienne. L'étude de cette campagne met en évidence le poids déterminant du vote des binationaux mais aussi des puissants réseaux au sein de la politique nationale française en soutien du Maroc. En France, M'Jid El Guerrab mobilise le Cercle Eugène Delacroix, réseau d'élus locaux franco-marocains, principalement d'Ile de France. Le Cercle créé en 2014 a pour vocation de défendre les positions du Maroc dans la vie politique française, et tout particulièrement la marocanité du Sahara. Régulièrement, le Cercle Eugène Delacroix invite des responsables politiques de premier plan pour dialoguer, comme en atteste leur page Facebook. Le Cercle est présidé par Salah Bourdi, élu local à Epinay-sur-Seine et ami proche de M'Jid El Guerrab[639].

[638] Communiqué de la sénatrice Leila Aïchi, « Le Sahara occidental : vers un nouveau nord Mali ? », 2 février 2013.
[639] Etienne Smith. op. cit.

Il est aussi intéressant de noter qu'un certain nombre de soutiens mobilisés par M'Jid El Guerrab durant sa campagne ont un lien avec le PS. C'est le cas de Jack Lang qui, dans un entretien accordé au média marocain en ligne Atlas Info, demande le retrait de l'investiture de Leïla Aïchi. C'est aussi le cas de la sénatrice Bariza Khiari, membre du Parti socialiste qui rejoint La République en Marche début 2017.

Un autre exemple est celui d'Ahmed Ghayet. Ce dernier se définit comme un acteur associatif culturel et auteur. Il publie une tribune dans l'entre-deux-tours pour appeler à battre la sénatrice Leïla Aïchi qu'il qualifie « *d'ennemie de l'intégrité nationale* ». En s'adressant aux Franco-marocains, il leur demande explicitement d'envoyer « *l'un des nôtres à l'Assemblée nationale* »[640]. On retrouve sa trace au sein du PS entre 1995 et 1997. Il est alors « *délégué national au près de Lionel Jospin, chargé des Problèmes de l'intégration et du contact avec la jeunesse issue de l'immigration* » puis « *délégué national à la citoyenneté* »[641]. Dans une archive conservée à la Fondation Jean Jaurès, il est clairement explicite qu'Ahmed Ghayet joue le rôle de lobbyiste des positions de la monarchie marocaine au sein du PS à l'époque[642].

Finalement, LREM décide de retirer l'investiture à Leïla Aïchi. Arrivée en tête au premier tour, elle perd au second face à M'Jid El Guerrab par 60% contre 40%. Le détail des votes par pays fait ressortir l'importane capitale du vote des résidents marocains. Ceux-ci ont représenté la moitié du total des votants de toute la circonscription, contre seulement un tiers des inscrits. A l'inverse, l'Algérie qui représentait 20% des inscrits n'a compté que pour 10% des votants. C'est cette surmobilisation des électeurs résidents au Maroc qui a permis la victoire de M'Jid El Guerrab alors même qu'il n'arrive en tête que dans 4 pays sur 10.

Au terme d'une campagne particulièrement violente[643][644], cette victoire démontre d'une part la forte politisation, dans la vie politique française, des questions relatives aux relations entre le Maroc et l'Algérie ; et d'autre part, l'importance des réseaux tansnationaux, des réseaux de soutien et d'amitié qui agissent dans l'opinion et sur les responsables politiques.

---

640 Tribune publiée dans *Aujourd'Hui Maroc*, 12 juin 2017.
641 Composition du secrétariat national du PS. Disponible en ligne sur le site de la Fondation Jean Jaurès.
642 Il essaie par exemple de convaincre Lionel Jospin d'intervenir à un colloque organisé par Mehdi Qotbi, peintre proche de la famille royale et connu pour être l'un des principaux relais entre la France et le Maroc. CAS, Lettre d'Ahmed Ghayet à Lionel Jospin, 18 mars 1995, Fonds non répertoriés.
643 Un membre de l'équipe de campagne de Didier Le Bret, Boris Faure, sera grièvement blessé à la tête au cours d'une altercation à Paris en septembre 2017. M'Jid El Guerrab est exclu du groupe La République en Marche.
644 Observation participante lors de la campagne de Didier Le Bret, candidat du Parti socialiste dans la 9e circonscription des Français de l'étranger.

2.2 L'expertise interne : une ressource diluée et externalisée

La production interne d'une expertise internationale a fait la force du PS. Cette production est permise par un réseau d'experts, de spécialistes et de militants qui mettent leurs connaissances au profit du parti. Deux tendances vont progressivement dilapider ce capital : un processus de dilution (a) et un processus d'externalisation de l'expertise (b).

a) Une dilution de l'expertise

La dilution de l'expertise se traduit par l'accroissement du nombre de personnes en responsabilité sur les questions internationales, au sein de l'organigramme du PS, couplée à une activité internationale qui se réduit. Ces ajouts n'ont pas comme effet d'augmenter la concentration d'expertise mais, au contraire, de la faire diminuer.

Les années de premier secrétariat de François Hollande (1997-2008) sont marquées par un affaiblissement de la place des questions internationales au PS. Les relations internationales ne constituent plus une priorité politique. La première explication tient à un désintérêt du Premier secrétaire pour ces questions, contrairement à ses prédécesseurs comme François Mitterrand, Lionel Jospin, Pierre Mauroy ou encore brièvement Michel Rocard. Sans expertise affirmée ni goût prononcé pour ces questions, François Hollande ne va pas faire preuve de volontarisme pour dynamiser les relations internationales du PS.

A la suite de la démission de Pierre Guidoni en novembre 1999, le secrétariat national à l'international va voir se succéder plusieurs responsables socialistes, sans réelle stabilité. Les permanents du Parti socialiste expliquent cette tendance à partir des années 2002 par un désintérêt des secrétaires nationaux à l'international, une « technocratisation » de l'expertise qui est enlevée aux experts-militants pour être confiée à des profils « énarques »[645]. La lettre d'information mensuelle du secteur international « *Nouvelles internationales* » ne parait plus à partir de novembre 1999, après le départ de Pierre Guidoni. Cette lettre d'information constituait le principal relais interne des actualités et positions internationales du Parti.

De 2000 à 2003, c'est Henri Nallet, secondé par Régis Passerieux, qui a la charge de la diplomatie de parti. Élu local, ministre de l'agriculture puis garde des sceaux sous le

[645] Entretien avec des permanents du secteur international, Paris, 29 août 2018.

gouvernement Rocard, Henri Nallet débute à partir de 1992 une carrière de consultant international qui va le mener à se spécialiser sur les questions européennes. A partir de 1997, il travaille au sein des laboratoires Servier en tant que directeur du développement international puis comme conseiller du président. Depuis 2013, Henri Nallet préside la Fondation Jean Jaurès.

Pierre Moscovici succède à Henri Nallet. Ministre délégué aux affaires européennes de 1997 à 2002, Moscovici incarne la nouvelle génération de cadres du Parti formés à l'ENA et dont la carrière politique s'amorce dans les cabinets ministériels des gouvernements socialistes pour se concrétiser sous la troisième cohabitation par des responsabilités ministérielles. En ce sens, il incarne la rupture sociologique avec la génération des militants tels que Pierre Guidoni, Gérard Fuchs ou encore Alain Chenal dont l'engagement international avait été matricé par la guerre d'Algérie et les mouvements anti-impérialistes des années 1960 et 1970.

Avec Pierre Moscovici, le secteur international va connaître une inflation de cadres ayant des responsabilités au sein de l'organigramme officiel. Le rapport statutaire du congrès du Mans en 2005 en fait état pour la période 2003-2005 :

> « *Sous l'autorité de Pierre Moscovici, secrétaire national à l'international, de Kader Arif, secrétaire national à la mondialisation, d'Harlem Désir, secrétaire national à l'Europe, avec le concours d'Alain Richard, vice-président du PSE, et de Charles Josselin, chargé des questions de développement et d'appui à la démocratie, et de Marlène Mélisse, responsable national à la mondialisation, le département international du PS bénéficie du concours de plus de 80 collaborateurs bénévoles encadrés par 14 délégués nationaux.* »[646]

Le rapport statutaire du congrès de Reims en 2008 confirme la tendance à la prolifération des responsables de 2005 à 2008 :

> « *Suite au congrès du Mans de 2005, un pôle regroupant l'ensemble des activités internationales du Parti a été créé autour de 7 secrétaires nationaux (Pierre Moscovici,*

[646] Rapport statutaire du congrès du Mans de 2005. Disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.

> *Benoit Hamon, Adeline Hazan, Harlem Désir, Christiane Demontès, David Assouline et Patrick Mennucci)* »[647].

Cette inflation du nombre de personnes en charge des questions internationales a pour effet inverse de diluer l'expertise internationale. Plusieurs personnes se partagent les responsabilités au sein du secteur international, complexifiant les canaux de transmission de l'information et de décision.

Sur le cas particulier des relations avec le Maghreb, Patrick Mennucci, conseiller municipal de Marseille et élu régional, devient « *secrétaire national à l'euro-méditerranée* » en 2005. L'organigramme officiel confirme néanmoins la fonction de « *délégué à la Méditerranée* » pour Alain Chenal. La nomination de Patrick Mennucci est moins le fait d'une expertise particulière sur les enjeux méditerranéens que d'une position d'élu local du bassin méditerranéen, confirmant ainsi l'imbrication entre logiques politiques internationales et logiques politiques électorales.

À la fin du mandat de François Hollande à la tête du PS, la place des questions internationales a reculé au sein des priorités politiques du PS.

A la suite du congrès de Reims en 2008, Martine Aubry devient la première femme première secrétaire du PS. Le secrétariat national à l'international est confié à Jean-Christophe Cambadelis. Formé au sein du courant trostkyste de l'OCI, il revendique un intérêt pour l'internationalisme[648]. Homme d'appareil, Jean-Christophe Cambadelis incarne une trajectoire militante différente de celle des « *énarques* » : celle de la génération des cadres socialistes formés au sein des mouvements étudiants comme l'UNEF et liés aux mouvements associatifs comme SOS Racisme.

De l'aveux de personnes ayant fréquenté les réunions du secrétariat international à cette période, Jean-Christophe Cambadelis cherche à réinstaurer une doctrine socialiste en matière de relations internationales. Pour cela, il fait reparaître de 2009 à 2013 la lettre hebdomadaire « *Nouvelles internationales* ». À la différence de la lettre mensuelle du même nom publiée durant la décennie 1990, celle-ci ne met pas en évidence l'agenda des rencontres avec des

[647]Rapport statutaire du congrès de Reims de 2008, disponible en ligne sur le site des archives de la Fondation Jean Jaurès.
[648] Entretien avec Pierre Kanuty, conseiller diplomatique du premier secrétaire (2015-2018)

interlocuteurs étrangers. Elle ne permet pas de rendre compte de l'activité diplomatique du PS à cette période. De plus, le nombre de communiqués du Parti est en nette diminution. À l'inverse, les analyses internationales sont plus nombreuses et plus longues. Pour Alain Chenal, ces changements sont le symptôme d'un basculement du PS comme acteur des relations internationales à celui de « *commentateur* »[649].

Cette tendance se confirme durant le quinquennat de François Hollande. L'activité internationale du PS est moins visible. Le secteur international conserve des permanents, rémunérés par le Parti pour assurer le secrétariat et la continuité des activités diplomatiques. Interrogés à propos de leur activité durant le quinquennat, les permanents du secteur international confirment une marginalisation de ces questions au sein de l'appareil socialiste et de l'activité du premier secrétaire[650].

Pour Maurice Braud, secrétaire national à l'internationale entre 2015 et 2017, le secteur international est « *vieillissant* »[651]. Il note qu'une « *forme de distance s'installe avec le Parti* » qui ne consulte plus ses experts. La traduction la plus évidente de cette prise de distance est l'abandon en 2015 des réunions hebdomadaires du secteur international qui se tenaient depuis 1975. Pour l'ensemble des personnes interrogées et habituées de ce rendez-vous, c'est le symbole le plus évident d'une marginalisation de la place de l'internationale au sein du PS.
Contrairement à François Mitterrand ou à Lionel Jospin, François Hollande n'utilise que très peu le Parti comme vivier de ressources dans le domaine de la politique étrangère. Entre l'Elysée et la rue de Solférino s'installe un rapport de subordination. Comme le confirment plusieurs permanents du secteur international, les communiqués du PS devaient être validés en amont : « *les communiqués étaient vérifiés par le Château* » [652]. Ce contrôle *a priori* de la communication du Parti restreint fortement l'autonomie du PS en matière de politique étrangère et participe à l'abandon de la diplomatie du Parti.

b) Une externalisation de l'expertise

La dilution de l'expertise partisane va de concert avec un mouvement d'externalisation de l'expertise en matière de politique étrangère. Le vivier d'experts du secteur international - que

[649] Entretien avec Alain Chenal, Paris, 15 novembre 2018.
[650] Entretien avec des permanents du secteur international, Paris, 29 août 2018.
[651] Entretien avec Maurice Braud, Paris, 10 janvier 2018.
[652] Ibid.

Jean-Pierre Filiu comparait à un « *centre de recherche académique* »[653] au début des années 1980- se tarie. Ces experts trouvent de nouveaux espaces d'expression de leurs savoirs au sein des think tank et fondations, proches du PS.

Les travaux de Thomas Medvetz[654] ont mis en évidence la spécificité des think tank comme des lieux à la croisée de plusieurs champs académique, administratif, économique, médiatique et politique. Dans le cas des think tank aux États-Unis, il démontre que ces espaces s'institutionnalisent grâce à une convergence de deux types d'acteurs : les « technocrates » et les « experts-militants ». Les « technocrates » produisent un savoir technique, distant de considérations politiques et partisanes. A l'inverse, les « experts-militants » font valoir une expertise au service d'une conception politique et idéologique et sont plus à même de manifester un engagement public.

Dans son étude sociologique de Terra Nova, Camilo Argibay met en évidence la circulation des experts et de l'expertise entre le PS et le jeune think tank créé par des proches de Dominique Strauss-Kahn[655]. Le « *petit monde des experts* » se caractérise par des logiques de sociabilité, un recrutement par interconnaissance et une homologie sociale dans les profils des experts, diplômés des grandes écoles ou appartenant à la haute-fonction publique. La porosité entre le think tank social-libéral et l'appareil partisan est marquée par une circulation de la production intellectuelle et des experts qui ont une double affiliation.

La circulation des experts de politique étrangère est quant à elle visible dans les liens entre le PS, la Fondation Jean Jaures et l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS). Créée en 1992 par Pierre Mauroy, la Fondation Jean Jaures s'inspire du modèle allemand des fondations de partis. Dès sa conception, la dimension internationale est placée au centre. La Fondation se veut un outil de promotion de la démocratie et des idéaux sociaux-démocrates dans les pays d'Europe de l'Est récemment émancipés de la tutelle soviétique. Liée au parti socialiste, la Fondation a construit un réseau de « *partenaires* » partisans, associatifs, syndicaux qui appartiennent à la famille socialiste internationale. Au Maghreb, le site de la Fondation indique que le FFS algérien et Ettakatol en Tunisie sont partenaires de la fondation depuis 1998,

---

[653] Entretien avec Jean-Pierre Filiu, Paris, 10 avril 2017.
[654] Thomas MEDVETZ. *Think tanks in America*. Chicacgo : University of Chicago Press, 2012. 344 p.
[655]Camilo ARGIBAY. « Quand le savant devient politique. Sociologie de l'expertise du think tank Terra Nova ». *Participations*, vol. 16, no. 3, 2016. pp. 195-222.

et que l'USFP marocain l'est depuis 2000. La Fondation va connaître un essor dans les années 2000. Parmi les contributeurs internationaux, elle s'appuie sur des experts-militants issus du PS comme Alain Chenal qui dirige l'observatoire de la Méditerranée de 2008 à 2015, ou encore Jean-Jacques Kourliandsky à la tête de l'observatoire de l'Amérique Latine. Doté d'un secrétariat permanent, la Fondation Jean Jaurès assure des missions à l'étranger de formation et d'observation qu'elle détaille dans ses comptes rendus annuels.

C'est ainsi que la Fondation va entreprendre des missions en Tunisie lors de la révolution de Jasmin en 2011. Elle organise avec le parti Ettakatol les 19 et 20 mai 2011 un séminaire à Tunis de formation en vue des élections à l'assemblée constituante d'octobre, ainsi qu'une réunion de travail à Paris, en présence de responsables du Parti socialiste. Ces rencontres sont décrites comme des actions de « *solidarité et d'ingéniérie démocratique* »[656]. Pour les cadres du parti social-démocrate tunisien interrogés dans le cadre de cette thèse[657], cette coopération a contribué à construire une machine politique capable de présenter des candidatures dans toutes les circonscriptions tunisiennes lors des élections.

Les apports des experts socialistes à la Fondation permettent à celle-ci de bénéficier des réseaux personnels de ces experts. Ils facilitent les invitations de personnalités extérieures lors de rencontres ouvertes ou fermées, en petit comité. Les deux institutions mutualisent les expertises et les contacts. Il n'est pas rare qu'une personnalité étrangère du réseau de l'Internationale socialiste rencontre les dirigeants du PS et de la Fondation lors de sa visite à Paris. D'une certaine manière, l'activité diplomatique de la Fondation est une externalisation de l'activité diplomatique du PS.

Un autre exemple de think tank est celui de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS). Il est créé en 1992 par Pascal Boniface. Pascal Boniface a été membre du Parti socialiste et où il a occupé des responsabilités sur les questions de défense. De 1986 à 1988, il est collaborateur du groupe socialiste à l'Assemblée nationale puis intègre les cabinets de Jean-Pierre Chevènement ministre de la défense puis celui de Pierre Joxe, à l'intérieur et à la défense de 1988 à 1993. Au sein du PS, il est un expert-militant actif au sein du secrétariat national à la défense. Il est délégué national aux questions stratégiques jusqu'à sa démission en 2003. En

[656] Rapport d'activité de la Fondation Jean jaures, 2011.
[657] Entretien avec Moez Ben Dhia, secrétaire national en charge des relations internationales du parti Ettakatol, Tunis, 25 juin 2018.

2003, Pascal Boniface quitte le PS à la suite d'un désaccord sur la ligne à adopter dans le conflit entre Israël et la Palestine[658]. Pour lui, le PS doit renoncer à son attitude pro-israélienne et faire un geste en faveur des palestiniens, geste qui serait positivement reçu par les populations arabes et musulmanes vivant en France et représentant un nouvel électorat.

L'IRIS, à la différence de la Fondation Jean Jaurès, se définit de manière autonome du PS[659]. Il compte parmi ses experts et les membres de son conseil d'administration, des personnalités appartenant à l'ensemble du spectre politique français. Il se veut comme un espace de rencontre et de dialogue de l'ensemble des acteurs de la communauté stratégique.

Non-partisan, l'Institut s'appuie néanmoins sur le vivier des experts du Parti socialiste pour constituer son réseau de chercheurs associés. C'est le cas de Jean-Jacques Kourliandsky, Axel Queval, Karim Pakzad ou encore Alain Chenal qui apparaissent dans les rapports d'activité annuels[660]. Ces réseaux d'experts recroisent aussi au sein de l'Institut ceux des hauts-fonctionnaires ayant occupés des responsabilités dans les cabinets ministériels socialistes sous la présidence de François Mitterrand. C'est le cas notamment de Jean Musitelli, conseiller diplomatique de François Mitterrand, membre du conseil d'administration.

Interrogés quant à leurs participations aux activités de l'IRIS, Axel Queval et Alain Chenal avancent deux raisons. La première est que l'IRIS assure un espace de production uniquement dédié aux questions internationales. Contrairement au PS où la place pour ces questions se réduit, l'IRIS offre alors un espace d'expression et de publication pour ces experts. Pour Alain Chenal, le caractère public, renforcé par la diffusion médiatique des contenus des think tank, peut expliquer l'attractivité de ces think tank pour les nouvelles générations d'experts. Cette médiatisation contraste avec l'anonymat des commissions internes au Parti. La seconde raison mise en avant est les liens interpersonnels. Ce sont des réseaux d'individualités, de « camaraderie » qui les conduisent à s'investir au sein de l'IRIS. Ce recrutement par interconnaissance, que Camilo Argibay détaille dans le cas de Terra Nova[661], se confirme dans notre étude.

---

[658] « Israel fait claquer la porte du PS », Libération, 18 juillet 2003.
[659] Statuts de l'IRIS disponibles en ligne : https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2017/10/Statut-IRIS.pdf.
[660] Rapport d'acitivité de l'IRIS, 2001 disponible en ligne : https://www.iris-france.org/docs/pdf/rapport_activites/rapport_activites_2001.pdf.
[661] Camilo ARGIBAY. op.cit.

Au cours des années 2000, le PS subit un double mouvement de dilution de l'expertise internationale au sein du Parti et d'externalisation de cette expertise dans d'autres espaces de production comme ceux des think tank. Le basculement des experts-militants du PS vers les think tank s'explique par les transformations internes au PS et le désengagement des questions internationales, encouragé par un désintérêt des dirigeants de l'appareil. Le Parti n'attire plus de nouveaux experts, au contraire des think tank qui cherchent un espace plus neutre d'expression. Les think tank répondent par ailleurs à la façon dont est conçue la diffusion d'expertises. Ils offrent la possibilité d'une notoriété plus forte que la production interne au parti. L'essor des think tank accompagne la mutation des partis politiques : les machines partisanes ne sont plus les lieux priviligés de production d'idées.

2.3 La Méditerranée, exemple d'une idée délaissée

L'étude de la production des idées et de leur carrière en milieu partisan permet de constater l'affaiblissement progressif du travail intellectuel et de l'expertise au sein de l'appareil politique. Thibault Rioufreyt s'intéresse à la production des « idées partisanes ». Il les distingue à la fois des discours théoriques, objets de controverses académiques, des idéologies, qui sont des systèmes de représentation, et des perceptions, qui sont du domaine de la subjectivité du décideur. Ces idées ne sont pas « hors-sol » et sont produites dans un contexte historique, par des acteurs appartenant à ce qu'il nomme le « milieu partisan », soit le parti élargi aux différents acteurs qui gravitent au sein de la nébuleuse partisane (intellectuels, revues, think tank, etc.).

Au sein du Parti socialiste, l'idée de la coopération méditerranéenne a connu une trajectoire particulière. La généalogie du concept politique de Méditerranée oblige à revenir au XIXe siècle. À la suite des expéditions égyptiennes et au projet colonial en Algérie, l'image d'une unité méditerranéenne apparaît dans la plume des penseurs saint-simoniens et premiers socialistes comme Maurice Chevalier[662], des géographes comme Elisée Reclus[663] ou encore des écrivains comme Frédéric Mistral.

Intimement liée à la colonisation[664], l'idée de la Méditerranée comme espace politique va progressivement s'émanciper de la grille de lecture coloniale après les indépendances des

---

[662] Dans son ouvrage « Le système Méditerranée », Maurice Chevalier imagine un projet de chemin de fer faisant le tour de bassin méditerranéen. Il décrit la Méditerranée comme « le lit nuptial de l'Orient et de l'Occident ».
[663] Anne RUEL. « L'invention de la Méditerranée ». *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, no. 32, 1991, p. 7-14.
[664] Henry LAURENS dir. *Méditerranées politiques*. Paris : Presses universitaires de France. 2017. p. 112.

années 1950 et 1960. L'œuvre de Fernand Braudel va renouer avec l'image d'une unité méditerranéenne qui remonte historiquement avant la période coloniale, pour trouver son origine au XVIe siècle.

La Méditerranée fait partie du corpus idéologique du PS depuis le milieu des années 1970. L'idée méditerranéenne véhicule une forte ambition politique, mêlant à la fois la possibilité de réunir Nord et Sud, de faire contrepoids aux superpuissances américaine et soviétique, tout en valorisant des modèles politiques socialistes alternatifs à l'URSS. Elle est pleinement intégrée dans le référentiel tiers-mondiste des années 1970 et du début des années 1980.

La participation du PS à des évènements politiques à l'échelle méditerranéenne (comme le Forum méditerranéen à Venise en 1977 ou encore les rencontres sur la sécurité et la coopération en Méditerranée à Dubrovnik en juin 1980[665]) attestent d'un intérêt pour la construction d'une échelle d'action méditerranéenne. Alain Chenal représente les socialistes français à ces diverses réunions et confirme l'importance pour le PS d'y être représenté :

> « *Le fait que le Parti m'ait déjà envoyé à Athènes (Forum progressiste) et à Venise (Forum Méditerranéen), qui abordent les mêmes sujets avec les mêmes acteurs, facilite grandement le travail et impose l'image d'une préoccupation suivie de notre* Parti »[666].

A l'initiative de Jack Lang, délégué national à la culture du PS, les premiers « Dialogues Méditerranéens » se tiennent en septembre 1980 à Marseille. Ils ont pour but de construire des ponts entre les différents peuples du bassin et de faire de la Méditerranée « *un contrepoids actif à l'hégémonie atlantiste* »[667]. La Méditerranée est par la suite mentionnée dans les 110 propositions du candidat François Mitterrand en 1981[668] et liée à une politique en direction des pays non-alignés.

L'idée méditerranéenne s'impose à la fin des années 1980. La politique méditerranéenne devient alors le terme permettant de construire un nouveau paradigme diplomatique. François Mitterrand comprend l'intérêt de réactiver le référentiel méditerranéen pour se détacher de la

---

665 CAS, Note d'Alain Chenal à Lionel Jospin, juillet 1980, Fonds non répertoriés.
666 CAS, Note d'Alain Chenal à Lionel Jospin, compte rendu de la rencontre à Dubrovnik, juin 1980, Fonds Non répertoriés
667 CAS, Lettre de Jack Lang à Lionel Jospin, 25 février 1980, Fonds non répertoriés.
668 Il s'agit de la proposition 109 : *Liens privilégiés avec les pays non alignés de la zone méditerranéenne et du continent africain, spécialement l'Algérie*.

politique arabe. A la faveur de la première guerre du Golfe, la diplomatie mitterrandienne abandonne définitivement la rhétorique de la politique arabe[669]. Pour Alain Chenal, l'utilisation du terme de « politique méditerranéenne » par la Gauche est un substitut à l'emploi par la droite du terme de « politique arabe » : « *la politique méditerranéenne est la politique arabe de la gauche* »[670]. La politique méditerranéenne s'inscrit aussi dans un approfondissement de la construction européenne. Le terme « d'euro-méditerranée » va s'imposer pour être consacré en 1995 au moment du processus de Barcelone. Enfin, cette politique a un intérêt au moment de la disparition de la confrontation Est-Ouest et de l'émergence de nouvelles menaces sécuritaires au Sud, notamment l'islamisme et le terrorisme. C'est tout d'abord la mise en place du Dialogue 5 +5 en 1990 à l'initiative de la France pour créer un cadre de coopération gouvernemental sur les enjeux de sécurité. L'OTAN révise aussi sa stratégie pour intégrer le « flanc Sud » de l'Alliance (à savoir l'espace méditerranéen) comme zone d'intervention stratégique prioritaire.

Comme le note Hayet Chérigui, la politique méditerranéenne n'a plus la même substance qu'elle pouvait avoir à la fin des années 1970. Alors qu'elle véhiculait un imaginaire anti-impérialiste, un espace de résistance face aux hégémonies soviétique et américaine, elle devient un espace d'extension de la politique d'influence européenne et française pour la diffusion de normes, d'intérêts économiques et de sécurité :

> *« S'appuyant sur une reconstruction mythologique, le projet méditerranéen met l'accent sur la centralité et la transculturalité d'un lien méditerranéen universalisable et sur un registre discursif identitaire renouvelé, globalisant et totalisant, à portée téléologique. Utilisant le langage de la conciliation, il célèbre l'identité méditerranéenne (la méditerra néité) et l'appartenance à une même communauté, destinée à fédérer les acteurs des deux rives par l'appel à une civilisation méditerranéenne et au legs collectif méditerranéen. L'initiative française de coopération méditerranéenne, comme l'ensemble des propositions analogues, opère par occultation des conflits et inhibition des clivages. C'est en cela que la norme méditerranéenne peut passer pour une valeur politique et culturelle universalisante. La référence incantatoire à un mode d'action collective méditerranéen apparaît d'autant plus prioritaire que se radicalisent les*

669 Dans un entretien accordé le 12 mars 1991 au journal *Le Monde*, le ministre des affaires étrangères Roland Dumas déclare : « *Il serait plus juste de parler de la fin d'un double mythe. Évoquer le monde arabe est un mythe en soi, une politique arabe en est un autre* ».

670 Alain CHENAL. « Nicolas Sarkozy, les socialistes et la Méditerranée ». Note 11. Fondation Jean Jaurès. 5 décembre 2018

logiques identitaires désintégratrices, avec en particulier la mobilisation islamiste au Maghreb. »

Comme l'indique Thibault Rioufreyt, à partir de 1995, le référentiel du Parti socialiste n'est plus le marxisme mais le libéralisme[671]. Ce basculement très net et l'abandon de références aux idéaux tiers-mondistes et anti-impérialistes dans les années 1980, sont aussi visibles dans la conception de l'idée méditerranéenne : le projet euro-méditerranéen est un projet de libre-échange.

Le candidat socialiste Lionel Jospin inscrit la coopération euro-méditerranée dans son programme présidentiel de 2002 :

> « *Je proposerai également à nos partenaires européens de réfléchir à une grande initiative européenne pour le développement des pays de la Méditerranée, à travers un emprunt permettant de financer l'équipement des pays méditerranéens dans de nombreux secteurs de base (éducation, santé, transports, énergie) et, plus largement, d'annuler la dette des pays en développement* ».

C'est au cours de la campagne de 2007 que l'idée euro-méditerranéenne est mise au centre de l'agenda. Lors du discours de Toulon le 7 février 2007, le candidat Nicolas Sarkozy détaille son projet politique d'Union pour la Méditerranée au nom de l'existence d'une civilisation méditerranéenne. Reprenant l'ensemble des images communément associées à la Méditerranée, l'existence d'une « communauté de destin » méditerranéenne, il réinscrit sa vision de la Méditerranée dans la tradition du XIXe et XXe siècle :

> *« Le rêve européen a besoin du rêve méditerranéen. Il s'est rétréci quand s'est brisé le rêve qui jeta jadis les chevaliers de toute l'Europe sur les routes de l'Orient, le rêve qui attira vers le Sud tant d'empereurs du Saint Empire et tant de rois de France, le rêve qui fut le rêve de Bonaparte en Égypte, de Napoléon III en Algérie, de Lyautey au Maroc. Ce rêve qui ne fut pas tant un rêve de conquête qu'un rêve de civilisation »*

[671] Thibault RIOUFREYT. op. cit.

A travers le projet euro-méditerranéen, c'est avant tout la grandeur de la France, en Europe et dans son étranger proche qu'il entend restaurer. La position méditerranéenne de Nicolas Sarkozy doit se lire avant tout dans une perspective réaliste de compétition entre les puissances américaines, asiatiques et russes pour le contrôle des ressources. En redéfinissant un nouveau partenariat euro-méditerranéen, puis euro-africain, Nicolas Sarkozy entend assurer le rang de la France, à travers le prisme européen[672].

Ségolène Royal inscrit elle aussi dans son programme présidentiel l'idée de « *relancer la coopération euro-méditerranéenne* » sans en préciser les contours.

Après l'élection de Nicolas Sarkozy et la mise en œuvre de l'Union pour la Méditerranée, les socialistes français se montrent critiques. Le texte issu de la Convention nationale du PS du 9 octobre 2010 intitulé « *Pour une nouvelle donne internationale et européenne* » détaille les principaux arguments :

> « *Le rendez-vous euro-méditerranéen a été manqué, et l'Union pour la Méditerranée est à ce stade dans l'impasse* (…) *De la même manière, nous devrons revisiter notre relation avec les pays de la rive sud de la Méditerranée, en particulier le Maghreb. Notre difficulté à dépasser les clivages historiques liés à l'héritage colonial, la volonté de ménager une opinion publique perçue comme réticente et nourrie par une vision souvent caricaturale de l'Islam, ont conduit à privilégier une politique défensive, construite pour l'essentiel sur une vision démographique et « sécuritaire ». Cette approche est frileuse, choquante et insuffisante. Bafouant nos principes, elle a souvent fait le jeu de la mal gouvernance, au nom de la « stabilité », créant un effet d'aubaine pour des régimes qui sentaient monter les critiques internationales. Elle nourrit également frustrations et rancœurs dans les opinions des pays concernés, alimentés par la vision trop souvent portée dans l'hexagone sur l'Islam, qui sert à justifier un discours symétrique de repli identitaire. Avec ces pays, nous voulons au contraire un projet ambitieux et global de convergence économique, sociale, culturelle qui passe par des possibilités d'échanges accrues. Nous devrons, en contrepartie, affirmer vis-à-vis de nos partenaires du sud de la Méditerranée l'universalisme d'un certain nombre de*

[672] Edmund RATKA. « La politique méditerranéenne de Nicolas Sarkozy : une vision française de la civilisation et du leadership. » *L'Europe en* Formation, vol. 2, n° 356, 2010. p. 35-51.

principes politiques, dénoncer les régressions, encourager les progrès dans le domaine de la démocratie et des droits humains.

Sans nous enliser dans les dispositifs institutionnels, nous nous mobiliserons pour une Méditerranée des projets, particulièrement dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des transports. Notre ambition doit être de bâtir avec ces pays – outre des coopérations politiques et culturelles - une zone intégrée d'industries, d'agriculture, d'énergie et de mobilité professionnelle. Le redéploiement industriel peut être un remède aux délocalisations. Ce modèle doit être organisé plutôt que subi, entre l'Europe et les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, à commencer par le Maghreb. Là aussi, l'objectif est ambitieux, mais exaltant : l'Union européenne peut et doit voir dans l'Union euro-méditerranéenne un projet politique prioritaire à l'échelle de la mondialisation. »

Dans son programme présidentiel pour la campagne de 2012, François Hollande reprend cette idée en écrivant :

« *Je développerai la relation de la France avec les pays de la rive sud de la Méditerranée sur la base d'un projet économique, démocratique et culturel* ».

Cet appauvrissement du discours politique sur la Méditerranée concorde aussi avec un désengagement politique des questions liées aux relations avec le Maghreb. Le quinquennat de François Hollande est marqué par un faible intérêt pour les relations avec les trois États d'Afrique du Nord. Dans son discours aux ambassadeurs en août 2012, il donne les grandes lignes de sa conception du partenariat euro-méditerranéen :

« *D'abord, la France porte depuis longtemps une ambition pour la Méditerranée, pour qu'elle soit un espace de coopération et non pas de tension. Les échanges économiques qui doivent se multiplier doivent être enrichis par les échanges humains. Les préoccupations de sécurité doivent toujours aller de pair avec une exigence de dignité. (...) Ma priorité, c'est de développer ce que j'appelle une « Méditerranée de projets », c'est à cette fin que j'ai demandé au gouvernement de nommer un délégué interministériel à la Méditerranée. Je veux que les compétences du secrétariat de l'Union pour la Méditerranée soient mieux utilisées, avec l'engagement de l'Union*

européenne et particulièrement de la Commission. (...) Il y a, entre les deux rives de la Méditerranée, de nombreuses complémentarités. De cette manière pragmatique, nous pouvons ainsi envisager une maîtrise efficace de l'immigration, améliorer les échanges professionnels et universitaires, aider l'administration publique de ces pays à se moderniser et puis aussi encourager les échanges entre les milieux d'affaires. »[673]

La « *Méditerranée de projets* » est une nouvelle étape dans la dépolitisation du discours socialiste sur la Méditerranée. Elle n'est plus inscrite dans un grand discours politique et stratégique global. Cette approche qui se veut pragmatique pour éviter les blocages politiques de l'Union pour la Méditerranée, rompt définitivement avec la vision idéologique de la Méditerranée que portaient les socialistes à la fin des années 1970.

Lors des élections présidentielles 2017, la Méditerranée n'est pas un élément central des programmes des candidats. C'est au sein du programme du candidat Jean-Luc Mélenchon que la question méditerranéenne est la plus développée[674]. Sa proposition consiste à « *unir le petit bassin méditerranéen autour d'objectifs communs de progrès* » comme la culture, l'enseignement professionnel et universitaire, l'écologie et la protection de la mer et du littoral. On retrouve aussi la vision indépendantiste qui irrigue l'ensemble de son programme de politique étrangère lorsqu'il « évoque :

> « *La France doit assumer la responsabilité particulière créée par son histoire, sa géographie, sa langue, la richesse et la diversité de son peuple*. »

Ainsi, le discours sur un projet politique euro-méditerranéen est progressivement vidé de sa substance dans le corpus doctrinal des socialistes. D'abord repris à droite par le candidat puis Président Nicolas Sarkozy, il est réinvesti par la suite par le candidat de la gauche radicale Jean-Luc Mélenchon.

---

673 François Hollande, Discours aux Ambassadeurs, août 2012
674 Programme « L'avenir en commun » de La France Insoumise, 2017

Conclusion du chapitre 5

De 1995 à 2017, on assiste à l'effacement progressif de la diplomatie du Parti au Maghreb et du militantisme international.

Cet effacement est lié aux transformations internes de l'organisation partisane. Le *leadership* partisan ne consacre plus autant d'intérêt à construire les liens entre le PS et les partis frères maghrébins. L'expertise partisane produite par un groupe d'experts au sein du secteur international n'est plus sollicitée. Cette expertise est externalisée au sein d'autres organisations, notamment les think tank qui émergent dans les années 1990 et 2000 et qui se saisissent de la fonction de construction programmatique initialement remplie par le Parti.

Cet abandon de l'expertise interne sur les questions internationales et de la pratique de la diplomatie de parti a pour conséquence de restreindre l'action internationale du Parti aux moments de campagne électorales. C'est notamment le cas lors des visites des Premiers secrétaires à Alger en 2006 et à Rabat en 2011. L'électoralisation des relations se renforce à partir de 2012 avec la création de la 9e circonscription des Français de l'étranger qui regroupe les trois pays d'Afrique du Nord.

La mutation est aussi perceptible dans le discours de politique étrangère. Le PS vide le référentiel « méditerranéen » de sa portée idéologique. L'espace méditerranéen - pensé à la fin des années 1970 dans une logique de contrepoids à l'hégémonie américaine - devient une zone de coopération sectorielle, autour de projets pragmatiques, dans le discours du PS du début des années 2010.

À la fin du quinquennat socialiste, la perte d'influence du Parti socialiste au Maghreb est réelle. Elle n'est pas la résultante d'une conséquence contextuelle liée à la défaite de 2017, mais le fruit d'un processus au long cours entamé depuis plusieurs années.

Conclusion - La diplomatie du PS : une pratique en voie de disparition

L'étude de la diplomatie du PS à l'égard des pays du Maghreb de 1971 à 2017 a permis de mettre en lumière une dimension sous étudiée en relations internationales et en analyse de la politique étrangère : l'existence d'un rôle pour les partis politiques comme acteurs de politique étrangère.

Au commencement de cette recherche, nous formulions deux questions qui justifiaient à nos yeux l'intérêt d'une telle étude. La première interrogeait l'utilité de cette pratique de la diplomatie de parti : *pourquoi un parti politique cherche-t-il à entretenir des relations diplomatiques et des liens d'amitié avec d'autres partis ?* La seconde concernait la portée théorique envisageable à l'issu de cette recherche : *qu'est-ce que l'étude de la diplomatie de parti nous apprend de la fabrication de la politique étrangère ?*

Ces deux interrogations, empiriques et théoriques, se rejoignent au sein d'une conclusion unique que l'on peut formuler ainsi : *les partis politiques ne sont pas a priori des acteurs de politique étrangère, ils le deviennent*. La raison d'être d'un parti politique n'est pas de jouer un rôle de premier plan sur les questions de politique étrangère, *a fortiori* dans le cas précis du contexte des institutions de la Ve République française qui relègue le Parlement au second plan en la matière. Le parti conçoit prioritairement son action aux échelles locales et nationales pour permettre l'organisation du jeu électoral démocratique. Le niveau transnational devient une échelle d'action partisane dans la mesure où elle a une utilité pour le parti et pour les acteurs individuels qui le compose. En l'absence d'un rôle dévolu sur les questions internationales au sein des institutions nationales, c'est la pratique de la transnationalisation partisane, par l'intermédiaire de l'outil de la diplomatie de parti, qui fait du parti un acteur de politique étrangère.

1. La transnationalisation partisane : un enjeu de politique nationale

La conclusion empirique générale de cette thèse peut être résumée ainsi : le Parti socialiste a développé, par son activité diplomatique, une expertise sur les enjeux politiques au Maghreb, qui a été utilisée dans la conquête puis l'exercice du pouvoir. Ces liens transnationaux ont permis la transmission d'un ensemble de ressources sociales, informationnelles et politiques dans le champ politique national, et ont participé à la fabrication de la politique étrangère française. Cette diplomatie de parti a significativement décliné sous l'effet cumulé de plusieurs facteurs que sont : les changements internes à l'organisation partisane, les changements de configurations politiques et la place occupée par le Parti socialiste vis-à-vis du gouvernement, les changements de contexte international.

1.1 La diplomatie de parti : le produit d'un savoir et savoir-faire militant

La première hypothèse soutient que l'effet et l'intensité de la diplomatie de parti comme outil politique sont fonctions de la place de celle-ci dans les priorités politiques des dirigeants du PS, du rôle accordé aux diplomates de parti, et des moyens donnés pour sa réalisation. Les changements internes de l'organisation partisane peuvent être un facteur explicatif de sa progressive marginalisation. Ces changements comprennent : le leadership à la tête de l'appareil, la sociologie des dirigeants ou encore le contexte politique interne.

L'analyse empirique a montré que les considérations internes au PS expliquent en grande partie la conduite de la diplomatie de parti.

Tout d'abord, la pratique de la diplomatie de parti est le produit d'individus que nous avons nommé « experts-militants ». Ces experts trouvent un espace d'expression et de production au sein du PS, en particulier au sein du secteur international du parti. Ces experts produisent un savoir sur les questions internationales qui constitue un socle pour construire son positionnement de politique étrangère et le programme du parti.

La sociologie de ces experts internationaux, et plus particulièrement du Maghreb, évolue. Dans les années 1970, ces experts ont en commun la mémoire de la guerre d'Algérie et de la position anti-indépendantiste de la SFIO qu'ils condamnent. Socialisés aux idées tiers-mondistes, ils contribuent à infléchir la ligne politique du PS d'Epinay et le programme du candidat François

Mitterrand à la présidentielle de 1981. Ce vivier d'experts-militants va progressivement se tarir par un manque d'apports d'experts nouveaux venus de l'extérieur. Mais aussi par une perte d'influence au sein de l'organisation partisane. Cette perte d'influence est principalement le fait d'un désintérêt de la nouvelle génération de cadres du Parti qui succède à la fin des années 1990 à la génération d'Epinay. Cette nouvelle génération se caractérise par une socialisation au sein des cabinets ministériels socialistes sous François Mitterrand. Elle ne place pas la production d'une expertise internationale comme une priorité de son action.

La diminution du savoir international a une incidence sur le savoir-faire diplomatique du PS. La diplomatie de parti est avant tout le fait de réseaux interpersonnels, de liens humains qui créent des relations entre structures partisanes. Les relations humaines construites au fil du temps par un ensemble de rencontres, de congrès, de voyages ne sont plus entretenues et mises au service de la formation partisane. Le manque de renouvellement de l'expertise interne conduit à un manque de renouvellement des réseaux du Parti qui s'adaptent difficilement aux changements de contextes et d'interlocuteurs.

Concernant l'influence des factions, il semble important d'apporter une double analyse. Les questions internationales ont principalement été préservées des jeux de pouvoir internes. La détention de responsabilités sur les questions internationales n'a pas constitué une ressource stratégique au sein de l'appareil, ressource qui aurait fait l'objet de rivalités entre différentes factions. Elle a été accordée à des personnes ayant fait valoir une expertise qui a été reconnue par ses pairs (cas de Jacques Hutzinger, Pierre Guidoni ou encore Gérard Fuchs), ou elle a été accordée à une tendance minoritaire par le jeu des alliances (cas de Didier Motchane ou plus récemment de Jean-Marc Germain).

La seconde conclusion est de noter le rôle important des courants minoritaires sur les questions internationales. Ce sont les courants minoritaires issus du CERES et du PSU qui portent l'agenda de politique étrangère le plus internationaliste. Ce sont à nouveau les courants minoritaires de la gauche du Parti qui adoptent des positions les plus clivantes sur la question du rapport à l'Algérie pendant la guerre civile des années 1990.

1.2 « Politics (does not always) stop at the water's edge"

La seconde hypothèse s'intéresse aux différentes configurations politiques et institutionnelles pour expliquer les effets et l'intensité de la diplomatie du PS depuis 1971. Elle invite à distinguer les périodes d'opposition et les périodes de gouvernement. En situation d'opposition, la diplomatie de parti viserait à construire une légitimité internationale pour le leader politique et à contester la politique gouvernementale pour construire un contre-discours de politique étrangère. En situation de gouvernement, elle servirait à accompagner la réalisation de la politique étrangère gouvernementale en mettant à disposition sa propre expertise, ses propres canaux et réseaux de relations. L'interaction entre le parti et l'État se caractériserait donc par une alternance de phases de contestation et de complémentarité.

Au cours de notre étude, il est ressorti que le type d'interaction entre le parti et l'État influence la façon dont la diplomatie de parti est utilisée.

En situation d'opposition, le Parti utilise la diplomatie de parti comme un outil pour affirmer une identité partisane singulière et pour construire la légitimité présidentielle de son candidat. La diplomatie de parti se met au service de l'objectif de conquête du pouvoir pour affirmer une identité partisane. C'est ainsi que le PS voit dans le rapprochement avec l'Algérie dans les années 1970 une façon d'accentuer son positionnement à gauche du spectre politique. La diplomatie de parti permet d'opposer un contre-discours de politique étrangère à celui de la majorité en place. En se rendant à Alger en 2006, François Hollande premier secrétaire entend proposer un autre discours que celui de la majorité de droite sortante et notamment sur les questions liées à l'immigration et l'intégration. Cette fonction d'identification partisane est renforcée par l'appartenance à un réseau d'affiliés qu'est l'Internationale socialiste. En être membre permet d'accéder à des ressources utiles en situation d'opposition, afin de maintenir une socialisation avec des dirigeants étrangers. La diplomatie de parti est principalement un outil au service du candidat à l'élection présidentielle qui utilise les ressources du Parti pour se construire une stature internationale. En rencontrant des dirigeants étrangers au cours de ses multiples voyages, François Mitterrand acquiert une légitimité internationale qu'il n'avait pas jusqu'alors. Elle fait de lui un présidentiable. La diplomatie de parti permet de transposer en dehors du cadre national des enjeux politiques nationaux. Elle permet en retour de saisir des ressources indisponibles dans le champ national (légitimité internationale, réseau de décideurs internationaux) pour les transposer dans le champ politique partisan.

En situation de majorité, la diplomatie de parti se construit en fonction des rapports que le Parti et l'État entretiennent. Trois types d'interactions ont pu être distingués au cours de ce travail. Le premier est un rapport de complémentarité. Le Parti met à disposition son savoir et son savoir-faire diplomatique pour jouer le rôle de « passeur » et « d'intermédiaire » diplomatique pour le compte de l'exécutif. Cette fonction a été principalement utilisée par François Mitterrand lors de ses deux septennats. Elle permet de diversifier les sources d'information et d'utiliser des canaux informels pour faire passer des messages. Cette fonction a par la suite été progressivement abandonnée sous le mandat de François Hollande.

Le second type d'interaction est un rapport de subordination. Le Parti est soumis au positionnement de l'exécutif. Ses possibilités d'influencer la politique étrangère gouvernementale sont réduites et il n'est utilisé que pour répercuter les décisions de l'exécutif. Ce lien de subordination est particulièrement visible sous le mandat de François Hollande où la diplomatie de Parti est marginalisée. Son expression est contrôlée et les interactions avec l'État sont très limitées.

Enfin, le troisième type d'interaction est un rapport d'autonomie. Le parti conserve une latitude d'action indépendante de celle de l'exécutif pour mettre en œuvre sa diplomatie de parti. Cette autonomie, parfois critique à de rares exceptions, a permis de maintenir une activité militante minimale. Elle consiste en l'expression de communiqués, en la participation à des congrès de partis étrangers et aux différents rendez-vous de l'Internationale socialiste.

L'étude de ces interactions entre le parti et l'État a permis d'insister sur les mécanismes d'interaction. Le Parti n'occupe pas une position institutionnelle établie dans le processus de fabrication de la décision. Cette faiblesse est liée à la présidentialisation des institutions et au fait majoritaire qui relèguent le parti au second plan une fois au pouvoir. Contrairement aux régimes parlementaires où les gouvernements sont le fruit de coalitions partisanes, les partis dans le système de la Ve République n'interviennent que marginalement dans les orientations politiques du gouvernement. Néanmoins, certains mécanismes ont permis au PS de maintenir un contact avec les lieux de décision. C'est le cas notamment de la pratique de consultation hebdomadaire du Premier secrétaire par le Président François Mitterrand. Ce sont surtout les liens interpersonnels entre les experts du Parti et certains membres des cabinet ministériels qui permettent une circulation de l'information, de manière non-institutionnalisée (cf. infra). Ces échanges entre les cabinets et le Parti sont rendus possibles par la présence d'individualités

ayant partagé des liens d'amitié et de camaraderie au sein du PS. Ses réseaux sont une force pour le Parti puisqu'ils lui permettent de contourner les logiques bureaucratiques et institutionnelles qui font de lui un acteur de second plan. Ils sont aussi fragiles car dépendants des individualités. C'est ainsi que nous avons pu comprendre qu'un ministre des affaires étrangères comme Claude Cheysson avait encouragé ces interactions, là où son successeur Roland Dumas n'avait pas souhaité mainteir ces liens avec le Parti. Le changement de pratique d'un ministre à l'autre a réduit l'influence du PS en matière de politique étrangère.

1.3 La diplomatie de parti : une pratique sensible aux évolutions du contexte international

La troisième hypothèse postule que les effets et l'intensité de la diplomatie du PS varient en fonction des évolutions du contexte international, et plus particulièrement des situations politiques au Maroc, en Algérie et en Tunisie. L'existence d'un « moment internationaliste » dans les années 1970 et au début des années 1980 pourrait justifier l'essor de cette pratique. A l'inverse, les troubles politiques au Maghreb ainsi que l'érosion des forces socialistes de ces pays pourraient expliquer la baisse d'intensité de cette même diplomatie.

Les années 1970 constituent un contexte international propice à son déploiement. Les idées tiers-mondistes occupent une place importante au sein de l'agenda politique des socialistes français. Le « *moment internationaliste* » des années 1970 laisse place à un moment réaliste. La chute du mur et la fin de la guerre froide en 1989, concomitante avec l'essor de la question de l'islam politique puis du terrorisme transforment le contexte international.

En Algérie, le basculement dans la guerre civile, à la fin des années 1980 et durant toute la « décennie noire » des années 1990, oblige le Parti à revoir sa diplomatie de parti. Le contexte algérien a des effets visibles au sein du PS en révélant des lignes de fractures quant à l'attitude et la position à adopter. Au Maroc, le rapprochement des socialistes marocains avec le pouvoir à la fin des années 1990 et au cours des années 2000 va distendre les liens entre le PS et l'USFP. En Tunisie, la prise de distance avec le régime de Ben Ali dans les années 1990, malgré le soutien affiché de quelques un de ses membres, lui permet de construire des liens avec l'opposition social-démocrate qui jouera un rôle de premier plan au lendemain de la révolution de 2011.

2. Idées, pratiques et institutions

2.1 Les idées font les pratiques

Les idées comptent en politique étrangère. Les travaux de Judith Goldstein et Robert Keohane ont permis de démontrer que les idées influencent les décisions de politiques étrangères tout autant que les intérêts, lorsqu'elles donnent au décideur une grille de lecture du monde ou qu'elles se trouvent intégrées dans des institutions politiques[675].

Les partis sont des institutions politiques productrices d'idées et de visions du monde. L'étude de la diplomatie de parti insiste sur le lien entre idées et pratiques. Les idées n'émergent pas de manière spontanée au sein des formations partisanes. Elles sont portées par des acteurs et groupes d'acteurs qui confrontent leurs idées et représentations, eux-mêmes influencés par leurs socialisations.

L'étude de la diplomatie de parti permet de mettre en lumière cette articulation entre idées, pratiques et institutions.

La vision du monde socialiste a évolué entre les années 1970 et les années 2010. Un des enseignements de cette étude est que les motivations qui dictent la conduite la diplomatie de parti trouve leurs sources dans la conception que les militants et dirigeants de l'appareil se font des relations internationales.

La période des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980 est marquée par l'internationalisme militant au sein de l'appareil socialiste. Cet internationalisme se traduit par une pratique de la diplomatie fondée sur des relations denses avec les interlocuteurs étrangers, la production d'expertises sur les questions internationales, la place importante de ces questions dans les discours et écrits socialistes. La diplomatie militante du PS est bien l'expression de ce moment « internationaliste », caractérisé par des interlocuteurs appartenant au camp socialiste et social-démocrate.

[675] Judith GOLDSTEIN, Robert KEOHANE. op. cit. p. 3-30.

Progressivement à partir du milieu des années 1980, la perte d'intérêt pour la vision du monde internationaliste, remplacée par une vision du monde réaliste puis libérale va conduire à modifier la diplomatie de parti. Celle-ci ne sert pas à traduire concrètement l'internationalisme en acte mais à servir aussi des intérêts. Ces intérêts ont pu être ceux du gouvernement quand le PS était dans la majorité ou ceux d'individualités. La pratique de la diplomatie de parti s'articule autour de réseaux transnationaux faits d'individualités, reliés par des intérêts personnels plus que par des convictions idéelles. Ce fut le cas, par exemple, pour le rapprochement avec la monarchie marocaine, l'existence de liens d'amitié de la part de certains cadres avec le régime de Ben Ali, ou encore le rapprochement du PS avec le FLN en 2006, voulu par certains membres de l'entourage du Premier secrétaire François Hollande[676].

L'affaiblissement de la pratique de la diplomatie de parti est concomitante avec l'affaiblissement du parti comme lieu de production d'idées.

2.2 L'importance de l'informalité et des réseaux

Les travaux de relations internationales sur les acteurs non-étatiques et la politique étrangère ont mis en évidence une conclusion principale :

> « *Les acteurs non-étatiques sont inclus dans des réseaux de gouvernance car ils sont en capacité d'offrir ce dont les États ont besoin (ressources, informations, accès géographiques, légitimité)* »[677].

Le rôle des partis dans la fabrication de la décision est principalement envisagé dans une approche institutionnaliste : la formation des coalitions gouvernementales, les votes au sein des Parlements, les programmes et les campagnes. Or l'analyse de la politique étrangère manque encore d'études empiriques sur les interactions qui se nouent, sur l'inclusion des partis dans les réseaux de gouvernance, à la manière d'autres acteurs non-étatiques.

Le type d'interactions entre l'acteur non-étatique et l'État définit son rôle dans le processus de décision. Nous l'avons vu, cette interaction varie de l'autonomie à la subordination, de la

---

[676] Entretien avec des permanents du Parti socialiste, Paris, 25 août 2018

[677] "*actors are included in governance networks because they can offer something that states need (resources, information, geographical access, legitimacy)* ». Stengel and Baumann. op. cit. 2017

complémentarité à la compétition. Le second élément est la façon dont ces interactions se nouent. Cette étude a révélé l'importance des réseaux interpersonnels et de l'informel.

Tout au long de l'étude, nous avons eu des difficultés à définir ce qui relevait de la diplomatie du Parti de ce qui relevait de simples liens personnels entre un cadre du Parti socialiste et un cadre d'un autre parti-frère. A l'évidence, il est très délicat de dire à quel moment la parole du Parti est en jeux ou pas. C'est pourquoi, nous en avons conclu qu'il ne fallait pas avoir une définition trop exclusive et excluante de la définition de la diplomatie de parti. Cette diplomatie est faite par la somme des liens individuels qui tissent les réseaux du Parti. En retour, l'appartenance partisane donne accès à des réseaux, ainsi que la légitimité de les utiliser. Le transnational se construit tout autant par des liens formels que dans l'informalité, dans les réseaux interpersonnels et les liens de connivences.

Les approches institutionnalistes tendent à négliger l'importance des règles non écrites, des codes et pratiques informelles. L'informalité des échanges au sein de l'appareil est permise grâce au rôle clé des cabinets, interface entre l'appareil d'État et l'appareil politique. Ce sont l'ensemble des micro-interactions, souvent interpersonnelles, qui font la qualité du lien entre le parti et l'État. Ainsi, la proximité entre les conseillers ministériels de Claude Cheysson et les cadres du secteurs international du PS au début du premier septennat de François Mitterrand a permis une circulation de l'information. Un autre exemple : le fait qu'Alain Chenal ait pu utiliser la valise diplomatique de l'Ambassadeur de France à Rabat pour y faire passer des comptes rendus de sa mission d'observation sur la répression politique à l'été 1981, en constitue un aspect tout aussi parlant.

2.3 Les pratiques (dé)font les institutions

Les idées façonnent les pratiques, et les pratiques font les institutions. Cette conclusion rejoint celle des sociologues de la politique étrangère qui se détachent des institutions pour mettre la focale sur les pratiques. A l'origine d'un renouveau conceptuel et méthodologique des études de la politique étrangère, la sociologie des pratiques – préférée ici à la dénomination de « théorie des pratiques » - postule que ce sont les agents, par leurs pratiques, qui font les institutions[678].

[678] Christian LEQUESNE et Gilles RIAUX. op. cit. p. 109

Les partis politiques occupent un rôle secondaire dans le processus de décision sous la Ve République. La présidentialisation du régime éloigne les partis de la décision. Le parti n'est pas un acteur de politique étrangère *per se*. Il occupe un rôle modeste au parlement sur ces questions et n'a qu'un poids marginal pour influencer la fabrication de la politique étrangère. Ce constat ne nous permet pas, cependant, de conclure que les partis n'occupent aucun rôle.

Nous avons tenté de démontrer comment un parti peut devenir un acteur de politiqu étrangère par la pratique de la diplomatie de parti, par la transnationalisation. *C'est la pratique de la diplomatie de parti qui fait du parti un acteur de politique étrangère.* La pratique des voyages du Premier secrétaire dans les années 1970 fait de François Mitterrand et du PS un interlocuteur crédible sur la scène internationale, auprès des dirigeants socio-démocrates mais aussi communistes. C'est la transnationalisation qui, en retour, confère une légitimité au PS dans le champ politique national sur les questions de politique étrangère. En d'autres termes, le parti n'est pas par essence un acteur de politique étrangère : il le devient.

En délaissant cette pratique, le PS a perdu en poids dans le cadre national mais aussi auprès de ses interlocuteurs étrangers. L'érosion de cette pratique diplomatique au cours des années 1990 et 2000 se traduit par la dilution et l'externalisation de son expertise. La somme des liens individuels constituant la maille des réseaux socialistes s'amoindrit. Le Parti se vide de ses experts et de son expertise à-même de nouer des relations avec les autres partis frères. L'absence de pratique de la diplomatie de parti affaiblit l'institution partisane : sa parole devient moins écoutée, son soutien moins recherché. En définitive, son influence auprès des autres partis décroit à mesure que son investissement international diminue.

En conclusion, l'étude du lien entre partis politiques et politique étrangère constitue un champ de recherche en construction. Son étude renseigne sur la manière dont les enjeux politiques s'exportent et s'importent, dont les tissus d'acteurs se font et se défont, dont les idées, les représentations et les discours se construisent.

Annexe 1 – Liste des entretiens

- Entretien réalisé avec Yves AUBIN DE LA MESSUZIERE, ancien ambassadeur, Paris, 5 septembre 2018.

- Entretien réalisé avec Moez BEN DHIA, secrétaire national en charge des relations internationales du parti Ettakatol, Tunis, 25 juin 2018.

- Entretien réalisé avec Judith BONNIN, historienne, Paris, 25 janvier 2017.

- Entretien réalisé avec Maurice BRAUD, secrétaire national à l'Internationale de 2015 à 2017, Paris, 10 janvier 2018.

- Entretiens réalisés avec Alain CHENAL, ancien responsable des relations avec le Maghreb et le Moyen-Orient au sein du Parti socialiste, Paris, 16 juin 2017, 5 novembre 2017, 8 juin 2018, 15 novembre 2018.

- Entretien réalisé avec Paulette DECRAENE, secrétaire particulière de François Mitterrand, 12 février 2017.

- Entretien réalisé avec Roland DUMAS, ancien ministre des affaires étrangères, Paris, 15 septembre 2017.

- Entretien réalisé avec Jean-Pierre FILIU, ancien membre du secteur international du Parti socialiste, Paris, 10 avril 2017.

- Entretien réalisé avec Bertrand FORT, ancien conseiller en charge des relations parlementaires au sein du cabinet d'Hubert Védrine, Paris, 15 mai 2018.

- Entretien réalisé avec Renée FREGOSI, ancienne membre du secteur international du PS, 20 novembre 2016.

- Entretien réalisé avec Gérard FUCHS, ancien secrétaire national du PS à l'international, Paris, 15 mars 2018.

- Entretien réalisé avec Loïc HENNEKINE, ancien ambassadeur, Paris, 2 juillet 2017

- Entretien réalisé avec Pierre KANUTY, ancien conseiller diplomatique du premier secrétaire (2015-2018), 15 novembre 2016.

- Entretien réalisé avec George MORIN, ancien chargé des relations avec le Maghreb au Parti socialiste, 25 juin 2018.

- Entretien réalisé avec Jean MUSITELLI, ancien conseiller diplomatique de Françoi Mitterrand, 5 février 2018.

- Entretien réalisé avec François NICOULLAUD, ancien ambassadeur, Paris, 20 juin 2018.

- Entretien réalisé avec Fatallah OUALALOUH, ancien maire USFP de Rabat, 9 novembre 2018.

- Entretien réalisé avec Axel QUEVAL, ancien permanent du secteur international du Parti socialiste Paris, 18 mars 2018.

- Entretien réalsié avec Bernard RAVENEL, ancien responsable des relations internationales du PSU, Paris, 26 septembre 2017.

- Entretien réalisé avec Khalil ZAOUIA, président d'Ettakatol, Tunis, 25 juin 2018.

- Entretiens réalisés avec des permanents du secteur international du Parti socialiste, Paris, 29 août 2018.

Annexe 2 – Chronologie du Parti socialiste (1971-2017)

1971:

- 11-13 juin : Congrès d'Epinay. Elargissement du PS à la Convention des institutions républicaines. François Mitterrand est élu Premier secrétaire

1972 :

- 11 mars : Convention de Suresne. Adoption du programme « Changer la vie »
- 27 juin : signature du programme commun avec le Parti communiste français

1973 :

- 22-24 juin : Congrès de Grenoble. François Mitterrand est réélu au poste de Premier secrétaire

1974 :

- 5-19 mai : élection présidentielle. François Mitterrand est battu au second tour avec 49% des voix par Valéry Giscard d'Estaing
- 12-13 octobre : Assises du socialisme. Elargissement du PS au PSU (Michel Rocard), à des syndicalistes de la CFDT ainsi que des composantes issues du centre-gauche (Vie Nouvelle, Objectif socialiste, etc.).

1975 :

- 31 janvier – 12 février : Congrès de Pau. La majorité du Congrès d'Epinay se fracture : le CERES devient un courant minoritaire. François Mitterrand est réélu Premier secrétaire.

1977 :

- 17-18 juin : Congrès de Nantes. François Mitterrand est réélu Premier secrétaire.
- 22 septembre : rupture de l'Union de la Gauche avec le PCF

1979 :

- 6-8 avril : Congrès de Metz. François Mitterrand est réélu Premier secrétaire.

1981 :

- 24 janvier : Congrès extraordinaire de Créteil. François Mitterrand est désigné candidat à la présidentielle. Lionel Jospin devient Premier secrétaire.

- 10 mai : François Mitterrand est élu Président de la République.

- 25 octobre : Congrès de Valenciennes. Lionel Jospin est élu Premier secrétaire.

1983 :

- 28-30 octobre : Congrès de Bourg-en-Bresse. Lionel Jospin est réélu Premier secrétaire

1984 :

- 17 juillet : Pierre Mauroy est remplacé au poste de Premier ministre par Laurent Fabius

1985 :

- 11- 13 octobre : Congrès de Toulouse. Lionel Jospin est réélu Premier secrétaire

1986 :

- 16 mars : Le PS perd les élections législatives. Jacques Chirac est nommé Premier ministre. Début de la première cohabitation

1987 :

- 3-5 avril : Congrès de Lille. Lionel Jospin est réélu Premier secrétaire

1988 :

- 8 mai : François Mitterrand est réélu Président de la République.

- 14 mai : Lionel Jospin démissionne du poste de Premier secrétaire. Pierre Mauroy lui succède.

1990 :

- 15-18 mars : Congrès de Rennes. Pierre Mauroy élu Premier secrétaire au terme d'un congrès fratricide entre la motion 1 (Jospin-Mauroy) et la motion 5 (Fabius)

1991 :

- 13-15 décembre : Congrès de l'Arche. Pierre Mauroy quitte le poste de Premier secrétaire le 9 janvier.

1992 :

- 10-12 juillet : Congrès de Bordeaux. Laurent Fabius élu au poste de Premier secrétaire.

1993 :

- 20 mars : Le PS perd les élections législatives. Edouard Balladur est nommé Premier ministre. Début de la seconde cohabitation.

- 1er mai : Jean-Pierre Chevènement et une partie du CERES quittent le PS pour créer le Mouvement des citoyens (MDC).

- 22-24 octobre : Congrès du Bourget. Michel Rocard est élu Premier secrétaire.

1994 :

- 18-20 novembre : Congrès de Liévin. Henri Emmanuelli est élu Premier secrétaire.

1995 :

- 5 février : Lionel Jospin est investi candidat socialiste à la présidentielle

- 23 avril – 7 mai : Lionel Jospin est battu au second tour par Jacques Chirac avec 47% des voix.

- 15 octobre : Lionel Jospin succède à Henri Emmanuelli et devient à nouveau Premier secrétaire.

1997 :

- 25 mai – 1er juin : Le PS remporte les élections législatives. Lionel Jospin est nommé Premier ministre. Début de la troisième cohabitation

- 21-23 novembre : Congrès de Brest. Première élection directe au poste de Premier secrétaire. François Hollande remporte l'élection face à Jean-Luc Mélenchon.

2000 :

- 24-26 novembre : Congrès de Grenoble. François Hollande est réélu Premier secrétaire.

2002 :

- 21 avril : Lionel Jospin est battu au premier tour de l'élection présidentielle. Il quitte la vie politique.

2003 :

- 16-18 mai : Congrès de Dijon. François Hollande réélu Premier secrétaire.

2005 :

- 18-20 novembre : Congrès du Mans. François Hollande réélu Premier secrétaire

2006 :

- 16 novembre : Ségolène Royal est désignée candidate socialiste à la présidentielle lors de la primaire interne, avec 60% des voix.

2007 :

- 6 mai 2007 : Ségolène Royal est battue au second tour de la présidentielle par Nicolas Sarkozy, avec 47% des voix.

2008 :

- Novembre : Congrès de Reims. Martine Aubry est élue Première secrétaire au terme d'un congrès fratricide avec Ségolène Royal.

- 7 novembre : Jean-Luc Mélenchon quitte le PS et créé le Parti de gauche.

2011 :

- 16 octobre : François Hollande est investi candidat à la présidentielle lors de la primaire citoyenne.

2012 :

- 6 mai : François Hollande est élu Président de la République.

- 17 septembre : Congrès de Toulouse. Harlem Désir est élu Premier secrétaire.

2015 :

- 15 avril : Congrès de Poitiers. Jean-Christophe Cambadélis est élu Premier secrétaire.

2017 :

- 29 janvier : Benoit Hamon est investi candidat socialiste à la présidentielle en battant Manuel Valls au second tour de la primaire citoyenne, avec 58% des voix.

- 23 avril : Benoit Hamon est battu au premier tour de l'élection présidentielle, avec 6% des voix.

Bibliographie

ABI-MERSHED, Osama. *Apostles of modernity : Saint-Simonians and the civilizing mission in Algeria*. Stanford : Stanford University Press, 2010. 344 p.

AGERON, Charles-Robert. Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne (de 1895 à 1914). *Le Mouvement social*, 1963, numéro 42, p. 3-29.

AGERON, Charles-Robert. *L'anticolonialisme en France de 1871 à 1914*. Paris : PUF, 1973. 96 p.

AGERON, Charles-Robert. L'Association des étudiants musulmans nord-africains en France durant l'entre-deux-guerres. Contribution à l'étude des nationalismes maghrébins. *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1er et 2e trimestres 1983, tome 70, n°258-259, p. 25-56.

AGERON, Charles-Robert. *De l'Algérie française à l'Algérie algérienne*. Volume 1. Paris : Éditions Bouchène, 2005. 624 p.

AGRIKOLIANSKY, Eric. La gauche, le libéralisme politique et les droits de l'homme. In BECKER, Jean-Jacques dir. *Histoire des gauches en France.* Volume 2. Paris : La Découverte, 2005. p. 525-544.

ALAM, Thomas, MARTINACHE, Igor, NOLLET, Jérémie. Qui sont les collaborateurs de nos ministres ? Ruptures et continuités dans la sociographie des cabinets sous les présidents Chirac et Sarkozy. IN EYMERI-DOUZANS, Jean-Michel, BIOY, Xavier et MOUTON, Stéphane. *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*. Paris : Presses de Sciences Po, 2015. p. 429-454.

ALAYRAC, Pierre. *L'Internationale au milieu du gué: De l'internationalisme socialiste au Congrès de Londres 1896*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2018. 222 p.

ALDEN, Chris, ARAN, Ammon . *Foreign Policy Analysis: New Approaches*. 2nd ed. New York and London: Routledge, 2017. 176 p.

ALLISON, Graham T. *Essence of decision: explaining the Cuban missile crisis*. New York : Little Brown, 1971. 338 p.

AMAR, Ali, TUQUOI, Jean-Pierre. *Paris-Marrakech*. Paris : Calmann-Levy, 2012. 216 p.

ARGIBAY, Camilo. Quand le savant devient politique. Sociologie de l'expertise du think tank Terra Nova. *Participations*, 2016, vol. 16, no. 3, p. 195-222.

AUBIN DE LA MESSUZIERE, Yves. *Profession diplomate*. Paris : Plon, 2019. 350 p.

AYKUT, Stefan C., DAHAN, Amy. *Gouverner le climat ?*. Paris : Presses de Sciences Po, 2015. 752 p.

BACHELOT, Carole. La culture d'organisation au parti socialiste: de l'explication à l'appropriation des normes. In HAEGEL, Florance dir. *Partis politiques et système partisan français*. Paris : Presses de Sciences Po, 2007. p. 143-181.

BACHELOT, Carole. *Groupons nous dès demain: sociologie des dirigeants du parti socialiste de 1993 à 2008*. Thèse d'État : Science politique : Paris : Institut d'études politiques de Paris : 2008

BACHELOT, Carole. L'étude des partis politiques : entre permanence et renouveau. *Pouvoirs*, 2017, vol. 163, no. 4, p. 127-139.

BALE, Tim, HAMPSHIRE, James, PARTOS, Rebecca. Having One's Cake and Eating It Too: Cameron's Conservatives and Immigration. *Political Quarterly*, 2011, volume 82, p. 398-406.

BALTA, Paul, RULLEAU, Claudine. *La politique arabe de la France*. Paris : Sindbad, 1972. 279 p.

BARNETT, Michael, FINNEMORE, Martha. *Rules for the World: International Organizations in Global Politics*. Ithaca : Cornell University Press, 2004. 226 p.

BARTOLINI, Stephano, MAIR, Peter. *Identity, Competition, and Electoral Availability: The Stability of European Electorates, 1885-1985*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990. 363 p.

BAT, Jean-Pierre. *Le syndrome Foccart*. Paris : Gallimard, 2013. 848 p.

BAUMANN, Rainer, STENGEL, Franck. Foreign Policy Analysis, Globalisation and Non-State Actors: State-Centric After All?. *Journal of International Relations and Development,* 2014, volume 17, numéro 4, p. 489-521.

BAUMANN, Rainer, STENGEL, Franck. Non States Actors and Foreign Policy. In THIES, Cameron. *Oxford Encyclopedia of Foreign Policy Analysis*. Oxford : Oxford University Press, 2017. p. 266-286.

BAYART, Jean-François. « Dessine-moi un MENA ! », ou l'impossible définition des « aires culturelles ». *Sociétés politiques comparées*, jan.-avr. 2016, vol. 38, p. 1-28.

BEASLEY, Ryan, KAARBO, Juliet. Explaining Extremity in the Foreign Policies of Parliamentary Democracies. *International Studies Quarterly,* 2014, vol. 58, no. 4, p. 729-740.

BERGOUGNIOUX, Alain, GRUNBERG, Gérard. *L'Ambition et les remords: les socialistes français et pouvoir (1905-2005)*. Paris : Fayard, 2005. 610 p.

BERMAN, Maureen, JOHNSON, Joseph dir. *Unofficial diplomats*. New York : Columbia University Press, 1977. 268 p.

BLISS, Howard, JOHNSON, Maurice. *Beyond The Water's Edge: America's Foreign Policy*. Philadelphie: Lippincott, 1975. 272 p.

BLONDEL, Jean, COTTA, Maurizio dir. *Party and Government: An Inquiry into the Relationship between Governments and Supporting Parties in Liberal Democracies*. Basingstoke : Macmillan, 1996. 284 p.

BOLTANSKI, Christian, AESCHIMAN, Eric. *Chirac d'Arabie*. Paris : Grasset, 2006. 432 p.

BONNIN, Judith. *Les voyages de François Mitterrand.* Rennes : Presse Universitaire de Rennes, 2014. 348 p.

BONNIN, Judith. *L'internationalisme rose au tournant de la mondialisation. La politique internationale du Parti socialiste français de 1971 à 1983*. Thèse d'État : histoire : Sorbonne Paris Cité : 2017.

BOURDIEU, Pierre. *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris : Minuit, 1989. 576 p.

BOUSSAGUET, Laurie, JACQUOT, Sophine, RAVINET, Pauline. *Dictionnaire des politiques publiques: 4e édition précédée d'un nouvel avant-propos* Paris: Presses de Sciences Po, 2006. p. 482-491.

BRAHIMI EL MILI, Naoufel. *France-Algérie : 50 ans d'histoires secrètes*. Paris : Fayard, 2017. 416 p.

BRATBERG, Ivind. Ideas, tradition and norm entrepreneurs: retracing guiding principles of foreign policy in Blair and Chirac's speeches on Iraq. *Review of International Studies,* 2011, vol. 37, p. 327–348.

BREDOUX, Lénaïg, MAGNAUDEIX, Mathieu. *Tunis Connection*. Paris : Seuil, 2012. 264 p.

BROUSKY, Omar. *La République de sa Majesté*. Paris : Nouveau Monde Edition, 2017. 320 p.

BRUMMER, Klaus, THIES, Cameron. The Contested Selection of National Role Conceptions. *Foreign policy Analysis*, 2015, vol. 11, no. 3, p. 273-293.

BUFFOTOT, Patrice. *Le parti socialiste S.F.I.O. et l'Internationale Socialiste (1944-1969)*. In PORTELLI, Hugues dir. *L'Internationale Socialiste.* Paris : Éditions de l'Atelier, 1983. p. 89-100.

BULL, Hedley. *The Anarchical Society.* New York : Columbia University Press, 1977. 335 p.

CAMAU, Michel, GEISSER, Vincent. *Habib Bourguiba : la trace et l'héritage*. Paris : Karthala, 2004. 664 p.

CAMPBELL, John L., PEDERSEN, Ove K. *The National Origins of Policy Ideas : Knowledge regimes in the US, France, Germany and Denmark*. Princeton : Princeton University Press, 2014. 424 p.

CANDAR, Gilles, BECKER, Jean-Jacques dir. *Histoire des gauches*. Paris : La Découverte, 2005, 2 volumes. 524 p.

CANDAR, Gilles. *La revue* Maghreb *(1932-1936). Une publication franco-marocaine engagée*. *Préface de PICAUDOU, Nadine, VERMEREN, Pierre*. *Paris : L'Harmattan, 2015. 306 p.* ». *La Revue des revues*, vol. 1, num. 55, 2016, p. 104-106.

CANTIR, Cristian, KAARBO, Juliet dir. *Domestic Role Contestation, Foreign Policy, and International Relations*. New York: Routledge, 2016. 244 p.

CARLSNAES, Walter. *Ideology and Foreign Policy: Problems of Comparative Conceptualization*. Oxford: Basil Blackwell Ltd., 1986. 234 p.

CARLSNAES, Walter. *The agency-structure problem in Foreign Policy Analysis*. Uppsala : Uppsala University, 1992. p. 245-270.

CASTAGNEZ, Noëlline, MORIN, Gilles. *Le Parti socialiste d'Epinay à l'Elysée: 1971-1981*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2015. 360 p.

CHABAN-DELMAS, Jacques. *L'ardeur.* Paris : Stock, 1975. 452 p.

CHARLOT, Jean. *Le phénomène gaulliste*. Paris : Fayard, 1970. 208 p.

CHARILLON, Frédéric. *La politique étrangère à l'épreuve du transnational*. Paris : L'Harmattan, 1993. 304 p.

CHARILLON, Frédéric. *La politique étrangère de la France*. Paris : La documentation française, 2011. 238 p.

CHAUVIN, Hervé. L'union de la gauche et la problématique des droits de l'homme en URSS. In TARTAKOWSKY, Danielle, BERGOUGNIOUX, Alain. *L'union sans l'unité*. Paris : Rennes, 2012. p. 83-105.

CHENAL, Alain. *Les socialistes et l'Iran*. Paris : Fondation Jean-Jaurès, 2012.

CHENAL, Alain. Nicolas Sarkozy, les socialistes et la Méditerranée. *Fondation Jean Jaurès,* 5 décembre 2008, note 11.

CHERIGUI, Hayète. *La politique méditerranéenne de la France*. Paris : L'Harmattant, 1997. 288 p.

CHONG, Alan. The Post-International Challenge to Foreign Policy: Signposting "Plus Non-State" Politics. *Review of International Studies*, 2002, volume 28, numéro 4, p. 783-795.

CHOUIKHA, Larbi, GOBE, Eric. La Tunisie de Bourguiba ou la modernisation autoritaire (1956-1987). In CHOUIKHA, Larbi dir. *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance*. Paris : La Découverte, 2015. p. 9-43.

CHRYSSOGELOS, Angelos. *Political Parties and Party Systems in World Politics: A Comparative Analysis of Party Based Foreign Policy Contestation and Change*. Thèse : European University Institute : Florence : 2012. 291 p.

CHRYSSOGELOS, Angelos. Populism in Foreign Policy. *Oxford Research Encyclopedia: Politics*. Oxford: Oxford University Press, 2017.

COHEN, Samy. *Les conseillers du Président*. Paris : PUF, 1980. 200 p.

COHEN, Samy. Les hommes de l'Elysée. *Pouvoirs*, 1981, vol. 20, no. 20. p. 87-100.

COHEN, Samy. *La monarchie nucléaire*. Paris : Hachette, 1986. 276 p.

COHEN, Samy. La politique étrangère entre l'Elysée et Matignon. *Politique étrangère*, 1989, n°3, p. 487-50.

COLARD, Daniel. La politique méditerranéenne et proche-orientale de Georges Pompidou. *Politique Etrangère*, 1978, vol. 43, no. 3, p. 286-303.

CORNUT, Jérémie, POULIOT, Vincent. Practice Theory and the Study of Diplomacy : A Research Agenda. *Coopération and Conflict*, 2015, volume 50, numéro 3, p. 297-315

COULON, Laurence. *L'opinion française face au conflit israélo-arabe 1947-1987*. Paris : Honore Champion, 2009. 230 p.

CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Erhard. *L'acteur et le système*. Paris : Seuil, 1977. 512 p.

DAGNAUD, Monique, MEHL, Dominique. *L'Élite rose*. Paris : Ramsay, 1988. 442 p.

DALTON, Russel J., FARRELL, David M., McALLISTER, Ian. *Political Parties and Democratic Linkage: How Parties Organize Democracy*. Oxford : Oxford University Press. 2011. 272 p.

DAKOWSKA, Dorota. *Les fondations politiques allemandes dans la politique étrangère : de la genèse institutionnelle à leur engagement dans le processus d'élargissement de l'Union européenne.* Thèse d'État : Relations internationales : Paris : Sciences Po. 2005.

DAKOWSKA, Dorota. *Le pouvoir des fondations. Des acteurs de la politique étrangère allemande*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2014. 216 p.

DARDEN, Keith A.. *Economic Liberalism and Its Rivals: The Formation of International Institutions among the Post-Soviet States*. New York: Cambridge University Press, 2009. 366 p.

DAUM, Pierre. *Ni valise ni cercueil: Les Pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance*. Paris : Acte Sud. 2012. 432 p.

DE GAULLE, Charles. *Mémoires de guerre et mémoires d'espoir*. Paris : Plon, 1970. 2621 p.

DE LA GORCE, Paul-Marie. La France et le Maghreb. *Politique étrangère,* 1995, vol. 65, numéro 4, p. 927-939.

DE WAELE, Jean-Michel. *La démocratisation en Europe centrale*. Paris : L'Harmattan, 1998. 203 p.

DELWIT, Pascal, KÜLAHCI, Erol, VAN DE WALLE, Cédric dir. *The Europarties Organisation and Influence*. Bruxelles : Edition de l'Université de Bruxelles, 2004. 322 p.

DEVIN, Guillaume. *L'internationale socialiste*. Paris : Presses de Sciences Po, 1993. 438 p.

DEVIN, Guillaume. *Sociologie des relations internationales.* Paris : La Découverte, 2018. 131 p.

DIAMOND, Louise, MCDONALD, John. *Multi-Track Diplomacy: A Systems Approach to Peace,* Conn: Kumarian Press, 1996, 192 p.

DICKINSON, Laura. *Outsourcing War and Peace: Preserving Public Values in a World of Privatized Foreign Affairs*. New Haven : Yale University, 2011. 272 p.

DOWNS, Anthony. *An Economic Theory of Democracy*. New York : Harper, 1957. 310 p.

DOYLE, Michael. Liberalism and Foreign Policy. IN SMITH, Steve dir. *Foreign Policy*. Oxford : Oxford University Press, 2008. p. 100-113.

DUBOIS, Christophe, TABET, Marie-Christine. *Paris Alger: une histoire passionnelle*. Paris : Seuil, 2015. 378 p.

DUPIN, Eric. *Le disciple ou les dix leçons que Jospin apprit de Mitterrand*. Paris : Plon, 1997. 243 p.

DUPONT, Anne-Laure. La reprise des relations diplomatiques entre la France et les États arabes du Moyen-Orient au début des années 1960: les débuts d'une politique française post-coloniale dans le monde arabe. In BLED, Jean-Paul dir. *Le Général de Gaulle et le monde arabe*. Beyrouth : Dar an-Nahar, 2009. p. 193-207.

DUVERGER, Maurice. *Les partis politiques*. Paris : A. Collin, 1951. 476 p.

EL MECHAT, Samya. Sur les Principes de colonisation d'Arthur Girault (1895). *Revue historique*, 2011, vol. 1, no. 657, p. 119-144.

EL MELLOUKI RIFFI, Bouhout. *De Gaulle et la coopération avec le Maghreb.* Actes du colloque « De Gaulle en son siècle : liberté et dignité des peuples » 1992, t. VI. p. 185-203.

ELDERSVELD, Samuel. *Political parties: A Behavioral Analysis*. Chicago : Rand McNally, 1964. 613 p.

ESTIER, Claude. *La plume au poing*. Paris : Stock, 1977. p. 156-157.

EVANGELISTA, Matthew. The Paradox of State Strength: Transnational Relations, Domestic Structures, and Security Policy in Russia and the Soviet Union. *International Organization.* 1995, vol. 49. p. 1–38

EYMERI-DOUZANS, Jean-Michel, BIOY, Xavier, MOUTON, Stéphane. *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*. Paris : Presses de Sciences Po, 2015. 876 p.

FAVIER, Pierre, MARTIN-ROLLAND, Michel. *La décennie Mitterrand*. Paris : Seuil, 1990. 600 p.

FILIU, Jean-Pierre. *Mitterrand et la Palestine*. Paris : Fayard, 2005. 374 p.

FOONG KHONG, Yuen. *Analogies at War : Korea, Munich, Dien Bien Phu, and the Vietnam Decisions of 1965*. Princeton : Princeton University Press, 1992. 304 p.

FRANÇOIS, Bastien. Le Président - Pontife constitutionnel. In LACROIX, Bernard LAGROYE, Jacques dir. *Le Président de la République. Usages et génèse d'une institution*. Paris : Presses Universitaires de Sciences Po, 1992. 402 p.

FRASER, Donald, SALZBERG, John. International Political Parties as a Vehicle for Human Rights. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1979, vol. 442, p. 63-68.

FULLA, Matthieu. *Les socialistes français et l'économie (1944-1981): Une histoire économique du politique*. Paris: Presses de Sciences Po, 2016. 472 p.

GARRAUD, Philippe. Agendas/Émergence. In BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT, Sophie, RAVINET, Pauline dir. *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de Sciences Po, 2010. p. 58-67.

GEORGE, Alexander. The Operational Code : A Neglected Approach to the Study of Political Leaders and Decision-Making. *International Study Quarterly*, juin 1969, volume 13, no 2, p. 190-222.

GOBE, Eric, GEISSER, Vincent. Le président Ben Ali entre les jeux de coteries et l'échéance présidentielle de 2004. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS Editions, 2005. p. 291-320.

GOETSCHEL, Pierre. Le parti socialiste en France: Approches renouvelées d'un mouvement séculaire. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2007, vol 96, numéro 4, p. 3-9.

GOLDSTEIN, Judith, KEOHANE, Robert dir. *Ideas and Foreign Policy : Beliefs, Institutions and Political Change*. Ithaca : Cornell University Press, 1993. 308 p.

GOMBIN, Richard Socialisme français et politique étrangère. *Études internationales*, 1971, volume *2*, numéro 3, p. 347-5014.

GRABERNDORFF, Wolf. International Support for Democracy in Contemporary Latin America: The Role of the Party Internationals. In WHITEHEAD, Laurence. *The International Dimensions of Democratization. Europe and the Americas*. Oxford: Oxford University Press, 2001. 465 p.

GRUNBERG, Gérard. *La Loi et les prophètes. Les socialistes français et les institutions politiques (1789-2013)*. Paris : CNRS Éditions, 2013. 361 p.

HAEGEL, Florence. Le « parti-cartel »: De la logique interne à la validité empirique. In AUCANTE, Yohann dir. *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales: Le modèle du parti-cartel en question*. Paris: Presses de Sciences Po, 2008. p. 113-126.

HAGAN, Joe. *Political Opposition and Foreign Policy in Comparative Perspective*. Boulder : Lynne Rienner. 1993. 288 p.

HAGAN, Joe, EVERTS, Philipp, FUKUI, Haruhiro, STEMPEL, John. Foreign Policy by Coalition: Deadlock, Compromise, and Anarchy. In Leaders, Groups and Coalitions: Understanding the People and Processes in Foreign Policymaking. *International Studies Review*, 2001, vol. 3, p. 169

HALPERIN, Morton, CLAPP, Pricilla, KANTER, Arnold. *Bureaucratic Politics and Foreign Policy*. Washington DC : Brookings Institution Press, 2006. 400 p.

HAMILTON, Kai, LANGHORNE, Richard. *The Practice of Diplomacy – Its Evolution, Theory and Administration*. Londres : Routledge, 1995. 288 p.

HANEY, Patrick, VANDERBUSH, Walt. The Role of Ethnic Interest Groups in U.S. Foreign Policy: The Case of the Cuban American National Foundation. *International Studies Quarterly*, 1999, vol. 43, no. 2, p. 341-61.

HASSENTEUFEL, Pierre, SMITH, Andy. Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques "à la française". *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52 no. 1. p. 53-73.

HATZFELD, Hélène. Une révolution culturelle du parti socialiste dans les années 1970 ?. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire,* 2007, vol. 96, no. 4, p. 77-90.

HAZAN, Reuven. Intraparty Politics and Peacemaking in Democratic Societies: Israel's Labor Party and the Middle East Peace Process, 1992-96. *Journal of Peace Research*, 2000, vol. 37, no. 3, p. 363–378.

HILL, Christopher. *Foreign Policy in the Twenty-First Century*. London: Palgrave Macmillan, 2016. 400 p.

HOBBES, Thomas. *Léviathan*. Paris : Gallimard, 2000. 1024 p.

HOCKING, Brian. Diplomacy. In CARLSNAES, Walter dir. *Contemporary European Foreign Policy*. Thousand Oaks : Sage Publisher, 2004. p. 91-110

HOLSTI, Kai J. National Role Conceptions in the Study of Foreign Policy. *International Studies Quarterly*, 1970, volume 14, numéro 3, p. 233-309.

HOOGHE, Liesbet, MARKS, Gary, WILSON, Carole. Doest left/right structure party positions on European integration ?. *Comparative Political Studies*, 2002, vol. 35, no. 8, p. 965-989.

HUDSON, Valérie. Foreign Policy Analysis: Actor-Specific Theory and the Ground of International Relations. *Foreign Policy Analysis*, mars 2005, volume 1, numéro 1, p. 1-30.

HUDSON Valérie. *Foreign Policy Analysis: Classic and Contemporary Theory.* Maryland: Rowman & Littlefield Publishers, 2007. 234 p.

HURTIG, Serge. La S.F.I.O. face à la Ve République : majorité et minorités. *Revue Française de Science Politique*, 1964, vol. 14, numéro 3, 1964, p. 526-556.

HUTZINGER, Jacques. La Politique étrangère du Parti socialiste. *Politique Etrangère*, 1975, volume 40, numéro 2, p. 177-199.

HUTZINGER, Jacques. La politique extérieure du Parti socialiste. *Politique Etrangère*, 1982, volume 47, numéro 1, p. 33-44.

JANIS, Irving. *Victims of Groupthink: Psychological Studies of Policy Decisions and Fiascos*. Boston : Houghton Mifflin, 1982. 349 p.

JEANSON, Francis, JEANSON, Colette. *L'Algérie hors la loi*. Paris : Seuil, 1955. 319 p.

JERVIS, Robert L. *Perception and Misperception in International Politics*. Princeton : Princeton University Press, 1976. 464 p.

JOBERT, Bruno, MULLER, Pierre. *L'État en action: politiques publiques et corporatismes*. Paris : Presses universitaires de France, 1987. 242 p.

JOSPIN, Lionel. *Lionel raconte Jospin*. Paris : Seuil, 2010. 280 p.

JOSSELIN, Daphnée, WALLACE, William. *Non-State Actor in World Politics*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2001. 294 p.

KAARBO, Juliet. Power and Influence in Foreign Policy Decision Making: The Role of Junior Coalition Partners in German and Israeli Foreign Policy. *International Studies Quarterly*, 1996, vol. 40, no. 4, p. 501-530.

KAARBO, Julie. A Foreign Policy Analysis Perspective on the Domestic Politics Turn in IR Theory. *International Studies Review*. 2015, vol. 17, no. 2, p. 189-2016.

KASSIR, Samir, MARDAM BEY, Farouk. *Itinéraires de Paris à Jérusalem*. *Tome 2, 1958-1991.* Paris : Revue d'études palestiniennes, 1993. 500 p.

KATZ, Richard S., MAIR, Peter. Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party. *Party Politics, 1995*, vol. 1, no 1, 1995, p. 5-28.

KECH, Margaret, SIKKINK, Katharyna. *Activists beyond Borders: Advocacy Networks in International* Politics. Ithaca : Cornell University Press, 1998. 228 p.

KEOHANE, Robert, NYE, Joseph. *Power and Interdependence : World Politics in Transition*. Bostin : Little Brown, 1977. 273 p.

KESGIN, Baris, KAARBO, Juliet. When and How Parliaments Influence Foreign Policy: The Case of Turkey's Iraq Decision. *International Studies Pespectives*, 2010, vol. 11, no. 1, p. 19-36.

KESSLER, Marie-Christine. *Les grands corps de l'État*. Paris : Presses de Sciences Po, 1986. 344 p.

KESSLER, Marie-Christine. *Les Ambassadeurs*. Paris : presses de Sciences Po, 2012. 416 p.

KINGDOM John. *Agendas, Alternatives and Public Policies*. New York : Longman, 1995. 304 p.

KIRCHEIMER, Otto. The Transformation of Western European Party System. In LA PALOMBARA, Joseph, WEINER, Myron dir. *Political Party and Political Development*. Princeton : Princeton University Press, 1966. p. 177-200.

KODMANI, Bassma. François Mitterrand face au défi de l'islamisme. In Cohen , Samy dir. *Mitterrand et la sortie de la Guerre froide*. Paris : PUF, 1998. p. 2195-321.

KOPECKY, Petr, MAIR, Peter, SPIROVA, Maria dir. *Party Patronage and Party Government in European Democracies*. Oxford: Oxford University Press, 2012. 415 p.

KOSTEM, Seckin. When Can Idea Entrepreneurs Influence Foreign Policy? Explaining the Rise of the "Turkic World" in Turkish Foreign Policy. *Foreign Policy Analysis*, 2017, vol. 13. p. 723

KUBALKOVA, Vendulka. *Foreign Policy in a Constructed World*. New York : M.E. Sharpe, 2001. 312 p.

LADRECH, Robert. Political Parties and the Problem of Legitimacy in the European Union. In BANCHOFF, Thomas, SMITH, Mitchell. *Legitimacy and the European Union. The contested polity*. London: Routledge, 1999. p. 54-79.

LAGROYE, Jacques, FRANCOIS, Bastien, SAWICKI, Frédéric. *Sociologie politique*. Paris : Dalloz, 2012. 624 p.

LAHOUARI, Addi. Les partis politiques en Algérie. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée,* 2006, p. 111-112.

LANDE, Carl H. Introduction. In SCHMIDT, Steffen W. *et al*. dir. *Friends, Followers, and Factions : A Reader in Political Clientelism*. Berkeley : University of California Press, 1977. p. 13-37.

LANTIS, Jeffrey, HOMAN, Patrick. Factionalism and US Foreign Policy: A Social Psychological Model of Minority Influence. *Foreign Policy Analysis*, 2019, vol. 15, no. 2, p. 157-175.

LAURENS, Henry dir. *Méditerranées politiques*. Paris : Presses universitaires de France, 2017. 112 p.

LAUTERMANN, Klaus. *Petite Histoire de l'I.S.* Bonn, 1977.

LAVER, Michael J., SCHOFIELD, Norman. *Multiparty Government: The Politics of Coalition in Europe*. Oxford : Oxford University Presse, 1990. 321 p.

LAZEGA, Emmanuel. Analyse de réseaux et sociologie des organisations. *Revue française de sociologie*, 1994, vol. 35, numéro 2, p.293-320.

LEFEBVRE, Rémi, SAWICKI, Frédéric. *La société des socialistes*. Paris : Le Croquant, 2006. 255 p.

LEFEBVRE, Rémi. « Politiste et socialiste ». Une politique d'enquête au PS. *Revue internationale de politique comparée*, 2010, vol. 17, numéro 4, p. 127-139.

LEFEBVRE, Rémi. Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de "l'engagement distancié" et transformations du militantisme au Parti socialiste. *Politix,* 2013, vol. 102, p. 7-33.

LEQUESNE, Christian, HEILBRONN, Jean. Senior Diplomats in the French Ministry of Foreign Affairs : When an Entrance Exam Still Determines the Career. *The Hague Journal of Diplomacy*, 2012, volume 7, numéro 3, p. 269-285.

LEQUESNE, Christian. *Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France.* Paris : Presses de la FNSP. 1993. 288 p.

LEQUESNE, Christian. La politique extérieure de François Hollande : entre interventionnisme libéral et nécessité européenne: Contribution à la journée d'études "Le PS au pouvoir", Sciences Po Grenoble, 6 juin 2014.

LEQUESNE, Christian. *Ethnographie du Quai d'Orsay. Les pratiques des diplomates français*. Paris : CNRS Editions, 2017. 256 p.

LEQUESNE, Christian, MEIJER, Hugo. *La politique étrangère : approches disciplinaires*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2018. 344 p.

LEVEAU, Rémy. Mythes et réalités de la politique arabe. *Politique étrangère*, 1997, vol. 62, n°3, p. 355-370.

LIJPHART, Aren. *Democracies: Patterns of Majoritarian & Consensus Government in Twenty-one Countries*. New Haven: Yale University Press, 1984. 229 p.

LINTON, Ralph. *The Study of Men : an introduction*. New York : Appelton Century, 1936. 403 p.

LIPSET, Seymour Martin, ROKKAN, Stein dir. *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*. New York: The Free Press, 1967. 554 p.

LOMBARD Laurent. *Le Président de la Ve République Française sur la scène internationale*. Aix en Provence : Presses universitaires d’Aix-Marseille. 600 p.

MALAMUD, Andrés, STAVRIDIS, Stelios. Parliaments and parliamentarians as International Actor. In REINALDA, Bob dir. *The Ashgate Research Companion to Non State Actors*. Londres : Asghate Publishing, 2011. p. 101-115.

MANNHEIM, Karl. *Le problème des générations*. Paris : Armand Collin. 2011. 168 p.

MANNING, Bayless. The Congress, the Executive and Intermestic Affairs: Three Proposals. *Foreign Affair,* 1977, vol. 55, no. 2, p. 306-324.

MAOZ, Zeev, RUSSETT, Bruce. Normative and Structural Causes of Democratic Peace, 1946-1986. *The American Political Science Review*, 1997, volume 87, numéro 3, p. 624-638

MARCHAL, Roland. Le militant, la France et l’Afrique. Entretien avec Guy Labertit. *Politique africaine*, 2007, vol. 105, no. 1, p. 154-162.

MARYNOWER, Claire. *Être socialiste dans l'Algérie coloniale : pratiques, cultures et identités d'un milieu partisan dans le département d'Oran, 1919-1939*. Thèse d’État : histoire : Paris : IEP. 1025 p.

MATHIOT, Pierre, SAWICKI Frédéric. Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion. 1) Caractéristiques sociales et filières de recrutement. *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, numéro 1, p. 3-30.

MATHIOT, Pierre, SAWICKI Frédéric. Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion. 2) Passage en cabinet et trajectoires professionnelles. *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, numéro 2, p. 231-264.

MEAD, George H. *Mind, Self, and Society*. Chicago : University of Chicago Press, 1934. 536 p.

MEDVETZ, Thomas. *Think tanks in America*. Chicacgo : University of Chicago Press, 2012. 344 p.

MEIMON, Julien. Se découvrir militant: Le cabinet Cot à l'épreuve de la Coopération (1981-1983). *Politix*, 2005, volume 70, numéro 2, p. 113-134.

MELISSEN, Jan dir. *Innovation in Diplomatic Practice*. Basingstoke : Palgrave MacMillan, 1999. 267 p.

MERLE, Marcel. « Partis politiques et politique étrangère en régime pluraliste ». *Revue internationale des sciences sociales,* 1978, volume 30, numéro 1. p. 83-100.

MEUNIER, Sophie. La politique étrangère de Nicolas Sarkozy: Rupture de fond ou de style ? DE MAILLARD Jacques dir. *Politiques publiques : Les politiques publiques sous Sarkozy*. Paris : Presses de Sciences Po, 2012. p. 133-151.

MINTZ, Alex dir. *Integrating Cognitive and Rational Theories of Foreign Policy: The Poliheuristic Theory of Decision*. Basingstoke : Palgrave MacMillan, 2004. 175 p.

MINTZ, Alex, WAYNE, Carly. *The Polythink Syndrome : U.S. Foreign Policy Decisions on 9/11, Afghanistan, Iraq, Iran, Syria, and ISIS*. Palo Alto : Stanford University Press, 2016. 200 p.

MICHELS, Robert. *Les partis politiques*. Bruxelles : Presses de l'ULB. 2009. 288 p.

MOLLET, Guy. *Bilan et Perspectives*. Paris : Plon, 158. 115 p.

MORAVCSIK, Andrew. Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics. *International Organizations*, 1997, vol. 51, no. 4, p. 513-553.

MORGENTHAU, Hans. *Politics Among Nation.* New York : Alfred A. Knopf, 1948. 489 p.

MORIN, Jean-Frédéric. *La politique étrangère : théories, méthodes et références*. Paris : Armand Colin, 2013. 320 p.

NEUMANN, Iver B. Returning practice to the linguistic turn : the case of diplomacy. *Millenium : Journal of International Studies*, 2002, volume 31, numéro 3, p. 627-651.

NEUMANN, Iver B. *At Home with the Diplomats : Inside a European Foreign Ministry*. Cornell : Cornell University press, 2012. 232 p.

OPPERMANN, Kai, BRUMMER, Klaus. Patterns of Junior Partner Influence on the Foreign Policy of Coalition Governments. *The British Journal of Politics and International Relations,* 2013, vol. 16, no. 4, p. 555-571.

ORBOVICH, Cynthia, MOLNAR, Richard. Modeling foreign policy advisory processes. In SINGER, Eric, HUDSON, Valérie dir. *Political Psychology and Foreign Policy*. New York : Routledge, 1992. p. 193-217.

OSTERMANN, Falk. France's reluctant parliamentarisation of military deployments: the 2008 constitutional reform in practice. *West European Politics*, 2017, vol. 40, no. 1, p. 101-118.

OSTERMANN, Falk. *Security, Defense Discourse and Identity in NATO and Europe : How France Changed Foreign Policy*. Abingdon : Routledge, 2018. 216 p.

OUFKIR, Bahija. Biographie du roi du Maroc. *Les Cahiers de l'Orient*, 2011, vol. 102, no. 2, p. 9-13.

OVED, Georges. La Gauche française et le nationalisme marocain. Paris : L'Harmattan. 1984. 482 p.

OZKECECI-TANNER, Binnur. The Impact of Institutionalized Ideas in Coalition Foreign Policy Making: Turkey as an Example, 1991–2002. *Foreign Policy Analysis*, 2005, vol. 1, p. 251.

PALMER, Glenn, LONDON, Tamar, REGAN, Patrick. What's Stopping You? The Sources of Political Constraints on International Conflict Behavior in Parliamentary Democracies. *International Interactions*, 2004, vol. 30, numéro 1, p. 1-24.

PANEBIANCO, Angelo. *Political Parties: Organization and Power*. New York : Cambridge University Press, 1988. 360 p.

PANNIER, Alice. La relation bilatérale. In BALZAQ, Thierry, CHARILLON, Frédéric, RAMEL, Frédéric dir. *Manuel de Diplomatie*. Paris : Presses de Sciences Po, 2018. p. 30-31.

PARSON, Talcott. *The Social System*. Hove : Psychology Press, 1991. 575 p.

PERRAULT, Gilles. *Notre ami le Roi*. Paris : Gallimard, 1990. 384 p.

PERSICO, Simon et al. Action publique et partis politiques. L'analyse de l'agenda législatif français entre 1981 et 2009. *Gouvernement et action publique,* 2012, vol. 1, numéro 1, p. 11-35.

PETITEVILLE, Franck, SMITH, Andy. Analyser les politiques publiques internationales. *Revue française de science politique*, 2006, volume 56, numéro 3, p. 35.

PORTELLI, Hugues dir. *L'Internationale Socialiste.* Paris: Éditions de l'Atelier, 1983. 188 p.

PRIDHAM, Geoffrey. *Designing Democracy: EU Enlargement and Regime Change in Post-Communist Europe*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2005. 284 p.

PROCHASSON, Christophe. Les premiers socialistes. In CANDAR, Gilles, BECKER, Jean-Jacques. *Histoire des gauches*. Paris : La Découverte, 2005. p. 405-425.

RATHBUN, Brian. *Partisan Interventions: European Party Politics and Peace Enforcement in the Balkans.* Ithaca : Cornell University Press, 2004. 242 p.

RATKA, Edmund. La politique méditerranéenne de Nicolas Sarkozy : une vision française de la civilisation et du leadership. *L'Europe en Formation*, 2010, vol. 2, n° 356, p. 35-51.

RAUNIO, Taupio, WAGNER, Wolfgang. Towards Parliamentarisation of Foreign and Security Policy. *West European Politics,* 2017, vol. 40, no. 1, p. 1-19.

RAVENEL, Bernard. La gauche française au miroir de l'Algérie. *Revue Mouvement*. 1998, p. 62-76.

REMOND, René. *Quarante ans de cabinets ministériels de Léon Blum à Georges Pompidou*. Paris : Presse de la FNSP, 1982. 275 p.

RIALS, Stéphane. *La Présidence de la République*. Paris : PUF, 1981. 128 p.

RIKER, William H. *The Theory of Political Coalitions.* New Haven: Yale University Press, 1962. 292 p.

RISSE-KAPPEN, Thomas. Ideas Do Not Float Freely: Transnational Coalitions, Domestic Structures, and the End of the Cold War. *International Organization,* 1994, volume 48, numéro 2, p. 185-186.

RISSE-KAPPEN, Thomas. Bringing Transnational Relations Back. In RISSE-KAPPEN Thomas dir. *Non-State Actors, Domestic Structures and International Institutions*. Cambridge : Cambridge University Press, 1995. p. 3

RIAUX, Gilles. Les professionnels de la politique et la politique étrangère : logiques de distinction à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. *Gouvernement et action publique,* 2014, volume 3, numéro 1, p. 51-73.

RIOUFREYT, Thibault. *Les socialistes français face à la troisième voie britannique*. Grenoble : Presse universitaire de Grenoble, 2016. 222 p.

ROSENAU, James dir. *Linkage Politics: Essays on the Convergence of National and International Systems*. New York : The Free Press, 1969. 352 p.

ROSENAU, James. *Turbulence in World Politics*. Princeton : Princeton University Press, 1990. 504 p.

ROSENAU, James. Pre-theories and Theories of Foreign Policy. Ann Arbor : University Press of America, 1999. 176 p.

ROSENAU, James N. *Distant Proximities: Dynamics beyond Globalization*. Princeton : Princeton University Press, 2003. 456 p.

ROUBAN, Luc. Les cabinets ministériels, 1984-1996. Suite de trois articles. *Revue administrative*, 1997, vol. 297, p. 253-267.

ROUBAN, Luc. Les cabinets ministériels, 1984-1996. Suite de trois articles. *Revue administrative,* 1997, vol. 298, p. 373-387 ;

ROUBAN, Luc. Les cabinets ministériels, 1984-1996. Suite de trois articles. *Revue administrative,* 1997, vol. 299, p. 499-509.

ROUBAN, Luc. Les entourages de l'Elysée et de Mation 1974-1997. *Revue administrative,* 1998, no. 302, p. 317-324

ROUS, Jean. *Habib Bourguiba : l'homme d'action de l'Afrique*. Paris : J. Didier, 1969. 188 p.

ROUS, Jean *Bourguiba*, Paris : Martinsart,1984. 311 p.

RUEL, Anne. L'invention de la Méditerranée. *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, 1991, no. 32, p. 7-14.

SAUNIER, Georges. La vie quotidienne à l'Élysée au temps de François Mitterrand. *Hypothèses*, 2001, vol. 4, numéro 1, p. 211-220.

SADOUN, Marc. *De la démocratie française. Essai sur le socialisme*. Paris : Gallimard, 1993. 282 p.

SAWICKI, Frédéric. *Les Réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*. Paris : Belin, 1997. 336 p.

SCHELLING, Thomas. *The Strategy of Conflict*. Cambridge : Harvard University Press, 1960. 309 p.

SCHONFELD, William R.. *Ethnographie du PS et du RPR*. Paris : Economica, 1985. 152 p.

SCHUSTER, Jürgen, MAIER, Herbert. The Rift: Explaining Europe's Divergent Iraq Policies in the Run-up of the American-Led War on Iraq. *Foreign Policy Analysis*, 2006, vol. 2, no. 3, p. 223–44.

SZCZEPANSKI-HUILLERY, Maxime. L'idéologie tiers-mondiste. Constructions et usages d'une catégorie intellectuelle en « crise ». *Raisons politiques*, 2005, vol. 18, no. 2, p. 27-48.

SHARP, Paul. *Diplomatic Theory of International Relations*. Cambridge : Cambridge University Press, 2009. 352 p.

SHARP, Paul. Diplomacy in International Relations Theory and Other Disciplinary Perspectives. In KERR, Pauline, WISEMAN, Geoffrey. *Diplomacy in a Globalizing World, Theories and Practices,* Oxford : Oxford University Press, 2013. p. 51-68.

SIDI MOUSSA, Nedjib. Face à la guerre d'Algérie: transactions anticoloniales et reconfigurations dans la gauche française. *Diacronie*, vol. 9, numéro 1, 2012, p. 1-30.

SIMMEL, George. *Sociologie. Etude sur les formes de socialisation*. Paris : PUF, 1999. 366 p.

SIMON, Catherine. *Algérie, les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969)*. Paris : La Découverte, 2011. 294 p.

SITZENSTUHL, Charles. *Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne: pour une approche psychologique de la décision*, Thèse d'État : Relations internationales : Paris : Sciences Po Paris, 2016.

SIVERSON, Randolph dir. *Strategic Politicians, Institutions, and Foreign Policy*. Ann Arbor: University of Michigan Press, 1998. 304 p.

SLAUGHTER, Anne-Marie. *A New World Order*. Princeton : Princeton University Press, 2004. 368 p.

SMITH, Steve, HADFIELD, Amelia, DUNNE, Tim dir. *Foreign Policy : Theories, Actors, Cases, 2e .d*. Oxford : Oxford University Press, 2012. 576 p.

SMITH, Etienne. Voter au loin. Dynamiques électorales transnationales dans la 9e circonscription des Français de l'étranger. *Les études du CERI, a*vril 2020, numéro 249, p. 1 à 47.

SNYDER, Gary, DIESING, Paul. *Conflict Among Nations: Bargaining, Decision Making and System Structure in International Crises*. Princeton : Princeton University Press, 1977. 596 p.

SNYDER, Richard dir. *Decision Making as an Approach to the Study of International Politics*. New York : Free Press of Glencoe, 1962. 327 p.

SNYDER, Richard, BRUCK, H.W, SAPIN Burton dir. *Foreign Policy Decision Making (Revisited)*. Basingstoke : Palgrave MacMillan, 2003. 186 p.

SPROUT, Margaret, SPROUT, Harold. *Man–Milieu Relationship Hypotheses in the Context of International Politics*. Princeton : Center for International Studies, 1956. 101 p.

SPROUT, Herbert, SPROUT, Margaret. "Environmental Factors in the Study of International Politics". *Journal of Conflict Resolution*, 1957, volume 1, numéro 4, p. 309-328.

STAHL, Bernhard. Understanding the 'Great Split' in the Iraq Crisis. A Comparative Approach of the Member States' Foreign Policy. Paper prepared for presentation at the UACES conference, Zagreb, 4-7 September 2005, p. 1-41.

STORA, Benjamin. *Messali Hadj : pionnier du nationalisme algérien*. Paris : L'Harmattan. 1986. 310 p.

STORA, Benjamin. *Nationalistes algériens et révolutionnaires français au temps du Front Populaire*. Paris : L'Harmattan, 1987. 144 p.

STORA, Benjamin, *La gangrène et l'oubli*. Paris : La Découverte, 2005. 386 p.

STROM, Kaare. A Behavioral Theory of Competitive Political Parties. *American Journal of Political Science,* 1990, vol. 34, numéro 2, p. 565-598.

SULEIMAN, Ezra*. Les Hauts Fonctionnaires et la Politique.* Paris : Seuil. 1976. 239 p.

SULEIMAN, Ezra*. Les Élites en France. Grands corps et grandes écoles*. Paris : Seuil. 1979. 282 p.

TANNOUS, Manon Nour. Une diplomatie de parlementaires : typologie des élus français en voyage à Damas (2015-2017). In ROUET, Gilles, GURA, Radovan. *Diplomatie plurielle : Acteurs et enjeux*. Paris : L'Harmattant, 2018. p. 67-88.

TARROW, Sidney. *The New Transnational Activism*. New York : Cambridge University Press, 2005. 258 p.

THERIEN, Jean-Philippe et Alain NOËL. Political Parties and Foreign Aid. *The American Political Science Review*, 2000, vol. 94, no. 1, p. 149-172

THIES, Cameron G. Role Theory and Foreign Policy Analysis in Latin America. *Foreign Policy Analysis*, 2017, volume 13, p. 663-664.

THUMERELLE, Charles, LE PRESTRE, Philippe. France: The Straitjacket of New Freedom. In Le PRESTRE, Philippe dir. *Role Quest in Post Cold War Era*. Montreal : McGill Queen Press, 1999. p. 129-145.

TUQUOI, Jean-Pierre, BEAU, Nicolas. *Notre ami Ben Ali.* Paris : La Découverte, 2012. 252 p.

TUQUOI, Jean-Pierre. *Paris-Alger: le couple infernal*. Paris : Grasset, 2007. 125 p.

VADILLO, Floran. Pour une sociologie qualitative de l’entourage présidentiel. In EYMERI-DOUZANS, Jean-Michel, BIOY, Xavier, MOUTON, Stéphane. *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l’exécutif*. Paris : Presses de Sciences Po, 2015. p. 409-428

VAÏSSE, Maurice. *La puissance ou l’influence*. Paris : Fayard, 2009, 649 p.

VAÏSSE, Maurice, LEQUESNE, Christian. *La politique étrangère de Jacques Chirac*. Paris : Riveneuve Editions, 2013. 251 p.

VAÏSSE, Maurice. Parlement(s). *Revue d'histoire politique*, 2012, vol. 17, no. 1, p. 109-112.

VAN BELLE, Douglas. Domestic Imperatives and Rational Models of Foreign Policy Decision Making. In SKIDEMORE, Christian, HUDSON, Valerie dir. *The Limits of State Autonomy* : *Societal Groups and Foreign Policy Formation*. Boulder: Westview, 1993. 326 p.

VAN BIEZEN, Ingrid, KOPECKY, Petr. The State and the Parties : Public Funding, Public Regulation and Rent-Seeking. *Contemporary Democracies*. *Party Politics,* 2007, vol. 13, num. 2, p. 235-254.

VEDRINE, Hubert. Cohabitation, Europe : comment se fabrique la politique étrangère ? *Politique étrangère*, 2002, volume 67, numéro 4, p. 863-877.

VERMEREN, Pierre. Misère de l’historiographie du « Maghreb » postcolonial (1962-2012). Paris : Publications de la Sorbonne, 2012. 288 p.

VERMEREN, Pierre dir. *Histoire du Maroc depuis l'indépendance.* Paris : La Découverte, 2016. 128 p.

VERGNON, Gilles. Convaincre du programme commun ? François Mitterrand et les grands partis socialistes européens. In TARTAKOWSKY, Danielle, BERGOUGNIOUX, Alain. *L’union sans l’unité. Le programme commun de la gauche.* Presses Universitaires de Rennes, 2019. p. 147-161.

WAGNER, Wolfgang, HERRANZ-SURRALLES, Anna, KAARBO, Juliet, OSTERMANN, Falk. The party politics of legislative–executive relations in security and defence policy. *West European Politics*, 2017, vol. 40, n. 1, p. 20-41.

WALLERSTEIN, Immanuel. *The Capitalist World-Economy*. Londres : Cambridge University Press, 1979. 305 p.

WALTZ, Kenneth N. *Man, the State and War, New York*. New York : Columbia University Press, 1959. 263 p.

WALTZ, Kenneth N. *Theory of International Politics.* Reading : Addison-Wesley Publishing Company, 1979. 251 p.

WEBER, Max. *Le Savant et le Politique*. Paris : La Découverte. 2003. 210 p.

WEEXSTEEEN, Raoul. La question du Sahara Occidental. *Annuaire de l'Afrique du Nord*. Année 1977, p. 425-449.

WENDT, Alexander. Anarchy is What States Make of It : The Social Construction of Power Politics. *International Organization,* Printemps 1992, volume 46, numéro 2, p. 391-425.

WISEMAN, Geoffrey. 'Polylateralism' and new modes of global dialogue. In JONSSON, Christer, LANGHORNE Richard dir. Diplomacy: Problems and Issues in Contemporary Diplomacy. Thousand Oaks : Sage, 2004. p.409–430.

WOOD, Dan B., PEAKE Jeffrey S. The Dynamics of Foreign Policy Agenda Setting. *The American Political Science Review*, 1998, vol. 92, no. 1, p. 173–184.

Archives

Les principales archives utilisées sont celles déposées au Centre d'archives socialistes (CAS) de la Fondation Jean Jaurès.

- Fonds du premier secrétariat de Lionel Jospin « relations Premier secrétaire – Élysée 1981-1997», cotes 2PS449 et 2PS450.

- Fonds du secteur international sur le Maroc, cotes 823RI1 et 823RI10, ainsi que des fonds non répertoriés. Les fonds couvrent la période 1975 – 1997.

- Fonds du secteur international sur l'Algérie, cotes 811RI1 à 811RI20, ainsi que des fonds non répertoriés. Les fonds couvrent la période 1975 – 1997.

- Fonds du secteur international sur la Tunisie, cotes 827RI1 à 827RI13, ainsi que des fonds non répertoriés. Les fonds couvrent la période 1975 – 1997.

De nombreuses archives ont été numérisées et son consultables directement sur le site du centre d'archives socialistes : https://archives-socialistes.fr